

U. S. NATIONAL MUSEUM



LIBRARY OF

Henry Guernsey Hubbard
AND
Eugene Amandus Schwarz



DONATED IN 1902

ACCESSION NO.

177417

595.70644
insects

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

ANNALES
DE LA SOCIÉTÉ
ENTOMOLOGIQUE
DE FRANCE

PARIS.—IMP. DE MOQUET ET HAUQUELIN
Rue de la Harpe, 90.

ANNALLES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Natura maximè miranda in minimis.

Deuxième série.

TOME PREMIER.

PARIS,
CHEZ LE TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ,

RUE DAUPHINE, 35.

1843

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

NOTE

SUR QUELQUES *Altica* CONFONDUES SOUS LE NOM
d'*Altica oleracea*.

Par M. le docteur CH. AUBÉ.

(Séance du 18 Janvier 1845.)

Sans partager entièrement l'opinion des entomologistes, qui veulent voir fonder la base de la méthode sur la connaissance des larves, je suis convaincu que la connaissance des insectes sous leurs premiers états peut aider considérablement dans la réunion ou séparation de telles ou telles espèces; non seulement l'entomologiste doit s'attacher à cette étude, mais il ne doit pas négliger les conditions d'existence des insectes et le rôle qu'ils ont à remplir dans

le grand cercle des êtres organisés. La science toute entière est dans ces connaissances réunies.

Voici un exemple des avantages obtenus de l'étude des conditions d'existence : j'avais depuis longtemps isolé dans ma collection quatre espèces d'*Altica* que les entomologistes modernes ont réunies comme des variétés de l'*Altica oleracea* ; j'avais la conscience que toutes ces prétendues variétés étaient autant d'espèces distinctes. La différence observée dans la taille, la couleur et la ponctuation, m'avaient décidé à les séparer. Mais aujourd'hui que j'ai été à même de faire quelques observations sur leur manière de vivre, je n'ai plus aucun doute sur la nécessité de les séparer.

La première, qui constitue la véritable *oleracea*, très-commune aux environs de Paris, vit principalement sur les Crucifères et surtout sur le *Synapis arvensis*, si répandu dans nos champs cultivés. La seconde, qui doit être rapportée à l'*eruca* de Fabricius, est très-abondante sur le Chêne, dont elle dévore les feuilles tendres. La troisième se trouve dans les prés humides, où elle vit aux dépens de la Salicaire, *Lythrum salicaria*, et enfin la quatrième que j'ai prise en Savoie sur l'*Hippophae rhamnoides*, n'a jamais, que je sache, été prise ailleurs que sur cet arbuste. M. Chevrier, de Genève, auquel j'ai communiqué mes observations, a bien voulu faire des recherches dont le résultat est venu confirmer ce que je viens d'avancer.

Je possède encore deux *Altica* voisines des espèces que je viens de citer, et qui pourraient peut-être aussi être séparées de l'*oleracea* et constituer des espèces distinctes ; mais je ne puis rien décider sur leur compte, tant que je ne posséderai pas une série d'individus identiques pris tous dans les mêmes conditions d'existence. Aussi ne saurais-je trop recommander aux entomologistes de noter avec soin, pour

les insectes phytophages, le nom des plantes sur lesquelles ils les auront trouvées ; c'est, si non le moyen unique de relever quelques erreurs, du moins un excellent auxiliaire. Cette étude peut avoir aussi d'immenses résultats pour l'agriculture, car en effet, si l'*Altica* que M. Feisthamel (1) nous a assuré causer beaucoup de dommages à la vigne dans quelques contrées de l'Espagne, et qu'il a rapportée avec doute cependant à l'*oleracea*, était réellement cette dernière, ne pourrait-on pas par une culture raisonnée de la moutarde ou de la navette dans le voisinage des vignes, attirer cet insecte qui, dans notre pays, paraît affectionner particulièrement les Crucifères ?

On m'objectera peut-être, au sujet de la séparation de ces prétendues variétés de l'*Altica oleracea*, que je pousse un peu loin la division spécifique, et que la taille légèrement différente, la densité plus ou moins grande de la ponctuation et surtout le bleu en remplacement du vert, ne peuvent servir à constituer des espèces différentes ; ce à quoi je répondrai que nous ne sommes pas les maîtres de limiter le nombre des espèces et que notre rôle se borne entièrement à les constater.

Il y a quelques années, avant que nous n'ayons poussé aussi loin nos moyens d'investigation, la plupart des *Stenus* noirs qui ont été si bien étudiés par M. Erichson, passaient tous pour des variétés d'une seule et même espèce ; depuis on a cherché des différences dans la construction des derniers anneaux de l'abdomen des mâles, et on a été amené par là à diviser toutes ces variétés en autant d'espèces distinctes. Le travail que je présente ici, sans être de même nature, offre cependant quelqu'analogie. J'ai cherché des dif-

(1) Observation verbale communiquée à une séance de la Société lors de la lecture du mémoire de M. Walckenaër sur les insectes nuisibles à la vigne.

férences partout où il m'a été possible d'en découvrir et je me suis appuyé sur le mode d'existence de chacune des espèces. Je ne saurais trop le répéter, nous ne devons que constater les faits, mais le champ est vaste et sans bornes.

ALTICA OLERACEA.

Chrysomela oleracea, LIN. *Syst. nat.* 2. 295. 51.

Oblongo-ovata, convexa, sparsim punctulata, nitida, virescens; antennis tarsisque nigricantibus; thorace sulco transverso impresso.

Long. de 3 à 4 mill. Larg. de 2 à 2 1/2 mill.

Elle vit sur plusieurs espèces de plantes et principalement sur les Crucifères qui croissent dans nos champs cultivés.

ALTICA LYTHRI.

Oblongo-ovata, convexa, sparsim punctulata, nitidula, cyanea; antennis longioribus tarsisque nigricantibus; thorace sulco transverso leviter impresso.

Long. de 4 à 5 mill. Larg. de 2 1/2 à 3 mill.

Elle ressemble beaucoup à l'*oleracea*, mais elle en diffère par une taille toujours un peu plus grande, les antennes un peu plus longues, la couleur constamment bleue et moins brillante, et le sillon transversal du corselet un peu moins profond.

Elle vit dans les prés sur le *Lythrum salicaria*.

ALTICA HIPPOPHAES.

Oblongo-ovata, convexa, punctis minutissimis, vix conspicuis impressa, ferè opaca, cyanea vel cyaneo-virescens:

antennis tarsisque nigricantibus; thorace sulco transverso profundè impresso.

Long. de 4 à 5 mill. Larg. de 2 1/2 à 3 mill.

Elle a la plus grande analogie avec la précédente pour la couleur et la taille; elle est un peu moins convexe, mais ce qui la distingue essentiellement, c'est la ponctuation qui est beaucoup plus fine et presque imperceptible; le sillon du corselet est aussi plus profondément enfoncé, d'avantage même que dans toutes ses congénères, elle est aussi presque terne.

Elle se trouve sur l'*Hippophae rhamnoides*, arbuste que l'on trouve très-communément le long des torrents dans les Alpes et le Jura.

ALTICA ERUCÆ.

Galleruca erucæ, FAB. Ent. syst. 2. 28. ?

Altica erucæ, OLIV. Ent. T. VI. p. 705, pl. 4, f. 67. (1)

Oblongo-ovata, convexiuscula, punctulata, nitida, cyaneovirescens; antennis tarsisque nigricantibus; thorace sulco transverso impresso; elytris plicâ unicâ ad latera elevatis.

Long. 4 mill. Larg. 2 1/2 mill.

Elle ressemble beaucoup à l'*oleracea* par la taille, la forme

(1) Je n'ai pas cherché à citer tous les auteurs qui ont écrit sur cet insecte, mais je n'ai pas pu cependant négliger de mentionner Olivier, qui, le premier et le seul peut-être, a parlé du petit pli de l'élytre. Je n'ai même indiqué Fabricius qu'avec doute, car il peut très-bien se faire que réellement ce ne soit pas là l'espèce qu'il a désignée, car il garde le silence sur ce pli et se contente de cette phrase infiniment trop courte : *saltatoria, cœrulea, nitida, antennis nigris*, par laquelle il peut tout aussi bien signaler les *lythri* et *hippophaes*.

et la couleur, cependant elle est généralement plus grande, moins convexe et moins franchement verdâtre; elle tire un peu sur le bleu, mais ce qui la distingue essentiellement, c'est un petit pli qu'elle offre sur chaque élytre, tout à fait en dehors et en arrière.

Elle vit sur les jeunes pousses du Chêne, et est extrêmement commune au bois de Boulogne dans les premiers jours de juin.



DESCRIPTION

DE TROIS NOUVELLES ESPÈCES DE COLÉOPTÈRES DE
L'OCÉANIE.

Par M. LÉON FAIRMAIRE.

(Séance du 18 Janvier 1843.)

Chlœnius ophonoides, L. Fairmaire.

Pl. I, n^o. II, fig. 1.

Capite thoraceque viridi-cœneis; thorace punctatissimo; elytris viridibus, cum disco obscure metallico fulvis, striato-punctatis, interstitiis punctatis; antennis, palpis pedibusque pallidè testaceis.

Long. 14 mill. Larg. 5 mill.

Cet insecte a la tête d'un vert métallique assez brillant, marquée de quelques points enfoncés, peu serrés, avec des rides légères à la base des antennes : la lèvre supérieure et les palpes sont d'un jaune pâle, le reste de la bouche est plus foncé ; les antennes sont plus foncées que les palpes et un peu plus longues que le corselet : les yeux sont saillants, jaune pâle. Le corselet est moins brillant que la tête à cause de sa forte ponctuation ; il a une légère

teinte fauve aux bords latéraux et postérieurs : il se rétrécit un peu en avant et il est couvert de points enfoncés, plus serrés vers la ligne médiane et dans les impressions des angles postérieurs, qui se joignent au moyen d'une autre impression transversale aussi très-ponctuée. L'écusson est triangulaire. Les élytres, un peu plus larges que le corselet sont assez allongées, à peu près parallèles, et légèrement sinuées à leur extrémité : elles sont à peine pubescentes ; les striessont ponctuées, médiocrement enfoncées et assez égales ; les intervalles sont presque planes, finement pointillés ; elles sont d'un vert bleuâtre, mais le disque est d'un fauve obscurément métallique : cette couleur ne forme pas une tache, elle se perd avec la teinte générale des élytres. Le dessous du corps est brun, noirâtre par endroits, particulièrement à l'extrémité de l'abdomen. Les pattes sont d'un jaune pâle.

Cet insecte est remarquable par la forme de son corps et sa coloration, qui pourraient faire croire au premier abord qu'il n'est pas arrivé à son état parfait. Il doit être voisin du *Chl. australis*, Dejean; ce qui forme maintenant avec le *Chl. Greyianus*, Ad. White; trois espèces de *Chlœnius* appartenant à la Nouvelle-Hollande.

Je dois cet insecte et les deux suivants à la générosité de M. Fred. Lefebvre, capitaine de corvette.

Anchomenus Novæ-Zelandiæ, L. Fairmaire.

Pl. I, n°. II, fig. 2 à 6.

Apterus ; niger ; thorace cordato, sulcato, margine subreflexa ; elytris ovatis, depressis, striatis : antennis, palpis tarsisque rufo piceis.

Long. 12 mill. Larg. 5 mill.

Cet insecte est noir luisant, la tête est assez grosse, point

rétrécie postérieurement : il y a deux impressions peu marquées entre les antennes : les antennes, les palpes et l'extrémité des mandibules sont d'un brun fauve ; le corselet est assez grand, presque cordiforme, légèrement arrondi : ses bords sont relevés et la ligne médiane est bien marquée. Les élytres sont ovales, assez planes, sinuées vers l'extrémité ; le bord antérieur est un peu relevé, et l'espace entre celui-ci et la première strie est fortement ponctuée ; les intervalles sont planes : il y a un point enfoncé à l'extrémité des élytres entre la deuxième et la troisième strie. Il n'y a point d'ailes. Les tarsi sont d'un fauve obscur, le quatrième article est fortement bilobé.

Il vient de la Nouvelle Zélande.

Cet insecte me semble devoir être séparé des *Anchomenus*, et former un nouveau genre que je nommerai *Ctenognathus* (κτεεις, peigne, γναθος, mâchoire.) Ses caractères sont : mâchoires pectinées ; palpes filiformes, le dernier article ovoïde, aigu ; corps déprimé ; point d'ailes.

Genre BRACHYCAULUS, L. Fairmaire.

(Βραχυκαυλος, taille ramassée.)

Ce genre a pour caractères : Tête verticale enfoncée dans le corselet ; yeux faiblement échancrés ; antennes en scie dans la dernière partie de leur longueur, filiformes à la base, se repliant sous le corselet et ne le dépassant pas en longueur ; corps court et épais.

Ce genre rappelle beaucoup par son faciès, le genre *Chlamys* : comme dans celui-ci le corps est épais, irrégulier ; mais il s'en distingue facilement par les antennes et les élytres dont le bord externe est à peine sinué. Il doit faire partie de ce groupe d'insectes australiens qui séparent les *Cyaniris* des

Pachybrachis. Je crois qu'il faut le placer avant le genre *Cadmus*, Chevrolat; dont les antennes sont légèrement serriformes et presque aussi longues que le corps.

Brachycaulus ferrugineus, L. Fairmaire.

Pl. I, n^o. II, fig. 7 à 9.

Pubescens, ferrugineus; corpore crasso: antennis denticulatis, brevibus, usque ad extremitatem incrassantibus; thorace inflato, cum tribus nigris maculis, quarum media maxima; elytris ad scutellum cum duobus tuberculis et fascie transversali, obscuris.

Long 7 mill. Larg. 4 1/2 mill

Cet insecte est ferrugineux en dessus, recouvert dans les parties les plus claires d'un duvet court, soyeux, paraissant doré à la loupe; les antennes sont de la même couleur: les quatre premiers articles sont filiformes, le reste est en scie bien prononcée: la tête est brunâtre avec une impression longitudinale: le corselet est dilaté dans sa partie supérieure et médiane; ce renflement est coupé droit antérieurement et un peu déprimé au milieu où se trouve une tache enfoncée, pentagonale, d'un noir velouté; la couleur du corselet est d'un brun assez foncé; le tour de la tache médiane est très-clair, ainsi que celui des deux points noirs latéraux: sur les élytres, de chaque côté de l'écusson, s'élève un tubercule obtus, de couleur brune: cette couleur suit la suture, où elle s'élargit, vers les deux tiers de la longueur en une fascie nébuleuse, un peu interrompue: les épaules sont prononcées, brunes, et, de même que les deux tubercules, couvertes de fines granulations, et moins pubescentes que le reste des élytres: celles-ci sont grossièrement réticulées,

très-ponctuées, surtout dans l'intervalle des réticulations. Les pattes sont d'un ferrugineux foncé, aplaties; les tarsi sont assez larges; les pattes antérieures sont les plus fortes. Le dessous du corps est d'un jaune pâle, plus foncé sur les côtés du thorax.

Il vient de la Nouvelle Hollande.

Explication des figures de la planche I, N^o. II.

Fig. 1. *Chlænius ophonoides*, L. Fairmaire. grossi de moitié : et à côté mesure de sa grandeur naturelle.

Fig 2 à 6. *Anchomenus Novæ-Zelandiæ*, L. Fairm.

2. Insecte grossi de moitié : et à côté mesure de sa grandeur naturelle.

3. Tibia antérieur très-grossi.

4. Patte antérieure.

5. Patte postérieure.

6. Bouche.

Fig. 7 à 9. *Brachycaulus ferrugineus*, L. Fairm.

7. Insecte grossi de moitié : et à côté mesure de sa grandeur naturelle.

8. Patte antérieure très-grossie.

9. Antenne.

DESCRIPTION

DE DEUX NOUVELLES ESPÈCES DE BUPRESTIDES DU GENRE
Hyperantha, Gistl. Mannerheim.

(*Pæcilonota*, Solier, Dejean, etc.)

Par M. Eugène DESMAREST.

(Séance du 18 Janvier 1843.)

Eschscholtz (1), a créé dans la tribu des Buprestides, un genre sous le nom de *Pæcilonota* pour y placer les *Buprestis rutilans*, Fabricius, et *conspersa*, Gyllenhal. M. Solier, dans son essai sur les Buprestides (2), adopta le genre *Pæcilonota* d'Eschscholtz; mais au lieu d'y comprendre les *B. rutilans* et *conspersa*, il prit pour type le *Buprestis interrogationis*, Klug, dont les caractères génériques sont très différents. M. Dejean (3), ainsi que MM. de Castelnau et

(1) Eschscholtz. Zoologischer Atlas, enthaltend Abbildungen und Beschreibungen neuer Thierarten, während des Flott Capitains von Kotzebue zweiter Reise um die Welt, etc. 1 Heft., p. 8 et 9. Berlin, 1829.

(2) Solier. Annales de la Société entomologique de France. Première série, tome II, page 264. Paris, 1833.

(3) Catalogue des Coléoptères de la collection de M. le comte Dejean. 2^e édition, p. 76. Paris, 1833. et 5^e édition, p. 86. Paris, 1836.

Gory (1), suivirent l'exemple de M. Solier, et pour eux le genre *Pacilonota* comprend le *B. interrogationis* et quelques autres espèces ayant avec lui de nombreux rapports. M. Gistel (2), donna le nom d'*Hyperantha* au *B. interrogationis* et à des espèces voisines de celui-ci. Plus tard M. le comte Mannerheim (3), adopta le nom créé par M. Gistel et il restitua aux *B. rutilans* et *conspersa* le nom générique de *Pacilonota* qui leur avait été appliqué par Eschscholtz et qui avait été remplacé dans quelques ouvrages par le nom de *Lampra*, Megerle. Enfin M. Chevrolat (4), en décrivant deux espèces du genre qui nous occupe, suivit la classification de M. Mannerheim, et il leur appliqua le nom générique d'*Hyperantha*. Je crois devoir adopter la dénomination d'*Hyperantha* proposée par M. Gistel et je pense qu'on doit placer dans ce genre les espèces décrites ou indiquées par la plupart des entomologistes français sous le nom de *Pacilonota*; et pour moi le genre *Pacilonota* d'Eschscholtz correspondra au genre *Lampra* de Megerle et comprendra les *B. rutilans*, *conspersa*, etc.

Les *Hyperantha* doivent être placés au commencement du groupe des *Agrilites*; plusieurs auteurs les ont caractérisés d'une manière plus ou moins complète, parmi eux on doit

(1) De Castelnau et Gory. Histoire naturelle et iconographie des insectes Coléoptères. Monographie des Buprestides, genre *Pacilonota*. Tome II et Tome IV. (supplément) p. 191, pl. 32. Paris, 1841.

(2) Gistel. Insecten Doubletten von Graf Jenison-Walworth zu egensburg. Munich. 1854.

(3) Énumération des Buprestides et description de quelques nouvelles espèces de cette tribu, de la famille des Sternoxes, de la collection de M. le comte Mannerheim, page 99 et suivantes.

(4) Chevrolat. Centurie de Buprestides. Revue entomologique de Silbermann. Tome V, page 41. Strasbourg, 1858.

citer MM. Solier (1); de Castelnau et Gory (2). etc. On connaît aujourd'hui une quinzaine d'espèces de ce genre. MM. Klug (3), Mannerheim (4), Chevrolat (5), en ont décrit quelques unes, et MM. de Castelnau et Gory, dans leur monographie des Buprestides, en ont indiqué neuf dont cinq nouvelles à cette époque. Je vais faire connaître deux espèces de ce genre; l'une a été trouvée en Colombie et au Brésil, l'autre a été rapportée de Cordova.

1. *Hyperantha vittaticollis*, E. Desmarest.

Pl. I. n^o. 1, fig. 1.

Lutea; capite antennisque aeneo-viridibus; thorace vitta nigra; scutello pentagonali, angulis obtusis; elytris striatis, denticulatis; corpore subtilis pedibusque aeneis.

Long. 22 mill. Larg. 9 mill.

La tête est pubescente, d'une couleur bronzée; les antennes sont également bronzées; les yeux sont gros, d'un marron clair. Le corselet est d'un jaune obscur, avec une large bande d'un noir mat sur le disque; il est élargi, court, une dépression assez grande se remarque vers le milieu; les angles postérieurs se prolongent de manière à embrasser la base

(1) Solier. Annales de la Société entomologique de France. Première série, tome II, page 298. Paris, 1855.

(2) De Castelnau et Gory, *op. cit.* Genre *Pæcilonota*.

(3) Klug. Entomologie brasilianæ, specimen alterum sistens insectorum Coleopterorum nondum descriptorum centuriam. Nova Acta Acad. Cæs. L. C. Naturæ Curiosorum. T. XII, part. II, p. 421 et suiv. et pl. XL, fig 3 et 4.

(4) Mannerheim, *op. cit.*, pages 99 à 102.

(5) Chevrolat, *op. cit.* Espèces 68 et 69, page 81 et suiv.

des élytres. L'écusson, de la même couleur que le corselet et que les élytres, est pentagonal avec les angles légèrement émoussés; il est bordé par une très légère bande brunâtre. Les élytres, larges à la base, vont en se rétrécissant d'une manière assez sensible vers leur extrémité; elles offrent des stries longitudinales, fortes, ponctuées, et se terminent par six dentelures bien distinctes; les deux dents les plus rapprochées de la suture sont les plus fortes; les élytres sont entièrement d'un jaune obscur. Le dessous du corps est d'un bronzé brillant; une ligne de couleur jaune obscur sépare en dessous la tête du thorax; les segments abdominaux présentent vers le milieu une tache allongée, jaune fauve; des points de même couleur se trouvent de chaque côté des segments; le dernier segment abdominal seul n'offre pas de taches latérales. Les pattes sont d'un bronzé noirâtre.

Cette espèce est assez voisine de l'*Hyperantha laticollis*, Castelnau et Gory; elle en diffère principalement: 1°. par la tête qui est pubescente; 2°. par le corselet qui présente une large bande noire au lieu de deux taches irrégulièrement triangulaires; 3°. par l'écusson qui est moins allongé et qui a une forme presque pentagonale; 4°. par les élytres qui sont moins parallèles, etc.

Je ne connais que deux individus de cette espèce: le premier, qui m'a servi pour cette description, a été trouvé en Colombie par M. Lemoine et il fait partie de la riche collection de M. Reiche qui a bien voulu me le communiquer: le second appartient à la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris et il vient du nord de la capitainerie de Saint-Paul, (Brésil).

Je dois le dessin de cet insecte à l'amitié de l'un de nos confrères, M. Léon Fairmaire. Le dessin (pl. 1, n°. 1, fig. 1.) représente l'*Hyperantha vittaticollis*, grossi de moitié: la grandeur naturelle de l'insecte est indiquée à côté.

2. *Hyperantha stigmaticollis*, E. Desmarest.

? Pl. 1, n°. 1, fig. 2.

Flava; capite, antennis pedibusque æneis; thorace maculis nigris; scutello rotundato; elytris validè striatis, denticulatis, duabus maculis posticis nigris; apice rubro.

? Long. 25 mill. Larg. 9 mill.

♂ Long. 22 mill. Larg. 8 mill.

La tête est pubescente, ponctuée, d'une couleur bronzée; les antennes sont également bronzées; les yeux sont gros, d'un brun marron. Le corselet est plus large que long, ponctué, déprimé vers le milieu qui est légèrement proéminent en avant; le disque présente chez la femelle, trois taches d'un noir brillant, deux assez grandes, irrégulières, placées parallèlement vers le milieu et une plus petite, allongée, à la base; chez le mâle cette dernière tache se réunit aux deux autres; deux points noirs assez petits se remarquent près des angles postérieurs du corselet qui est d'un jaune un peu moins foncé que celui du reste du corps; les angles du corselet débordent un peu la base des élytres. L'écusson est arrondi, plus large que long, de même couleur que le corselet. Les élytres, aussi larges que le corselet à la base, vont en se rétrécissant légèrement jusqu'à leur extrémité, et présentent des stries longitudinales très fortes et ponctuées; elles sont dentelées à leur extrémités, la dent la plus rapprochée de la suture et celle qui la suit sont surtout fortement marquées, principalement chez la femelle; ces dents au nombre de huit, sont entièrement rouges à l'exception des deux plus grandes dont l'extrémité est noire; les élytres sont d'une couleur jaune; vers leur extrémité, qui est

teintée de rouge, on voit deux taches noires irrégulièrement triangulaires, n'atteignant ni le bord extérieur, ni la suture. Le dessous du corselet est entièrement jaune. Chez la femelle, les pattes, les côtés de la poitrine et de l'abdomen, ainsi que le dernier segment abdominal sont d'une couleur bronzée obscure, et le milieu des autres segments est jaune; chez le mâle, le dernier segment présente vers le milieu et à son insertion avec le pénultième, une tache jaune, de forme ovale, faisant suite aux taches des autres segments.

L'*Hyperantha stigmaticollis* diffère essentiellement de l'*H. laticollis*, Castelnau et Gory, en ce que: 1°. le corselet est marqué de plusieurs taches noires dans le premier, tandis qu'il n'y en a que deux dans l'*H. laticollis*; 2°. l'écusson est moins allongé et il a une forme arrondie; 3°. les élytres sont teintées de rouge postérieurement et marquées de deux taches noires dans l'*H. stigmaticollis*, ce qui n'a pas lieu dans l'*H. laticollis*, etc.

Je n'ai vu que deux individus de cette espèce qui tous deux ont été pris aux environs de Cordova, dans l'Amérique méridionale. L'un de ces individus, le mâle, appartient à notre collègue M. Dupont; l'autre, qui est une femelle, fait partie de ma collection et a été donné à mon père par M. Arsène Isabelle, chancelier royal attaché au consulat de Montévidéo.

Mon ami M. Léon Fairmaire a bien voulu dessiner et peindre cet insecte, et je le prie de recevoir ici tous mes remerciements. La figure que je donne (Pl. 1, n°. 1, fig. 2.) représente l'*Hyperantha stigmaticollis* femelle, grossi de moitié: à côté se trouve la mesure de sa grandeur naturelle

NOTEPOUR SERVIR A L'HISTOIRE DE *L'Agrius biguttatus*.

Par M. GOUREAU.

(Séance du 1^{er}. Février 1845.)

Nous commençons à connaître l'histoire des coléoptères de la famille des *Buprestides*; car déjà deux espèces ont été observées et décrites sous leurs trois états, de larve, de chrysalide et d'insecte parfait.

M. le docteur Aubé, dans une note qu'il a communiquée à la Société, le 1^{er} mars 1837, nous a donné l'histoire de l'*Agrius viridis*. Cette note est accompagnée de figures grossies représentant les deux premiers états de l'insecte, ainsi que les détails de la bouche de la larve, qui ne laissent rien à désirer sur les formes de cet organe. La larve vit sous les écorces des bouleaux qui croissent au bois de Boulogne et y subit ses métamorphoses. Elle y était très commune en 1857.

La seconde espèce bien connue est le *Chrysobothris chryso stigma*, dont l'histoire est insérée dans les Annales des sciences naturelles du mois de juillet 1840. M. Léon Dufour, auteur du mémoire qui nous a fait connaître cette espèce, a donné des dessins grossis de la chrysalide, de la larve et des parties de la bouche de cette dernière. L'insecte vit et subit ses évolutions sous les écorces des chênes morts dans les environs de Saint-Séver.

J'ai observé dans le pays de Gex, une troisième espèce, *Agrius biguttatus*, qui fait l'objet de cette note. Cet insecte

à l'état de larve, vit dans les écorces du chêne où on le trouve pendant l'automne, l'hiver et le printemps; mais si on le cherche sur la fin du mois de mai, on l'y trouve sous ses trois formes en même temps. On ne doit pas le chercher dans toutes les écorces indifféremment, mais dans celles qui entourent les souches des arbres coupés les années précédentes. Ces écorces, par l'effet de la chaleur, se détachent du bois, l'eau de la pluie s'introduit dans l'ouverture, la sève s'altère et cesse d'y circuler aussi abondamment qu'elle le faisait auparavant; elles sont alors convenablement disposées pour nourrir les larves de l'*Agrilus biguttatus* et celles de beaucoup d'autres insectes.

En détachant et rompant ces écorces pendant l'automne et l'hiver, on y trouve des larves d'*Agrilus* non encore parvenues à toute leur croissance; mais au printemps de certaines années elles y sont très nombreuses. Elles ne pénètrent pas jusqu'au bois; elles se tiennent toujours dans l'épaisseur de l'écorce. La femelle de l'*Agrilus biguttatus* est pourvue d'un oviducte très long au moyen duquel elle insinue ses œufs dans les gerçures les plus profondes de l'écorce; elle met ainsi les larves qui en sortiront dans une position favorable pour s'introduire dans les couches encore tendres et imprégnées des suc qui conviennent à leur nourriture. Ces suc ne sont pas ceux produits par une végétation saine et vigoureuse, c'est-à-dire, une sève pure; mais une sève altérée, comme on l'a déjà dit plus haut.

Les larves ne creusent pas dans les écorces de longues galeries à la manière des *Scolytes*, dont la partie abandonnée est remplie de poussière de bois desséchée; elles se tiennent dans une sorte de cellule qu'elles agrandissent au fur et à mesure de leur croissance; cette cellule est cependant toujours plus longue et plus large que la larve qui peut y exécuter quelques mouvements. Cette dernière n'a pour tout aliment que la

sève qui arrive autour de sa loge et qu'elle extrait en en mâchant les parois. Lorsqu'elle doit se métamorphoser en chrysalide, elle reste dans une immobilité absolue et se contracte peu à peu de manière à perdre environ la moitié de sa longueur; de plate, molle et flasque qu'elle était, elle devient un peu plus ronde et plus ferme. L'insecte reste peu de temps sous sa forme intermédiaire, puisque l'on trouve à l'époque du 26 mai, dans les mêmes écorces; des larves, des chrysalides et des insectes ailés prêts à prendre leur essort; mais avant de voir la lumière ces derniers ont un grand ouvrage à exécuter, il leur faut s'ouvrir un passage à travers l'écorce qui les couvre; ce qu'ils ne peuvent entreprendre qu'après que leurs mâchoires se sont durcies et que leurs muscles se sont affermis. On trouve quelquefois dans les écorces les cadavres de ceux qui n'ont pu achever cette opération et qui sont morts misérablement avant d'avoir vu le jour.

Les femelles, immédiatement après leur métamorphose de chrysalide en insecte parfait, ont leur oviducte hors du corps, entièrement dégagé; il est plié à sa racine et couché sur le dos des élytres; il rentre dans l'abdomen lorsqu'elles se sont affermies et qu'ayant percé l'écorce elles sont prêtes à s'envoler. Cet oviducte paraît déprimé, son extrémité est arrondie et terminée par deux appendices membraneux; on distingue dans toute son étendue de x traits bruns qui représentent, à ce que l'on peut conjecturer, le canal par lequel sortent les œufs à l'époque de la ponte.

Les *Agrius biguttatus* sont très communs dans certaines années; leurs larves envahissent les écorces des souches de chêne répandues dans les forêts; après les avoir creusées et rongées dans tous les sens, elles s'y changent en insectes parfaits qui les percent d'une multitude de trous ronds pour en sortir et se livrer aux derniers actes de leur

vie. Ne peut-on pas dire, d'après ces faits, qu'elles semblent destinées à hâter la ruine des vieilles écorces, à en débarrasser les souches; afin que ces dernières livrées aux influences de l'atmosphère et aux autres insectes destructeurs, tombent bientôt en décomposition et laissent la place libre et amendée pour de nouveaux végétaux qui viendront s'y établir? Les *Agrilus* et autres *Buprestides* ne sont pas les seuls qui travaillent à débarrasser les forêts des troncs inutiles et à les convertir en terreau; il y a une multitude d'autres insectes qui les percent en tout sens, qui hâtent leur décomposition, qui les divisent lorsqu'elles sont à peu près décomposées. Tous ces petits êtres semblent avoir la même destination dans l'ordre général de la nature, et concourir ensemble à y entretenir la vie et une jeunesse éternelle.

La larve de l'*Agrilus biguttatus* se tient, comme je l'ai dit, dans les souches de chêne. Elle est lente, molle, flasque; lorsqu'on la retire de sa loge, avant le temps de sa contraction, on la croirait morte. Quelquefois elle y est étendue de tout son long; d'autres fois elle est pliée en deux, la tête touche le dernier anneau. Lorsqu'elle est parvenue à tout son développement, qu'elle a commencé à se contracter comme celle que j'ai trouvée le 26 mai, elle a 15 millimètres de long sur 3 millimètres de large. Elle est un peu déprimée, formée de douze anneaux arrondis par dessus, blanchâtres, séparés par des incisions fortement prononcées. Les trois premiers qui correspondent au thorax sont plus petits que les autres; le dernier est rugueux, terminé par deux épines droites, cornées, brunes, portant au côté interne deux petites dents. Elle est privée de pattes. On y distingue neuf stigmates de chaque côté; le second anneau et les deux derniers en sont privés; les neuf autres en ont chacun une paire. Ce que cette larve offre de plus remarquable, c'est sa tête beaucoup plus grosse que les anneaux du corps: elle est sphérique.

blanchâtre, marquée d'un trait longitudinal brun ; le chaperon est varié de brun et de blanchâtre ; la lèvre supérieure est brune ainsi que les mandibules ; la lèvre inférieure et les mâchoires sont de la même nuance, mais moins foncée. Je n'ai pas distingué à la loupe les palpes et les antennes, à moins que deux petits tubercules que l'on voit à la racine des mandibules ne soient ces derniers.

Je suppose que le dernier anneau de l'abdomen, corné, rugueux comme une rape, terminé par deux épines armées chacune de deux dents saillantes l'une en dessus, l'autre en dessous ; je suppose dis-je, que ce dernier anneau lui sert à se mouvoir, que la larve, avec son aide, prend un point d'appui dans sa loge pour se pousser en avant ou pour exécuter d'autres mouvements.

Cette larve a la plus grande ressemblance avec celle du *Chrysobothris chryso stigma*, observée par M. Léon Dufour. Ce célèbre entomologiste y a reconnu un caractère qu'il a retrouvé dans d'autres larves, caractère dont il s'est servi pour les classer ; il place celle-ci dans la division des *Hémicéphalées*, c'est-à-dire, dans celle destinée aux larves dont la tête est en partie rentrée dans le premier anneau thoracique et dans laquelle, à ce que je suppose, on peut ranger celles des longicornes ; car il semble au premier coup d'œil que leur tête est en partie rentrée dans le thorax. D'après cette manière de voir, ce que j'ai appelé précédemment le chaperon, est pour le célèbre entomologiste de Saint Séver, la tête ; et ce que j'ai appelé la tête est le prothorax. En suivant la même idée, la première paire de stigmates se trouve située entre le prothorax et le mésothorax ; le métathorax est privé de ces ouvertures. Lorsque la larve se métamorphose en chrysalide, il s'opère un changement bien extraordinaire ; car le thorax qui n'avait qu'une paire de stigmaté avant la transformation en possède deux paires après ; et

l'abdomen qui en avait huit paires, en perd deux et n'en conserve plus que six. Tels sont les prodigieux changements admis par M. Léon Dufour dans son mémoire sur le *Chrysothris chryso stigma*, et qui sont la conséquence rigoureuse de sa manière de compter les parties des larves qu'il nomme *Hémicéphalées*.

Mais si l'on veut bien se rappeler que chez les coléoptères les anneaux extrêmes du thorax portent chacun une paire de stigmates, que le mésothorax est toujours privé de ces bouches respiratoires; que la même distribution se voit sur les autres larves des coléoptères, au moins sur celles que j'ai pu examiner, on trouvera plus simple et plus naturel d'admettre aussi cette distribution pour les *Hémicéphalées*, et de reconnaître que chez ces larves, l'anneau du thorax privé de stigmates est le mésothorax, et par conséquent que l'anneau pris par M. Léon Dufour pour le prothorax est véritablement la tête. Au reste les profondes connaissances de ce savant entomologiste en anatomie et en physiologie donnent un grand poids à son opinion; et si je ne m'y suis pas rangé immédiatement, c'est dans l'intention d'appeler l'attention de la Société sur une question qui ne manque pas d'intérêt; puisqu'il ne s'agit de rien moins que de prendre la tête d'un animal pour sa poitrine ou réciproquement.

Lorsque la larve de l'*Agrilus biguttatus* a pris tout son développement, elle a au moins 22 millimètres de long; puis-que celles que j'ai trouvées à la fin d'octobre avaient cette taille. Parvenue à toute sa croissance au commencement de mai, elle se dispose à subir sa métamorphose par le jeûne et le repos; elle se contracte peu à peu; son corps se raccourcit, les anneaux se rapprochent les uns des autres, deviennent plus gros; elle cesse d'être flasque; toutes les parties de la bouche se serrent l'une contre l'autre; elle perd envi-

ron la moitié de sa longueur. Dans cet état elle ne ressemble que d'une manière générale à ce qu'elle était primitivement. Il en est de même pour beaucoup de larves de coléoptères et d'hyménoptères; lorsqu'on les décrit, je pense qu'on doit avoir le plus grand soin de dire si elles sont éloignées ou près de leurs métamorphoses, sans quoi on s'expose à leur assigner des dimensions bien différentes des véritables.

La chrysalide n'offre rien de remarquable dans ses formes. Elle ne m'a pas parue armée de crochets, ni d'épines, sur aucune partie de son corps, comme on a coutume d'en observer sur une multitude d'autres chrysalides de coléoptères. Elle est immobile dans sa loge, blanche et molle dans le commencement, la face tournée vers l'extérieur de l'écorce. Peu à peu elle se colore et s'affermit, les yeux brunissent d'abord, puis la poitrine et l'abdomen; ces parties prennent bientôt une teinte vert-sombre et métallique. Lorsque l'insecte est dégagé de sa robe de chrysalide, toutes ces parties excepté les élytres ont leurs nuances naturelles; celles-ci d'abord blanches se colorent peu à peu, s'affermissent et permettent à l'insecte de prendre son essort.

On conçoit facilement que la chrysalide peut se passer d'épines et de crochets: car l'insecte devant sortir par un petit trou qu'il pratique dans l'écorce, la peau de la chrysalide est arrêtée par les parois de cette ouverture. La suprême intelligence ne fait rien d'inutile et pourvoit par des moyens variés à l'accomplissement de toutes les fonctions des êtres qu'elle a créés.

Quant à l'insecte parfait je n'ai rien de particulier à en dire si ce n'est qu'on en trouve d'un vert-cuivré plus ou moins sombre, d'autres d'un beau bleu, et de diverses nuances de bleu-verdâtre: sous le rapport des couleurs, il présente autant de variétés que l'*Agrilus viridis*. Les deux points blancs situés contre la suture et au quart postérieur de la longueur

des élytres disparaissent quelquefois, lorsque les poils fins qui les forment ont été enlevés par une cause quelconque. Les taches des bords de l'abdomen sont plus constantes. On le rencontre sur les fleurs ou sur les feuilles des arbres dans les forêts.

Explication des figures de la planche II, N^o. IV.

1. Larve de l'*Agrilus biguttatus* trouvée le 25 octobre dans une écorce de chêne. Elle n'est pas encore parvenue à son complet développement.
2. Autre larve du même insecte trouvée dans une écorce de chêne le 26 mai de l'année suivante. Elle est déjà contractée pour subir sa métamorphose.
3. Dernier anneau de cette larve grossi. Il est d'une substance écailleuse, rugueux comme une râpe, terminé par deux épines armées de deux petites dents un peu saillantes en dessus et en dessous.
4. Tête de la larve grossie.
 - a. Lèvre supérieure cornée, de couleur brune foncée.
 - b. Chaperon écailleux varié de brun et de blanchâtre.

M. Léon Dufour le regarde comme la partie antérieure de la tête dont la partie postérieure est rentrée dans le premier anneau du thorax.

 - c. Tête de la larve.

Selon M. Léon Dufour, c'est le prothorax.

 - d. Position du premier stigmate thoracique.
 - e. Mésothorax que M. Léon Dufour regarde comme le métathorax.
 - f. Métathorax que le même naturaliste prend pour le premier segment de l'abdomen.
5. Chrysalide de l'*Agrilus biguttatus* trouvée dans la même écorce où était la larve du 26 mai.

DESCRIPTION

DE VINGT-QUATRE NOUVELLES ESPÈCES DE *Terediles*,
 POUR FAIRE SUITE À LA MONOGRAPHIE DES *Clairones*,
 DE M. LE DOCTEUR KLUG.

Par M. CHEVROLAT.

(Séance du 1^{er} Février 1845.)

1. *Tillus*, Kl. (*Cymatodera*) *Boscii*.

Long. 10 mill. Lat. 3, 3 1/2 mill

Niger brunneus. Caput creberrimè punctatum; labro, mandibulis (apice nigris), antennisque flavis; oculis oblongis. Thorax piceus, crebrè punctatus, antè apicem et propè basin valdè constrictus; margine antico rufo, posticè bi-nodoso, lateribus medio rotundatis. Elytra brunnea, versus apicem latiora, punctato et sulcato striata, punctis striarum impressis, subquadratis, fasciis tribus dentulatis. flavis; prima infra basin; secunda antè et tertia ultrà medium; apicè extus regulariter rotundata sed in sutura rectilinea; pectus, abdomen et pedes pallida.

Hab. in America septentrionali: ex mus. Olivieri.

2. *Clerus* (*Thanasinus*, Latr.) *marginicollis*.

Long. 12 mill. Lat. 4 mill.

Rufo-ferrugineus, longè villosus, pilis griseis. Caput ni-

gro-brunneum, rugis longitudinalibus, palpis labialibus antennisque ferrugineis. Thorax cylindricus, brunneo-obscurus, in margine basali ferrugineus. Elytra elongata, punctato-striata, ad extremitatem lævia, ferruginea, de medio ad apicem nigra, sed limbo antico et fascia centrali flavis; (fascia abbreviata, obliquè posita et suturæ adnexa). Abdomen nigrum, duobus ultimis segmentis et ferè dimidia parte quarto segmento; flavis.

Rio-Janiero. D. A. Pompon.

3. *Clerus* (*Thanasinus*, Latr.) *obliquefasciatus*.

Long. 8 1/2 mill. Lat. 3 1/2 mill.

Niger, nitidus, densè pilosus. Caput cinereo-villosum; palpis ferrugineis; primo articulo antennarum extus ferrugineo. Thorax anticè dimidiatim cinereo-pilosus, basi constrictus. Elytra apice cinereo-villosa, minutè granulosa, notulà longitudinali ultra medium basin; obliquis tribus fasciis flavis: prima recta, abbreviata; secunda mediana, recurva; tertiaque opposita et suturæ præcedentis in modum annuli ferè adnexa.

Brasilia.

4. *Clerus* (*Thanasinus*, Latr.) *cinctiventris*.

Long. 6 mill. Lat. 2 1/2 mill.

Rufus, cinereo-pilosus. Caput rotundatum, nigro-brunneum, labio, palpis antennisque flavis. Thorax subcylindricus, dorso antico globosus, nigro-brunneus, nitidus, basi coarctatus, rufus. Elytra punctato-striata (punctis striarum magnis, contiguis, interstitiis costatis), ad apicem lævia; semi rufa basi, semi nigra posticè, sed in apice flavida, fas-

ciis flavis duabus : prima mediana, integra; secunda ultrà medium, abbreviata in margine. Abdomen nigrum, fascia flava in segmento primo

Brasilia. D. A. Pompon.

5. *Theano cruciatus.*

Long. 5 mill. Lat. 2 mill.

Modicè pubescens. Caput viride, minutè punctatum; ore antennisque brevibus, flavis, clava uni-articulata, ovata; oculis globosis, piceis. Thorax nigro-virescens, in limbo antico et postico ruber. Elytra subquadrata, anticè latiora, flava, nigro-cruciata, latè punctata; humeris productis, obtusis, intus depressis. Corpus nigro-æneum. Pedes pallidi, femoribus validis, tibiis posticis, apice nigricantibus.

Columbia : ex peregr, Dom. P. Lebasii.

6. *Cladiscus* (1) *strangulatus.*

Long. 10 mill. Lat. 2 mill.

Angustus, niger, longè pilosus. Caput orbiculatum, minutè punctatum; palpis elongatis, articulo apicali securifero, plano, obliquè truncato; antennis nigris, articulis undecim, primo elongato, rubro; secundo nodoso, parvo, sequentibus elongatis, ramum longum emittentibus; oculis oblongis, reticulatis. Thorax longus, ultrà medium strangulatissimus, anticeque conicus. Elytra angusta, elongata, quadratim punctato-striata, interstitiis clathratis, ad apicem lævia, nitida. Pedes

(1) Novum genus, Κλαδισκος, ramulus.

breves, villosi; quarto articulo tarsorum anticorum subtus, modicè producto, quinto unguiculis quatuor brevibus geminatis.

Habitat in Ins. Philippensibus.

7. *Enoplium punctatissimum.*

Long. 11 mill. Lat. 4 mill.

Nigrum, undique crebrè punctatum et densè cinereo-villosum. Caput cinereum; antennis nigris, basi piceis, clava tri-articulata. Thorax ruber, fere quadratus, limbo postico angustè nigro. Elytra apice singulatim rotundata et costulata, ultra medium fasciola fusca. Pedes nigro-piceis

Hab. in America boreali: ex mus. Olivieri.

Tillus bicolor? Say. Col. ins. in Journal of the Academy of nat. sc. of Philadelphia. V. p. 174, n^o. 1.

8. *Enoplium seminigrum.*

Long. 15 1/2. mill. Lat. 6 1/2 mill.

Erectis pilis cinereis vestitum. Caput nigrum, crebre punctatum et rugosum, anticè medio carinatum; labio palpisque rutilis; antennis nigris, articulis nodosis: primo articulo semi rufo et semi nigro, clava tri-articulata. Thorax niger, crebrè punctatus, plagis quatuor glabris, postice lateribus emarginatus. Scutellum nigrum. Elytra elongata, modicè convexa; dorso planiuscula, in dimidiâ parte anticâ flava, nigroque crebrè punctata, cum limbo basali et callo humerali nigris, dimidiâ parte apicali nigra, creberrimè et rugosè punctata; limbo anticè flavo subfasciato. Corpus subtus nigrum, abdomine rutilo. Pedes rutili, femoribus apice tibiisque ertu, nigris.

Columbia.

9. *Enoplium niveum*.

Long. 8 mill. Lat. 3 1/2 mill.

Allinis *En. fasciculato*, Klugii. Tomentosum, fuscum. Oculis rotundatis, nigris; palpis antennisque testaceis, clava quadri-articulata, fusca, ultimo articulo apice testaceo. Thorax elongatus, fasciis duabus nigris nitidis et transversalibus. Elytra usque ad apicem latescentia, murina, fusco nigroque variegata, e medio versus apicem alba, sed in ipso apice luteo, nigroque irrorata, cum callis centralibus albis duobus. Corpus nigrum; ano testaceo. Pedes testacei, femoribus ortu nigris.

Rio-Janeiro : ex missis Dom. A. Pomponii.

10. *Enoplium fimbriolatum*.

Long. 7 1/2 mill. Lat. 3 1/2 mill.

Pubescens, pallidè flavum. Mandibulis apice nigris; oculis fuscis; clava antennarum triarticulata, articulis modicis, subtriangulatis, ultimo ovali. Thorax planiusculus, passim punctatus, ultra medium, lateribus, valdè angulatus. Elytra maculis duabus castaneis, nigro fimbriatis : prima basali et latitudine elytri; secunda rotundata, ultra medium. Pectus nigrum, lateribus fuscis. Abdomen nigrum, segmentis fuscis in limbo postico. Thorax infra, antepectus et pedes, pallida.

Brasilia : missus à D. A. Pomponio.

11. *Enoplium (Epiphlaeus) pantherinum*.

Long. 9 mill. Lat. 3 1/2 mill.

Affinis *En. 12-maculato*, Kl. Rubidus, cinereus, breviter

pubescens, pilisque nigris raris et erectis indutum. Caput rubidum; mandibulis nigris; palpis labioque pallidis, clypeo modice marginato: primo articulo antennarum longo, arcuato, pallido, secundo nodoso, piceo, sequentibus articulis nigris: clava fusca. Thorax griseus, anticè rubidus, ultrà marginem anticum valdè, sed in basi angustè compressus, maculis tribus nigris, duabus lateralibus, tertiaque basi adnexa, magna quadrata; lateribus rotundatis, sulcatis et marginatis. Scutellum trigonum, rubidum. Elytra rufo-cinerea, in medio subampliata, versus apicem angustiora, punctato striata, (punctis irregularibus), rugulosa, ferè inæqualia, singulo coleoptero septem maculis nigris, duabus ultrà basin, tertia transversali, magna, in medio marginis adnexa, duabus ultra, externa marginali, interna rotundata, ultima antè apicem. Corpus rubidum, nitidum; ano, genibusque posticis apice, et tibiis ortu, nigris, femoribus clavatis.

Cayennæ. Dom. Th. Lacordaire.

12. *Enoplium* (*Epiphlæus*) *balteatum*.

Long. 7 mill. Lat. 2 mill.

Similis *En. variegato*, Kl. Supra cinereum, infrà rubidum, densè pubescens, pilisque erectis nigris. Caput griseum, posticè nigrum, punctatum, striis duabus, antennis nigris: primo articulo longo, ferrugineo, clava fusca; oculis magnis, globosis, fuscis. Thorax cinereus, anticè denudatus, niger et punctatus. Elytra nigra, subinæqualia, punctato-striata, ad basin rufa, ultrà medium, plaga fusca, anticè posticèque in dorso angulata, versus apicem fasciculis plurimis cinereis; femoribus clavatis, posticis nigricantibus, ferrugineis ortu.

Brasilia. D. A. Pompon.

13. *Enoplium* (*Ichnea?*) *divisum*.

Long. 9 mill. Lat. 3 1/2 mill.

Villosum, nigerrimum. Caput rhodinum; mandibulis, palpis, antennis (articulis intermediis compressissimis), oculisque nigris. Thorax rhodinus, foveolis duabus posticis. Elytra elongata, subampliata, sat crebrè punctata, opaca. Pedes postici, genubus et trochanteribus albis.

Missus a D. Pomponio.

14. *Enoplium* (*Ichnea?*) *calceata*.

Long. 8 mill. Lat. 3 mill.

Planiusculum, villosum flavum. Caput nitidum, anticè flavum et fossum, linea longitudinali nigra, mandibulis nigris; antennis nigris, articulis intermediis modicè coarctatis. Thorax planus, lateribus albo limbatus medioque angulatus, linea longitudinali nigra. Scutellum rotundatum nigrum. Elytra planiuscula, punctato-striata et subreticulata, (punctis striarum ocellatis), flava, sed limbo humerali, sutura ferèque dimidia parte apicali, nigris. Corpus subtus nigrum, femoribus et tarsis quatuor posticis, flavis.

Missus a D. A. Pomponio.

15. *Opilus germanus*.

Long. 9 mill. Lat. 2 3/4 mill.

Rubidus, longè pilosus. Caput rotundatum rubidum, crebrè punctatum, inter oculos foveatum; antennis pallidis, mandibulis et oculis nigris. Thorax rubidus, anticè punctatus, angulosim luteus, basi constrictus, lateribus scabrosis,

costa longitudinali. Elytra pallida, punctato-striata, punctis striarum approximatis, latis, subquadratis, interstitiis punctulatis, antè apicem lata fascia brunnea. Pectus rufum, abdomen et pedes pallida, genibus brunneis.

Habitat in Germania boreali, circa Hamburgum. Dom. Thorey.

16. *Trichodes Olivieri*. Chevrolat. Icon. règne animal de Cuvier, pl. 16, fig. 16. p. 154.

— Non Klug, monog. p. 81, n^o. 10. ?

Long. 17 mill. Lat. 6 mill.

Cyaneus. Caput cinereo pilosum, palpis obscuris, basi rufis, clypeo rufo, antennis rufo-obscuris, clava nigra. Thorax fusco-pilosus, rugosè punctatus. Scutellum violaceum. Elytra rubra, crebrè punctata, fasciis tribus cyaneis: prima transversali mediana infrà basin; secunda lata ultrà medium; tertia apicali. Abdomen rubrum: primo segmento violaceo. Pedes rugoso-punctati, femoribus clavatis, punctatis, tibiis curvatis.

Persia: ex museo Olivieri.

J'ai cru devoir donner une nouvelle description de cette espèce: M. Klug ayant désigné sous ce nom un *Trichodes* qui me semble différent du mien.

17. *Trichodes affinis*.

Long. 13 mill. Lat. 4 1/2 mill.

Similis *Tr. Favario*, Illigeri; sed differt: forma corporis angustiora; villositate femorum pectorisque pallidiora et densiora fascia; prima elytrorum extus lunata.

Cœruleus. Caput viride, sat crebrè et rugosè punctatum, labro obscuro, quadrato, emarginato; mandibulis nigris; antennis brunneis, nitidis, clava sericea. Thorax viridis, crebrè punctatus, fusco-pilosus, pilis basi pallidis, sulco longitudinali. Elytra sanguinea, macula scutellari quadrata, sutura fasciisque tribus cyaneis: prima ancorali, extus versus humerum directa, secunda ultra medium pone suturam emarginata, tertia apicali; tibiis rectis posticis vix incurvis.

Hab. in Ægypto: ex museo Olivieri.

18. *Trichodes Lafertei*.

Long. 15 mill. Lat. 5 1/2 mill.

Viridis, albo nigroque pilosus. Caput crebrè punctatum, rugosum; palpis ferrugineis, articulis basalibus nigris, clypeo ferrugineo; antennis nigris, duobus primis articulis extus rufis. Thorax planiusculus, basi constrictus, crebrè et reticulatim punctatus, costa longitudinali cœrulea. Scutellum viride. Elytra lata, plana, rubra; macula scutellari, sutura fasciisque tribus nigro-cyaneis: prima ancorali, externe nigro villosissima; secunda ultra medium, in medio coleopteri anterius angulata sed ad marginem attenuata; tertia apicali. Abdomen penultimo segmento extus rufo. Pedes albo-villosi, crebrè punctati; femoribus clavatis: quinto articulo antico rufo, lamellis tarsorum rufis, unguiculis nigris.

Circà Constantinopolim. D. Laferté Sénectère.

19. *Trichodes Carcelei*.

Long. 13 1/2. 14 mill. Lat. 5. 5 1/2 mill

Cyaneus, vel cyaneo-viridis, nitens. Caput fulvo pilosum, creberrimè punctatum, palpis antennisque flavis; oculis pi-

ceis. Thorax brevis, ultrà marginem anticum basi que angustè constrictus, versus latera medio depressus, dorso transversim rugosus. Scutellum viride. Elytra plana, lata, inequaliter punctata, rubra, sutura et fasciis duabus cyaneis : prima ancorali, abbreviata sæpè medio interrupta, secunda ultrà medium ferè recta. Pedes albo-villosi, tarsis quatuor anticis rufis, posticis nigris. Abdomen viride.

Anatolia : missus a Carcelio.

20. *Trichodes viridifasciatus*.

Long. 15 mill. Lat. 5 1/2 mill.

Planus, viridis, crebrè et reticulatim punctatus. Caput anticè et post oculos sat densè albo-villosum ; mandibulis, antennis (articulis duobus primis, extus, rufo-limbatis), oculisque nigris, palpis rutilis, basi nigro maculatis. Thorax ultrà marginem anticum, præsertim lateribus, et in basi valdè compressus, reticulatim punctatus, ad latera fusco nigroque pilosus, costa longitudinali. Scutellum aureum : elytra inæqualia, reticulata, foveato punctata, lateritia, sutura anticè lata, fasciis duabus latis, approximatis, notulaque apicali vel subapicali viridibus : fascia prima extus versus humerum ; secunda versus apicem recurva. Corpus et pedes fulvo pilosa, tarsis flavis, sed posticis supra nigricantibus.

Ex Oriente. D. Ch. Lavaud.

21. *Trichodes (Pachyscelis. Hope,) laminatus*.

Long. 9, 10 mill. Lat. 4, 5 mill.

Sub-nitidus viridi-smaragdinus, pilis albis et longis vestitus. Caput crebrè punctatum, palpis, antennis, labioque rubris, mandibulis atris. Thorax rugosè punctatus, ultrà

marginem anticum et ponè basin constrictus, elongato clivo basali glabro. Elytra valdè et confertim punctata, punctis quadratis, reticulatis, tribus lineolis transversalibus sanguineis, margine adnexis, limbo marginali sanguineo ad humerum latiere. Pedes nitidi, femoribus posticis clavatis, tarsis fuscis.

Tibiis posticis maris unco nigro et furcato apicali.

Anatolia : missus a Carcelio.

22. *Trichodes* (*Pachyscelis*) *angustus*.

Long. 11 mill. Lat. 4 1/2 mill.

Viridi cyaneus, nitidus, fulvo-villosus. Caput crebrè punctatum, palpis, clypeo antennisque aurantiacis, labio mandibulisque nigris. Thorax ultrà marginem anticum depressus basique constrictus, lateribus mediocriter rotundatis, linea longitudinali versus basin sulcata. Elytra elongata, rugoso-punctata, punctis ferè rotundatis, reticulatis, notula obliqua, mediana, propè basin, fasciis dimidiatis duabus marginalibus, dimidiaque parte antica marginis, flavis : prima fascia in medio ; secunda obliqua antè summum marginis utraque versus suturam ampliata. Abdomen, tarsis quatuor anticis, flavis, posticis basi nigris.

Amadan : ex museo Olivieri.

23. *Trichodes* ? (*Zenithicola* ?) *fulgens*.

Long. 10 mill. Lat. 4 mill.

Rugosè, confertissimè punctatus, breviter pilosus. Caput æneum, nitidum ; antennis aurantiacis. Thorax æneus, lateribus rotundatus, basi angustior, ad apicem transversim subdepressus. Elytra plana, brevia, ænea, obscura, basi

apiceque fulgentia, fascia media obliqua, aurantiaca. Corpus subtus æneum, notulis albis, præsertim in abdomine, plus minusve transversim signatum. Pedes ænei, tibiis tarsisque piceis.

Nova Hollandia.

Cette espèce paraît être voisine du *Clerus splendidus*, de M. Newman, (the Entomologist, tom. 1. p. 15.) et elle doit être placée dans le genre *Xanthoceros*, proposé récemment par cet auteur. Disons en passant que quelques unes des espèces qu'il y a fait entrer doivent en être exclues.

24. *Corynetes marginellus*.

Long. 5 mill. Lat. 2 mill.

Allinis *Coryn. discolor*, Kl. Ruber. Elytris nigro-cœruleis. Caput rubrum. Thorax ruber, punctulatus. Scutellum rubrum. Elytra nigro-cœrulea, ad marginem humeralem rubro fimbriata. Pedes rubri, nigro-geniculati.

California; an Mexico?

Les types de ces vingt-quatre espèces proviennent de la collection de M. Chevrolat.

Les espèces nouvelles, propres au Mexique et qui appartiennent à cette famille, paraîtront dans le Magasin zoologique de M. Guérin-Méneville.

OBSERVATIONS

SUR UN NOUVEAU GENRE DE LA CLASSE DES MYRIAPODES
APPARTENANT A LA FAMILLE DES *Iulites*.

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 15 Février 1843.)

Nous avons désigné sous le nom de *Iulites*, dans notre histoire naturelle des Crustacés, des Arachnides, des Myriapodes et des Thysanures (1), une famille d'insectes qui appartient à la classe des Myriapodes et que M. P. Gervais dans un travail ayant pour titre : Études pour servir à l'histoire naturelle des Myriapodes a appelée *Iuloidea* (2). Cette famille qui est la troisième des Chilognathes de Latreille, comprend les genres *Polydesmus*, *Iulus*, *Craspedosoma*, *Callicipus*, *Platyulus* et *Cambala*, qui, pour la plupart, étaient autant de coupes génériques appartenant autrefois aux *Iulus* de Linné. Mais à mesure que l'on reculait les bornes de la science, cette classe, qui autrefois n'était considérée que

(1) Hist. nat. des Crust. des Arachn. des Myriap. et des Ins. Thys. faisant suite au Buffon Duménil. tom. 1, p. 522.

(2) Ann. des sc. nat. 2^e série, tom. VII, p. 45, 1857.

comme un ordre d'insectes, a suivi l'impulsion que Latreille donnait à l'entomologie, cette grande branche de la zoologie, impulsion, qui depuis a été soutenue par quelques naturalistes, et ces animaux quoique fixant l'attention d'un très petit nombre d'entomologistes occupent cependant malgré cela dans la série zoologique une place assez naturelle.

En remontant au temps de Linnæus, le premier de ces genres ou les *Polydesmus* avaient été désignés par ce grand naturaliste sous le nom de *Iulus* (1), dénomination qui avait été adoptée par Fabricius (2) et par Olivier (3). Geoffroi (4), dans son histoire naturelle des insectes des environs de Paris, rangeait les *Iulus* parmi les *Scolopendra* et cette manière de voir de l'historien de l'entomologie de nos environs avait été adoptée par Scopoli et par Degeer. Latreille (5) qui vint ensuite, est le premier qui retira des *Iulus* de Linné toutes les espèces dont le corps se composait de vingt et un segments et forma avec ces animaux, dont les yeux ne sont pas apparents, son genre *Polydesmus* qui est fort naturel et qui a été adopté par tous les myriapodophiles. Le genre des *Blaniulus* est dû à M. Gervais (6) et c'est sur le *Iulus guttulatus* de Bosc, que cette nouvelle coupe générique a été formée et dont le principal caractère distinctif est l'absence, même dans l'âge adulte, des organes de la vue. Ici viennent se placer les *Iulus* de Linné (7) et des auteurs, genre qui a été fort circons-

(1) Syst. nat. Edit. 13, tom. 1, pars. 2, p. 1065.

(2) Syst. entom. p. 428.

(3) Encycl. méthod., tom. VII, p. 416.

(4) Hist. abreg. des Ins. tom. II, p. 678.

(5) Hist. nat. des Crust. et des Ins., tom. VII, p. 79.

(6) Ann. des sc. nat., tom. VII, p. 45, 1837.

(7) System. nat. tom. 1, pars. 5, p. 3018.

crit et dont les caractères reposent sur la quantité des segments qui quelquefois atteint le nombre de quarante et même au-delà et dont les organes de la vue sont ordinairement distincts. M. Risso, dans son histoire naturelle de l'Europe méridionale, a établi sous le nom de *Callipus* (1) un genre de Myriapodes qui peut-être est un *Iulus*, opinion que nous ne pouvons cependant soutenir affirmativement, l'auteur dans les caractères génériques qu'il a donnés à ce nouveau genre, n'ayant pas indiqué le nombre des segments du corps; les yeux suivant ce même auteur sont lentiformes et réticulés.

Les *Craspedosoma* créés par Leach (2) aux dépens des *Iulus*, se distinguent des genres suivants par un corps allongé, linéaire, déprimé, à segments comprimés et marginés latéralement; par des yeux distincts, lentiformes, agrégés, et par des antennes insérées sur la partie antérieure de la tête.

Le genre des *Platyulus* (3) est encore dû à M. P. Gervais: il est remarquable par les segments du corps, par les yeux qui sont placés sur une petite éminence, non agrégés et au nombre de six seulement; l'espèce type de ce genre que M. P. Gervais a désignée sous le nom de *P. Audouinii*, se trouve aux environs de Paris, et c'est sur cette même espèce que M. Waga, professeur à l'université de Varsovie, qui l'a aussi rencontrée aux environs de cette ville, a fait un travail fort intéressant inséré dans la Revue zoologique, par la société Cuvérienne.

Enfin le dernier genre est celui de *Cambala*, établi par

(1) Hist. nat. de l'Europe mérid., tom. v, p. 151.

(2) Zool. miscell., tom. III, p. 35, pl. 434, fig. 4 à 9. Suppl. au Dict. des sc. nat. Ent. Myriap. fig. 4.

(3) Ann. des sc. nat., tom. VII, p. 48, 4857. Suppl. au Dict. des sc. nat. Ent. Myriap. fig. 5.

M. Gray (1) dans l'*Animal Kingdom*, mais dont les caractères n'ont pas encore été publiés.

La famille des Iulites, comme on le voit, renferme sept genres tous bien distingués entre eux et nous avons cru devoir dire quelque mots sur leurs caractères distinctifs afin de faire saisir plus facilement ceux que nous allons assigner à une nouvelle coupe générique que nous rangeons dans cette même famille et qui par la forme de ses segments, semble établir un passage naturel entre les *Polydesmus* et les *Iulus*; elle se rapproche aussi beaucoup de celle des *Craspedosoma*, mais la forme segmentaire et surtout le nombre des anneaux qui composent leur corps, tendent, malgré l'affinité qui existe entre elles, à les en éloigner.

Dans l'exposé succinct des sept coupes génériques qui composent actuellement la famille des Iulites, les organes de la vue ne sont apparents que dans les *Iulus*, les *Callipus*, les *Craspedosoma* et les *Platyulus* (2), et nous n'aurons à ne nous occuper que de ces genres, ces mêmes organes n'étant nullement distincts dans les *Polydesmus* et dans les *Blaniulus*. La nouvelle coupe générique que nous proposons d'établir ici, ayant les organes de la vue assez développés, ce ne sera donc qu'avec les quatre genres que nous avons cités plus haut que nous établirons nos comparaisons. Dans les *Iulus*, les organes qui constituent la vue, sont un rassemblement de petites granulations assez semblables aux yeux

(1) Anim. Kingd. pl. 135, fig. 2. *

(2) Nous ne parlerons pas des *Cambala* de M. Gray, cet auteur ne leur ayant assigné aucuns caractères génériques.

(*) Cependant M. Gray, dans l'Anim. Kingd., tom. XV, (tom. 2 des Ins.) p. 784, (index), donne quelques caractères, mais qui ne présentent aucune valeur générique; voici au reste ce que ce naturaliste anglais dit au sujet de ce nouveau genre. « Brun, avec le bord antérieur, des anneaux tachetés, voisin des *Iulus*, mais la tête est pourvue d'ocelles de chaque côté. »

lisses des insectes et qui augmentent en nombre, à mesure que l'animal, suivant M. P. Gervais avance en âge; ces petites granulations ou yeux lisses, situés de chaque côté de la tête, placés derrière les antennes, simulent de petites figures qui ordinairement affectent des formes plus ou moins géométriques et qui varient suivant les espèces. Dans le genre des *Callipus* de M. Risso, les organes de la vision sont distincts, lentiformes et réticulés; ces mêmes organes dans les *Craspedosoma* sont également distincts et lentiformes, mais ils sont agrégés, c'est-à-dire que dans cette coupe générique les granules qui forment les yeux, tendent tous à se rapprocher. Dans les *Platyulus* au contraire, ces mêmes organes sont non agrégés et les granules qui les composent sont au nombre de six seulement, disposition qui a beaucoup d'affinité avec celle des *Iulus*.

Chez les Iulites (1), c'est-à-dire dans les genres qui composent cette famille et chez lesquels les organes de la vue sont apparents, on peut admettre que dans tous ces animaux, les yeux ne sont que la réunion d'un grand nombre d'autres yeux, même chez les *Craspedosoma*, quoique cependant déjà dans ce genre les granules qui forment les organes de la vue tendent à se rapprocher beaucoup.

(1) M. Brandt * ayant divisé les Chilognathes en trois familles : les Monozonies, les Trizonies et les Pentazonies, notre famille des Iulites correspondt aux deux premières, c'est-à-dire, aux Monozonies en partie et aux Trizonies; cette dernière famille a été partagée par ce même auteur en deux sections : les Lysiopétales et les Synpodopétales; la première section ne comprend qu'une seule espèce, c'est le *Iulus foetidissimus* de M. Savi; la seconde renferme le genre *Iulus* des auteurs et les coupes génériques qui ont été établies à ses dépens.

* Journal de l'Institut, p. 48. Séance du 8 février, 1841.

Cette même disposition se fait remarquer dans les deux premières familles ou celles des Pollyxénites (1) et des Glomérites (2), de l'ordre des Chilognathes, les organes de la vue dans les coupes génériques qui les composent, de même que dans certains genres des Iulites, ne sont aussi formés que par de petits granules réunis entre eux. Ce qui nous a engagé à insister sur la disposition des organes de la vue et surtout sur le nombre plus ou moins considérable des granules qui les composent dans les genres que renferme la famille des Iulites c'est que la nouvelle coupe générique qui par sa forme polydesmoïde nous oblige à la placer dans cette même famille, les organes de la vision n'ont rien de commun comme disposition et surtout comme forme avec ce que nous venons d'exposer.

Si maintenant nous passons au deuxième ordre ou les Chilopodes de Latreille, et que nous examinions les organes de la vue des genres que renferment les deux familles qui composent cet ordre, les Scutigérites et les Scolopendrites, nous verrons que dans la première, qui ne comprend qu'un seul genre, celui de *Scutigera*, là les yeux sont grands et leur cornée est réticulée ou à facettes, au lieu que dans la seconde ou celle des Scolopendrites, ces mêmes organes dans les genres qui en sont pourvus, sont semblables à ceux des Iulites, c'est-à-dire qu'ils ne sont que la réunion d'un nombre plus ou moins grand d'autres yeux ou granules.

D'après tout ce que nous venons d'exposer sur les plus ou moins grandes variations que subissent les organes de la vue

(1) Notre famille des Pollyxénites, correspond en partie aux Monozonies de M. Brandt.

(2) C'est entièrement aux Pentazonies du même auteur que nos Glomérites correspondent.

suivant les genres qui en sont pourvus, on remarquera que les *Scutigera* sont les seules chez lesquelles les yeux se rapprochent le plus de ceux des insectes : ce qui nous permet de dire que les organes de la vision chez la plupart des genres qui composent la classe des Myriapodes, ne sont en grande partie que la réunion ou l'assemblage d'un nombre plus ou moins considérable d'autres yeux.

Le nouveau genre dont nous allons faire connaître maintenant les caractères, quoiqu'affectant le faciès de certains *Polydesmus* par la disposition et surtout par la forme de ses segments est fort remarquable en ce que les organes de la vue ne sont composés que d'une seule paire, c'est-à-dire se présentent sous la forme des yeux lisses des insectes. En myriapodologie, c'est nous croyons le seul exemple que l'on puisse citer d'une conformation semblable dans les organes de la vue (1), dans les *Scutigera*, comme nous l'avons déjà remarqué plus haut, les yeux sont bien formés d'une seule paire, mais ces organes sont réticulés ou à facettes. Ce caractère remarquable et que l'on peut dire unique dans la famille des Iulites, empêchera au premier abord de confondre ce nouveau genre avec ceux qui sont déjà connus, et c'est cette conformation singulière qui maintenant nous permet de dire que les organes de la vue chez les genres qui composent la classe des Myriapodes, tantôt ne sont (et c'est

(1) Chez les Scolopendrites, le même exemple de cette conformation dans les organes de la vue en une paire se présente aussi, car dans un genre nouvellement découvert et désigné par M. P. Gervais sous le nom de *Scolopendrella*, les organes de la vision se présentent sous la forme d'ocelles et sont au nombre d'une paire. L'espèce type de cette nouvelle coupe générique est la *Scolopendrella notacantha*, Gerv. qui se trouve dans les jardins à Paris et dans les environs.

ce qui a lieu le plus ordinairement) que la réunion ou l'assemblage d'un nombre plus ou moins grand d'yeux lisses; exemple : *Iulus*, *Craspedosoma*, *Callipus*, *Platyulus*, *Glomeris*, *Zephronia*, *Lithobius* et *Scolopendra*, que tantôt au contraire ces mêmes organes manquent; exemple : *Polydesmus*, *Blaniulus*, *Cryptops* et *Geophilus*, ou se présentent sous la forme d'un seul œil de chaque côté de la tête, mais ordinairement réticulé ou à facettes; exemple : *Scutigera*; et que d'autrefois enfin ces mêmes organes sont bien semblables comme disposition à ceux des *Scutigera*, mais en différent en ce que leur cornée est entièrement lisse c'est-à-dire non réticulée; exemple : *Platydesmus*, *Scolopendrella*.

Outre ce caractère important, notre nouveau genre se distingue encore par d'autres particularités que nous allons successivement signaler. Plus haut, nous avons dit que la forme de ses segments le rapprochent beaucoup des *Polydesmus*, mais outre que les yeux, dans le genre que nous décrivons, sont apparents, il s'en distingue encore par la tête qui est très petite, trianguliforme, avec les organes de la manducation en forme de suçoir (1), par la forme des articles

(1) M. Brandt * prenant en considération la structure des parties de la bouche des Iulites, et dont les fonctions sont destinées à broyer ou à sucer les aliments d'une manière analogue à celles des insectes hexapodes, les a divisés en deux sous ordres : les Broyeurs (*Gnathogena vel Manducatia*), et les Suceurs, (*Siphonozantia vel Sugentia*). Le genre que nous créons ici, par la conformation de ses organes de la manducation, appartiendrait au second sous-ordre, c'est-à-dire à celui des Suceurs, mais M. P. Gervais, ayant trouvé dans la famille des Scolopendrites, un genre ** dont les organes

(*) Journal de l'Institut, p. 48. Séance du 8 février 1841.

(**) *Scolopendrella*, Gerv.

qui composent les antennes et par le nombre des segments du corps qui est double. Les caractères qui empêcheront de le confondre avec les *Iulus* et les *Blaniulus* sont, que dans les premiers, la tête est ordinairement très grosse et que les segments ne sont jamais marginés; il se distingue des seconds ou des *Blaniulus* par des caractères de la même valeur. Les *Craspedosoma* en sont bien distingués par le nombre des segments qui composent leur corps et surtout par la forme des articles des antennes, qui dans ce genre sont allongés et très grêles. Enfin les *Platyulus* ne pourront être confondus avec cette nouvelle coupe générique, à cause de leurs segments qui sont peu marginés et surtout à cause de la longueur relative des articles qui composent leurs antennes.

Genre PLATYDESMUS, (1) Lucas.

Caput minimum, anticè trianguliforme, posticè rotundatum; os sugentiforme; oculi duo, prominentes, non aggregati; antennæ breves, 7 articulatæ; articulo primo præsertim brevissimo, secundo deinque sexto longissimis, tertio, quarto, quinto septimoque brevioribus; corpus depressum, maximè marginatum, segmentis 44; pedes utrinque 43 in mare, 44 in fæminâ.

La tête comparée au corps de l'animal, est très petite, triangulaire et en forme de suçoir. Les yeux de forme ar-

masticateurs sont comme chez les Iulites de la famille des Suceurs, cette découverte intéressante viendrait détruire ou au moins modifier les divisions en deux sous-ordres proposés dans les Iulites ou les Trizonies, par M. Brandt.

(1) πλατυς, εἶα, ὀ, large; δεσμὸς, οὐ, ὀ, lien, segment.

rondie, assez saillants, lisses, sont composés d'un seul ocellé de forme ovulaire et occupent les parties latérales de la tête. Les antennes placées à la partie inférieure des yeux sont courtes et composées de sept articles ainsi disposés : le premier est très court, le second et ensuite le sixième sont les plus longs, ceux qui suivent, c'est-à-dire les troisième, quatrième, cinquième et septième sont les plus courts. Le corps est comprimé, fortement marginé, composé de quarante-quatre segments, la tête et le segment anal non compris. Les pattes sont grêles, au nombre de quarante-quatre paires dans les femelles et de quarante-trois seulement dans les mâles (1).

Platydesmus polydesmoides, Lucas.

Long. 21 mill. Larg. 4 mill.

P. Capite anteriùs fusco, inferiùs flavescente ; oculis antennisque flavescens, ultimis pilis brevibus hirsutis ; corpore infra flavo, supra fulvo-flavescente, fusco rubescente maculato ; segmentis longitudinaliter canaliculatis, transversè binâ tuberculorum serie ornatis ; pedibus elongatis, exilibus, pilis flavescens indutis.

La tête est d'un brun foncé antérieurement avec la partie inférieure d'un jaune clair. Les yeux sont jaunâtres ; les antennes de cette dernière couleur, sont hérissées de poils courts et peu serrés. Le corps est jaunâtre, taché de brun rougeâtre sur les côtés, d'un jaune clair dans sa partie médiane, couleur qui se reproduisant sur chaque segment

(1) De même que chez les *Polydesmus*, il y a une paire de pattes dans les mâles qui est transformée en forcipules copulatrices.

forme une bande longitudinale. Les segments fissurés longitudinalement dans leur partie médiane, sont ornés de deux rangées transversales de petits tubercules dont la seconde rangée ou la postérieure se continue jusque sur les bords latéraux de ces segments. Les sept ou huit premiers segments antérieurs sont arqués, ceux qui suivent presque droits; ces organes en se dirigeant antérieurement et postérieurement, diminuent de grandeur à mesure qu'ils atteignent ces deux extrémités: le dessous de la partie marginée des segments est lisse, de couleur jaunâtre. En dessous, le corps est jaunâtre, avec la partie médiane beaucoup plus claire. Les pattes allongées, jaunâtres, sont hérissées de poils courts, peu serrés, de même couleur que les organes de la locomotion. Cette espèce, que nous devons à l'obligeance de M. F. Prévost, habite la province de Guatémala, (Mexique).

Explication du N^o. 1, de la planche 3.

1. *Platydesmus polydesmoides*: et à côté mesure de sa grandeur naturelle.
2. Tête vue en dessus; *a.* yeux; *b.* antennes; *c.* premier segment; *d.* naissance du second segment.
3. Tête vue de profil.
4. Antenne.
5. Patte.
6. Segment vu en dessus
7. Segment vu en dessous; *a.* organes générateurs mâles; *b.* pattes.
8. Segment anal vu en dessous.

NOTICE

SUR UNE MONSTRUOSITÉ QUI SE TROUVE DANS UNE
ANTENNE DROITE DU *Colymbetes coriaceus*, Hoffm.

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 15 Février, 1845.)

La nature s'est pluë à atteindre de ses anomalies non seulement les animaux placés le plus haut dans l'échelle zoologique, mais encore ceux qui par une perfection moins grande dans leurs organes, en occupent presque le dernier échelon.

Plusieurs naturalistes se sont livrés à l'étude des monstruosités entomologiques, et dans les insectes chez lesquels cette sorte d'étude a été faite, les anomalies observées se sont presque toujours présentées soit dans les organes de la locomotion, soit dans les organes du vol et souvent aussi dans les antennes, organes que la plupart des naturalistes considèrent comme étant le sens du toucher chez les animaux articulés.

Dans une note fort intéressante publiée par M. Seringe, membre de la société Linnéenne de Lyon, cet auteur après avoir décrit un vice de conformation chez un *Helops cerulæus* de Fabricius, et après être entré dans quelques considérations sur la cause des anomalies fournies par les insectes, croit que la présence des monstruosités chez les animaux articulés est due à l'espèce de nourriture, et que la plus ou

moins grande quantité absorbée par l'animal influe notablement sur les larves et surtout sur le développement des insectes. Je ne chercherai pas à contredire l'opinion émise par M. Seringe sur cette manière d'envisager la cause des anomalies offertes par les animaux articulés, mais comme M. Bassi, j'avouerai que je ne comprends pas parfaitement ce que ce même auteur entend par monstruosité par avortement et monstruosité par soudure, dans le travail que j'ai cité plus haut.

Les notices qui ont été publiées par M. Bassi et par M. Maximilien Spinola dans nos Annales, ont pour sujet des anomalies observées dans les organes de la locomotion d'un *Rhizotrogus castaneus* (1) et d'une *Rutela pulchella* (2). La première anomalie, ou celle étudiée par M. Bassi, existe dans la première paire de pattes et du même côté que celle du *Rhizotrogus*. M. Doumerc, dans ces mêmes Annales, a aussi fait connaître plusieurs monstruosité, entre autres, celle que présente la première paire de pattes d'un *Melolontha vulgaris* (3). Les autres ont été remarquées dans les antennes, la première est l'antenne bifurquée d'un *Carabus auratus* (4), le seconde est celle que présente ce même organe dans un *Bombus agrorum* (5), et qui offre un vice notable dans sa conformation.

(1) Ann. de la Société entom. de France, première série, tom. III, p. 373, pl. 8, fig. A.

(2) *Op. cit.* tom. IV, p. 587, pl. 17, fig. 1 à 2.

(3) *Op. cit.* tom. III, p. 173, pl. I, fig. 1, a. b. *

(4) *Op. cit.* tom. III, p. 174, pl. I, fig. 2.

(5) *Op. cit.* tom. III, p. 175, pl. I, fig. 3.

(*) Je ferai remarquer que toutes les monstruosité que je viens de citer, soit dans les organes de la locomotion, soit dans les antennes, se présentent le plus souvent du côté droit, excepté cependant chez celle du *Scarites pyracmon*, observée par M. Alexandre Lefebvre, et figurée dans le Magasin de zoologie, 1831, pl. 40, fig. 1 et 2.

M. Buquet, dans la Revue zoologique par la société Cuvérienne, année 1840, p. 255, signale aussi un cas de monstruosité qui se trouve dans la première paire de pattes du côté droit chez un Buprestide qui appartient à l'espèce connue sous le nom de *Cyphonota Buquetii*, Lap et Gory, (*Buprestis lausoniae*, Chev. Rev. zool. 1838, p. 56). La monstruosité indiquée par M. Buquet, consiste en ce que l'insecte dont il est question présente trois pattes antérieures au côté droit, implantées sur un même trochanter.

Les anomalies que je viens de citer, sont les seules remarquables qui aient été observées par les naturalistes, et il n'y a pas, que je sache au moins, d'autres anomalies qui se soient présentées ailleurs comme par exemple, une tête ou un abdomen double, monstruosité qui se rencontrent assez communément chez les animaux supérieurs. Dans les Crustacés et dans les Myriapodes, je ne connais jusqu'à présent aucun cas anormal ; dans les Arachnides, il s'en présente un qui est fort curieux et que je citerai seulement, c'est un Scorpion qui offre une double queue dont la bifurcation commence dès la naissance.

L'anomalie dont j'ai l'honneur d'entretenir la Société, existe dans une antenne droite du *Colymbetes* (*Meladema*, Lap *Scuopterus*, Eschs.) *coriaceus*, Hoffmannsegg, et si l'on veut examiner l'individu que je fais passer, on remarquera combien est singulière la terminaison de cet organe.

Cette antenne est normale jusqu'au cinquième article inclusivement, cependant à son extrémité, cet article présente un petit tubercule à sommet arrondi, un peu plus long que large et qui semble lui être indépendant. c'est-à-dire non soudé, et c'est dans l'espace qui existe entre cet article et le sixième, et du côté interne, que ce petit article s'articule. L'article suivant ou le sixième est très court, épais, à faces supérieure et inférieure lisses, trianguliforme et se partageant

en deux branches à son extrémité. La première branche à laquelle cet article anormal donne naissance, est composé de cinq articles dont le premier court, légèrement courbé; ceux qui suivent sont normaux, c'est-à-dire semblables à ceux de l'antenne gauche; la seconde branche ou celle qui est située du côté extérieur est composée de trois articles dont le premier est assez allongé, le suivant court, très élargi à son extrémité, orné de deux petites tubérosités à son côté externe, légèrement spiniformes, et donnant naissance du côté interne à un article très court, légèrement renflé dans sa partie médiane et terminé en pointe vers son extrémité.

Les auteurs ayant admis trois genres de monstruosité (1), je crois que l'anomalie qui fait le sujet de cette notice, appartient à la catégorie des premiers genres, c'est-à-dire, qu'il y a anomalie par excès et défaut dans les organes en question (2).

C'est à la fin de juillet, pendant mon séjour en Afrique, dans les petites flaques d'eau qui se trouvent dans les bois du lac Houbeira (environs de la Calle), que j'ai rencontré ce *Colymbetes*.

(1) L'un où il y a excès, l'autre où il y a absence de parties, enfin le troisième mixte, c'est-à-dire, tenant de l'un et de l'autre des deux premiers genres, avec production d'un corps amorphe.

(2) Ou plutôt anomalie par augmentation et par diminution, suivant M. I. Geoffroy-Saint-Hilaire, dans un travail fort remarquable ayant pour titre : Histoire générale et particulière des anomalies de l'organisation, tom. I, p. 626.

Explication des figures de la planche I, N^o. III.

1. *Colymbetes coriaceus*, Hoffmanssegg.
2. Antenne monstrueuse très grossie.

DESCRIPTION

D'UN NOUVEAU GENRE D'INSECTES DIPTÈRES.

Par M. MACQUART.

(Séance du 15 Février 1845.)

L'entomologie descriptive est arrivée à un degré assez élevé pour que les découvertes un peu importantes y soient devenues rares en ce qui concerne les insectes d'Europe. On trouve encore assez fréquemment des espèces nouvelles de genres connus, au moins parmi ceux qui appartiennent à des ordres longtemps dédaignés, ou qui se déroberent aux recherches par leur petitesse ou leur habitation; mais ce n'est plus que de loin en loin que l'on se trouve obligé de former un genre nouveau, surtout lorsqu'on le fait sur des caractères avoués par la science.

Ce serait un événement remarquable que la découverte d'un insecte d'Europe qu'il faudrait considérer comme type d'une tribu nouvelle. Que serait-ce, si c'était d'une famille, d'un ordre? Quelque soit le nombre immense des espèces d'êtres organisés qui habitent le globe, il a des limites comme le globe lui-même.

Le Diptère qui fait l'objet de cette notice appartient à la division des Némocères, tribu des Tipulides (1), dont il ne présente cependant les principaux caractères que d'une manière indécise. L'espèce de mufle qui prolonge la tête dans cette tribu et qui reçoit la base de la trompe, est peu distinct; celle-ci laisse peu appercevoir les lèvres maxilaires qui la terminent. Un labre corné, assez épais, avance un peu au delà de la trompe et dépasse les dimensions ordinaires. Les articles des antennes ne se distinguent nettement qu'au microscope, par les petites pointes qui se trouvent à l'extrémité de chacun d'eux, sur le côté postérieur, tandis que les antennes entières sont couvertes de petits poils sur le côté antérieur. Le front linéaire, au moins dans les mâles, qui sont seuls connus, rend les yeux presque contigus, sans échancrure, et distingue encore cette Tipulide. Il en est de même des facettes des yeux qui sont plus grandes et moins nombreuses que dans les autres Némocères. Enfin les nervures des ailes ressemblent peu à celles des autres membres de cette tribu : elles sont moins nombreuses, et nous ne pouvons les comparer pour la disposition qu'à celles du genre Macropèse, de la tribu des Chironomi-

(1) J'emploie ce nom comme je l'ai fait dans l'ouvrage sur les diptères exotiques, et d'après les mêmes motifs. Lorsque Latreille institua la famille des Tipulaires, il la divisa, non en tribus, mais en simples sections qu'il distingua entr'elles en les nommant Tipulaires aquatiques, terricoles, fungicoles, etc. Ces dénominations composées furent adoptées. Cependant, depuis que ces sections, par leur importance toujours croissante, ont été élevées au rang de tribus, il convenait de leur donner des noms simples, analogues à ceux qui sont généralement admis pour cette sorte de division, c'est-à-dire tirés du genre le plus considérable qu'elle renferme. Je les ai donc nommées Chironomides, Tipulides, Mycétophilides, etc.

des, ou du genre Guoriste, de celle des Mycétophilides; et encore présentent-t-elles plusieurs différences importantes. Il semble, en voyant la troisième nervure postérieure ne s'anastomoser à aucune autre, qu'elle accuse l'absence de la nervure transversale, qui, de la deuxième postérieure atteint le plus souvent la quatrième en passant par la base de la troisième, et qui reconstruirait ainsi la cellule intermédiaire et les deuxième et troisième postérieures. Dans cette hypothèse, les ailes auraient quelques rapports avec celles des Erioptères et des Anisomères, Tipulides également dépourvues de cellule discoïdale.

Il résulte de ces caractères plus ou moins remarquables, un ensemble organique que nous ne pouvons rapporter à aucun genre de Némocères connus et qui nous détermine à en former un nouveau sous le nom de Blépharicère, de *βλεφαρίς*, cil, et de *κέρα*, antenne. Ce genre nous paraît se rapprocher un peu des Anisomères.

Ce petit Diptère a été découvert en 1841, au Puy, par M. Min. Arnaud, jeune avocat et bon observateur, qui m'a obligeamment autorisé à rédiger cette notice. Assez commun au mois de juin, cet insecte fréquente sans doute la vallée de la Loire, voisine de sa source, et dépose vraisemblablement ses œufs dans les terres humides de ses rivages, à la base du roc basaltique qui porte sur ses flancs l'antique capitale du Velay.

Genre BLÉPHARICÈRE, *Blepharicera*.

Caractères génériques : Corps menu, allongé et nu. Tête petite, plus large que longue; face large, à sillon longitudinal de chaque côté; partie intermédiaire un peu convexe, prolongée par un épistome terminé en pointe; trompe de la

longueur de la tête, cylindrique, insérée dans une base large et assez courte; labre corné, assez large, terminé en pointe et dépassant la trompe; palpes insérés à la base de la trompe, de quatre articles: les trois premiers cylindriques; le premier court; les deuxièmes et troisièmes un peu allongés et égaux; le quatrième menu, conique et dirigé en dedans. Yeux contigus σ , à facettes assez grandes. Trois ocelles peu distinctes sur le vertex. Antennes peu allongées, à peine une fois plus longues que la tête, insérées vers le haut de la tête, plus filiformes que sétacées, finement velues du côté antérieur (vues à la loupe), de 16 articles? cylindriques, peu distincts les uns des autres.

Thorax assez court, plus large que la tête, rétréci antérieurement; écusson assez court.

Abdomen σ étroit, comprimé, allongé, arqué en dessus, grossissant de la base à l'extrémité, de sept segments; les quatre premiers de longueur à peu près égale; les cinquième et sixième plus court; le septième très court, paraissant troncé obliquement.

Organe sexuel σ sous la forme d'un petit corps oblong, inséré à l'extrémité du dernier segment de l'abdomen.

Pieds menus, longs et nus; fémurs et tibias antérieurs et intermédiaires moins longs que les postérieurs; tarses antérieurs plus longs que les fémurs et les tibias.

Balanciers à tête assez épaisse.

Ailes longues; cellule basilaire externe s'étendant au delà du tiers de la longueur de l'aile; interne nulle, ainsi que la discoïdale; marginale assez large, à base située vers le tiers du bord extérieur, n'atteignant pas l'extrémité; sous marginale étroite, insérée à l'extrémité de la basilaire externe; quatre postérieures: première à semblable insertion, atteignant le bord postérieur, large à l'extrémité; deuxième et troisième confondues à la base, séparées seulement par un

rudiment de nervure; quatrième pétiolée; anale prenant naissance à la base de l'aile.

Blepharicera limbipennis, nob.

Cinerea. Pedibus flavis.

♂ Long. 5 mill.

Face à duvet blanc. Antennes noires. Yeux bruns. Thorax cendré, à deux lignes brunâtres; côtés à duvet blanc. Abdomen cendré; bord antérieur des segments à duvet blanc sur les côtés. Pieds d'un fauve assez pâle. Balanciers bruns. Ailes hyalines; bord extérieur brunâtre.

De la France méridionale.

Explication des figures du N^o. II, de la pl. 3

1. *Blepharicera limbipennis*. Macquart, très grossi: et au dessus mesure de sa grandeur naturelle.
2. Tête vue à la loupe.
3. Antenne très-grossie.
4. Abdomen très-grossi.
5. Tête vue au microscope.

NOTICE

SUR LES MÉTAMORPHOSES DE L'*Apion apricans* ET SUR
LES PARASITES DE CE COLÉOPTÈRE.

Par M. F. E. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

(Séance du 15 Février 1845.)

Jusqu'à ces derniers temps l'on ne savait pas que les premiers états du genre *Apion* avaient été observés, car les auteurs qui ont parlé de ce groupe dans divers ouvrages et dictionnaires, gardent le plus profond silence à ce sujet. Cependant il y a quarante ans que les métamorphoses d'une espèce très-commune, l'*Apion apricans*, ont été étudiées par Marekwick, Lehmann et Marsham, (Trans. Lin. soc. Lond. Vol. 6, p. 142, pl. v, f. a à d, Lond. 1802), et tout récemment M. E. Perris a publié la description de la larve et de la nymphe d'une autre espèce, l'*Apion ulicicola*, (Ann. Soc. Ent. de France, première série, vol. ix, p. 89, année 1840).

Nous avons été amené à constater l'état de la science au sujet des métamorphoses des Apions, en nous livrant à des recherches pour un travail dont M. Herpin nous avait prié de nous occuper relativement à une larve d'*Apion* qui cause de grands

dommages dans les récoltes de graines de trèfle. Ne trouvant aucune indication dans l'ouvrage de M. Schœnherr ni dans Geoffroy ni dans les articles des divers dictionnaires, ouvrages auxquels on cherche avant tout à donner de l'intérêt, en y faisant entrer les notions que la science possède sur les mœurs des animaux dont ils traitent, nous en avons conclu que l'on ne savait rien sur les Apions. Cependant quelques recherches dans nos notes nous ont conduit à des indications précieuses, en nous faisant trouver les observations de MM. Marekwick et Marsham sur l'*Apion apricans*; nous avons fait traduire leur mémoire et celui de M. Lehmann sur le même sujet, et nous avons reconnu que la découverte faite par M. Herpin des diverses circonstances des métamorphoses de cet apion n'était pas nouvelle, mais était seulement restée oubliée.

L'observation des naturalistes anglais, tout en constatant le fait, est cependant loin d'être complète, et les figures qu'ils ont données des divers états de leur Apion sont si petites et si mal faites qu'il vaudrait autant n'en pas avoir. Nous avons donc pensé qu'une description plus complète et une figure plus soignée de la larve et de la nymphe de cet insecte pourraient être utiles.

Apion apricans. Schœnh. , Genera et spec. Curculionidum.
T. 1 , part. 1^{re}, p. 279.

Nous ne copierons pas ici la longue synonymie donnée par M. Schœnherr, ni la description de l'insecte parfait. Nous dirons seulement que M. Schœnherr cite les transactions de la Société Linnéenne de Londres, vol. 6, p. 142, pl. 5, f. *a* à *d*, et qu'il est singulier que personne n'ait vu que ce travail donnait des indications intéressantes sur les métamorphoses de cette espèce.

La larve (pl. 2, n^o 11, fig. 1 *a. b.*) est à peine longue de deux

millimètres, épaisse, arquée, et elle offre un peu la forme du ver blanc du Hanneton. Sa tête (pl. 2, n^o 11, fig. 2) est rougeâtre, de consistance un peu cornée, armée de deux fortes mandibules. On voit de chaque côté et près de l'insertion des mandibules, un très-petit œil lisse, et, au dessous de celui-ci, un petit style articulé qui représente l'antenne. Les trois premiers segments du corps, ceux du thorax, sont assez bien déterminés; ils ne portent pas de pattes proprement dites, mais ils ont chacun en dessous deux tubercules charnus qui en tiennent certainement lieu. Les segments de l'abdomen sont assez mal déterminés, mamelonnés en dessous; tout le corps est glabre, sans coloration comme celui de presque tous les animaux qui ne doivent pas vivre à la lumière.

La chrysalide (pl. 2, n^o 11, fig. 3,) est à peu près de la grosseur de la larve, blanche, assez molle. La tête est repliée en dessous: ses ailes, ses élytres et ses pattes sont repliées sur les côtés et en dessous, la troisième paire de pattes est séparée des autres par les élytres, et les antennes ne sont pas coudées et sont couchées près de la tête en se dirigeant en haut.

La larve se tient à la base du calice des fleurons du trèfle commun (*Trifolium pratense*). Elle ronge la graine qui se trouve à cet endroit, et perce un trou sur le côté de ce fleuron (pl. 2, n^o 11, fig. 4 et 5) pour en sortir et se change en chrysalide entre les divers fleurons des capitules.

Un fait entièrement nouveau est l'observation de deux parasites qui vivent aux dépens de cette larve et viennent s'opposer à la trop grande propagation de l'espèce. L'un est un Braconide du genre *Calyptus* de M. Haliday (ou *Eubazus* de Néés d'Esenbeck), c'est le *Calyptus macrocephalus*, Néés. Cet Hyménoptère est long de près de trois millimètres, noir luisant, avec les ailes transparentes et un peu irisées.

et la base des jambes jaunâtre. La femelle est munie d'une tarière ou oviducte plus longue que son corps, qu'elle peut plonger au fond du calice des fleurons du trèfle pour déposer un œuf dans le corps des larves de l'Apion.

L'autre parasite appartient au genre *Pteromalus*, c'est le *Pteromalus pione*, décrit par M. Walker et à peine long de deux millimètres.

Nous avons d'abord pensé que ce second Hyménoptère était parasite du premier, mais ayant communiqué notre idée à M. Westwood, il nous a répondu qu'il pensait que cette espèce concourait à la destruction de l'Apion. Il n'y aurait cependant rien de contraire à la raison dans notre manière de voir, car il est certain que la nature n'a pas voulu que l'Ichneumon destructeur des Apions se multipliât au point de faire disparaître la race de ces derniers. On concevrait très-bien, alors, qu'elle eût suscité à celui-ci un ennemi destiné à limiter ses ravages.

Explication des figures de la planche 2, N° II.

1. a. Larve de l'*Apion apricans*, Schœnh., très-grossi.
1. b. Id. de grandeur naturelle.
2. Sa tête très-grossie.
3. Chrysalide très-grossie.
- 4 et 5. Fleuron du Trèfle commun percé par la larve de l'*Apion apricans*.

DESCRIPTION**D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DE COLÉOPTÈRE DU GENRE**
Myrmexixenus,

DÉCOUVERTE DANS LES SERRES AUX ANANAS DE M. PANCKOUCKE; A SA
CAMPAGNE DE FLEURY, PRES PARIS.

Par M. F. E. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

(Séance du 15 Février 1845.)

Dans un article très-intéressant, publié par M. Chevrolat dans la Revue entomologique de M. Silbermann, (t. 3, p. 233; 1835), cet habile entomologiste a ouvert une nouvelle voie aux recherches, en nous apprenant que beaucoup d'espèces d'insectes se développaient, ou vivaient sous leur dernier état, dans le fond des nids de diverses fourmis. Il a fait connaître ces espèces, et il a été assez heureux pour découvrir parmi elles un insecte que ses caractères éloignent de tous les groupes connus de Xylophages, et avec lequel il a établi un genre particulier sous le nom de *Myrmexixenus*.

L'insecte qui nous occupe forme une seconde espèce dans ce genre, mais il n'a plus les mêmes habitudes. Cependant les circonstances dans lesquelles nous l'avons trouvé sont peut-être de nature à nous éclairer sur les raisons qui font rechercher à diverses espèces les nids des fourmis. Il est

probable qu'elles habitent ces nids pour jouir de la température élevée qui règne en tout temps dans les détritux végétaux dont leur fond est garni, et nous sommes d'autant plus porté à le croire, que les mêmes espèces, ou quelques-unes de ces espèces ont été trouvées dans des écuries où le fumier entretient une température analogue. La nôtre semble avoir besoin d'une température très-supérieure, car les serres à Ananas développent une chaleur qu'il nous était difficile de supporter longtemps en cherchant cet insecte.

Myrmexizenus vaporariorum.

Pl. II, n^o. I.

Oblongus, flavo-ferrugineus; capite, thorace clytrisque crebre-punctatis; corpore subtus antennis pedibusque pallidioribus.

Long. 2 mill. Larg. 3/4 mill.

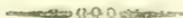
Corps oblong, un peu aplati, entièrement d'un jaune un peu ferrugineux, faiblement pubescent. Tête plus étroite que le corselet, ponctuée, à chaperon et labre saillants; antennes presque deux fois plus longues que la tête, velues. Corselet de forme presque carrée, à peine un peu plus large que long, très-faiblement rétréci en arrière, avec les côtés un peu arrondis, entièrement couvert de points enfoncés très-rapprochés; écusson petit, triangulaire. Elytres d'une couleur uniforme jaune ferrugineuse, plus larges que le corselet à leur base, à angles huméraux assez saillants et arrondis, deux fois et demie plus longues que le corselet, à côtés parallèles, avec l'extrémité arrondie, couvertes de petits points enfoncés et très-rapprochés entre

eux, garnies d'un fin duvet blanchâtre. Le dessous du corps et les pattes sont d'un jaune un peu plus pâle et garnis de duvet blanchâtre.

Cette espèce diffère du *Myrmexixenus subterraneus* de M. Chevrolat par sa couleur uniforme et surtout par sa forme allongée ainsi que par son corselet qui est moins cordiforme. Nous l'avons trouvée en octobre, à Fleury près Meudon, dans la belle propriété de M. Panckoucke. Ces insectes couraient avec une grande agilité sur les murs de l'intérieur de la serre aux Ananas, et dans le fumier sec, près des pots ou se tenaient dans les angles de la fosse dans laquelle ils sont enfouis.

Explication des figures de la planche 2, N^o. 1.

1. *Myrmexixenus vaporariorum*, très-grossi. On voit à côté la mesure de sa grandeur naturelle.
2. Patte postérieure grossie.
3. Patte intermédiaire grossie.
4. Patte antérieure grossie.
5. Antenne grossie.



DESCRIPTION

DE DEUX COLÉOPTÈRES NOUVEAUX APPARTENANT A
LA FAUNE PARISIENNE.

Par M. le docteur CH. AUBÉ.

(Séance du 15 Février 1843.)

Monotoma punctaticollis.

Pl. I, n^o. IV, fig. 1.

Long. $1 \frac{4}{5}$ mill. Larg. $\frac{1}{3}$ mill.

Corps étroit, allongé, un peu plus de trois fois aussi long que large, d'un brun noirâtre très-légèrement brillant. Tête triangulaire, finement ponctuée et chagrinée, et offrant de chaque côté en arrière des yeux, un petit appendice spiniforme légèrement arqué et pointu. Antennes testacées. Yeux noirs et granuleux, corselet carré, un peu plus long que large, de la même largeur en avant qu'en arrière, coupé carrément à son sommet et à sa base; les angles antérieurs droits et légèrement tuberculeux, les postérieurs coupés obliquement; les bords latéraux rectilignes et à peine

crénelés; il est légèrement convexe, couvert de points assez forts, légèrement écartés, et à peine chagriné dans les intervalles qui sont un peu brillants; il présente, en outre à la base, deux impressions longitudinales peu marquées. Ecusson très-petit et rugueux. Elytres ovalaires, allongées, presque deux fois aussi longues que larges, un peu plus étroites à l'extrémité qui est tronquée presque carrément; elles sont légèrement convexes et couvertes de points enfoncés, disposés en lignes longitudinales; ces points sont assez forts; les intervalles étroits, à peine chagrinés et légèrement brillants, présentent quelques poils très-courts et peu visibles. Le dessous du corps finement ponctué. Pattes testacées.

Ce *Monotoma* qui doit être placé entre le *quadricollis* et le *longicollis*, diffère du premier par une forme un peu plus parallèle, la ponctuation du corselet plus libre, les intervalles étant plus lisses et un peu brillants; les élytres sont aussi moins ternes et moins chagrinées. Il se distingue du second par sa taille un peu plus forte, son corselet plus parallèle, non rétréci en arrière, et dont les deux impressions postérieures sont plus distinctement séparées.

Obs. — Les élytres sont souvent moins foncées que la tête et le corselet.

J'ai recueilli cet insecte au mois de septembre dernier dans le fumier d'une bergerie, aux environs de Châteauroux; j'en ai également trouvé deux individus parmi quelques insectes qui m'ont été donnés par feu M. Langeland, et qu'il avait pris lui-même dans les mêmes conditions aux environs de Paris.

Depuis l'époque où j'ai publié, dans les Annales, mon essai sur le genre *Monotoma*, M. Guérin-Méneville, Revue zoologique, 1839, pag. 140, en a décrit une espèce à laquelle il a assigné le nom de *Monotoma Blairii*, et que je

me suis assuré, d'après l'examen des individus même qui ont servi à M. Guérin pour faire sa description, devoir être rapportée à mon *brevicollis*. Il faudra donc à l'avenir dire : *Monotoma brevicollis* Aubé, *Blaiivii*, Guérin.

Abræus rombophorus.

Pl. I. n^o. 1V, fig. 2.

Long. 1 $\frac{1}{5}$ mill. Larg. $\frac{2}{3}$ mill.

Subovalaire, convexe, noir de poix un peu ferrugineux. Tête presque lisse; antennes ferrugineuses avec le premier article noir de poix et la massue testacée claire. Corselet très-luisant, plus étroit en avant, coupé à la base en angle très-obtus, et couvert de petits points épars assez écartés et peu visibles; il offre, en outre, en arrière près de la base, une petite ligne transversale qui forme en avant un petit angle obtus; l'espace compris entre cette ligne, et le bord postérieur, présente une figure rhomboïdale. Ecusson très-petit, à peine visible. Elytres une fois et demie aussi longues que larges, couleur de poix, très-luisantes et couvertes de points épars, assez écartés et à peine visibles. Pattes ferrugineuses: les tibias antérieurs fortement dilatés et arrondis en dehors dans toute leur étendue, les intermédiaires très-légèrement dilatés, les postérieurs étroits.

Il ressemble considérablement au *nigricornis*; il a comme lui une ligne transversale à la base du corselet; mais il est un peu plus gros, la massue des antennes est pâle, la ligne du corselet fait un angle sensible en avant, et enfin les jambes antérieures sont fortement dilatées et arrondies en dehors, tandis qu'elles sont étroites dans le *nigricornis*. La

ponctuation est aussi beaucoup moins serrée sur le corselet et les élytres.

Le seul individu que je possède a le corselet et l'extrémité des élytres un peu plus ferrugineux que le reste du corps, mais dans la crainte que ce caractère ne soit pas constant, je l'ai passé sous silence dans la description.

J'ai conservé à cet insecte le nom sous lequel je l'ai reçu de mon ami, M. Montandon, qui l'a trouvé en janvier dernier au milieu de la tannée qui sert à réchauffer les plantes dans les serres chaudes du Muséum de Paris.

NOTE

SUR UN *Diptère* DONT LA LARVE VIT DANS
L'*Helix conspurcata*.

Par M. GOUREAU.

(Séance du 15 Février 1843.)

Pendant l'été de 1842, j'ai recueilli et renfermé dans un cornet de papier, sept coquilles de l'*Helix conspurcata*, que l'on trouve fréquemment fixée contre les murs et les tiges des arbres à la campagne pendant cette saison.

Sur la fin de janvier 1843, j'ai ouvert ce cornet, et j'y ai trouvé, outre les coquilles, six diptères de la même espèce, ou plutôt six cadavres de Diptères. Quatre de ces insectes étaient parfaitement développés; un cinquième était mort dans un état de développement imparfait; outre ses ailes qui étaient encore en paquets chiffonnés, on remarquait son abdomen gonflé démesurément et non encore coloré de ses teintes naturelles; enfin le sixième se montrait à l'entrée de la coquille. Il paraît que la bouche de cette dernière était appliquée contre le papier, et que l'insecte n'a pu forcer cet obstacle pour prendre son essort. Ainsi, sur sept coquilles recueillies, six ont donné naissance à autant de mouches.

D'après cela, il était facile de conjecturer que les larves qui les ont produites, ont vécu aux dépens de l'animal qui a construit et habité ce logement.

Dans le fond du même cornet, j'ai trouvé trois petits fragments qui ont attiré mon attention, et en les examinant à la loupe, j'ai vu qu'ils la méritaient. Ils sont parfaitement semblables, d'une substance écailleuse très-mince, translucide, d'une couleur brun-rougeâtre; la forme est un demi-ovale un peu convexe d'un côté et concave de l'autre. Le bord courbe est terminé par un bourrelet en arrière duquel se trouve un second filet aussi en relief; le bord droit semble déchiré, comme si cette petite écaille avait été détachée d'une pièce plus grande de même substance. Au centre, on voit deux petits tubercules égaux et placés d'une manière parfaitement symétrique, ils sont percés chacun d'un petit trou. Tout ce qui est en relief d'un côté de l'écaille est en creux de l'autre; c'est le côté convexe qui porte les reliefs. Il m'a paru très-probable que ces écailles avaient appartenu aux chrysalides des diptères, et qu'elles étaient les portes que l'insecte ouvre pour sortir de son berceau; ou pour parler plus exactement, qu'il fait sauter à l'aide de la vésicule faciale qu'il a la propriété de gonfler à sa volonté, et de faire rentrer dans sa tête au moment de sa dernière métamorphose et encore pendant quelque temps après. Les deux petits trous correspondent très-probablement aux stigmates de la chrysalide.

Pour m'assurer si effectivement la larve et la chrysalide avaient vécu dans l'*Helix*, j'ai brisé l'une des coquilles, et j'ai trouvé dans le fond du dernier tour de la spire, la place occupée par la chrysalide; on y voyait même la partie postérieure de cette chrysalide sous la forme d'une coque blanchâtre, placée au milieu d'une pellicule extrêmement blanche et mince; j'ai cru reconnaître à la partie supérieure

de la spire et attenant au bord collumellaire la contrepartic de l'écaïlle, mais ce qui en restait n'était pas assez considérable pour m'autoriser à affirmer ce fait. S'il en était ainsi, l'écaïlle serait une partie de l'opercule construit par la larve pour s'enfermer dans la coquille; et s'il en était autrement, il faudrait admettre que la partie supérieure de l'enveloppe de la chrysalide est d'une couleur et d'une substance différente de la couleur de la substance de la partie inférieure; ce qui n'a rien d'extraordinaire. Mais ce qui me paraît certain, c'est que le Diptère en question dépose ses œufs dans l'*Helix conspurcata*, un seul œuf dans chaque coquille; que la larve qui en sort dévore le mollusque, qu'elle se change en chrysalide dans l'intérieur de la spire à la hauteur du quatrième tour, et que l'insecte parfait en sort dans l'automne à l'époque de la floraison des marguerites ou chrysanthèmes: car alors j'en ai vu un grand nombre sur ces fleurs dans un jardin.

Quant à l'insecte, il appartient à la tribu des *Créophiles*, à la sous-tribu des *Tachinaires*, et au genre *Melanophora*.

Ce genre tel qu'il est constitué par M. Macquart, (Suites à Buffon, Diptères, tom. II), renferme des insectes dont l'organisation offre des différences assez notables, surtout dans les nervures des ailes, c'est pourquoi l'auteur l'a divisé en trois groupes.

Le Mélanophore dont il est ici question, appartient au troisième groupe, et ne se trouve pas décrit dans l'ouvrage cité plus haut. On suppose d'après cela qu'il n'a pas encore été décrit et qu'il n'est pas nommé. On propose de lui donner un nom qui rappelle ses mœurs, et de l'appeler *Melanophora helicivora*.

Ce diptère peut être caractérisé et distingué des espèces décrites dans son groupe par la phrase suivante :

Long. 6 mill. *Entièrement noir; ailes noirâtres, plus fon-*

cées à la base et le long de la côte, plus claires le long du bord intérieur ; cuillerons blancs, très-grands.

Les ailes sont armées d'une épine cubitale et de cils courts, couchés depuis cette épine jusqu'à la base ; la première cellule postérieure est entrouverte à son extrémité ; les antennes sont courtes, c'est-à-dire, ne descendant pas jusqu'à l'épistome, et sont munis d'un style un peu tomenteux ; l'épistome, le corselet et les anneaux de l'abdomen sont garnis de poils raides, ce dernier est dépourvu de soies ; les pattes sont aussi garnies de poils et de cils très-courts,

Ce que l'on vient de rapporter des mœurs de ce diptère est conforme à ce que l'on sait, des habitudes des *Tachinaires*, dont les larves vivent dans le corps des chenilles, des chrysalides et même dans les Coléoptères et les Hémiptères ; elles se nourrissent de la substance grasseuse de ces insectes à la manière des Ichneumons. D'autres dévorent les insectes rassemblés par les Hyménoptères fouisseurs pour la nourriture de leurs larves. Cette tribu carnassière et dévastatrice exerce ses ravages sur une multitude de petits animaux ; mais on n'avait pas encore signalé, si je m'en rapporte à l'ouvrage de M. Macquart, les Mollusques à coquilles comme destinés à sa pâture. Ce fait m'a paru devoir être signalé, parce qu'il peut conduire à une connaissance complète de l'insecte que l'on pourra étudier en le cherchant dans l'*Helix conspurcata* qui est très-commune autour de Paris.

Je joins à cette note une figure du *Melanophora helicivora*, grossi au quadruple.

Pl. 2, n° III, fig. 1 et 2.

1. Insecte grossi et à côté mesure de sa grandeur naturelle.
2. Tête grossie vue de profil.

MÉMOIRE

SUR LA *Psyche albida*.

Par M. MERCK aîné.

(Séance du 19 Avril 1845.)

La nature, comme on l'a dit souvent, paraît avoir pris à tâche de faire briller sa puissance d'un éclat plus vif chez les êtres que leur petitesse semble rendre indignes de nos regards. Souvent elle les a dotés d'une structure plus admirable, d'une parure plus brillante ou d'un instinct plus merveilleux.

Ces réflexions qui s'offrent souvent à la pensée de l'entomologiste, paraissent s'appliquer d'une manière particulière à la jolie *Psyche albida* dont je vais avoir l'honneur de vous tracer l'histoire.

La chenille de cette espèce n'a pas encore été décrite : elle a la tête écailleuse, de couleur marron ; le corps grisâtre, parsemé de poils peu nombreux, chargé sur les anneaux thoraciques de six plaques et sur les trois derniers d'une bande transversale, noirâtres ; marqué sur les autres an-

neaux de dix rangées de points bruns, dont ceux des dorsales plus petits. Elle est pourvue de six pieds écailleux dont les deux derniers sont sensiblement plus allongés, et de dix membraneux. Semblable à toutes celles de la même tribu, elle vit enveloppée d'un fourreau portatif qu'elle traîne avec elle. Que deviendraient ces larves sans ce vêtement protecteur? Leur corps couvert d'une peau très-fine ne pourrait résister aux injures de l'air et serait livré sans défense à une foule d'ennemis. La nature n'abandonne pas ainsi ses œuvres au génie de la destruction; elle a fourni à ces êtres faibles les moyens de se mettre à l'abri des dangers dont leur existence serait menacée. Elle leur a donné l'industrie de se construire une enveloppe dans laquelle leur corps peut être entièrement engagé. Quand elles marchent, et lorsqu'elles prennent leur repas, elles montrent en dehors leur tête et leurs six pieds antérieurs; mais dès que le moindre motif de crainte vient les saisir, elles se retirent dans cette espèce de sac, en ne laissant sortir que l'extrémité de leurs pieds marcheurs à l'aide desquels elles se cramponnent aux tiges des plantes, ou à différents corps.

Les fourreaux des Psychés en général, sont recouverts des parties de différents végétaux; ces matières varient suivant les espèces, et permettent par là à l'entomologiste exercé de les reconnaître à la livrée particulière de chacune d'elles. Ainsi l'habit de quelques unes est revêtu de parcelles de feuilles imbriquées; celui de quelques autres est garni de particules d'herbes, de genêt ou de bruyères; plusieurs montrent le leur chamarré de lambeaux de lichens; celle qui nous occupe, demande à la mousse les moyens de parer le sien.

Toutefois la jeune chenille avant d'avoir percé l'œuf dans lequel elle était contenue sous une forme embryonnaire, se contente dans les premiers jours de son existence, de re-

couvrir son vêtement de poussière et de faibles débris ; mais après la première mue elle lui donne la parure qui distinguait celle de ses ancêtres.

Le fourreau est cylindrique, composé d'une soie blanche assez fine pour que sa peau délicate ne puisse en souffrir, et d'un tissu fort et serré. Elle le garnit en dessus, de brins de mousse fixés en recouvrement jusqu'aux trois quarts de la longueur, et assez allongés pour protéger l'extrémité, en laissant à celle-ci la flexibilité nécessaire aux divers mouvements de la larve ; car c'est par là que doivent passer ses excréments, et que plus tard devra sortir l'insecte parfait.

Quand la chenille veut se vider, elle se glisse à reculons jusqu'à la partie postérieure de son fourreau, et dès que l'opération est terminée, les bords de celui-ci se replient en dedans comme s'ils y étaient amenés par un fil : l'extrémité paraît alors tronquée.

Ces chenilles sont diurnes : on les trouve fixées aux graminées destinées à les nourrir. Quelquefois elles semblent prévoir l'orage et cherchent un abri contre ses fureurs ; sont-elles surprises à l'improviste, elles s'arrêtent, se cramponnent à l'aide de leur pattes écailleuses aux corps sur lesquels elles se trouvent, et attendent dans cette position le retour du beau temps. Le vent parvient-il à les emporter à quelque distance, elles cèdent à sa violence et bravent la tempête dans la couche soyeuse qui les enveloppe ; car les brins de mousse dont leur gaine est recouverte, sont assez épais et assez élastiques pour amortir les chocs les plus rudes.

J'avais trouvé plusieurs chenilles de la *Psyche albida*, soit le long de la lisière du bois de Saint-Denis de Bron, soit sur nos Monts-d'or Lyonnais, mais il me tardait de connaître les moyens auxquels elles avaient recours pour donner plus

d'ampleur à leur fourreau devenu trop étroit. J'eplai l'occasion de prendre ces larves sur le fait : elle ne tarda pas à se présenter. Une de mes chenilles se trouvant trop gênée dans ses mouvements, se mit, à l'aide de ses mandibules, à fendre son habit sur le côté; mais elle se garda bien de le déchirer sur toute sa longueur; elle aurait perdu par là, la facilité nécessaire pour travailler; elle aurait livré à ses ennemis son corps sans défense; elle se serait exposée à voir son fourreau emporté par un coup de vent. Elle ne le fendit donc que sur une courte partie de sa longueur, puis elle remplit cette ouverture par une pièce qu'elle fila et opéra ainsi successivement, jusqu'à ce que l'espèce de sac chargé de l'envelopper fut élargi d'un côté; après quoi elle répéta la même opération du côté opposé.

Ma curiosité ne se trouvait point encore satisfaite par le travail dont je venais d'être le témoin, il me restait à résoudre plusieurs autres questions. Que deviendraient, me disais-je, ces larves si on les arrachait de leur fourreau? Rapprochées du dernier terme de leur développement, se décideraient-elles à se construire un sac nouveau? Dans le cas où elles se résigneraient à ce long travail, pourraient-elles sécréter encore une quantité suffisante de matière soyeuse pour conduire cette œuvre à bonne fin? Combien de temps employeraient-elles à fabriquer un nouvel habit? Se serviraient-elles pour le couvrir d'autre matière que la mousse?

J'essayai donc d'arracher quelques chenilles de leur gaine protectrice. Il me fallut pour y parvenir employer une certaine force, car elles se recourbaient dans leur fourreau, et se cramponnaient de toute leur puissance à la partie interne de celui-ci. Je voulus dépouiller d'autres larves par un moyen différent. Je déchirai leur enveloppe morceau par morceau, en commençant par la partie antérieure; chaque

fois que j'avais arraché un lambeau, la chenille s'efforçait de refermer l'ouverture soit avec ses pattes de devant, soit avec l'aide de ses mandibules.

Mes petites larves mises à nu étaient visiblement déconcertées. Après quelques moments d'hésitation, elles se mirent, à l'aide de leurs pattes écailleuses, à lier au papier sur lequel je les avais déposées, des fils croisés en tous sens rassemblés en flocons, et se fixèrent à ceux-ci. J'en pris une, et lui présentai l'ouverture d'un fourreau intact. Elle le saisit avec ses pattes antérieures et chercha à y pénétrer; mais l'orifice s'étant resserré, elle eut d'abord un peu de peine à y introduire les anneaux thoraciques, après quoi elle s'élança dedans comme d'un bond. Elle avait mis environ cinq minutes à reprendre son logement; quelques unes de plus lui suffirent pour se retourner dedans et se mettre en route.

J'enfermai quatre autres chenilles dans un bocal de verre, dans lequel je leur avais préparé de la nourriture et des débris de laine de différentes couleurs. Elles restèrent quelque temps immobiles et je craignis un instant que mon expérience n'aboutit qu'à causer la mort de ces malheureuses larves; mais bientôt je les vis mouvoir leur tête en tous sens et commencer chacune la fabrication d'un nouveau fourreau qu'elles ébauchèrent par la partie postérieure. Il était alors trois heures de l'après midi; le lendemain matin, chacune avait confectionné son nouvel habit de soie. Il ne restait plus qu'à le couvrir. Elles se firent d'abord une sorte de collerette de couleurs différentes suivant les fils de laine qui se trouvaient à leur portée, puis continuèrent à revêtir ainsi leur sac jusque vers l'extrémité; mais se sentant en sûreté, ces larves mirent moins d'empressement à parer leur habit qu'à le construire, et se trouvant près du terme de leur métamorphose, elles me parurent donner à leur

travail moins de soins et moins d'art qu'elles n'en apportent dans le jeune âge.

Au bout de quelques jours elles passèrent à l'état de nymphe; la chrysalide est de couleur marron, celle du mâle est cylindrico-conique; celle de la femelle ovoïde ou en forme de barillet.

Nos Psychés demeurent vingt à trente jours dans ce nouvel état, et ordinairement en mai a lieu l'apparition de l'insecte parfait.

Le mâle a les antennes grisâtres et fortement pectinées, le corps noir recouvert de longs poils blancs; les ailes d'un blanc hyalin en partie hérissé de poils grisâtres très-fins, les franges ont la couleur des antennes.

La femelle est aptère, blanchâtre; sauf la tête qui est de couleur marron. Elle a la peau fine et transparente, le corps mou, rempli d'un paquet de quatre-vingt à quatre-vingt-dix œufs qui saillaient en forme de petits tubercules ou sortes d'aspérités.

Aussi informe que l'autre sexe est gracieux; elle ne sort jamais de son fourreau, qui devient ainsi son sépulcre après avoir été le berceau de son enfance.

Toutefois, malgré les voiles épais qui la couvrent, le mâle, guidé par un instinct sûr, sait bien la deviner; à peine a-t-il vu le jour, que le premier usage qu'il fait de ses ailes est d'aller à la recherche de la femelle; il parcourt les airs d'un vol saccadé, et dès qu'il l'a découverte, il s'élance avec une vivacité extrême sur le fourreau qui cache l'objet de ses amours, et ne s'en éloigne que lorsque tout le mystère est accompli.

Ces Psychés protégées dans leur enfance par une enveloppe épaisse et trompeuse, sembleraient n'avoir point d'ennemis sérieux à redouter, il n'en est pourtant pas ainsi. Divers insectes de l'ordre des Hyménoptères parviennent à

loger dans leur corps des œufs parasites, qui tôt ou tard, sont la cause de leur mort.

Sur une vingtaine de larves recueillies par moi le printemps dernier, trois recélaient dans leur sein des vers voraces qui se transformèrent en Ichneumonides de différentes espèces. C'est ainsi qu'aux êtres les plus inoffensifs, la nature donne des ennemis, pour empêcher leur nombre de s'étendre au-delà des limites qu'elle leur a tracées.

Explication du N^o. 1, de la planche. 4.

Cette figure représente la chenille de la *Psyche albida*, placée dans son fourreau.



NOTESUR DEUX ESPÈCES NOUVELLES DE *Brachélytres*.

Par M. le docteur Ch. AUBÉ.

(Séance du 19 Avril 1843.)

Depuis la publication du travail de M. Erichson sur les Brachélytres, l'attention de quelques entomologistes s'est portée sur ces insectes; leurs recherches se sont plus particulièrement dirigées vers eux et les collections se sont enrichies de bon nombre d'espèces nouvelles. Nous mêmes, nous en avons déjà fait connaître quelques unes; mais beaucoup restent encore inédites et seront, nous l'espérons, publiées par les entomologistes au fur et à mesure qu'ils auront acquis la conviction qu'elles sont bien certainement nouvelles; car il est urgent avant tout d'éviter les doubles emplois et par là, la confusion déjà si grande de la synonymie.

C'est pour contribuer aussi à la réalisation de cette espérance, que nous apportons aujourd'hui notre tribut en livrant à la publication deux espèces de cette famille, qui, sans aucun doute, sont inédites. Ce sont : un *OEdichirus*, dont une seule espèce a été publiée par M. Erichson, et un *Bledius* d'un aspect tout particulier et qu'il est impossible de confondre avec aucun de ceux décrits par l'auteur que nous venons de citer. Nous possédons bien encore quelques espèces soupçonnées nouvelles, mais nous attendrons pour les publier que nous ayons à notre disposition un plus grand nombre d'individus pour nous assurer d'une manière plus certaine que réellement elles n'ont pas déjà été décrites.

Entre autres Brachélytres, nous avons dans notre collection quatre espèces du genre *Euryusa*, dont bien certainement, deux au moins sont nouvelles. Nous pourrions bien les publier, mais nous y renonçons avec bien du plaisir, sachant que M. Markel de Wehlen se propose de faire un travail général sur les insectes vivant en société avec les fourmis, travail auquel il a déjà donné un commencement d'exécution et dans lequel il doit, non seulement citer toutes les espèces connues, mais donner une description de toutes celles qui sont inédites. Nous nous ferons même un devoir de lui communiquer tous les matériaux que nous avons nous même recueillis sur cet intéressant sujet. Loin de nous l'idée de venir entraver la science en publiant de notre côté des insectes dont, à notre connaissance, un autre entomologiste s'occupe avec soin. Si notre conduite dans ce cas avait été imitée, que de difficultés de moins dans le débrouillement de la synonymie.

M. Chevrolat, dans la Revue zoologique de M. Guérin, 1843, p. 42, vient de décrire un coléoptère de la famille dont nous venons de parler et lui a donné le nom de *Myrmedonia nigriventris*. Dans son empressement à décrire une espèce nouvelle et probablement dans la crainte d'être devancé, il ne s'est pas donné le temps d'examiner les caractères génériques les plus saillants. Le facies même a été négligé, et cependant le facies a quelque valeur, puisqu'il a suffi quelquefois à lui seul pour faire établir des coupes génériques, auxquelles on s'est souvent empressé d'assigner un nom, sans qu'il ait jamais été question d'en établir les caractères.

L'insecte que M. Chevrolat a décrit comme une *Myrmedonia* doit être rapporté au genre *Homalota*, Mannerheim, tel que l'a compris M. Erichson, dans son magnifique travail sur les Brachélytres; et M. Chevrolat lui même se rangera à notre avis, lorsqu'il aura comme nous analysé les parties

de la bouche ou simplement examiné les tarses postérieurs de son insecte, dont les quatre premiers articles sont égaux et courts, tandis que dans les *Myrmedonia* ces mêmes articles sont allongés et vont toujours en diminuant de longueur à partir de leur insertion sur le tibia.

Oedichirus unicolor.

Long. 9 à 10 mill. Larg. 4 1/2 mill.

D'un brun ferrugineux assez brillant et très-légèrement plus foncé sur l'abdomen, entièrement couvert de poils fins et rares. Tête de la longueur du corselet avec quelques points épars assez forts sur le vertex et entre les yeux; antennes testacées. Corselet une fois et demie aussi long que large, fortement rétréci en arrière, assez convexe et couvert de points enfoncés, très-forts, assez écartés et laissant au milieu un espace longitudinal irrégulier, libre et luisant. Ecusson très-petit et lisse. Elytres courtes, un peu plus étroites en avant qu'en arrière où elles sont tronquées un peu obliquement; elles présentent sur toute leur surface des points enfoncés, très-forts et très-écartés. Abdomen cinq fois environ aussi long que les élytres; les quatre premiers segments couverts de points enfoncés, très-forts, irréguliers, disposés en quatre lignes transversales. Les cinquième et sixième sont également couverts de points enfoncés, mais plus petits, plus rares et irrégulièrement disposés; le septième est armé de deux petites épines noirâtres, presque parallèles et à peine divergentes. Pattes testacées.

Cette espèce est plus grande que le *pæderinus*, Erichs., elle est unicolore; ses élytres sont un peu plus longues et les points enfoncés des premiers segments abdominaux ne sont pas comme dans le *pæderinus*, disposés aussi régulièrement en lignes transversales. Le cinquième segment abdominal du

mâle est légèrement déprimé et lisse en arrière, avec un petit tubercule au devant de cette dépression ; le sixième est largement échancré et l'échancre est remplie par une lame mince membraniforme.

Rapporté de Badajoz en Andalousie, par M. Ghiliani.

Bledius tristis.

Long. 3 1/2 mill. Larg. 3/4 mill.

D'un noir terne et entièrement couvert d'une pubescence cendrée. Tête un peu plus étroite que le corselet, très-finement réticulée ; bouche et antennes testacées, ces dernières légèrement rembrunies à l'extrémité. Corselet une fois et demie aussi large que long, à peu près de la longueur des élytres, peu convexe, tronqué en avant et en arrière, où il est un peu plus étroit, légèrement arrondi sur les côtés ; les angles antérieurs un peu aigus et abaissés, les postérieurs largement arrondis ; il est entièrement couvert de points infiniment petits, très-rapprochés, qui le font paraître réticulé et très-terne ; nulle trace de sillon longitudinal sur le milieu dans la plupart des individus ; quelques uns offrent cependant une ligne presque imperceptible. Elytres un peu moins de deux fois aussi longues que le corselet, plus finement réticulées que ce dernier, aussi ternes, d'un jaune sale avec une tache humérale noirâtre. Abdomen un peu moins pubescent et moins terne que la tête et le corselet. Pattes d'un testacé pâle, avec les cuisses légèrement rembrunies dans les deux tiers abdominaux.

On observe sur quelques individus (peut être les mâles) un tubercule très-petit, placé entre les yeux et un peu en avant.

Cette espèce a été rapportée de Sicile par MM. Broussais, elle doit probablement trouver sa place entre l'*arenarius* et le *debilis*, peut-être même après ce dernier.

NOTE

SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE DE COLEOPTÈRE TETRAMÈRE
QUI DEVRA SERVIR DE BASE A UNE COUPE GÉNÉRIQUE
NOUVELLE.

Par M. le docteur Ch. AUBÉ.

(Séance du 19 Avril 1845.)

La Faune entomologique parisienne fait chaque jour de nouvelles conquêtes, et nous ne pouvons prévoir où elles s'arrêteront en pensant aux modes d'investigation mis en usage aujourd'hui dans la recherche des insectes. Chaque jour, il nous est présenté des Coléoptères pris à Paris, qui, jusqu'alors, avaient été considérés comme appartenant à d'autres contrées.

M. Montandon vient encore de découvrir, dans la tannée des serres chaudes du Jardin du Roi, une nouvelle espèce de Coléoptère tétramère, qui devra constituer une coupe générique à laquelle nous assignerons le nom de *Philothermus*, et nous dédierons la seule espèce qu'elle renferme à M. Montandon auquel nous en sommes redevables.

Nous donnons ci-après les caractères qui pourront servir à distinguer le genre en question.

Genre PHILOTHERMUS.

Tête courte, large et enfoncée dans le corselet.

Antennes de dix articles : le premier plus fort que les sept

suivants, les deux derniers plus forts que les autres et constituant la massue.

Labre très petit, arrondi et cilié.

Mandibules courtes, robustes et unidentées.

Mâchoires membraneuses, longues et grêles; la division externe plus courte que l'interne, toutes deux ciliées en dedans et à l'extrémité.

Palpes maxillaires de quatre articles: le premier assez long, le second plus court que le précédent, le troisième plus fort que les deux premiers réunis et ovoïde, le dernier très-petit, subuliforme.

Langnette assez grande et légèrement échancrée à son sommet.

Palpes labiaux de trois articles: le premier très-petit, le second très-fort et ovoïde, le dernier très-petit et subuliforme.

Yeux petits et granuleux.

Elytres et ailes propres au vol.

Pattes assez robustes et de médiocre longueur; tarses de quatre articles: les trois premiers à peu près de même longueur, le dernier aussi long que les trois autres réunis, et garni de deux crochets égaux et assez longs.

Corps ovalaire, assez convexe en dessus et plan en dessous.

Ce genre doit être placé près des *Cerylon* et des *Biphyllus*.

Philothermus Montandoni.

Long. 2 mill. Larg. 1 mill.

Ovalaire, légèrement convexe, d'un brun ferrugineux assez luisant et couvert d'un petit duvet testacé. Tête très-finement pointillée. Antennes testacées. Corselet un peu

plus large que long, tronqué en avant et en arrière, avec les angles antérieurs très-abaisés, ce qui le fait paraître arrondi entièrement; les angles postérieurs sont coupés presque carrément et très-légèrement saillants en arrière; la base et les côtés sont légèrement rebordés; il est entièrement couvert de points enfoncés, assez forts et assez rapprochés. Ecusson arrondi et granuleux. Elytres ovalaires et couvertes de stries assez fortement ponctuées; ces stries vont en s'oblitérant vers les deux tiers postérieurs et disparaissent tout-à-fait à l'extrémité. Pattes testacées.

Il a été pris dans la tannée que l'on employe à réchauffer les plantes dans l'une des serres du Jardin du Roi.

Explication des figures du N^o. 11, de la planche 4.

1. *Philothermus Montandoni*. Aubé.
 - a. Grandeur naturelle.
 - b. Antenne.
 - c. Lèvre et palpes labiaux.
 - d. Mâchoires et palpes maxillaires.
 - e. Patte antérieure.
-

NOTICE

SUR UNE MONSTRUOSITÉ OBSERVÉE DANS L'ANTENNE
DROITE D'UN BUPRESTIDE. (*Jalodis Clouei*.)

Par M. Lucien BUQUET.

(Séance du 15 Février 1843.)

L'intéressant mémoire qu'a publié M. Lucas dans nos Annales de cette année, p. 55; au sujet des monstruosités observées jusqu'à ce jour chez les insectes, et particulièrement dans l'antenne droite d'un *Colymbetes coriaceus*, m'a fourni l'occasion de faire aussi quelques remarques du même genre qui ne paraîtront peut-être pas sans intérêt, bien qu'elles aient beaucoup de rapport avec le fait signalé par M. Lucas.

L'insecte dont je joins ici la figure, appartient à une espèce fort remarquable de Buprestide nouvellement découverte à l'île Socotora, en Abyssinie, et que j'ai publiée sous le nom de *Jalodis Clouei*, dans la Revue zoologique par la Société Cuvérienne; année 1843, p. 22.

L'anomalie que je crois devoir faire connaître aujourd'hui, existe également dans l'antenne droite de cet insecte, laquelle est normale jusqu'au quatrième article inclusivement, tandis que l'article suivant, contrairement à ce que l'on observe d'ordinaire chez ces sortes de Coléoptères, est oblong,

épais, et terminé par une épine assez forte, longue et très-acérée; c'est à partir de là, et sur chacun des côtés de cet article anormal, que prend naissance un rameau composé de six articles: le rameau de gauche qui est le plus court, a le premier article court et cylindrique; le second plus long du double; le troisième triangulaire et très-mince à la base, les deux suivants d'égale longueur; enfin le sixième et dernier est très-petit et tronqué à l'extrémité. Les articles qui composent le rameau de droite, sont à peu près égaux et semblables à ceux de l'antenne gauche, qui n'offrent rien de particulier.

Une remarque qui n'est pas sans intérêt bien qu'elle ne tire pas à conséquence, c'est que la plupart des anomalies signalées par les auteurs, affectent presque toujours le côté droit des insectes, ainsi que l'a fait observer fort judicieusement M. Lucas. Indépendamment des faits déjà cités, je mentionnerai également un individu du *Morica octocostata* de Leach, dont une des antennes se bifurque aussi, mais à partir du troisième article, et c'est encore celle du côté droit. J'ajouterai enfin, comme faisant exception, que je possède dans ma collection, sous le nom de *Crossotus Leprieuri*, un longicorne du Sénégal, qui a deux pattes intermédiaires implantées sur le même trochanter, mais cette fois c'est au côté gauche.

Explication des figures du N^o. III, de la planche 4.

1. *Jalodis Clouei*. Buquet.
2. Antenne monstrueuse grossie.
3. — normale, grossie.

NOTEPOUR SERVIR A L'HISTOIRE DU *Callidium sanguineum*.

Par M. GOUREAU

(Séance du 19 Avril 1843.)

Dans les premiers jours du mois d'avril, je vis plusieurs *Callidium sanguineum* courir dans ma chambre; leur état de fraîcheur me fit conjecturer qu'ils venaient d'éclorre, et que le moment pouvait être favorable pour étudier ce coléoptère. Je visitai mon bûcher, où j'observai divers morceaux de chêne dans lesquels il s'était établi. Je dépouillai quelques bûches de leur écorce et les nettoyai de la poussière de bois qui les enveloppait en partie, et je trouvai un grand nombre de larves que je reconnus au premier aspect pour appartenir à un longicorne. Chacune d'elles était couchée dans une galerie creusée dans l'aubier et remplie de vermoulure, excepté dans une sorte de chambre occupée par l'insecte; cette galerie était aussi indiquée sur la surface interne de l'écorce; mais elle y pénétrait moins profondément que dans le bois. Les galeries n'ont pas une forme régulière; elles varient pour la longueur, la largeur et la direc-

tion qui est rarement droite, mais qui serpente d'une façon fort irrégulière; elles sont dirigées dans le sens des fibres et se terminent ordinairement par un trou ou puits de forme ovale, proprement creusé, qui s'enfonce obliquement dans le bois à une profondeur de dix millimètres environ. Les diamètres de l'ovale sont de quatre à cinq millimètres sur trois. Un trou de même dimension se trouve dans l'écorce et correspond à celui du bois. J'ai vu des bûches tellement rongées par ces larves que la première couche de l'aubier avait presque entièrement disparu, et que l'écorce ne touchait au bois que par des points isolés, des sortes de support que les larves avaient épargnés en creusant leurs galeries.

Dans l'un des puits dont j'ai parlé, j'ai trouvé une chrysalide morte mais encore souple, comme si elle avait perdu la vie depuis peu de temps; sa couleur était noirâtre. Il était facile de reconnaître à ses dimensions, à sa forme et à ses longues antennes qu'elle appartenait à un *Callidium*.

Dans une galerie, et non dans le puits qui la termine, j'ai rencontré le cadavre d'un *Callidium sanguineum* parfaitement développé. Il paraît que cet insecte, n'ayant pu percer l'écorce directement au dessus de sa loge, s'est avancé dans la galerie où il a passé son premier âge et qu'il y est mort.

En visitant plusieurs bûches de chêne, j'ai vu des *Callidium* cachés sous des écorces soulevées ou dans des gerçures profondes du bois. J'ai d'abord pensé qu'ils étaient occupés à pondre; mais n'ayant point aperçu d'œufs, ni vu l'oviducte sortant du corps, j'ai conjecturé qu'ils s'étaient réfugiés là pour y être en sûreté. D'ailleurs la forme et la position des galeries fait comprendre que les œufs sont déposés isolément et répartis sur des points un peu éloignés les uns des autres et non accumulés en un seul dépôt.

De ces faits, on peut conclure: que le *Callidium sanguineum*

neum femelle, dépose ses œufs au mois d'avril dans les gergures de l'écorce du bois de chêne sec et particulièrement dans celui des bûchers; que les larves qui en sortent s'insinuent sous l'écorce, qu'elles attaquent l'aubier, qu'elles le rongent autour d'elles de manière à se créer une chambre spacieuse, qu'elles poussent en avant et agrandissent cet appartement, en ayant soin de pousser derrière elles la poussière du bois qu'elles ont broyé avec leurs mandibules, et qu'elles se creusent des galeries où elles passent tout le temps de leur premier âge, qui doit durer plusieurs années; car on trouve en même temps des larves très-petites et d'autres qui ont atteint à peu près tout leur développement. J'ignore combien il leur faut d'années pour arriver à leur première métamorphose; mais il me paraît probable qu'elles passent l'hiver sous leur forme intermédiaire, pour se montrer dès le commencement du printemps sous celle d'insecte adulte.

Un fait qui mérite d'être remarqué, c'est que ces larves vivent dans le bois très-sec et probablement ne vivent que là; que ce bois semble privé d'humidité, et cependant elles sont dodues et succulentes, ce qui prouve qu'elles y trouvent des sucs nutritifs. On peut en inférer qu'elles parviennent à en extraire le peu de fluide qu'il contient en le triturant avec leurs mandibules et le réduisant en poussière très-fine; ou bien qu'en avalant les débris de ces fibres, il s'opère par l'effet de la digestion, une nouvelle combinaison des éléments du bois qui produit de l'eau ou un autre liquide. Il me semble que la première hypothèse est la plus probable à cause de la grande quantité de bois trituré; si elles vivaient de la substance même ligneuse, il ne leur en faudrait pas autant pour se développer.

La larve parvenue à peu près au terme de sa croissance, a quatorze millimètres de long. Elle est formée de douze

anneaux d'un blanc légèrement jaunâtre, sans compter la tête, qu'on serait porté à prendre d'abord pour le premier anneau du corps : cette tête est grosse, blanchâtre, un peu luisante. On y voit un chaperon corné, d'une nuance tirant au brun ; deux fortes mandibules noires, deux petites antennes subulées, une lèvre qui paraît formée de deux pièces placées bout à bout, et quatre petites pointes qu'on peut prendre pour les palpes : toutes ces parties sont d'un blanc jaunâtre ; la région inférieure de la tête, de chaque côté de la bouche, est garni d'une barbe roussâtre. Les anneaux du corps sont courts près de la tête et vont en augmentant de longueur en avançant vers l'extrémité opposée ; les huitième, neuvième et dixième sont les plus grands : le dernier est très-petit et ressemble à un bouton qui accompagne le précédent. Le diamètre transversal de chaque anneau diminue à mesure qu'il s'éloigne de la tête : de sorte que la larve offre une forme conique. Tous les segments sont séparés par des incisions très-prononcées ; ils peuvent se dilater et se contracter de manière à permettre à l'insecte de ramper. Il est cependant pourvu de six pattes écailleuses, à peine visibles, et peu propres à la marche. On distingue le long du dos un trait coloré qui semble indiquer le tube intestinal ou le vaisseau dorsal. La chrysalide n'offre rien de remarquable ; toutes ses parties sont disposées comme on les voit sur les autres chrysalides de Coléoptères. Je n'y apperçois ni crochets, ni épines.

On serait porté à croire qu'une larve aussi bien garantie contre ses ennemis que l'est celle du *Callidium sanguineum*, devrait croître en paix sous l'épaisse écorce qui la couvre et arriver inmanquablement à d'heureuses transformations ; il n'en est rien cependant ; elle a un petit ennemi qui lui fait une cruelle guerre et parvient à l'atteindre dans ses galeries, c'est un Ichneumon d'une très-petite taille, qui

doit être fort commun aux environs des chantiers de bois et de nos habitations, car en dépouillant de leur écorce des bûches attaquées par le *Callidium*, ou en trouve fréquemment des nichées entières dans les loges occupées primitivement par des larves qui y ont péri dévorées par celles de l'Ichneumon.

Un fait qui merite d'être remarqué, c'est que dans cette espèce, les femelles sont beaucoup plus nombreuses que les mâles : sur plus de vingt-cinq individus que j'ai retiré d'une seule bûche, il n'y a que trois mâles.

Comment cet Ichneumon parvient-il jusqu'à la larve pour la piquer et déposer ses œufs dans son corps? Cela ne paraît pas facile à comprendre. Perce-t-il l'écorce avec sa tarière? S'il agit ainsi, on doit avouer qu'il a un bien faible instrument pour exécuter un ouvrage difficile; car l'écorce sèche de chêne est épaisse et très dure. S'introduit-il dans les galeries en passant par un trou fait précédemment par le *Callidium* adulte et parvient-il jusqu'à la larve à travers la vermoulure qui remplit la galerie? Cela paraît difficile à comprendre. Mais ce qui l'est encore plus, c'est la manière dont il s'y prend pour sortir de dessous les écorces. Il paraît incapable de s'ouvrir lui-même un passage, et si aucun autre animal ne vient à son secours il doit infailliblement périr, à moins que le hasard ne lui fasse trouver un passage à travers des galeries vides et un trou dans l'écorce qui recouvre ce passage. Il y a là un de ces secrets de la nature que nous ne pouvons deviner, et que l'observation seule peut nous apprendre. Lorsqu'elle nous l'aura découvert, nous verrons que le moyen est aussi simple que sûr, et nous serons confus de la faiblesse de notre intelligence.

Je ne connais pas le nom de ce petit Ichneumon, ni même le genre auquel on doit le rapporter; c'est pourquoi

j'en donne une description un peu détaillée qui, avec la figure, jointe à ce mémoire, pourra le faire reconnaître.

ICHNEUMON. . . . ?

♀ : Long. 4 mill. *Tête* : arrondie, noire, luisante ; antennes filiformes, d'un grand nombre d'articles peu distincts ; le premier et le deuxième, jaunâtres en dessous, les autres noirs ; palpes longs, pendants, filiformes, de cinq et trois articles, autant que je peux le distinguer à la loupe, de couleur jaune blanchâtre.

Corselet : noir ; prothorax avec un enfoncement au milieu à l'origine des ailes ; celles-ci couchées horizontalement sur le corps, transparentes, à stigmates et nervures noires ; une cellule radiale grande, atteignant l'extrémité de l'aile ; deux cellules cubitales ; la première, pentagone, grande ; la deuxième atteignant le bord de l'aile ; une seule cellule discoïdale de même grandeur que la cellule cubitale. Pattes entièrement d'un blanc jaunâtre avec les crochets des farses bruns.

Abdomen : ovoïde, noirâtre à la base, brun de poix à l'extrémité, lisse, luisant, sans pédicule sensible ; le premier segment portant en dessus une sorte d'écusson guilloché ou plutôt finement strié en long. Tarière de la longueur de la moitié de l'abdomen.

♂ : Long. 3 mill. Semblable à la femelle, si ce n'est que l'abdomen est beaucoup moins large et presque cylindrique, atténué aux deux bouts.

Lorsque les ailes de cet insecte sont couchées sur le corps dans leur position naturelle, ou bien lorsqu'elles sont étalées elles offrent à l'œil un bel effet d'irisation, c'est-à-dire, une

série de couleurs passant du rouge au violet, au bleu et au vert ; il faut pour cela les regarder obliquement sous un certain jour ; mais si on les détache , on reconnaît que , par elles-mêmes , elles sont parfaitement transparentes et incolores , et que les nuances que l'on a admirées sont un jeu de la lumière. Cet effet est dû , à ce que je crois , à la décomposition de ce fluide à son passage à travers la membrane transparente de l'aile.

Je fais cette observation pour constater que l'irisation des ailes , donnée par des auteurs comme caractère spécifique , n'en est pas un , et qu'on ne doit pas y avoir égard lorsqu'on décrit les espèces , attendu qu'il est commun à une foule d'insectes à ailes nues de différents ordres.

Je termine ce mémoire en faisant remarquer que si l'on veut assigner au *Callidium sanguineum* un rôle dans l'ordre général de la nature , on voit assez clairement que ses fonctions , comme agent de cet immense laboratoire , sont de commencer la destruction du bois de chêne sec , de soulever et détacher son écorce , de ronger la première couche de l'aubier , de la réduire en poussière et la disposer à devenir immédiatement un terreau fécond , où les plantes viendront s'établir bientôt après ; il contribue pour sa part au renouvellement perpétuel des êtres qui peuplent cet univers.

Explication des figures du N^o. IV, de la planche 4.

1. Larve du *Callidium sanguineum* à peu près de grandeur naturelle.

2 Tête de cette larve grossie pour montrer le chaperon , les antennes , les mandibules et quatre pointes situées au dessous , que l'on suppose être des palpes.

3. Nymphe du *Callidium sanguineum*.
4. Deux galeries creusées sous l'écorce et dans l'aubier d'une bûche de chêne sec.
 - a. Trous percés par la larve lorsqu'elle doit se métamorphoser en chrysalide, et où elle subit sa métamorphose.
5. Ichneumon femelle dont les larves dévorent celles du *Callidium sanguineum*. Figure grossie, et à côté mesure de sa grandeur naturelle.
6. *Id.* mâle. *id.*
7. Aile supérieure grandie de l'Ichneumon.

NOTE

SUR QUELQUES LIBELLULES D'EUROPE.

Par M. Edm. de SELYS LONGCHAMPS.

(Séance du 3 Mai 1843.)

Je crois devoir donner une connaissance sommaire de trois découvertes assez importantes qui ont été faites récemment parmi les Libellulidées d'Europe.

1. J'ai reçu de M. V. Pecchioli, de Pise, le mâle jusqu'ici inconnu de l'unique espèce pour laquelle j'ai rétabli le genre *Lindenia* (*L. tetraphylla*, Vanderl.). Cet entomologiste l'a pris dans les Maremmes. La seule femelle connue avait été prise au lac Averno, près de Naples, par M. Vanderlinden. Une autre se trouve figurée dans le grand ouvrage sur l'Égypte.

Le mâle a tous les caractères que par analogie j'avais cru qu'il devait présenter. Je me propose de décrire et de figurer prochainement ce magnifique insecte, qui, avec la *Ma*

macromia splendens, Pictet, et les *Libellula nigra*, Vanderl., et *trinacria*, Selys, nous offre quatre exemples européens de formes regardées jusqu'ici comme entièrement exotiques.

2°. J'ai reçu de M. Amédée Guinard, de Montpellier, le mâle et la femelle d'une très-belle espèce de Libelluline, voisine des Cordulies, et qui appartient au genre *Macromia* créé par M. Rambur pour quelques espèces de l'Amérique et de l'Inde. Dès 1840. j'avais vu au Musée de Genève, la femelle de cette espèce et j'avais engagé M. le professeur Pictet de la Rive à la publier, ce qu'il avait différé à cause du manque de renseignements sur le mâle. Il vient enfin d'en adresser le dessin et la description à M. Guérin-Méneville, pour le Magasin de Zoologie, où cette espèce paraîtra sous le nom de *Cordulia splendens*. Quant à moi, je crois que le genre *Macromia* peut être conservé, étant distinct des *Cordulia* par les onglets entièrement bifides à leur extrémité, par un bien plus grand nombre de nervules dans les espaces costaux et par un prolongement plus marqué en arrière des yeux. Elle devrait donc s'appeler *Macromia splendens*.

Je me propose de décrire le mâle à la suite de la notice de M. Pictet. Les deux sexes ont la grande stature et beaucoup de la coloration du *Cordulegaster annulatus*, avec l'organisation des ailes et la bouche presque comme chez les *Libellula*.

3°. Je soupçonnais depuis longtemps qu'il existait en Europe deux espèces de *Cordulegaster*, mais je ne possédais de l'une d'elles que la femelle, qui précisément est moins caractérisée que le mâle. Voici une diagnose comparative de ces deux insectes, de même taille, qui ayant pour ainsi dire la même coloration, ont pu être confondus dans les collections.

Cordulegaster annulatus, Latr.

(*C. lunulatus*, Charp.)

L'occiput formant entre les yeux une sorte de verrue jaune bordée en arrière d'une crête de poils jaunes.

Tache noire du front petite.

Taches jaunes du corps plus étendues.

♂ : Appendices anals supérieurs larges et rapprochés l'un de l'autre à leur base; offrant une seule dent latérale interne.

L'intérieur plus large que long.

♀ : Lèvre supérieure non bordée de noir inférieurement. — Une tache jaune roussâtre à la base de chacune des deux valvules vulvaires. Deux taches basales subarrondies jaunes à la base du huitième segment.

Je possède l'*annulatus* de Belgique, de France, d'Espagne, de Toscane et des Pyrénées. Il y a une variété méridionale sans tache sur le front qui pourrait être nommée *C. immaculifrons*, s'il se trouvait qu'elle fut spécifiquement distincte.

Cordulegaster bidentatus,

Selys Lonchamps.

L'occiput noir, point visiblement renflé entre les yeux; bordé en arrière d'une crête de poils plus ou moins cendrés.

Tache noire du front large.

Taches jaunes du corps moins étendues.

♂ : Appendices anals supérieurs notablement éloignés l'un de l'autre à leur base, offrant une dent latérale interne et une dent basale latérale externe penchée vers le bas.

L'intérieur plus long que large.

♀ : Lèvre supérieure bordée de noir inférieurement. — Point de taches à la base des valvules vulvaires. Deux taches en forme de lignes jaunes à la base du huitième segment.

J'ai pris cette espèce nouvelle dans les bois secs et montagneux de Colouster près de Liège (Belgique). Elle se trouvait sur le bord des ruisseaux en même temps que la *Melitea maturna* à la fin de juin.

NOTES

Sur quelques *Hyménoptères* peu connus, recueillis en Espagne, pendant l'année 1842, par M. Victor Ghiliani, voyageur-naturaliste.

DÉCRITS

Par M. Maximilien SPINOLA.

(Séance du 3 Mai 1843.)

M. Victor Ghiliani, entomophile piémontais, bien connu des amateurs par les récoltes heureuses qu'il avait faites à différentes reprises, en Sicile et en Sardaigne; fut chargé, en 1842, d'une exploration entomologique du midi et du centre de l'Espagne par une société d'actionnaires. Sa tournée n'a duré que neuf mois environ, et néanmoins elle a été assez heureuse pour faire regretter aux principaux co-intéressés, qu'il ne l'ait pas prolongée davantage. Le but que s'était proposé le voyageur, avait été de rassembler le nombre d'espèces et d'individus de Coléoptères dont il devait former douze lots. Ces conditions ont été fidèlement remplies. Mais les autres ordres d'insectes étant réellement en dehors de l'entreprise, M. Ghiliani n'a dû s'en occuper que d'une

manière très secondaire, et en déroband, pour ainsi dire, quelques instants de loisir à l'objet principal de son voyage. Aussi toutes les collections partielles, dont le voyageur a traité à l'amiable avec quelques particuliers, étaient-elles bien inférieures en valeur et en importance, à celles des Coléoptères. J'ai acquis les Hyménoptères, que j'ai trouvés bien piqués, bien conservés, mais peu nombreux en individus de la même espèce. Le nombre des espèces était médiocre, mais le choix en avait été bien fait; j'y ai trouvé d'abord la plupart des beaux Hyménoptères connus, propres à la péninsule ou aux extrémités méridionales de l'Europe, puis quelques autres que l'on avait crues jusqu'à présent étrangères à l'Europe et exclusivement indigènes des côtes de l'Afrique ou de la Syrie, et enfin, un très petit nombre d'espèces ou nouvelles ou peu connues. Je me bornerai actuellement à parler de celles-ci.

I. TENTHREDO RUFIMANA. ♂ *N. sp. ?*

Cette espèce appartient, par ses antennes sétacées et non grossies vers leur extrémité, par les deuxième et troisième cellules cubitales recevant chacune une des deux nervures récurrentes, à la division II du genre *Tenthredo*, Lepelet. (1): par les troisième et quatrième articles des antennes à peu près égaux, au genre *Tenthredo*, Leach; par ses antennes aussi longue que l'abdomen, par son aréole lancéolée qui est divisée au milieu par une nervure transversale droite, et par l'existence de deux cellules discoïdales à ses ailes inférieures; au cinquième sous genre du genre

(1) Lepeletier de Saint-Fargeau, *Monographia Tenthredinetarum*, etc. Parisiis, 1825. 4 vol in-8.

Tenthredo. Hartig, (1) et à la cinquième section de ce cinquième sous-genre; c'est-à-dire aux Tenthredes proprement dites, du même.

Longueur du corps, 11 millim. Larg. du même, 3 millim. — Chaperon sans échancrure, coupé en ligne droite. Antennes, corps et pattes postérieures noirs. Palpes pâles; les deux derniers articles noirs. Écusson et gibbosités post-scutellaires blancs. Abdomen rouge; premier et deuxième anneau noirs. Pattes antérieures jaunes ou rougeâtres; hanches, trochanter, base des fémurs et trois derniers articles des tarsi noirs. Ailes hyalines; radius testacé; autres nervures obscures, une tache blanche sur la moitié antérieure du stigma. — Deux femelles. Mâle inconnu.

Il est possible que cette *rufimana* ne soit qu'une variété de la *dimidiata*, dans laquelle le noir aurait prédominé sur le rouge et se serait emparé de toute la tête et des quatre pattes postérieures. Mais j'ai bien de la peine à me persuader qu'on puisse la réunir à la *mandibularis*, Fab., que monsieur le docteur Hartig (2) regarde, ainsi que la *dimidiata*, comme une variété de la *Tenthredo instabilis*, Klug. (3) En général, lorsque deux couleurs qui contrastent entre elles, se divisent la surface du corps d'un insecte, leurs limites respectives peuvent varier, parce que l'une d'elles peut être prépondérante et usurper le domaine de l'autre. Mais quelle que soit la cause inconnue de cette prépondérance ac-

(1) Doct. Hartig, die Aderfluger-Deutschland, zu Berlin, 1837, 1 vol. in-8.

(2) Hart. *loc. cit.* p. 308.

(3) Je n'ai pas l'ouvrage dans lequel, le docteur Klug, a fixé les caractères de sa *Tenthred. instabilis*. Les individus qu'on m'a envoyés d'Allemagne, sous ce nom, n'ont ni les couleurs de la *dimidiata*, ni celles de la *mandibularis*.

évidente, il n'est pas probable que tandis qu'elle agit sur une portion du corps, une cause contraire agisse sur une autre portion, et y produise une extension anormale de l'autre couleur. Or, c'est ce qui serait arrivé, si notre *rufimana* était une variété de la *mandibularis*. Il aurait fallu qu'une cause inconnue eut fait passer du noir au rouge les derniers anneaux de l'abdomen, tandis qu'une autre cause, directement opposée, aurait fait passer du blanc au noir la face et le chaperon, et du rouge au noir les quatre pattes postérieures. On a le droit de se demander, quels sont les faits constatés, qui ne nous permettent plus de reculer vis-à-vis de résultats aussi peu vraisemblables?

II. TENTHREDO XANTHOPUS. m. ♂

Elle appartient à la division III du genre *Tenthredo*. Lepelet. Au genre *Allantus*. Leach., et au sous-genre *Allantus* du genre *Tenthredo*. Hart.

Longueur du corps, 12 millim. — Chaperon échancré en croissant. Labre arrondi, atteignant presque le bout des mandibules pendant leur repos. Antennes noires. Tête de la même couleur; labre et chaperon jaunes. Corselet noir; écailles alaires et écusson, jaunes. Abdomen rouge: dos des deux premiers et des trois derniers anneaux noir et bordé de rouge; ventre jaunâtre. Pattes jaunes; hanches noires avec une tache blanchâtre à leur face inférieure; tarsi et faces supérieures des fémurs noirâtres. Ailes hyalines; radius et stigma rougeâtres; autres nervures obscures. — Deux mâles de l'Andalousie. Femelle inconnue.

III. TENTHREDO BÆTICA. m. ♀

Même division et même sous-division du genre *Tenthredo* que l'espèce précédente.

Longueur du corps, 10 et 1/2 mill. — Antennes, hors le premier article, noires. Tête, corselet et abdomen noirs et luisants. Premier article des antennes, palpes, hors l'extrémité des maxillaires et le dernier article des labiaux, labre, chaperon, écailles alaires, angles antérieurs du corselet, une tache triangulaire sur ses flancs, une bande étroite et interrompue au bords postérieurs des quatre premiers anneaux, appareil génital, jaunes. Pattes jaunes; base des hanches, extrémité tarsienne des tibias et trois derniers articles des tarsi noirs. Ailes teintes de jaune; radius et bord extérieur des ailes supérieures rougeâtres; stigma mi-partie de jaune et de noir; autres nervures obscures. — Une femelle de l'Andalousie. Mâle inconnu, à moins que ce ne soit le *xanthopus*, quoique je n'aie aucun motif de le penser.

Je rapporte à la *baetica*, une autre femelle, prise par M. Ghiliani dans les mêmes localités, et qui diffère du type par la plus grande extension de la couleur jaune; à la tête elle occupe tout le contour des yeux en prenant plus de largeur le long du bord postérieur; au corselet, le bord antérieur, deux bandes dorsales partant des angles antérieurs et convergeant vers le milieu du disque, l'écusson et les deux gibbosités post-scutellaires; à l'abdomen, tous les anneaux sont bordés de jaune, et toutes les bandes sont larges et entières; en dessous, toutes les plaques ont aussi une lisière étroite de la même couleur.

IV. TENTHREDO LIMBALIS, m. ♂ ♀

Même division et même sous-division du genre *Tenthredo* que les deux précédentes.

Longueur du corps, 8 1/2 mill. — Chaperon entier et coupé en ligne droite. Antennes noires. Corps de la même couleur, luisant et presque lisse; chaperon, labre, gibbosité

tés post-scutellaires, bord postérieur des sept premières plaques dorsales de l'abdomen, blanchâtres. Pattes pâles; extrémités des fémurs, des tibias et des tarsi noirs. Ailes hyalines : nervures et stigma obscurs. — Les deux sexes de l'Espagne centrale. Dans la femelle, le noir domine davantage; l'appareil génital est de cette couleur; le noir des fémurs et des tibias en occupe la moitié de la longueur. Dans le mâle, les quatre fémurs antérieurs sont entièrement blanchâtres; les tibias n'ont qu'un peu de noir à leur extrémité tarsienne, et la dernière plaque ventrale est liserée de blanc.

V. TENTHREDO ERYTHROGASTER. *m.* ♀

Encore de la division III du genre *Tenthredo*, Saint-Farg. et du genre *Allantus*, Leach; mais en raison des hanches postérieures extraordinairement grandes et allongées, du quatrième sous genre *Macrophya*, Hart.

Longueur du corps, 9 mill. — Chaperon entier et tronqué en ligne droite. Antennes, tête et corselet noirs. Premier article des palpes pâle; écusson blanc. Abdomen rouge; premier et deuxième anneau noirs. Pattes noires : face extérieure des fémurs, des tibias et des tarsi de la première paire, articles intermédiaires des tarsi des deux autres, blanchâtres. Ailes hyalines; stigma jaune; autres nervures obscures. — Une femelle. Mâle inconnu.

VI. CEPHUS PARREYSSII, *m.* ♂

J'ai donné à cette espèce, la plus grande du genre *Cephus*, le nom de M. Parreyss, parce que cet habile collecteur a été le premier à m'en fournir un exemplaire pris en Dalmatie. M. Ghiliani l'a retrouvée dans l'intérieur de l'Espagne.

Longueur du corps, 25 mill. Largeur du même, prise au travers de la tête, 2 1/2 mill. — L'innervation des ailes fera aisément reconnaître cette espèce, indépendamment de ses couleurs. La seconde cellule cubitale reçoit ici les deux nervures récurrentes, tandis que dans les autres espèces congénères, la deuxième et la troisième reçoivent, chacune, une seule des deux nervures. Antennes, corps et pattes noirs : deuxième, troisième et quatrième anneau de l'abdomen, extrémité tibiale des fémurs, tibias et tarses, rouges. Ailes hyalines et lavées de jaune; stigma testacé; autres nervures brunes. — Un mâle, rapporté d'Espagne. La femelle, de Dalmatie, est en mauvais état.

VII. *TARPA HISPANICA*, m. ♂ ♀. *N. sp.?*

Antennes en scie dans les deux sexes. Premier article jaune, deuxième et troisième noirs, les suivants rougeâtres ou ferrugineux. Corps noir et luisant. Palpes, base des mandibules, labre, chaperon, bord antérieur de la face, trois taches au haut de la même, en contact avec sa bande marginale, une autre bande également large et profondément tri-échancrée en avant, parcourant le bord postérieur de la tête, prothorax entier, une tache en sautoir ouvert en avant sur le disque du mésothorax, deux autres taches obliques et convergentes à ses angles postérieurs, entourant l'écusson, gibbosités post-scutellaires, une grande tache difforme sur les flancs du corselet, deux autres taches sur le dos du premier anneau, bords postérieurs de tous les suivants, lisérés marginaux des plaques ventrales, jaunes. Pattes jaunes : hanches, trochanters, base des fémurs postérieurs noirs. Ailes hyalines, lavées de jaune; radius et stigma testacés; autres nervures obscures. — Les deux sexes ne m'ont

offre aucune différence importante dans la distribution du jaune et du noir.

Notre *hispanica*, serait-elle une variété de la *Tarpa Panzeri*, Lepel., que cet auteur distingue de la *cephalotes*, Fab., tandis que le docteur Hartig la réunit avec elle, sans parler de la *cephalotes*, Lepel.? Elle lui ressemble par les formes constantes et par les couleurs des antennes. Ce rapprochement me semble plausible; mais il a besoin d'être confirmé par de bonnes observations.

VIII. BASSUS HISPANICUS, m.

Longueur du corps, 9 mill. Largeur du même, y compris l'envergure des ailes, 16 mill. — Antennes aussi longues que le corps, de trente-deux articles: le premier, posé sur une radicule mobile, globuleuse et apparente; renflé, obconique et tronqué en un plan perpendiculaire à l'axe de l'antenne: deuxième et troisième encore obconiques, moitié moins épais et très courts; le deuxième un peu plus grand que le troisième; le quatrième de l'épaisseur du troisième, aussi long que les trois précédents réunis, très-faiblement obconique; cinquième et suivants sub-cylindriques, diminuant progressivement en longueur sans diminuer en épaisseur; le dernier, un peu plus long que l'avant dernier, terminé en pointe mousse. Corps opaque et fortement ponctué. Face plane et verticale, se confondant insensiblement avec le chaperon; bord antérieur coupé en ligne droite. Labre atteignant l'extrémité des mandibules pendant le repos. Corselet comme dans le *Bassus albo-signatus*, Grav., espèce assez commune; mésothorax un peu plus rétréci en avant, écusson et post-écusson un peu plus convexes. Metathorax divisé en deux compartiments par une suture transversale, élevée en carène crénelée: compartiment antérieur en demi-

cylindre, compartiment postérieur plus étroit, arrondi en avant, plan et brusquement penché en arrière. Premier anneau de l'abdomen visiblement plus long que large, en trapèze élargi en arrière : deuxième et troisième uniformément convexes et sans dépression brusquement tranchée près du bord postérieur. Antennes entièrement noires. Corps de la même couleur. Écailles alaires, deuxième, troisième et quatrième anneau de l'abdomen rouges. Pattes rouges ; hanches, base des premiers trochanters, extrémités tarsiennes et tarsi de la première paire noirs. Ailes hyalines ; nervures rougeâtres près de la base et du bord extérieur, obscures partout ailleurs.

IX. PIMPLA GHOLIANII, m. N. sp. ?

Longueur du corps, 7 mill. Id. de l'abdomen, 4 1/2 mill. id. de la tarière, la même. — Proportions et formes, comme dans la *Pimpla roborator*, Grav. Dos du métathorax plus fortement ponctué : aréole, ou seconde cellule cubitale sessile, quadrilatère, moins large et plus régulière que dans l'autre espèce, ses deux côtés cubitiaux étant à peu près égaux, en sorte qu'elle reçoit la nervure récurrente vers la moitié de sa longueur, tandis que dans la *roborator*, elle la reçoit très-près de son angle postérieur, parce que son côté cubital antérieur est visiblement plus grand que l'autre. Tête et corselet noirs : palpes, écailles alaires, une ligne oblique partant de l'origine des ailes, et atteignant le bord antérieur du thorax, blanches. Abdomen ferrugineux : premier anneau et bords postérieur des quatre suivants noirs. Pattes rouges : ongles noirs. Ailes hyalines : nervures obscures ; stigma jaune. — Une femelle. Mâle inconnu. Il est possible que cette Pimple ne soit

qu'une variété de la *Pimpla stercorator*, Grav. ; mais dans ce cas même, cette variété serait encore nouvelle.

X. CRYPTUS ANDALUSIACUS, m. ♀

M. de Saint-Fargeau a dit, que sur cinq cents espèces d'Ichneumonides de sa collection, il en avait trouvé environ deux cents, dont l'infatigable Gravenhorst n'avait pas parlé, et qu'il est censé n'avoir pas connu. Je puis en dire autant de la mienne, proportionnellement à sa moindre richesse. Notre *Cr. andalusiacus* en est un exemple. Cette espèce n'a rien de bien remarquable : sa grandeur est moyenne.

Longueur du corps, 7 $\frac{3}{4}$ mill. — Antennes aussi longues que le corps, de vingt-huit articles, noirs ; articles 6 à 10 blancs. Tête et corselet noirs : labre, écailles alaires et écusson blancs. Métathorax fortement ponctué, divisé en trois compartiments par des cloisons caréniformes et transversales : compartiment antérieur convexe et dorsal, rétréci au milieu ; le médian plus étroit, concave et rugueux ; le dernier plan et brusquement penché en arrière. Abdomen rouge : sixième anneau noir et bordé de blanc. Pattes noires ; extrémités tibiales de tous les fémurs, tibias et tarses de la première paire seulement, rouges. Ailes hyalines et un peu enfumées : nervures et stigma noirs. — Une femelle : tarière de la longueur de l'abdomen. Mâle inconnu. Cette espèce appartient à la quatrième section du genre *Cryptus*, Grav.

XI. ICHNEUMON MELANOPTERUS, m.

Belle espèce de la neuvième section du genre *Ichneumon*, Grav., voisine de l'*Ichn. arrogator*, id. ; mais distincte par des caractères spécifiques bien tranchés.

Longueur du corps, 16 mill. Largeur du même, sans les ailes, 3 et $1/2$ mill. Id. totale y compris l'envergure des ailes, 27 mill. — Antennes de quarante-huit articles ou davantage. Corps finement ponctué et un peu luisant. Métathorax plus fortement ponctué que le reste du corselet : dos divisé en trois compartiments séparés à l'ordinaire par des cloisons caréniformes ; compartiment du milieu résultant lui-même de l'intime soudure de deux pièces, dont la première horizontale, en rectangle longitudinal ; la seconde trois fois plus longue que l'autre, plane et brusquement penchée en arrière, en demi cercle. Compartiments latéraux uniformément convexes et un peu penchés en dehors. Seconde cellule cubitale, ou aréole de Gravenhorst, pentagone et rétrécie en avant. Antennes, corps et pattes noirs, avec le dos seulement du deuxième anneau de l'abdomen rouge. Ailes obscures ; nervures et stigma noirs.

En comparant le métathorax de notre *melanopterus* à celui de l'*arrogator*, on est frappé des différences de formes, et on a sujet de regretter que l'auteur de l'*Ichn. europ.* qui a pris tant de peine pour décrire tous les accidents individuels de couleur, n'ait pas mis un peu plus de soin à fixer les vraies limites de ses différentes espèces.

XII. ICHNEUMON NIGRICORNIS, m. N. sp. ?

Grandeur et forme du précédent. Métathorax plus fortement ponctué que le reste de l'avant-corps. Dos divisé en cinq compartiments séparés par des cloisons en carène, dont deux médians et horizontaux, deux latéraux et un postérieur, brusquement penché en arrière ; médian antérieur très-court, en trapèze élargi et relevé en arrière ; médian postérieur quatre fois plus long que large, plan ; bords antérieurs et postérieurs droits et parallèles ; compartiments

latéraux uniformément convexes, doucement penchés en dehors, prolongés en arrière, audelà du médian postérieur; angles postéro-internes obtus; compartiment postérieur, le plus grand de tous, concave et presque vertical; bord antérieur bisinué. Flancs du métathorax divisés de même en deux compartiments superposés l'un à l'autre; le supérieur plus étroit, contenant le stigmate métathoracique. Antennes noires. Corps de la même couleur; deuxième et troisième anneau de l'abdomen rouges. Ecusson blanc. Pattes rouges; hanches et trochanters de toutes les parties, tarsi des quatre postérieures, noirs. Ailes hyalines; nervures et stigma noirs. — Les deux sexes de l'Andalousie. Dans quelques mâles, le rouge des pattes acquiert une teinte jaunâtre. Dans une femelle, semblable d'ailleurs, au type décrit, le deuxième anneau de l'abdomen est noir, avec trois petites taches rouges, et on aperçoit au compartiment postérieur du prothorax, des traces rudimentaires d'une sous-division en trois parties.

En ne tenant compte que des couleurs, il faudrait placer notre *nigricornis* à côté du *culpatorius*, dans la sixième section des *Ichn. Grav.* Mais le *culpatorius* est bien distinct en ce que les compartiments latéraux du métathorax sont nettement bipartis par une cloison transversale élevée, en sorte que le dos a deux pièces de plus. En revanche, nous retrouverons le métathorax du *nigricornis*, dans le *nigripes*, qui a les pattes noires, dans le *fumigator* qui a l'écusson noir, et dans l'*amputatorius* dont la femelle a les antennes annelées de blanc. Que faut-il penser de ces rapprochements? Quelle confiance nous laissent-ils dans les caractères variables que le docteur Gravenhorst a employés pour sectionner les espèces de ses genres? Mais le travail est immense; il demande la vigueur de la jeunesse et la sagacité de l'âge mûr. Je suis trop âgé pour l'entreprendre.

M. Ghiliani a rapporté plusieurs autres *Ichneumons*, sur lesquels je n'oserais pas me prononcer encore. Les voici avec les noms que je leur ai assignés provisoirement.

1° Des mâles de la troisième section Grav. *Ichn. baticus*, m.—Longueur du corps, 13 $\frac{3}{4}$ mill.—Antennes, corps et pattes noirs. Ecusson, face antérieure des fémurs, tibias et premier article des tarses de la première paire, extrémités tibiales et fémurs de la seconde, un large anneau aux tibias de la troisième, blancs. Ailes enfumées; nervures et stigma noirs. Cet *Ichneumon* diffère des *Ichn. deliratorius*, *multianulatus*, *fuscipes*, *peritemus*, *edictorius*, *pistorius* et *pallipes*, Grav. par l'absence du blanc aux antennes, à la tête et au corselet; des autres espèces de la même section, par la présence du blanc et par l'absence du rouge aux pattes. Faut-il en conclure que toutes ces espèces sont en effet bien distinctes entre elles, et que notre *baticus* en est réellement séparé? Il est probable que les compartiments du métathorax ne seront pas sans utilité pour la résolution de ce problème, du moins ils offriront un caractère plus constant. Dans notre *baticus*, le nombre de ceux du dos est le même que dans notre *nigricornis*; mais le second médian est plus grand, presque cerné, à bord latéraux droits et sub-parallèles; les angles postéro-internes des compartiments latéraux ne dépassent pas le bord postérieur du médian postérieur; le dernier compartiment sub-vertical est hexagone, à angles saillants, et il a des traces mieux prononcées d'une sous-division en trois parties, au moyen de deux carènes droites qui partent des angles postérieurs et qui se dirigent vers les angles antérieurs, sans les atteindre. Flancs comme dans le précédent. Je n'ai trouvé qu'une seule femelle à rapporter à cette espèce. Le noir domine davantage sur les pattes. La ponctuation du métathorax est moins forte et les cloisons

divisaires sont moins saillantes, comme il arrive souvent dans les individus de ce sexe.

2^o Un autre mâle, *Ichneumon erythrurus*, m. Encore plus embarrassant, parcequ'on peut le rapporter indifféremment à la première et à la neuvième section, Grav. — Taille des précédents. Antennes, tête et corselet noirs; palpes et orbites faciales des yeux blancs. Dos de l'abdomen noir : bords latéraux du quatrième anneau, bord postérieur et côtés des cinquième, sixième et suivants, rouges. Pattes noires; face antérieure des fémurs et des tibias des deux premières paires blanchâtres. Ailes enfumées; nervures et stigma noirs. Cinq compartiments sur le dos du métathorax, sans y compter un premier médian, qui ne consiste plus qu'en une espèce de bourrelet transversal. Savoir: un médian très-grand et deux de chaque côté; compartiment du milieu formé, comme dans le *mélanopterus*, par la réunion de deux pièces: l'antérieure, horizontale et arrondie en avant, la postérieure plane ou un peu concave, verticale et atteignant le bord postérieur; bords latéraux droits et subparallèles: compartiments latéraux antérieurs, faiblement convexes, peu penchés en dehors, subtriangulaires, terminés postérieurement en pointe; latéraux postérieurs placés dans le même plan subvertical que la dernière portion du grand compartiment du milieu. Flancs comme dans les *Ichn. nigricornis* et *beticus*.

3^o D'autres mâles, dont l'écusson est tantôt blanc tantôt noir, et qu'on peut rapporter indifféremment à la première ou à la troisième section du genre *Ichn.* Grav. *Ichneumon unifasciatus*, m. — Taille des précédents. Antennes, corps et pattes noirs. Palpes de la même couleur. Mandibules et dos du troisième anneau rouges ou ferrugineux. Extrémités tibiales des fémurs, face antérieure des tibias et trois premiers articles des tarses de la première paire, blanchâ-

tres. Ponctuation du métathorax, plus forte que dans l'*Erythrurus*, confluyente et rugiforme : dos ayant un compartiment de plus ; le grand médian étant nettement biparti par une cloison transversale et caréniforme. Flancs comme dans les précédents.

XIII. BRACON BÆTICUS, m. ♂

Longueur des antennes, 9 mill. Id. du corps, la même. Id. de la tarière, la même. Largeur du corps, prise au troisième anneau de l'abdomen, 2 et $\frac{1}{3}$ mill. Largeur y compris l'envergure des ailes, 7 $\frac{1}{2}$ mill. — Antennes, tête et corselet comme dans le *Br. nominator*, Fab. Trois premiers anneaux de l'abdomen ridés longitudinalement. Le premier en trapèze élargi en arrière, un peu plus long que large, faiblement convexe, sillonné des deux côtés ; sillons latéraux peu enfoncés et parallèles aux bords extérieurs ; espaces compris entre eux étroits, plans et rugueux ; bord postérieur arrondi au milieu ; second anneau, de la même forme que le premier, proportionnellement un peu plus large ; deux impressions latérales, assez larges, partant du bord antérieur, courbées, divergentes en arrière, et n'atteignant pas les angles postérieurs : espaces compris entre ces impressions et les bords extérieurs lisses, luisants et renflés en bourrelet aux angles antérieurs, rugueux en arrière. Troisième anneau aussi large et plus court que le second, en rectangle transversal : impressions latérales, aussi larges et luisantes, mais moins profondes, se détachant du même point au milieu du bord antérieur, et atteignant les angles postérieurs. Quatrième anneau et suivants, lisses et luisants, diminuant progressivement en longueur et en largeur : traces des impressions obliques, s'effaçant peu à peu, encore sensibles au quatrième, nulles au dernier. Tête, corselet,

abdomen et pattes, jaunes un peu rougeâtres. Antennes, yeux, ocelles, une bande transversale en haut du front, passant au dessus du triangle ocellaire, tarière, noirs. Ailes transparentes, couleur d'ambre, extrémité enfumée : deux taches noires près du bord antérieur, la première plus grande en avant du stigma, la seconde derrière lui, nervures, stigma, jaunes. Les couleurs cadrent assez bien avec celles du *Bracon purgator*, Fab. ; mais on sait actuellement que cette espèce est du genre *Agathis*, Latr. La nôtre est un *Bracon* proprement dit. Elle appartient aux *picti brevilingues*, N. V. Es. (1) et à la div. II. A. Wesm. (2)

XIV. BRACON BICOLORATOR, m. ♂ ♀

Cette espèce doit être placée immédiatement à côté du *Br. armator*, Fab., dans les *picti brevilingues*, N. V. Es., et dans la div. II. B. b. ++ Wesm.

Longueur du corps, 4 1/2 mill.— Antennes, avant-corps et pattes noirs. Abdomen rouge. Triangle ocellaire entouré par un sillon circulaire, ouvert en avant, et qui est censé passer par le centre des deux ocelles postérieurs. Métathorax uniformément convexe, doucement penché en arrière, lisse et luisant. Tarière de la femelle moitié plus courte que l'abdomen. Cette espèce ne paraît pas rare dans les régions les plus méridionales de l'Europe. M. Ghiliani a trouvé les deux sexes en Sicile et en Espagne. — Une femelle d'Espagne, diffère du type par la couleur rouge des fémurs et des tibias de la troisième paire.

(1) Nées ab Esembeck, Hymenopterum Ichneumonibus affinium monographiæ. Vol. 2. Stuttgartiæ et Tubingæ, 1834.

(2) Ch. Wesmaël, Monographie des Braconides de Belgique, in-4. Bruxelles, 1855 et suite.

XV. AGATHIS BÆTICA, m. ♂ ♀

Cette belle *Agathis* est la plus grande de toutes les espèces européennes connues.

Longueur du corps, 10 millim. — La femelle est aussi remarquable par le raccourcissement de sa tarière qui dépasse à peine l'extrémité postérieure de l'abdomen. Elle appartient à la seconde section des *Agathis*, N. V. Es., par sa seconde cellule cubitale quadrangulaire. Ses formes ressemblent d'ailleurs à celle de l'*Ag. purgator*. Métathorax plus inégal et plus fortement ponctué. Fosses qui entourent les deux stigmates, plus profondes et mieux circonscrites. Nervure qui sépare la première cubitale de la première discoidale, aussi bien prononcée que les autres nervures, tandis que dans le *purgator*, elle est le plus souvent effacée ou interrompue. Différences des couleurs plus apparentes. Antennes, tête et corselet noirs. Abdomen rouge ♀; rouge avec les derniers anneaux noirs ♂. Ailes noires : nervures et stigma de la même couleur : un peu en avant du stigma, une bande transversale hyaline, partant du bord extérieur et n'atteignant pas le bord opposé. — Les deux sexes, de l'Andalousie.

Var. A. Semblable au type; disque du métathorax rouge. — Une femelle.

Var. B. Semblable à la *var. A.* Devant de la tête, prothorax et flancs du mésothorax rouges. — Un mâle.

XVI. CHRYSIS CRASSIMARGO, m.

Longueur du corps, 9 mill. Largeur du même, 2 mill. — Dessus du corps, distinctement et fortement ponctué. Vertex se confondant insensiblement avec le haut du front;

celui-ci concave près de l'origine des antennes et convexe près du vertex : passage de la portion convexe à la portion concave, graduel et continu, c'est-à-dire, sans aucune trace de la carène transversale que l'on voit dans plusieurs autres espèces du même genre. Écusson plan. Post-écusson et dos du métathorax doucement penchés en arrière. Premier et second anneau de l'abdomen, sans carène le long de leur ligne médiane : troisième anneau sans bourrelet, profondément sillonné; sillon large, interrompu au milieu, en arc de courbe parallèle au contour du bord extérieur, divisé des deux côtés par six cloisons longitudinales moins élevées que les parois du sillon; espace compris entre le sillon et le bord postérieur, épais, renflé et non rebordé : bord postérieur mutique, entier, en arc d'ellipse. Antennes noires, opaques : premier article vert métallique. Tête, corselet et pattes, hors les tarsi, bleu métallique : bleu tendant au vert et à reflets dorés au chaperon, au haut du front, sur le dos du prothorax, sur les pièces latérales du disque du mésothorax et à l'écusson. Abdomen rouge doré : sillon cloisonné et extrémité renflée de l'abdomen violets; cloisons pâles. Tarsi ferrugineux : ongles noirâtres. Ailes hyalines, un peu enfumées près du bord postérieur. — Une femelle. Mâle inconnu. L'épaisseur du dernier anneau derrière le sillon cloisonné suffira pour distinguer cette *Chrysis* de toutes ses congénères européennes. Il ne faut cependant pas confondre ce renflement avec le bourrelet qui est toujours en avant du sillon, quand il existe, et dont Latreille et quelques auteurs après lui ont voulu se servir pour signaler certaines coupes génériques de la famille des Chrysidites. J'ai remarqué ailleurs que ce trait n'a d'importance réelle qu'autant qu'il est pris pour un caractère spécifique, et je crois en avoir fourni un exemple dans ma *Chr. incrassata*. (Ann. de la Soc. ent. t, VII, p. 454, n. 5.)

XVII. HEDYCHRUM AULICUM, De Cristof.

Je laisse à cette espèce le nom sous lequel, feu de Cristofori me l'a donnée. Les exemplaires de sa collection venaient de la Dalmatie. Il est possible qu'il les ait eus, nommés d'avance par Ziegler ou par Pareyss; je ne saurais l'affirmer. M. Ghiliani a retrouvé l'espèce en Sicile et en Espagne. C'est à ce dernier titre que je lui dois une place ici. L'*aulicum*, que j'avais autrefois nommé *intermedium*, est en effet intermédiaire par sa taille, entre le *regium* qui est plus grand, et le *cærulescens* qui est plus petit. Il l'est aussi par ses couleurs; car des individus, que je crois des mâles, ont les mêmes contrastes que le *regium* entre les couleurs de l'avant corps et celles de l'abdomen, tandis que d'autres, parmi lesquels il y a certainement des femelles, n'ont qu'une seule teinte uniforme bleue, comme dans le *cærulescens*, ou bleue-verte, comme dans une variété que feu de Cristofori m'a encore donnée sous le nom de *Chr. chloridea*. Les couleurs des tarsi ne sont pas plus constantes. Ils sont tantôt noirs, tantôt ferrugineux, tantôt mélangés des deux teintes. Les formes nous éclairent mieux. Deux caractères propres à notre *aulicum*, le distinguent nettement de tous les autres Hédychres d'Europe: 1°, les trois segments de l'abdomen ont une carène dorsale costiforme, le long de leur ligne médiane; 2°, le troisième sans bourrelet et sans sillon, a néanmoins tout son contour extérieur, épais et renflé comme celui de la *Chrysis crassimargo*.

XVIII. MUTILLA 8-MACULATA, m. ? N. sp. ?

Longueur du corps, 9 millim. Largeur du même prise au milieu du deuxième anneau de l'abdomen, 3 millim.

— Tête de la largeur du corselet : celui-ci un peu rétréci au milieu, fortement et distinctement ponctué. Abdomen subcessile. Corps couvert de poils hérissés. Un espace arrondi sur le devant de la tête, un autre plus grand sur le dos du corselet, huit autres à l'abdomen ; savoir deux au bord postérieur du premier anneau, trois au bord postérieur du second et trois autres au bord postérieur du troisième, sur les mêmes lignes longitudinales que les trois antérieurs, tapissés d'un duvet ras et couché en arrière. Antennes, corps et pattes noirs. Poils hérissés, de la même couleur. Duvet ras blanc argentin. — Une femelle. Mâle inconnu. Cette Mutille diffère de la *barbara*, Lin., Coqueb. et Olivier, par le noir du corselet et parcequ'elle n'a que deux épines de duvet blanc au lieu de trois, au premier anneau. Par ce dernier trait, elle se rapprocherait plutôt de la *barbara*, Fab., ou *maroccana*, Oliv. Mais elle s'en éloigne par le noir de la tête, du corselet et des pattes. La vraie *barbara*, Lin., habite cependant le midi de l'Espagne. M. Ghiliani m'en a rapporté quelques exemplaires. La couleur du corselet n'est pas constante ; elle passe du rouge au brun et au noir. Cette dernière variété femelle ne diffère pas d'un exemplaire d'Oran, que M de Saint-Fargeau m'a donné, sous le nom de *Mut. maculosa*, Oliv.

XIX. MUTILLA GHILIANI, m. ♂.

Longueur du corps, 10 millim. Largeur du corselet à l'origine des ailes, 3 millim. Id. du second anneau de l'abdomen, la même. Largeur totale du corps y compris l'envergure des ailes, 21 1/2 mill. — Tête petite et moitié plus étroite que le corselet ; yeux oblongs, bord interne échancré ; chaperon, labre et mandibules, comme dans la *Mut. europæa*, ♂. Dessus du corps fortement et distincte-

ment ponctué. Bord antérieur arrondi. Écusson plan, sans rebord, en trapèze rétréci en arrière. Métathorax vertical et concave : points enfoncés, plus grands et plus profonds que ceux du mésothorax ; espaces élevés plans. Écailles alaires grandes, convexes ; bord extérieur sinueux, extrémité postérieure prolongée en pointe. Quatre cellules cubitales aux ailes supérieures : la seconde et la troisième, recevant chaque, une des deux nervures récurrentes. Abdomen subsessile. Pelage généralement hérissé. Poils plus courts et couchés en arrière, disposés par bandes le long du bord postérieur des deux premiers anneaux, et couvrant tout le dos du troisième. Antennes, corps et pattes noirs. Écailles alaires, dos du mésothorax, écusson et post-écusson, rouges. Poils hérissés de la couleur du corps : poils couchés en arrière, blancs argentins. Ailes obscures, base un peu plus claire : nervures et stigma noirs. — Trois mâles. Femelle inconnue. Le contour très remarquable des écailles alaires suffira pour distinguer cette Mutille de l'*europæa* et de toutes celles avec lesquelles on pourrait la confondre.

XX. MUTILLA FASCIATICOLLIS, m. ♂.

Longueur du corps, 9 mill. Largeur du même, 2 mill. La même, y compris l'envergure des ailes, 18 mill. — Tête aussi large que le corselet ; yeux échancrés ; front convexe ; face concave, se confondant insensiblement avec le chaperon et couvrant le labre ; bord antérieur en demi ovale. Mandibules plus grandes et plus fortes que la précédente : face supérieure profondément excavée, comme dans quelclythres, (genre *Labidostomis*, Chevr.) ; face extérieure élevée, extrémité bidentée. Bord antérieur du prothorax coupé en ligne droite. Écailles alaires de la forme ordinaire ; bord extérieur en arc d'ellipse et non sinueux. Écusson comme

dans la *Ghilianii*. Métathorax uniformément convexe et doucement penché en arrière. Abdomen subsessile : premier anneau proportionnellement plus petit que dans la précédente. Corps, fortement ponctué : ponctuation du métathorax n'étant pas plus forte que celle des autres parties du dos. Ailes comme dans la précédente. Pelage hérissé, généralement rare et allongé, plus épais et un peu penché en arrière aux bords postérieurs des segments abdominaux. Antennes, tête, poitrine, pattes et abdomen, noirs. Dos du corselet rouge, avec une large bande transversale noire qui couvre les écailles alaires et tout le disque du mésothorax. Poils épars, noirs : bandes marginales des segments abdominaux blanches. Ailes obscures.

XXI. MUTILLA ANGUSTICOLLIS, m. ♀

Longueur du corps, 5 1/2 mill. — Tête plus large que le prothorax : vertex, s'élargissant d'arrière en avant ; front convexe, doucement penché en avant, bituberculé ; tubercules courts et obtus, dominant le contour des trous antennaires. Yeux très-écartés, entiers, en ovales obliques et divergents d'arrière en avant. Face, chaperon, labre et mandibules, conformes au type commun aux *Mut. europæa*, *Ghilianii*, etc. Prothorax brusquement rétréci en avant et formant une espèce de col étroit et cylindrique. Écailles alaires petites, très-bombées, en demi cercle. Autres parties du corselet, comme dans l'espèce précédente : métathorax plus doucement penché en arrière et proportionnellement plus allongé. Abdomen subpétiolé : pétiole court et aplati ; articulation du premier et du deuxième anneau un peu rentrante. Corps distinctement ponctué : ponctuation moyenne à la tête, plus forte sur le dos du corselet, rare et fine à l'abdomen. Pelage généralement hérissé ; poils épars,

rare ; troisième anneau de l'abdomen couvert de poils serrés, en partie hérissés et en partie couchés en arrière. Trois cellules cubitales seulement, aux ailes supérieures : la seconde, de la forme ordinaire, reçoit la première nervure récurrente ; la troisième grande, ouverte et incomplète, reçoit la seconde près de son origine. Antennes, pattes, tête, poitrine et abdomen, noirs. Écailles alaires et dessus du corselet rouges. Poils épars, noirs sur les parties noires du corps, cendrés sur les parties rouges ; fourrure du troisième anneau argentée. Ailes hyalines à leur base, obscures vers l'extrémité. — Une femelle. Mâle inconnu.

L'innervation des ailes supérieures place le mâle de notre *angusticollis* à côté de la *triareolata*, qui en est d'ailleurs très distante sous tous les autres rapports. (*V.* Annales de la Soc. ent. de Fr., t. x, p. 97, note.) *Mutilla triareolata*.

Longueur du corps, ♀ mill. — Tête de la largeur du corselet : vertex en rectangle transversal ; yeux échancrés. Bord antérieur du prothorax arrondi ; métathorax et écailles alaires, comme dans l'*angusticollis*. Abdomen subsessile ; articulation des premier et deuxième anneaux non rentrante. Dessus du corps finement ponctué et luisant : ponctuation de la tête un peu plus forte. Pelage épars, très-rare : bord postérieur de chaque segment abdominal, cilié ; cils longs, épais et couchés en arrière. Antennes, pattes, tête et abdomen, noirs. Corselet rouge. Poils épars, noirs sur le fond noir et blanchâtres sur le fond rouge : cils marginaux de l'abdomen blancs. Ailes hyalines : nervures et stigma noirs. — Sicile, un mâle recueilli par M. Ghiliani en 1841.

M. Rondani m'a communiqué une Mutille ♂ des environs de Parme, que l'innervation de ses ailes détache de toutes ses congénères, et qui devrait être le type d'une cinquième coupe, si on pouvait admettre un mode si peu rationnel de sectionner un genre aussi naturel que le genre *Mutilla*.

Voici les caractères de cette coupe. — Cellule radiale petite, arrondie, très-éloignée du bout de l'aile. Deux cellules cubitales, la seconde recevant la nervure récurrente unique. Deux cellules discoïdales seulement. L'absence totale des nervures apparentes dans le tiers postérieur des ailes supérieures, nous fait voir dans cette espèce un passage des Mutilles aux Apterohines. — *Mutilla Rondani*, m. ♂ — Long. 8 millim. — Formes semblables à celles de l'*angusticollis*. Tête ne s'élargissant pas d'avant en arrière. Vertex arrondi : col très court et presque couvert par le revers postérieur de la tête. Abdomen pétiolé : pétiole semblable à celui de la *Mut. austriaca*. Pelage hérissé partout, très-rare, et laissant voir la surface du corps, excepté aux bords postérieurs des deuxième et troisième anneaux. Antennes, pattes, tête et abdomen, noirs. Corselet rouge. Pelage noir sur le fond noir, et blanchâtre sur le fond rouge. Bandes marginales des deuxième et troisième anneaux blanches. Ailes hyalines : nervures et stigma noirs.

XXII. MYZINA HISPANICA, m. ♂

Longueur du corps, 10 millim. — Antennes noires, n'étant pas plus longues que la moitié du corps. Dos glabre, luisant et néanmoins assez fortement ponctué. Tête noire sans taches. Corselet noir : une bande interrompue au milieu, le long du bord antérieur du prothorax ; une autre entière et n'atteignant pas les côtés, à son bord postérieur : écailles alaires jaunes. Cinq premiers anneaux de l'abdomen noirs ; deux taches sur le premier, trois sur chacun des suivants, jaunes ; le sixième noir et sans tache ; le septième rouge. Pattes noires : tarses et tibias jaunes. Ailes hyalines ; nervures et stigma noirs. — Un mâle de l'Andalousie.

M. Guérin a annoncé sous le nom de *Myzine hamor-*

rhoidalis, Guérin; une espèce du Cap, qui ressemble à la nôtre par la couleur de l'extrémité de l'abdomen; mais elle paraît en différer par une autre distribution du jaune sur le noir. D'après la description de l'auteur, son espèce doit avoir le prothorax entièrement noir et les pattes entièrement fauves. D'ailleurs, M. Ghiliani a encore pris en Sicile, une troisième espèce dont le septième anneau est encore rouge, et qui semble d'ailleurs bien distincte. — *Myzina Ghiliani*, m. ♂ — Grandeur de *hispanica*. Corps pubescent. Antennes plus longues que la moitié du corps, ferrugineuses, hors le premier article noir. Tête noire avec une tache jaune à la base du chaperon. Mandibules testacées ou ferrugineuses; corselet noir: bandes jaunes du prothorax, comme dans *hispanica*, mais deux fois plus larges: écusson et écailles alaires jaunes; six premiers anneaux de l'abdomen noirs, avec une bande marginale jaune, large vers les côtés et rétrécie au milieu. Pattes jaunes; hanches, trochanters et base des fémurs, noirs. Ailes comme dans *hispanica*. Ces trois Myzines appartiennent-elles réellement à trois espèces différentes? Il est permis d'en douter; mais s'il y a des réductions à faire à leur sujet, n'y en aurait-il pas de plus importantes à faire dans les autres espèces du même genre?

XXIII. DRYUDELLA GHILIANI, m.

La *Dimorpha cincta*, Perris; dont M. Dufour m'a communiqué les deux sexes, et que j'ai retrouvée dans l'ancienne collection Latreille, est un Larrien, que l'innervation de ses ailes sépare nettement de tous les genres connus de cette famille. Il diffère des *Larres* et des *Lyrops*, par sa cellule radiale largement et longuement appendicée comme dans les *Dimorpha*: de ceux-ci, par la troisième cubitale, lunulée

comme dans les *Lyrops* : des *Dinetes* et de mon genre *Gastrosericus*, par le plus grand nombre des cellules cubitales. Il diffère enfin des uns et des autres, par sa première nervure récurrente, qui s'anastomose avec la nervure transversale qui sépare la première de la seconde cubitale. Sans donner à ces particularités de l'organisation extérieure, une autre importance que celle de leur incontestable utilité, pour ne pas dire de leur nécessité absolue, pour la reconnaissance des espèces de cette famille; je les ai trouvées assez tranchées, assez visibles et assez constantes, pour justifier l'établissement d'une nouvelle coupe, qu'on appellera genre ou sous-genre, selon les principes qu'on aura adoptés dans la nomenclature binominale, et j'ai donné à cette coupe le nom de *Dryudella*. M. Ghiliani en a découvert en Espagne, une seconde espèce que je crois inédite. — Longueur du corps, 5 mill. Largeur du même, 1 mill. — Forme de la *Dryud. cineta* (*Dimorpha*), Perr. Couleurs très-distinctes. Antennes, corps et pattes noirs et sans taches; premier et deuxième anneau de l'abdomen rouges. Ailes hyalines: nervures et stigma noirs. - - Une femelle. Mâle inconnu.

XXIV. OXYBELUS ANDALUSIACUS, m. ♂

Cet Oxybèle n'est peut-être qu'une variété de mon *Oxybelus Savignyi*, (Ann. de la Soc. ent. de Fr. t. 1, p. 483, n^o. XXXI).

Taille d'un tiers plus petite. Longueur du corps, 5 mill. Différences des formes très-légères. Épine médiane du post-écusson nulle. Protubérance foliacée du métathorax, proportionnellement plus étroite: carène médiane plus saillante et presque tranchante; bords latéraux plus relevés. Différences des couleurs plus tranchées. Dans notre exemplaire, le noir domine davantage. Le milieu du post-écusson

est de cette couleur, et les taches jaunes de l'écusson sont plus petites. Toutes les bandes transversales du dessus de l'abdomen, en exceptant celle du second anneau, sont largement interrompues au milieu. Le sixième anneau est noir et sans taches. Le septième, n'a qu'un peu de rouge à son extrémité. Les pattes sont jaunes; les hanches et les trochanters noirs, de même que les fémurs antérieurs seulement. Les autres fémurs sont rougeâtres.

XXV. *ANDRENA LANUGINOSA*, *m.* ♀

Cette espèce me semble assez aisée à reconnaître d'après les singularités de son pelage.

Longueur du corps, 13 1/2 mill. — Dessus du corselet, écusson et post-écusson, entiers, couverts d'un duvet velouté, très-court et très épais. Dos du métathorax nu et finement pointillé. Flancs du même, velus comme à l'ordinaire. Poils du dessus de l'abdomen penchés en arrière; plus courts et plus épais aux bords postérieurs des quatre premiers anneaux; frange du cinquième, touffes latérales du sixième, pelage des pattes et des autres parties du corps, comme dans les autres véritables *Andrènes*. Antennes, corps et pattes noirs. Extrémités tarsiennes des tibias et tarses testacés. Duvet velouté du corselet, frange du cinquième anneau, touffes latérales du sixième, poils des tarses et des tibias roux. Reste du pelage blanchâtre. Ailes hyalines: extrémité enfumée; nervures obscures; stigma jaune.

XXVI. *SPHECODES COLLARIS*, *m.* ♀

Avant d'entrer dans quelques détails relativement à l'individu qui sera le sujet de cet article, je m'empresse de déclarer que je partage tous les doutes de monsieur le profes-

seur Wesmaël, qui a été le premier à avouer, dans ses excellentes observations sur les espèces du genre *Sphécodes*, qu'il ne serait pas éloigné de croire qu'il n'y en a *qu'une seule espèce*. Mais les mêmes raisons qui l'ont engagé, malgré ce juste soupçon, à décrire et à nommer les neuf différentes modifications qu'il a connues, me déterminent à publier, avec les mêmes réserves, le bel individu que M. Ghiliani a recueilli dans l'intérieur de l'Espagne.

Longueur du corps, 10 millim. — Vertex d'une médiocre épaisseur. Ponctuation de la tête et du corselet un peu moins forte que dans le *Sphéc. Latreillei*, Idesm. Flancs du métathorax lisses, dans l'espace où ils peuvent prêter une retraite aux fémurs de la troisième paire; réticulés en arrière. Seconde cellule cubitale, excessivement étroite; caractère peu important, car j'ai acquis la preuve que la largeur de cette cellule peut différer dans les deux ailes du même individu. Tête, poitrine, dos du métathorax et flancs du corselet, noirs. Antennes, dos du mésothorax, écusson, post-écusson, écailles alaires, pattes et abdomen, entièrement rouges. Poils ras du devant de la tête, des angles antérieurs du corselet et des fossettes du segment post-scutellaire, blancs argentins. Ailes noires. Région discoïdale un peu plus claire. Ne dirait on pas que ce *collaris* fait le passage du *picceus*, Oliv. à mon *rubripes*, (Ann. de la Soc. ent., t. x, p. 512, n. LVII.) tandis que le *rubripes* lui-même, nous conduit par l'*hispanicus*, m. (*loc. cit.* LIX.) qui ne me semble pas l'*hispanicus*, Idesm. au *Latreillei*, Wesm. J'ai un autre *Sphécodes* de Bombay, qui a les couleurs de mon *hispanicus*, mais dont le métathorax a des rides longitudinales comme mon *rubripes*. Cependant, s'il faut réunir toutes ces *Sphécodes* et n'y voir que des variétés d'une seule espèce; ce grand résultat ne peut embrasser que les *Sphécodes* de l'hémisphère boréal de l'ancien continent. L'hémisphère austral possède une seconde

espèce bien distincte : 1^o, par son métathorax doucement penché en arrière et uniformément convexe ; 2^o, par son abdomen opaque et aussi fortement ponctué que l'avant-corps. M. Diège, l'a prise au cap de Bonne-Espérance, et il me l'a envoyée sous le nom de *Sphex cribrosa*, Diège. Elle a les antennes, les pattes, les ailes et l'avant corps, noirs. L'abdomen entièrement rouge. Taille un peu plus petite que celle de notre *collaris*.

XXVII. DASYPODA BÆTICA, m. ♂ ♀

La femelle de cette espèce ne diffère de la *Dasy. disjuncta*, Illig., ou *Andrena visnaga*, Rossi; que par la couleur noire des poils de la tête et des deux derniers anneaux de l'abdomen. Mais ce caractère est constant, et je crois avoir donné quelques bons motifs pour faire présumer qu'il n'est pas sans importance, quand j'ai essayé de distinguer la *Dasy. Panzeri*, de l'*hirtipes*. (*V. Ann. de la Soc. ent.*, t. VII, p. 508.) Le mâle de la *bætica*, diffère pareillement de toutes les variétés mâles de la *disjuncta*, par le pelage noir des sixième et septième anneaux. Les articles 2 à 8 de ses antennes sont testacés.

XXVIII. CAMPTOPOEUM INTERRUPTUM, m. ♀

Le type de ce genre est la *Prosopus frontalis*, Fab. Syst. Piez. 296. 14., que j'ai décrite plus amplement sous le nom de *Panurgus nasutus*. (*Ann. de la Soc. ent.* t. VII, p. 516, n^o. LXIII.) Le nom de *Camptopœum* est censé faire allusion à la saillie du labre, qu'on peut regarder comme l'opercule supérieur de la bouche. Malheureusement, je ne suis guère plus avancé que je ne l'étais en 1838, et je ne saurais encore me prononcer sur la place naturelle de cet Hyménoptère. Je n'ai acquies aucune donnée sur ses mœurs, et n'ayant eu à ma disposition qu'un seul exemplaire des différents

sexes de chaque espèce, j'ai dû m'en interdire le sacrifice et renoncer à la dissection de leur bouche. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne saurait être placé à côté des *Prosopis* qui semblent dépourvues de moyens récoltants, et qu'on a pu placer sans inconvénient dans les *Andrénètes* parasites. Les femelles de nos *Camptopées* sont très bien conformées pour la récolte du pollen, et elles possèdent exactement les mêmes moyens que les femelles des *Panurges*. M. Ghiliani a trouvé en Sicile, en 1840, le mâle du *Camptop. frontale* (*Prosopis*). Fab., ses pattes sont simples, les fémurs non renflés et les tibias droits. La couleur claire, jaune de paille ou blanc-jaunâtre, domine davantage sur le fond noir. Elle occupe tout le chaperon, le contour antérieur de la face, une bande transversale au milieu du sixième anneau et tout le dos du septième. Les pattes sont jaunes, avec les hanches; les trochanters, la base des fémurs et l'extrémité tarsienne des tibias, noirs. La femelle de l'*interruptum*, que M. Ghiliani nous a rapportée de l'Espagne, diffère évidemment de la femelle du *frontale*, par son labre aussi saillant, mais plus déprimé, n'ayant qu'une seule arrête transversale brisée au milieu en angle obtus, et deux faces opposées; la supérieure convexe, l'inférieure plane au milieu et relevée en plan oblique des deux côtés.

Longueur du corps, 8 et 1/2 mill. — Antennes, corps et pattes noirs : une tache linéaire au bord postérieur du chaperon, trois autres au bord antérieur de la face, deux autres transversales et distantes au dessus des premier, deuxième et troisième anneaux; une bande transversale et entière sur le quatrième, jaunes. Corps luisant et peu velu : poils épars noirs; frange du cinquième anneau, touffes latérales du sixième, brosses tibiales et tarsiennes, blanchâtres. Ailes hyalines; bord postérieur enfumé; nervures et stigma noirs.

XXIX. AMMOBATES MUTICUS, m. ♂.

Je n'ai pas vu l'*Ammob. rufiventris*, Latr., mais M. de Saint-Fargeau, qui a pu compulser les Apiaires de l'ancienne collection Latreille, dit qu'elle a les tibias et les tarses rouges. Dans la nôtre, les tibias sont noirs et les tarses ferrugineux. Cette disparité des couleurs est suffisante pour nous interdire un rapprochement précipité qui pourrait être démenti par la comparaison des formes. L'*Ammobates bicolor*, Saint-Farg., est au contraire assez commun en différentes régions de l'Italie. L'auteur a très-bien décrit les couleurs de la femelle, le seul sexe dont il ait parlé. Le mâle que je possède, est semblable à la femelle, les bandes de duvet argentin sont interrompues au milieu des trois premiers anneaux, entières aux trois suivants; le septième est entièrement couvert du même duvet. Mais le trait essentiel qui sépare ce *bicolor* de notre *muticus*, à coup sûr, et peut-être du *rufiventris*, se reconnaît à la forme du post-écusson, qui est proéminent et bidenté, tandis qu'il est plan et mutique dans notre nouvelle espèce. — Un mâle. Femelle inconnue.

M. Drège m'a envoyé sous le nom d'*Ammobates dichroa*, Mus, Berol., une Apiaire parasite du cap de Bonne-Espérance, qui a la cellule radiale appendicée comme les *Ammobates* et les *Phileremes*; quatre articles aux palpes maxillaires, comme les *Pasites*; l'écusson élevé et bituberculé, comme les *Phileremes*; et le post-écusson plan et vertical, encore comme les *Pasites*. Que faudra-t-il faire de cette Apiaire? Sera-t-elle le type d'un nouveau genre, ou plutôt ne devrait-on pas au moins la prendre pour un point de liaison destiné à rapprocher les *Pasites* des *Ammobates* et des *Phileremes*, et à en éloigner les genres *Dioxis*, *Calioxis* et *Stalis*, qui y ont été intercalés mal à propos, et à plus forte raison, le genre *Allodapes*, qui n'est pas plus parasite que le genre *Ceratina*?

XXX. *OSMIA BÆTICA*, m. ♀

Longueur du corps, 9 mill. Largeur du même $2\frac{1}{4}$ mill. La comparaison des proportions relatives suffira pour ne pas confondre cette espèce avec les *Osm. tunensis*, Saint-Farg., et *aurulenta*, Latr., qui ont plus de largeur proportionnellement à leur longueur. Elle en diffère encore par la forme de l'abdomen, qui est étroit et aussi long que la moitié du corps, comme dans les *Osm. adunca*, Latr., et *anthoeca*, Illig. Il est proportionnellement plus court et semi-ovalaire dans les *tunensis* et *aurulenta*. Bord antérieur du chaperon coupé en ligne droite. Antennes, tête, corselet et abdomen, noirs et opaques. Pattes de la même couleur; extrémité tibiale des fémurs, tibias et tarses testacés. Pelage hérissé entièrement ferrugineux, épais sur le dos du corselet et au bord postérieur des cinq premiers anneaux, rare partout ailleurs et laissant appercevoir la couleur du fonds: bandes marginales de l'abdomen étroites et interrompues au milieu. Brosse ventrale ferrugineuse, unicolore. Ailes obscures.

XXXI. *MEGACHILE GHILIANI*, m. ♀

Longueur du corps, $13\frac{1}{2}$ mill. Largeur du même, $6\frac{1}{4}$ mill. — Devant de la tête plan; bord antérieur du chaperon coupé en ligne droite comme dans la *centumcularis*, Lin., dont notre espèce diffère, comme de la plupart des autres Mégachiles européennes à brosse ventrale rousse, par l'absence totale de poils couchés à plat et dirigés en arrière. Antennes, corps et pattes noirs; tarses testacés. Pelage hérissé, long et également épais audevant de la tête et sur tout le dos du corselet et de l'abdomen, noir au front, au vertex et à la base des quatre derniers anneaux, mélangé de noir et de cendré sur le dos du corselet cendré sur le dos du premier anneau, au bord postérieur des autres, aux

flanes, aux pattes et au-dessous du corps. Brosse ventrale, poils des tarsi et des tibiai roux. Ailes enfumées; cellules radiales, première et deuxième cubitale, un peu plus obscures. — Une femelle. Mâle inconnu. Cette espèce doit être placée à côté de la *Meg. pyrenaica*, Saint-Farg., qui est d'ailleurs assez distincte par la couleur de sa fourrure dorsale qui est rousse et non mélangée de noir.

XXXII. XYLOCOPA SINUATIFRONS, m. ♀

Longueur du corps, 25 mill. Largeur du même prise au travers du troisième anneau de l'abdomen, 9 mill. — Vertex séparé du front par une carène sinueuse, bidentée ou triéchancrée en avant, passant au milieu du triangle ocellaire; échancrures arrondies; la médiane plus étroite et à plus forte courbure, entourant l'ocelle antérieur. Un tubercule allongé au milieu du front, entre l'ocelle antérieur et l'origine des antennes. Face et chaperon plans: bord antérieur de celui-ci, coupé en ligne droite. Labre couvert de poils couchés en avant; ligne médiane lisse et relevée en côte; côte n'atteignant pas le bord antérieur. Pelage, hérissé sur toute la surface du corps, épais au corselet et aux bords postérieurs des segments abdominaux, assez rare partout ailleurs pour que le fond soit toujours en évidence. Dessus de l'abdomen plus finement ponctué et plus luisant que l'avant-corps. Antennes, corps et pattes noires; pelage cendré; soies du labre, brosses des tibiai et des tarsi, roussâtres. Ailes hyalines. — Une femelle. Mâle inconnu.

Le genre *Xylocopa*, Latr., en y comprenant le sous-genre *Audinctia*, Saint-Farg., est riche en espèces exotiques et très pauvre en indigènes. On n'en connaissait que deux dont les types sont les *Apis violacea*, Lin., et *taurica*, Pal. Notre *sinuatifrons* en est une troisième, et je puis actuelle-

ment en faire connaître une quatrième de la Grèce. M. Waltt m'en a envoyé les deux sexes en assez bon nombre d'exemplaires, pour en faire la part de ma collection et celle de quelques amis.

Xylocopa hellenica, m. ♂ ♀. Plus large que la *sinuatifrons*. Longueur du corps 22 1/2 mill. et largeur du même, 9 mill. — Point de carène transversale entre le vertex et le front. Point de tubercule sur celui-ci. Saillie médiane du labre plus courte et plus large, plutôt en forme de tubercule qu'en forme de côte. Pelage hérissé à la tête, au corselet et sur le dos du premier anneau; aussi épais au devant de la tête que sur le dos du corselet, et y cachant de même la surface du corps; très-rare à la base des anneaux intermédiaires. Une bande assez large de poils couchés à plat et dirigés en arrière, au bord postérieur de chacun de ceux-ci. Dernière plaque ventrale couverte de poils couchés. Ventre plus glabre: bandes marginales plus étroites et plus hérissées que celles du dos. Antennes ferrugineuses. Corps noir; face et chaperon blancs ♂. Pattes testacées ♂, noires avec les tibias testacés ♀. Bandes soyeuses et marginales de l'abdomen blanches: reste du pelage fauve. Ailes hyalines.

M. Ghiliani, a encore recueilli quelques Formicaires, qui peuvent être intéressantes, si Latreille n'en a pas parlé, comme je le présume; dans le doute, je n'en dirai rien. Espérons que cette lacune sera comblée tôt ou tard par M. Rambur, qui a acquis à l'enchère Dejean, toutes les Fourmis de l'ancienne collection Latreille. Personne n'est plus heureusement placé pour remplir cette tâche. Il a lui-même fait une ample moisson d'Hyménoptères andalous. Ses récoltes ont été plus abondantes que celles de M. Ghiliani. Il doit posséder les mêmes espèces, et si ma mémoire ne me trahit pas, il doit avoir en nombre, plusieurs de celles dont je n'ai eu qu'un ou deux individus.

DESCRIPTION

DES CHALCIDITES TROUVÉES AU BLUFF DE SAINT-JEAN,
DANS LA FLORIDE ORIENTALE, PAR MM. E. DOUBLEDAY
ET R. FORSTER.

Par M. Francis WALKER.

PREMIER MÉMOIRE.

(Séance du 18 Janvier 1845.)

I. SMIERA SIDE.

*Fem. Nigra, ferrugineo et flavo, varia : antennæ piceæ : alæ
fuscæ.*

Corp. long. 4 1/2 mill : alarum. 6 mill.

Corpus nigrum, convexum, obscurum, punctatum, parè pubescens : caput transversum, breve, thoracis latitudine ; vertex sat latus ; frons impressa, abruptè declivis, ad antennarum insertionem et utrinque ad os flavo maculata : oculi rufi, mediocres, non extantes, posticè flavo marginati : antennæ piceæ, subfiliformes, thorace non longiores ; articulus primus niger, longus, gracilis ; secundus longicyathiformis ; tertius et quartus minimi ; quintus et sequentes approximati subæquales ; clava conica ; articulo decimo multò longior : thorax ovatus, ferrugineo maculatus : prothorax transversus, brevis : mesothoracis scutum longitudine la-

tius; parapsidum suturæ benè determinatæ; scutellum brevi, obconicum, aciem fingens: metathorax magnus, declivis, obconicus: petiolus sat longus: abdomen fusiforme, nitens, lævi, apice attenuatum et acuminatum, ferrugineo et flavo cinctum, subtus basi omninò ferrugineum, apice omninò nigrum, thorace longius et angustius: pedes fulvi; coxæ nigrae; tarsi apice fusci: propedes et mesopedes simplices, subæquales; femora picea, apice fulva; tibiæ basi fusca, apice flavæ: metapsidum coxæ maximæ; femora maxima, crassa, nigra, apice basique fulvo et flavo varia; tibiæ arcuatæ, nigro cinctæ: alæ fusca, parvæ; squamula picea; nervi fusci, nervus humeralis ulnari duplò longior, radialis ulnari multò longior, cubitalis sat longus ulnari multò brevior; stigma minutum.

II. HOCKERIA ONATAS.

Fem. Nigra, antennæ nigrae, pedes rufi, alæ limpidae

Corp. long, 3-3 1/2 mill: alarum, 4 1/2-5 1/2 mill.

Corpus nigrum, crassum, convexum, nitens, rudè punctatum, parcè hirtum: caput transversum, breve, thorace latius; vertex latus; frons profundè impressa, abruptè declivis: oculi rufi, mediocres, non extantes: antennæ ad os insertæ, nigrae, gracillimæ, sub filiformes, thorace multò longiores: articulus primus longissimus, linearis, rufus, apice niger; secundus longicyathiformis; tertius et sequentes usque ad decimum, approximati: clava longiconica, articulo decimo multò longior: thorax ovatus: prothorax transversus, magnus: mesothoracis scutum longitudinae multò latius; parapsidum suturæ non benè determinatæ, posticè approximatae; paraptera et epimera magna; scutellum subovatum: metathorax magnus, obconicus, declivis: petiolus brevissimus: abdomen longiovatum, læve, basi glabrum,

apice acuminatum : thorace longius et angustius ; segmenta primum et secundum magna, tertium et sequentia breviora : pedes rufi ; coxæ nigrae : tarsi articuli primo ad quartum curtantes, quintus quarto paulò longior ; ungues et pulvilli minuti : propedes et mesopedes simplices, subæquales : metapsidium coxæ magnæ ; femora maxima, nigra, apice rufa, tibiæ basi nigrae : alæ limpidae, angustae ; proalæ ad costam fulvescentes ; squamulae piceae ; nervi fusci ; nervus humeralis ulnari plus quadruplò longior, radialis vix ullus, cubitalis brevissimus ; stigma minutum.

III. HOCKERIA XANTICLES.

Fem. Nigra, antennæ nigrae ; pedes nigri ; tarsi fulvi ; alæ limpidae.

Corp. long., 2 1/2-3 mill : alarum, 4-4 1/2 mill.

Corpus nigrum, crassum, convexum, nitens, rudè punctatum, parçè hirtum : caput transversum, breve, thorace latius ; vertex latus ; frons profundè impressa, abruptè declivis : oculi picei, mediocres, non extantes : ocelli verticè insertæ ; medius puparum antepositus : antennæ nigrae, graciles, ad os insertæ, extrorsum crassiores, thorace multò longiores : articulus primus longissimus ; secundus longicyathiformis ; tertius et sequentes usque ad decimum approximati ; clava conica, articulo decimo longior : thorax ovatus : prothorax transversus, magnus : mesothoracis scutum longitudinè latius ; parapsidium suturæ non benè determinatæ, posticè approximatae, scutellum subovatum ; paraptera et epimera magna : metathorax declivis, obconicus, magnus : petiolus brevissimus : abdomen longiovatum, leve, basi glabrum, apice acuminatum, thorace longius et angustius ; segmenta primum et secundum magna ; tertium

et sequentia brevia : pedes nigri ; genua fulva ; tibiæ apice fulvæ ; tarsi fulvi, apice fusci ; metapsidum coxæ magnæ ; femora maxima ; tibiæ arcuatæ : alæ limpidaë ; angustæ ; squamulæ piceæ ; nervi flavi : nervus ulnaris humerali plus quadruplò longior, radialis nullus, cubitalis brevissimus, stigma minutum.

IV. ORMYRUS LABOTUS.

Mas. et Fem. Cupreus, antennæ nigræ, pedes picco-cuprei, tarsi flavi, alæ limpidaë.

Corp. long., 2-2 1/2 mill : alarum, 4 1/2-5 1/2 mill.

♂ Corpus cupreum, crassum, convexum, incurvum, nitens, scitissimè squameum, parè hirtum : caput transversum, breve, thorace vix latius ; vertex latus ; frons impressa, abruptè declivis : oculi rufi, mediocres, non extantes : antennæ nigræ, clavatæ, thorace non longiores ; articulus primus longus, gracilis ; secundus longicyathiformis ; tertius et quartus minimi ; quintus et sequentes usque ad decimum transversi, approximati ; clava conica, articulo primo multò longior : thorax ovatus : prothorax transversus, brevis : mesothoracis scutum longitudine latius ; parapsidum suturæ remotæ, non benè determinatæ, posticè approximataë ; scutellum obconicum : metathorax brevis, declivis : petiolus brevissimus : abdomen sublineare, thorace paulò angustius vix longius ; segmentum primum subtilissimè squameum ; secundum et sequentia rudè punctata : pedes cuprei, simplices, subæquales ; genua fulva ; tibiæ piceæ, basi fulvi ; tarsi flavi, apice fusci : alæ limpidaë ; squamulæ piceæ ; nervi fusci : nervus ulnaris humerali brevior, radiali quadruplò longior, cubitalis brevissimus ; stigma minutum.

Var. A. Abdominis segmentum secundum et sequentia

nigra : pedes fulvi ; coxæ nigrae ; metafemora picea, apice fulva ; tarsi flavi, apice fuscii.

♀ Caput thoracis latitudine : antennis articulus primus fulvus : abdomen longiovatum, subtus carinatum, apice acuminatum, thorace longius : pedes fulvi ; coxæ nigrae ; metafemora picea.

V. CALLIMOME THEON.

Fem. Aëneo-viridis, abdomen cyaneo-varium, antennæ nigrae, pedes fulvi, femora viridia, alæ limpidæ.

Corp. long., 4 1/2 mill : alarum, 7 mill.

Corpus aëneo-viride, convexum, nitens, scitissimè squameum, parè hirtum : caput transversum, breve, thoracis latitudine ; vertex sat latus ; frons impressa, abruptè declivis : oculi rufi, mediocres, non extantes : antennæ nigrae, graciles, extrorsum crassiores, thorace non longiores ; articulus primus fulvus, longus, sublinearis ; secundus longicyathiformis ; tertius et quartus minimi ; quintus et sequentes approximati, usque ad decimum curtantes ; clava costica, compressa ; articulo decimo duplò longior : thorax longiovatus, subtus viridi cyaneus : prothorax transversus, mediocris, anticè angustus : mesothoracis scutum longitudine paulò latius ; parapsidum suturæ benè determinatæ, posticè approximatae ; scutellum subconicum : paraptera et epimera magna : metathorax mediocris, declivis, obconicus : petiolus brevissimus : abdomen ovatum, læve, micans, viride, basi et subtus cyaneo-varium ; thorace brevius : oviductus rufus ; vaginæ nigrae, abdomine multò longiores : pedes fulvi ; coxæ virides ; femora viridia ; tarsi apice fuscii : alæ limpidæ ; squamulae piceae ; nervi flavi ; nervus humeralis ulnari multò longior, radialis ulnari brevior, cubitalis brevissimus ; stigma minutum

VI. CALLIMOME LISSUS.

Mas. *Nigrocupreus*, abdomen purpureum, basi viride, antennæ nigrae, pedes nigropicei, tarsi albidî. alæ limpidae.

Corp. long., 2 mill : alarum, 3 mill.

Corpus angustum, convexum, nigrocupreum, parùm nitens, scitissimè squameum, parcè hirtum : caput transversum, breve, subtilis cyaneo varium, thorace paulò latius : vertex sat latus ; frons impressa, abruptè declivis : oculi rufi, mediocres, non extantes : antennæ nigrae, robustæ, subfiliformes, thorace non longiores : thorax longiovatus : prothorax transversus, medioeris, anticè angustus : mesothoracis scutum longitudine latius ; parapsidum suturæ non benè determinatæ ; scutellum subconicum : metathorax cupreus, declivis, medioeris, obconicus : petiolus brevissimus : abdomen sublineare, nitens, laeve purpureum, basi viride, thorace brevius et angustius : pedes nigri ; trochanteres picei ; tibiæ fuscæ ; tarsi albidî, apice fuscî : alæ limpidae ; squamulae piceae ; nervi fulvi ; nervus humeralis ulnari multò longior, radialis brevis, cubitalis brevissimus ; stigma minutum.

VII. EURYTOMA CRETHEIS.

Fem. *Nigra*, antennæ clavatae, nigrae, pedes rufi, tarsi flavî, alæ limpidae, caput thorace latius.

Corp. long., 3 1/2 mill : alarum, 6 1/2 mill.

Corpus angustum, sublineare, convexum, atrum, punctatum, parùm nitens, parcè hirtum : caput transversum, breve, thorace paulò latius ; vertex latus ; frons impressa, abruptè declivis : oculi rufi, mediocres, non extantes : antennæ ni-

græ, clavatæ, pubescentes, thorace non longiores; articulus primus longus, gracilis, basi rufus; secundus longicyathiformis; tertius et quartus minimi; quintus et sequentes usque ad nonum latescentes; clava ovata, articulo novo latior et duplò longior: thorax longiovatus: prothorax transversus, magnus, subquadratus: mesothoracis scutum longitudine latius; parapsidum suturæ sat benè determinatæ, posticè approximata; scutellum subrotundum: metathorax medioeris, obconicus, declivis: petiolus sat longus, gracillimus: abdomen fusiforme, nitens, læve, subcompressum, apice attenuatum et acuminatum, thorace paulò brevius et multò angustius: oviductus rufus: pedes rufi; coxæ nigræ; tarsi flavi, apice fulvi: alæ limpida; squamula fulvæ; nervi fulvi; nervus humeralis ulnari plus duplò longior, radialis ulnari non longior, cubitalis sat longus ulnari longior; stigma minutum.

VIII. EURYTOMA HEGALE.

Fem. Nigra, antennæ nigra, pedes rufi, alæ limpida, caput thorace non latius.

Corp. long., 3 mill: alarum, 5 mill.

Corpus atrum, convexum, punctatum, parùm nitens, parè hirtum: caput transversum, breve, thorace non latius; vertex latus; frons impressa, abruptè declivis: oculi rufi, mediocres, non extantes: antennæ nigræ, pubescentes, extorsùm crassiores, thorace non longiores; articulus primus longus, gracilis, basi rufus; secundus longicyathiformis; tertius et quartus minimi; quintus et sequentes mediocres, subæquales; clava ovata, articulo nono duplò latior: thorax ovatus: prothorax transversus, magnus, subquadratus; mesothoracis scutum longitudine latius; parapsidum suturæ

sat benè determinatæ; scutellum subconicum: metathorax mediocris, obconicus, declivis: petiolus brevis: abdomen ovatum, subcompressum, nitens, læve, apice attenuatum et acuminatum, thorace brevius et angustius: pedes rufi, simplices, subæquales; coxæ nigræ; tarsi pallidi, apice obscuriores: alæ limpidæ; squamulæ fulvæ; nervi flavi; nervus humeralis ulnari plus duplò longior, radialis ulnari vix brevior cubitali longior; stigma minutum.

IX. EURYTOMA ABATOS.

Fem. Nigra, antennæ extrorsum crassiores, pedes rufi, tarsi flavi, alæ limpidæ.

Corp. long. 3 mill: alarum, 4 1/2 mill.

Corpus atrum, convexum, punctatum, parùm nitens, parcè hirtum: caput transversum, breve, thorace paulò latius; vertex latus; frons impressa, abruptè declivis: oculi rufi, mediocres, non extantes: antennæ nigræ, pubescentes, submoniliformes, extrorsum crassiores, thorace non longiores; articulus primus longus, gracilis, basi rufus; secundus longicyathiformis; tertius et quartus minimi: quintus et sequentes usque ad nonum subæquales; clava fusiformis, acuminata, articulo nono plus duplò longior: thorax longiovatus: prothorax transversus, magnus, subquadratus: mesothoracis scutum longitudinæ latius; parapsidum suturæ sat benè determinatæ; scutellum subconicum: metathorax magnus, declivis, obconicus: petiolus gracilis, sat longus: abdomen fusiforme, subcompressum, nitens, læve, apice attenuatum et acuminatum, thorace brevius et angustius; segmenta basalia brevia, apicalia magna: pedes rufi; coxæ nigræ; mesotarsi et metatarsi pallidè flavi, apice fusci: alæ limpidæ; squamule fulvæ; nervi fusci; nervus humeralis flavus ulnari

plus duplò longior, ulnaris latus radiali duplò longior, cubitalis radiali non brevior; stigma minutum.

X. EURYTOMA TEREDON.

Mas. et Fem. Nigra, antennæ nigrae, pedes nigri, tarsi fulvi, alæ limpidae.

Corp. long., 2 1/2-3 mill : alarum, 4 1/2-5 mill.

Corpus atrum, convexum, punctatum, parùm nitens. parcè hirtum : caput transversum, breve, thorace latius ; vertex latus ; frons impressa, abruptè declivis : oculi picci. mediocres, non extantes : antennæ nigrae, moniliformes, cristarum similitudine, thorace longiores ; articulus primus longus, gracilis ; secundus subrotundus ; tertius et sequentes discreti, petiolati, subquadrati, verticillatopilosi : clava fusiformis, articulo precedente angustior et longior : thorax ovatus : prothorax transversus, magnus, subquadratus : mesothoracis scutum longitudine latius ; parapsidum suturæ sat benè determinatæ ; scutellum obconicum : metathorax magnus, obconicus, declivis : petiolus longus : abdomen ovatum, compressum, nitens, læve, thorace multò brevius et angustius ; segmenta primum et secundum maxima, dorsum omninò obtegentia : pedes nigri, simplices, subæquales ; genua fulva ; tarsi fulvi, apice fusci : alæ limpidae ; squamulæ picæ ; nervi fusci ; nervus humeralis ulnari plus duplò longior, radialis ulnari non brevior, cubitali longior ; stigma minutum.

♀ Caput thorace paulò latius : antennæ submoniliformes, pubescentes, subclavatæ, thorace non longiores ; articulus secundus longicyathiformis ; tertius et quartus minimi ; quintus et sequentes breves, subæquales ; clava ovata, articulo nono duplò latior ; petiolus sat longus : abdomen

longiovatum, subcompressum, apice attenuatum et acuminatum, thorace paulò brevius et angustius.

XI. EURYTOMA PYTHES.

Fem. Nigra, antennæ nigrae, pedes piceofulvi, alæ limpidae.

Corp. long., 3 mill : alarum. 4 1/2 mill.

Corpus nigrum, angustum, sublineare, convexum, punctatum, parùm nitens; parè hirtum : caput transversum, breve, thoracis latitudine; vertex latus; frons impressa, abruptè declivis : oculi rufi, mediocres, non extantes : antennæ clavatæ, submoniliformes, nigrae, thorace non longiores; articulus primus longus, gracilis; secundus longicyathiformis; tertius et quartus minimi; quintus et sequentes breves, subæquales; clava ovata, articulo nono multò longior : thorax ovatus : prothorax transversus, medioeris, subquadratus : mesothoracis scutum longitudine latius; parapsidum suturæ sat benè determinatæ; scutellum subrotundum : metathorax magnus, obconicus, declivis : petiolus brevis : abdomen longiovatum, nitens, læve, apice acuminatum, thorace paulò brevius et angustius; pedes fulvi, simplices, subæquales; coxæ nigrae; femora piceo cincta; tarsi apice fusci; metatibiæ fuscoeinctæ : alæ limpidae; squamulæ piceæ; nervi fulvi; nervus humeralis ulnari plus duplo longior; radialis ulnari brevior, cubitali longior; stigma minutum.

XII. MICROMELUS CYRENE.

Fem. Niger, abdomen rufum, antennæ piceæ, pedes fulvi, alæ subfusca.

Corp. long., 2 1/2 mill : alarum, 4 mill.

Corpus nigrum, convexum, scitissimè squameum, parum

nitens, parèè hirtum, subtùs nigrocyaneum; caput transversum, breve, thorace paulò latius; vertex latus; frons impressa, abruptè declivis: ocelli latè rufi, mediocres, non extantes: os fulvum: antennæ piceæ, graciles, extrorsùm crassiores, thorace paulò longiores; articulus primus longus, sublinearis, flavus; secundus longicyathiformis, tertius et quartus minimi; quintus et sequentes longiores, subæquales; clava fusiformis, articulo decimo multò longior: thorax ovatus: prothorax transversus, brevis, anticè angustus; mesothoracis scutum longitudine latius; parapsidum suturæ vix conspicuæ; scutellum subrotundum: metathorax mediocris, obconicus, declivis: petiolus brevis: abdomen ovatum, rufum, nitens, læve, supra planum, apice acuminatum, subtùs carinatum, thoracis longitudine et latitudine; segmenta primum et secundum magna; tertium et sequentia brevissima: pedes fulvi, simplices, subæquales: alæ subfuscæ; squamulæ piceæ; nervi fusci; nervus humeralis ulnari duplò longior, radialis ulnari longior, cubitalis radiali brevior; stigma minutum.

XIII. LAMPRETATUS HABIS.

Fem. Ater, antennæ piceæ, pedes fulvi, alæ sublimpidæ.

Corp. long., 3 mill: alarum, 4 mill.

Corpus angustum, convexum, atrum, scitissimè squameum, parùm nitens, parèè hirtum: caput transversum, breve, thorace paulò latius; vertex latus; frons impressa, abruptè declivis: ocelli picei, mediocres, non extantes: antennæ piceæ, clavatæ, thorace non longiores; articulus primus longus, gracilis, fulvus; secundus longicyathiformis; tertius et quartus minimi, quintus et sequentes usque ad decimum latescentes; clava conica, acuminata, articulo decimo

latius et duplò longior : thorax ovatus : prothorax transversus, brevis, anticè angustus : mesothoracis scutum longitudine latius ; parapsidum suturæ sat benè determinatæ ; scutellum subrotundum : metathorax magnus, obconicus, declivis : petiolus gracilis, sat longus : abdomen ovatum, nitens, læve, supra planum, subtùs profundè carinatum, apice acuminatum, thorace paulò brevius et angustius ; segmenta primum et secundum magna : tertium et sequentia brevia : pedes fulvi, simplices, subæquales ; mesotarsi et métatarsi pallidiores, apice fusci : alæ sublimpidæ ; squamule piceæ ; nervi fulvi ; nervus humeralis ulnari multò longior, radiatis ulnari brevior cubitali longior ; stigma minutum.

XIV. LAMPRETATUS SALEMUS.

Fem. Ater ; abdomen nigrocupreum, pedes fuscofulvi, femora cyanea, alæ limpidæ.

Corp. long., 3 mill : alarum, 4 1/2 mill.

Corpus convexum, atrum, scitissimè squameum, parùm nitens, parè hirtum, subtùs nigrocyaneum : caput transversum, breve, thorace vix latius ; vertex impressa, abruptè declivis : oculi picei, mediocres, non extantes : antennæ piceæ, clavatæ, pubescentes, thorace non longiores ; articulus primus longus, gracilis, luteus ; secundus cyathiformis ; tertius et quartus minimi ; quintus et sequentes breves, usque ad decimum latescentes ; clava conica, articulo decimo latior et duplò longior : thorax ovatus : prothorax transversus, brevis, mediocris : mesothoracis scutum longitudine latius ; parapsidum suturæ sat benè determinatæ ; scutellum subrotundum ? : metathorax mediocris, breviobconicus, declivis : petiolus brevis : abdomen ovatum, nigro cupreum, nitens, læve, supra planum, subtùs profundè carinatum, apice acuminatum, thorace paulò brevius et angustius ; segmenta

primum et secundum maxima : pedes fulvi, simplices, sub-
 æquales; coxæ nigræ: femora cyanea; tarsi apice fusci;
 mesotibiæ et metatibiæ fusco cinctæ: alæ limpidæ; squa-
 mulæ piceæ; nervi flavi; nervus humeralis ulnari multò
 longior, cubitalis radiali brevior; stigma minutum.

XV. LAMPRETATUS CYRNUM.

*Capreus, abdomen atrum, antennæ nigræ, pedes fulvi, fe-
 mora fusca, alæ sublimpidæ.*

Corp. long., 2 mill: alarum, 3 mill.

Corpus sublineare, angustum, convexum, cupreum,
 nitens, scitissimè squameum, parè hirtum: caput transver-
 sum, breve, thorace paulò latius; vertex latus; frons im-
 pressa, abruptè declivis: oculi picei, mediocres, non exstantes:
 antennæ nigræ, graciles, subelavatæ, thorace non longiores;
 articulus primus longus, gracilis, secundus longicya-
 thiformis; tertius et quartus minimi; quintus et sequentes
 breves, usque ad decimum paulatim curtautes et lates-
 centes; clava conica, articulo decimo latior et duplò longior:
 thorax ovatus: prothorax transversus, brevis, anticè an-
 gustior: mesothoracis scutum longitudine latius; parapsi-
 dum suturæ sat benè determinatæ: scutellum obconicum:
 metathorax magnus, obconicus, declivis: petiolus robustus,
 sat longus: abdomen ovatum, atrum, læve, subtùs carina-
 tum, apice acuminatum, thorace paulò brevius et angustius;
 segmentum primum maximum: pedes fulvi, simplices, sub-
 æquales; femora fusca, basi et apice fulva; tarsi apice fusci:
 alæ sublimpidæ; squamulæ piceæ; nervi fulvi; nervus hu-
 meralis ulnari multò longior, radialis ulnari brevior, cubi-
 talis adhuc brevior; stigma minutum.

Var. A. Abdomen nigrocupreum: femora omninò fulva.

Var. B. Thorax subtùs, viridicyaneus: abdomen cu-
 preum: femora picea.

XVI. LAMPRETATUS TRYPHERUS.

Fem. Viridis, abdomen atrum, antennæ piceæ, pedes fulvi, alæ limpidæ.

Corp. long., 2 mill : alarum, 3 mill.

Corpus sublineare, angustum, convexum, viride, nitens, subtilissimè squameum, parcè hirtum : caput transversum, breve, cyaneoviride, micans, thoracè paulò lätius ; vertex latus ; frons impressa, abruptè declivis : oculi rufi, mediocres, non extantes : antennæ piceæ ; articulus primus longus, gracilis, basi fulvus ; secundus longicyathiformis ; tertius et quartus minimi ; quintus et sequentes mediocres, subæquales : thorax ovatus : prothorax transversus, brevis, anticè angustus : mesothoracis scutum longitudinè lätius ; parapsidium suturæ non benè determinatæ ; scutellum obconicum? ; metathorax magnus, obconicus, declivis : petiolus robustus, sat longus : abdomen atrum, ovatum, læve, subtilè carinatum, apice acuminatum, thoracè multò brevius ; segmentum primum maximum ; secundum et sequentia brevissima : pedes fulvi ; coxæ cyaneovirides ; mesotarsi et metatarsi pallidiores, apice fuscæ : alæ limpidæ, squamulæ fuscæ ; nervi fulvi ; nervus humeralis ulnari multò longior, radialis ulnari brevior, cubitalis adhuc brevior ; stigma fuscum, parvum.

XVII. PACHYNEVRON ALBUTIUS.

Fem. Viridis, abdomen purpureocupreum, antennæ nigreæ, pedes fulvi, alæ limpidæ.

Corp. long., 2 mill : alarum, 3 1/4 mill.

Corpus breve, latum, convexum, viride, nitens, scitissimè squameum, parcè hirtum : caput transversum, breve, thoracè lätius ; vertex latus ; frons impressa, abruptè declivis : oculi

picei, mediocres, non extantes : antennæ nigrae, clavatae, thorace non longiores ; articulus primus fulvus ; secundus longicyathiformis ; tertius et quartus minimi : quintus et sequentes breves, usque ad decimum latescentes ; clava ovata, articulo decimo multò latior et plus duplò longior : thorax ovatus : prothorax transversus, brevissimus : mesothoracis scutum longitudine latius ; parapsidum suturæ vix conspicuæ ; scutellum breviconicum : metatherax mediocris, obconicus, declivis : petiolus brevissimus : abdomen brevi-ovatum, purpureo cupreum, læve, supra depressum, basi viride micans, thorace multò brevius ; segmenta subæqualia : pedes fulvi, simplices, subæquales ; coxæ nigrovirides ; mesotarsi et metatarsi apice fuscii : alæ limpidae ; squamulae piceae ; nervi fuscii : nervus humeralis ulnari ferè triplò longior, ulnaris latus, radialis ulnari longior, cubitalis ulnari non brevior ; stigma parvum,

XVIII. NORBANUS (*Novum genus.*) DYSAULES.

Mas. Nigra, abdomen cupreum, antennæ nigrae, pedes fulvocuprei, tarsi albidi, alæ limpidae. Fem. Cuprea, pedes fulvovirides, tarsi flavi.

♂ Corp. long., 3 1/2 mill : alarum, 6 mill.

Corpus nigrum, convexum, scitissimè squameum, parùm nitens, parcè hirtum : caput magnum, transversum, breve, thorace latius ; vertex latus ; frons impressa, abruptè declivis : oculi picei, mediocres, non extantes ; antennæ graciles, submoniliformes, nigrae, corpore paulò breviores ; articulus primus longus, sublinearis ; secundus subrotundus ; tertius minimus ; quartus et sequentes longi, discreti, usque ad decimum curtantes ; clava fusiformis, acuminata, articulo decimo longior, non latior : thorax ovatus : prothorax transversus, brevissimus : mesothoracis scutum longi-

tudine latius; parapsidum suturæ vix conspicuæ; scutellum breviobconicum: metathorax mediocris, obconicus, declivis: petiolus brevissimus; abdomen viride, sublineare, depressum, nitens, læve, thorace brevius et multò angustius; discus cupreus; segmenta primum et secundum magna; tertium et sequentia breviora: pedes ænei; trochanteres piceæ; genua fulva; tarsi albidi, apice fuscæ, protarsi fulvi: alæ limpida; squamulæ piceæ; nervi flavi; nervus humeralis ulnari multò longior; radialis ulnari vix brevior cubitali longior; stigma fuscum, mediocre.

♂ Corp. long., 3 1/2-4 1/2 mill: alarum, 6-7 mill.

Corpus cupreum: caput thorace latius: oculi rufi: antennæ nigræ, graciles, clavata, thorace longiores; articulus primus linearis, longissimus; secundus longicyathiformis; tertius et quartus minimi; quintus et sequentes usque ad decimum curtantes et latescentes; clava longiconica, acuminata, articulo decimo latior et multò longior: abdomen longiovatum, cupreum, viridivarium, subtilissimè squameum, supra planum, subtùs carinatum, apice acuminatum, thorace paulò longius vix angustius; segmenta primum et secundum brevia, tertium et quartum longicra, quintum et sextum minora, septimum minimum: pedes fulvi; coxæ virides; femora viridi cincta; mesotarsi et metatarsi flavi, apice fuscæ: alis nervi fulvi; stigma concolor.

Var. A. Femora omninò fulva.

XIX. NORBANUS PISIUS.

Fem. Cuprea, antennæ piceæ, pedes fulvi, alæ limpida.

Corp. long., 5 1/2 mill: alarum, 9 mill.

Corpus sublineare, convexum, parùm nitens, scitissimè

squameum, parcè hirtum : caput transversum, breve, thoracis latitudine : vertex latus ; frons impressa, abruptè declivis : mandibulæ quadridentatæ, fulvæ, apice piceæ : oculi picei, mediocres, non extantes : antennæ graciles, clavatæ, piceæ, thorace paulò longiores ; articulus primus longus, linearis, niger, basi fulvus ; secundus longicyathiformis ; tertius et quartus minimi ; quintus et sequentes mediocres, usque ad decimum curtantes et latescentes ; clava longiconica, acuminata, articulo decimo duplò longior : thorax ovatus : prothorax transversus, brevissimus : mesothoracis scutum longitudine latius ; parapsidum suturæ non benè determinatæ ; scutellum brevi conicum : metathorax medioeris, obconicus, declivis : petiolus brevissimus : abdomen subfusiforme, nitens, subtilissimè squameum, viridivarium, basi læve micans, supra ferè planum subtùs carinatum, apice acuminatum, thorace longius vix angustius ; segmenta primo ad sextum subæqualia, septimum minimum : pedes fulvi ; coxæ cupreæ ; tarsi apice fusci ; metafemora valida : alæ limpide ; squamulæ fulvæ : nervi fulvi ; nervus humeralis ulnari duplò longior, radialis ulnari vix brevior cubitali multò longior ; stigma minutum.

XX. METOPON DEIPHON.

Fem. Nigrocupreum, abdomen æneum, antennæ nigræ, pedes fulvi, metafemora picea, alæ limpide.

Corp. long., 3 1/2 mill : alarum, 4 1/2 mill.

Corpus nigrocupreum, angustum, convexum, parùm nitens, scitissimè squameum, parcè hirtum : caput transversum, breve, thorace paulò latius ; vertex latus ; frons impressa, abruptè declivis : oculi rufi, mediocres, non extantes :

antennæ nigrae, clavatae, thorace paulò breviores; articulus primus longus, gracilis, fulvus; secundus fulvus, longicyathiformis; tertius et quartus minimi: quintus et sequentes breves, usque ad decimum curtantes et latescentes; clava conica, acuminata, articulo decimo ferè duplò longior: thorax longiovatus: prothorax transversus, brevissimus: mesothoracis scutum longitudine latius; parapsidum suture vix conspicuae; paraptera et epimera magna; scutellum subconicum: metathorax mediocris, obconicus, declivis: petiolus robustus, sat longus: abdomen æneum, ovatum, nitens, læve, supra planum, subtlus carinatum, apice acuminatum, thorace paulò brevius et latius; discus nigropurpureus; segmenta subæqualia: pedes fulvi, simplices, subæquales; coxæ nigrocupreae; tarsi apice fusci; metamora picea: alæ hapidæ; squamulae piceae; nervi flavi: nervus humeralis ulnari duplò longior, radialis ulnari non brevior cubitali longior; stigma minutum.

REVUE CRITIQUE

DE LA TRIBU

DES EUCNÉMIDES

Par M. F. E. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

(Séance du 7 Juin 1845.)

Il est peu d'insectes dont la synonymie soit plus embrouillée que celle de certains genres de cette tribu, car on les a étudiés d'après des matériaux incomplets, d'après des collections dont l'arrangement peut varier suivant les idées de leurs possesseurs, d'après un tableau, seulement ébauché, publié en 1829 par Eschscholtz, dans les *Archives entomologiques* de Thon, et enfin d'après un autre tableau qui, fait par ce savant en 1829 ou 1830 et copié par quelques entomologistes, n'a été publié qu'en 1836 et ne peut que donner une idée très-imparfaite des modifications que son auteur a apportées à sa méthode, publiée dans les *Archives* de Thon. En effet, dans ce tableau, il n'a pu citer les espèces types de ses genres, comme il l'avait fait dans le premier travail, et il est fort difficile et même impossible à ceux qui n'ont pu étudier dans la collection de M. le comte Dejean, qui a servi de base à ce nouveau travail, d'arriver à reconnaître avec certitude les genres si brièvement caractérisés dans le tableau de M. Eschscholtz.

Nous avons reconnu l'insuffisance du dernier tableau d'Eschscholtz en faisant l'explication de la planche de notre *Iconographie du Règne animal*, qui contient les figures d'*Eucnemis*, *Galba*, etc., et quand nous avons cherché à donner la synonymie des espèces de ce genre. Quoique l'on puisse considérer ce tableau au moins comme une semi-publication, ce que les entomologistes qui nous ont précédé dans l'étude de ces insectes n'ont pu faire, puisque ce travail n'était pas encore imprimé, il nous eût été impossible de nous reconnaître et de rapporter aux genres d'Eschscholtz tous ceux qui sont établis, surtout ceux de M. Delaporte, comte de Castelnau (1), si nous n'avions pas eu la facilité de voir la collection de M. le comte Dejean, qui est à peu de chose près, rangée d'après le dernier tableau d'Eschscholtz, et surtout un petit catalogue des Elaterides de cette collection, écrit de la main d'Eschscholtz, en 1829, et que M. Dejean nous a communiqué avec une bienveillance dont nous ne pouvons trop le remercier ici.

Comme nous l'avons dit plus haut, c'est Eschscholtz qui a commencé à publier une nouvelle classification des Elatérites dans les *Archives d'entomologie* de Th. Thon. (Zweiter, Band, pag. 31 et suiv., Jena, 1829.) Comme ce journal est entre les mains de très peu d'entomologistes en France, nous allons reproduire ce travail, en extrait pour la partie des Elaters proprement dits, et en entier pour ce qui regarde les Eucnemides.

Cohors prima. — ELATERITES LAMINIFERI. — Tarsorum articulus unus vel plures subtus lamina magna instructi.

Sectio prima. — Ungues simplici. — G. 1. *Lissomus*.

2. *Semiotus*, 3. *Dicrepidius*, 4. *Pomatochilus*, 5. *Conoderus*, 6. *Monocrepidius*.

1) Revue entomologique, t. III, p. 157, 1835,

Sectio secunda. — Ungues serrati. — G. 7. *Synaptus*,
8. *Esthetopus*.

Cohors secunda. — ELATERITES ANGUSTIPEDES. — Tarsorum
articuli laminiis destituti.

Sectio prima. — Ungues serrati. — G. 9. *Aptopus*, 10. *Melanotus*.

Sectio secunda. — Ungues simplici.

Div. prima. — Frons deflexa, etc. — G. 11. *Agrypnus*,
12. *Hemirhipus*, 13. *Pyrophorus*, 14. *Chalcolepidius*,
15. *Alaus*, 16. *Limonius*, 17. *Athous*, 18. *Cosmesus*,
19. *Oeolus*, 20. *Campylus*, 21. *Aphanobius*, 22. *Flater*,
Lin., 23. *Drasterius*, 24. *Hypolithus*, 25. *Cardiophorus*,
26. *Ludius*, 27. *Beliphorus*, 28. *Cardiorhinus*.

Div. secunda. — Frons perpendicularis, etc. — G. 29.
Agriotes, 30. *Ectinus*, 31. *Sericus*, 32. *Dolopius*,
33. *Adrastus*

Subdiv. secunda. — Antennæ basi approximatae, clypeus
antrorsum dilatatus.

34. *Eucnemis*. Ahr. — Thorax subtus utrinque sul-
catus pro receptione antennarum. Laminae tectri-
ces maximæ. — *E. capucinus*, *sericatus*, *monili-*
cornis, *Sahlbergii*, *procerulus*, Mann., *pygmaeus*,
Fab.

35. *Nematodes*. Latr. — Thorax subtus integer. La-
minæ tectrices magnæ. — *E. filium* F. aut *nigri-*
ceps, Mann.

36. *Xylophilus*. Mann. — Thorax subtus integer. La-
minæ tectrices angustæ. — *E. cruentatus*, Gyl. —
alni, Fab., *gigas* Mann.

37. *Epiphanis*. — Antennarum articuli quatuor api-
cales longissimi. — *E. cornutus*. — Rufo ferugi-

neus; capite nigro, fronte cornu compresso; thorace transverso nigro. 2 1/4 mill. insula Sitcha.

Peu de temps après la publication de ce prodrome. Eschscholtz vint à Paris (en 1829), étudia de nouveau les Elaterites dans la riche collection de M. le comte Dejean, et forma un plus grand nombre de genres, ce qui le conduisit à rédiger un grand tableau de classification dont quelques copies ont été prises par divers entomologistes, mais qui n'a été publié qu'en 1836, par M. le comte de Castelnau, dans la *Revue entomologique* de Silbermann. M. Eschscholtz fit pendant son séjour à Paris, et d'après son nouveau tableau, un catalogue de la collection de M. le comte Dejean, qui est resté manuscrit en la possession de cet entomologiste distingué, et dont voici la copie textuelle pour ce qui concerne les Eucnemites :

Elaterides de la collection de M. le comte Dejean. Catalogue inédit écrit en 1829 de la main d'Eschscholtz, et qui m'a été communiqué par M. le comte Dejean.

1. LISSOMUS proprement dit. Dalman. — *rubidus*, *castaneus*, *morio*. *Elater villosus*.

Les Drapetes. — *americanus*, *equestris*, *abdominalis*, *4-pustulatus*, *rubricollis*, *cyanipennis*, *azureus*.

2. PTEROTARSUS. Latr. — *G. variegata*, *histrion*, *inæqualis*.

3. GALBA. Latr. — *G. murina*? — *flavicornis*.

4. EUCNEMIS. Ahrens. — *deflexicollis*, *testaceus*, *luridus*.

5. HYPOCOELUS. Esch. — *flum*, *Sahlbergii*.

6. NEMATODES. Latr. — *procerulus*, *flavescens*.

7. XYLOPHILUS. Mann. — *albi*, *parvulus*.

(Il n'y a pas de numéro 8.)

9. CRYPTOSTOMA. Dej. — *spinicornis*.
10. PHYLLOCERUS. Dej. — *flavipennis*.
11. DIRHAGUS. Esch. — *Eucn. longulus*.
12. MICRORHAGUS. E. — *Eucn. minutus, pygmaeus*.
13. SPHÆROCEPHALUS. E. — *E. brasiliensis*.
14. CEROPHYTUM. Lat. — *C. elaterides*.
15. TETRALOBUS. Encycl. — *flabellicornis, mystacinus*.
16. PERICALLUS. etc. (Elaterites.)

Ce n'est que longtemps après (en 1832), que Latreille a rédigé un mémoire sur la famille des Serricornes, qui a été inséré, après sa mort, dans les *Annales de la Société entomologique de France* (en 1834. t. III, p. 113). Dans ce mémoire, Latreille cite le travail d'Eschscholtz, imprimé dans les *Archives de Thon*; mais il semble ne l'admettre qu'avec de grandes restrictions, puisqu'il ne se sert que d'une portion des noms donnés par ce naturaliste, et qu'il dit (page 117) : « M. Eschscholtz n'ayant cependant donné que les caractères essentiels des genres de cette tribu et la simple nomenclature des espèces qu'il y comprend, son travail n'est encore qu'un prodrome. Exploitant dans un voyage qu'il a fait récemment à Paris, la magnifique collection de M. le comte Dejean et quelques autres de cette ville, il a revu, modifié et étendu cet essai; mais sans avoir eu le temps de le mettre au jour. On m'a communiqué un extrait de son nouveau travail (probablement la liste manuscrite qui est entre les mains de M. le comte Dejean), qui se réduit à une liste, sans aucun signalement, des genres et des espèces. » On voit par ce passage que Latreille ne reconnaissait pas comme suffisamment établis les genres d'Eschscholtz, et qu'il ne veut pas dire qu'il connaissait son grand tableau manuscrit, mais dans le courant du travail il montre qu'il

en avait eu communication, puisqu'il admet les genres *Dirhagus*, *Pterotastus*, *Galba*, etc., qui ne figurent pas dans les Archives de Thon. Il aurait voulu suivre la règle généralement adoptée en science, de ne reconnaître que les genres établis dans des ouvrages imprimés, mais il était influencé par la connaissance de ce tableau inédit, dont il avait pu voir des copies entre les mains de ses élèves.

M. Delaporte, comte de Castelnaud, a été plus strict à suivre la règle dont nous venons de parler; car, dans une de ses Etudes entomologiques insérées en 1835 dans la Revue de Silbermann (t. III, p. 157), il n'adopte aucun des genres d'Eschscholtz, et semble considérer son tableau comme non venu. Dans ce travail, fait au moins avec une grande précipitation, on trouve les erreurs les plus inconcevables, que nous signalerons plus loin, et ces erreurs sont d'autant plus constatées, que nous avons pu étudier les *indivus mêmes* qui ont servi à ses descriptions, dans les collections de MM. Buquet et Gory, qui nous ont été ouvertes avec la plus grande bienveillance. Ainsi, sans nous attacher aux détails, nous nous demandons ce que M. Delaporte entend par ces mots, placés dans son Tableau des Eucnemides (page 167) : *Des pelottes sous les tarsi, ou, pas de pelottes sous les tarsi*; considère-t-il comme des pelottes la villosité qu'on voit sous ces organes dans les *Eucnemis*, *Fornax*, *Emathion* et autres genres voisins? et non les palettes membraneuses des *Pterotarsus*, des *Tetralobus*, des *Lissomus*, etc. C'est ce qu'il est impossible de deviner d'après son tableau, car il place dans une division d'insectes n'ayant pas, suivant lui, de pelottes sous les tarsi, son genre *Emathion* (*Sphærocephalus*, Esch.), qui a les tarsi absolument semblables à ses *Fornax* (*Dirhagus*, Esch.), aux *Gastraulacus* (*Galba*, Latr.), et aux *Eucnemis*, qui, d'après lui, ont des *pelottes membraneuses*. Pour Latreille, Eschscholtz et pour tous les autres entomo-

logistes, les tarses garnis de pelottes ou palettes membranées (*Tarsi laminio instructi*. Esch. Tableau publié par M. Delaporte, Etudes ent., Revue de Silbermann, t. IV, p. 2), sont ceux des Lissomes, Pterotarses, Tetralobes, Dierepidies, Monocrepidies, etc. Les tarses des autres genres, que Latreille signale ainsi : *Point de pelottes ou palettes membranées sous les tarses* (*Tarsi laminio destituti*. Esch. Tableau), ne présentent rien de semblable, et ressemblent aux tarses des Eucnemis, Fornax, Emathion, Elater proprement dits, etc., etc. Comme on le voit par ce seul exemple, et comme on le verra plus loin par une foule d'autres, le travail que nous citons ne peut qu'embrouiller la science et la rendre d'une très grande difficulté; si les travaux de cet auteur sont tous faits comme celui-ci, ce qu'il y a tout lieu de craindre, ils seront très nuisibles; car les entomologistes étrangers ou ceux des provinces, qui ne pourront pas, comme nous, voir les individus mêmes qui ont servi à ses descriptions, ne pourront jamais s'imaginer qu'il soit possible de se tromper à ce point; et si, par exemple, le genre *Emathion* de M. Delaporte tombe entre leurs mains, comme ils ne lui trouveront pas de sillons pour recevoir les antennes, ils ne pourront penser que c'est l'insecte qui se trouve en tête de sa division B. à antennes reçues dans un sillon thoracique, et ils seront autorisés à en faire un genre particulier.

Peut-être nous dira-t-on que les caractères assignés par M. Delaporte à ses genres étant faux, nous aurions dû considérer son travail comme non venu et ne pas les adopter. Nous avons eu un moment cette intention; mais nous avons bientôt renoncé à cette idée, car, en admettant ce principe, l'on pouvait toujours changer les noms publiés, en disant que les caractères ne sont pas bien exposés. Il nous a semblé qu'il valait mieux adopter des genres appuyés sur de mau-

vais caractères, que d'ouvrir une si large porte à l'arbitraire et au caprice des faiseurs de noms. Du reste, les travaux faits légèrement seront tôt ou tard signalés aux vrais travailleurs; on les rectifiera comme M. le comte de Mannerheim vient de le faire pour la monographie des Méliothiles, et comme nous le faisons aujourd'hui pour la tribu des Eucnemides, et ces travaux ne pourront plus nuire, ils ne feront qu'augmenter un peu la peine des entomologistes, qui ne pourront les étudier qu'avec le correctif en regard. De toute façon le nom de leurs auteurs sera cité, et c'est tout ce qu'ils veulent, n'importe comment.

Après avoir donné une idée des principaux travaux, bons et mauvais, qui ont été entrepris sur les Eucnemides, nous allons présenter les caractères généraux de cette tribu, qui, suivant les idées de Latreille et suivant l'examen que nous avons fait de presque toutes les espèces qui la composent, peuvent être formulés ainsi :

EUCNEMIDES. Latr.

Corps droit, épais ou même cylindrique. Tête engagée dans le corselet jusqu'aux yeux, verticale, comprimée antérieurement. Labre peu visible ou couvert par le chaperon. Palpes plus épais à leur extrémité, terminés par un bouton ovoïde ou par un article en hache. Hanches postérieures dilatées en lames recouvrant quelquefois toute la patte quand elle est contractée, ou recouvrant au moins la cuisse en tout ou en partie. Insectes peu sauteurs, mais ayant tous une pointe présternale postérieure peu engagée dans une cavité du mésosternum.

Ces caractères essentiels étant posés, nous avons reconnu que plusieurs des genres que l'on place dans la tribu des Eucnemides (les g. *Silemus*, Latr., *Scython*, Lap.) ne doivent

pas y rester ; nous les renvoyons aux tribus dont ils ont la plupart des caractères, en laissant la tribu des Eucnemides composée comme il suit :

I. Tarses simples, sans palettes membraneuses en dessous.

1. Antennes libres ou ne se logeant qu'en partie dans des fossettes présternales peu profondes.

a. Point de fossettes sous le corcelet.

1^{er} g. MELASIS, Oliv. ; 2^e g. THAROPS, Lap. (*Isorhipis*, Lacord.) ; 3^e g. NEMATODES, Latr. (*Hypocælus*, Pars. Esch.) ; 4^e g. XYLOBIUS, Latr. (*Xylophilus*, Mann. Esch., *Xylæcus*, Serville) ; 5^e g. EPIPHANIS, Esch. ; 6^e g. HYPOCOELUS, Esch. (*E. procerulus*, Mann.) ; 7^e g. HYLOCHARES (*buprestoides*, *unicolor*, *melasinus*) ; 8^e g. CALYPTOCERUS ; 9^e g. EMATHION, Lap. (*sphærocephalus*, Esch.)

b. Des fossettes (1) présternales peu profondes.

10^e g. MICRORHAGUS, Esch. (*pygmæus*, *Sahlbergii*.)

2. Antennes se logeant dans des rainures particulières placées sous les bords latéraux du corcelet (2).

A. Antennes composées d'articles cylindriques.

(1) Je désigne par le nom de *fossettes présternales*, des cavités peu profondes, assez larges, dont les bords sont peu limités, arrondis et dans lesquelles les antennes ne peuvent pas être entièrement cachées.

(2) Je donne le nom de *rainures* à des cavités très-profondes, étroites, à bords très-limités, parallèles et aigus ou tranchants, dans lesquelles les antennes peuvent se cacher entièrement.

11^e g. FORNAX, Lap. (*Dirhagus*, Esch.); 12^e g. EUCALOSOMA, Lap. (*Rhigmaphorus*, Dej. cat.)

B. Antennes en scie (1).

13^e g. EUCNEMIS, Abr., Esch., etc.; 14^e g. GASTRAULACUS, (*Galba*, Latr.)

C. Antennes flabellées.

15^e g. GALBODEMA, Lap.

II. Tarses garnis en-dessous de longues palettes membraneuses.

1. Tarses à trois lames. Antennes pectinées (2), se logeant dans des rainures *particulières* pratiquées sous les bords latéraux du corselet.

16^e g. GALBA, Esch., Guer. (*G. marmorata*, Guer., *murina*, *flavicornis*.)

2. Tarses à quatre lames. Antennes flabellées (3), se logeant dans des rainures *présternales* très-profondes

17^e g. PTEROTARSUS, Esch.

Actuellement que nous avons présenté les caractères des groupes dans lesquels se placent les genres d'Eucnemides, nous allons donner, sous forme de notes, les observations que nous avons faites sur chacun de ces genres.

1^{er} genre. MELASIS. Oliv.

Nous avons la larve et la nymphe de notre espèce de

(1) J'appelle antennes *en scie* toutes celles dont les articles se prolongent un peu en pointe saillante à l'extrémité interne.

(2) Quand le prolongement interne de chaque article n'a pas plus du double de sa longueur, l'antenne est dite pectinée.

(3) L'antenne est dite flabellée quand le prolongement interne de ses articles est plus de deux fois plus long que ces mêmes articles.

France (*Melasis flabellicornis*. Fab.). La larve (pl. v, f. 1, 2. .) longue de 26 à 28 millimètres, est très allongée, blanche, peu aplatie, avec le premier segment thoracique beaucoup plus grand que les suivants, aplati, marqué en dessus et en dessous de deux taches brunes transverses, antérieures, striées en travers, et de deux lignes longitudinales qui vont rejoindre ces deux taches et forment pour ainsi dire deux T. La tête est très petite, les mandibules se voient en avant, sont un peu divergentes et bidentées. Le second segment thoracique est plus large que long, rétréci en arrière; le troisième est encore plus petit, également plus large que long, et aussi rétréci en arrière. Le quatrième segment, ou le premier de l'abdomen, est de la largeur du précédent, mais plus de deux fois plus long; il semble divisé en trois par un pli antérieur et postérieur. Tous les autres sont semblables, et le dernier est arrondi en arrière, un peu déprimé en dessus. Cette larve est très remarquable par sa grande longueur, et semble établir le passage entre celles des Buprestes et surtout de quelques *Agrius*, et des Taupins, et confirmer la place que Latreille a assigné à ce genre. Elle vit dans le bois du bouleau, y creuse des trous d'abord aplatis, au moins trois fois plus larges que hauts (pl. v, f. 4. a.), et ce n'est qu'à l'approche de son changement en nymphe, que la larve change son mode de galeries et se forme un dernier trou cylindrique (pl. v, f. 4. b.), afin qu'en se changeant en nymphe et ensuite en insecte parfait, ceux-ci puissent être contenus dans la galerie avec leur corps cylindrique. La nymphe (pl. v, f. 3.) est très-courte, épaisse et cylindroïde, à peine de la longueur du tiers de la larve; on aperçoit très bien les antennes, couchées le long du thorax, les pattes, les élytres et les ailes.

Nous devons quelques individus de ces larves, des nymphes et des échantillons de bois de bouleau contenant encore des larves et des nymphes, à l'obligeance de M. le vicomte

de Lamotte-Baracé. M. Léon Fairmaire a trouvé un individu parfait à Fontainebleau, dans un tronc de bouleau, le 3 juin 1843.

II^e genre. THAROPS. Lap.

M. Delaporte a publié son genre *Tharops* à la suite de ses études entomologiques insérées dans la Revue de Silbermann, en mars 1835, comme on peut s'en assurer par la date placée par M. Silbermann à la fin de son annonce de l'énumération des entomologistes vivants, etc. (Revue Ent., t. III, p. 222.). M. Lacordaire n'a publié les caractères de son genre *Isorhipis* qu'en septembre 1835, comme on le voit par la date placée en tête du premier volume de la *Faune entomologique des environs de Paris*. C'est donc le nom donné par M. Delaporte qui doit rester, et l'on devra nommer cet insecte *Tharops melasoïdes*. Lap. (Revue ent. de Silbermann, t. III, p. 169.)

M. Redtenbacher a décrit cet insecte sous le nom de *Nematodes strepens*. Voyez son mémoire intitulé : *Quædam genera et species coleopterorum archiducatus Austriæ nondum descriptorum*. Diss. inaug., in-8° Vindobonæ, 1842, et l'analyse qui en a été faite par M. Schaum dans la *Revue zoologique* de la Société Cuvérienne, 1843, p. 180.

III^e genre. NEMATODES. Lat. (Fam. nat. 1835.)

Latreille a toujours rapporté à ce genre l'*E. filum* F., Mann. M. Eschscholtz avait adopté ce genre, avec l'*E. filum* pour type, dans les Archives de Thon en 1829, ce n'est que dans sa note manuscrite et ensuite qu'il en change la composition en y rapportant les *E. procerulus* et *flavescens*. Nous pensons comme Latreille (Ann. Soc. ent., t. III, p. 125 et 126) que

l'antériorité est pour son genre Nématode tel qu'il l'a formé, même en supposant qu'Eschscholtz ait publié sa classification. Ce genre doit se composer d'insectes n'ayant point de sillon ni de fossettes sous le thorax pour recevoir les antennes; c'est donc à tort qu'il y fait entrer l'*E. Sahlbergii*, Dalm., qui a des fossettes sous le milieu du corselet. On doit y joindre l'*E. nigriceps*, Mann.

IV^e genre. XYLOBIUS. Latr.

L'espèce type de ce genre est l'*E. alni*. Fab. Mann.

V^e genre. EPIPHANIS.

Je n'ai jamais vu ce genre.

VI^e et VII^e genres. HYPOCÆLUS et HYLOCHARES.

Ici Latreille aurait eu tort de changer le nom d'*Hypocælus* donné par Eschscholtz en celui d'*Hylochares*, si cet auteur avait publié les caractères de ce genre *Hypocælus*; car, quoiqu'il ne s'applique plus aux mêmes insectes, il peut être conservé. Nous proposons donc d'employer ces deux noms; nous laisserons le nom d'*Hypocælus* à l'espèce qu'Eschscholtz avait placée (par un renversement condamnable) dans les *Nematodes*. Ainsi, le type du genre *Hypocælus* sera l'*E. procerulus* de Mannerheim (qui forme la première division du G. *Hylochares*. Latreille. Soc. ent., t. III, p. 127). Quant au nom d'*Hylochares*, nous le laisserons seulement aux espèces de la deuxième division de Latreille (*ibid*, p. 128). Ces espèces sont les *H. cruentatus* Mann., *unicolor* Latr. (qui je crois n'est que l'*E. buprestoides* Rossi. ou *alticollis* Rondani, Villa, et figure dans le catalogue de M. Dejean sous le nom d'*Arhipis*), *melasinus* Latr. (*ibid*, p. 128) et l'*Euclenemis senegalensis*, Lap. Revue ent., t. III, p. 174. Nous avons vu dans

la collection de M. Buquet l'individu même, décrit par M. Delaporte, et nous n'avons pas vu les sillons thoraciques qui caractérisent les vrais *Eucnemis*, tandis que tous les caractères de cette espèce la placent ici.

Nous trouvons, dans la collection de M. Chevrolat, un insecte du Mexique qu'il a nommé *Sphærocephalus subacutus* et qui vient se placer dans ce genre *Hylochaeres*, à cause de la forme presque grenue de ses antennes, qui sont parfaitement semblables à celles du *buprestoides* cité plus haut, et qui ressemble beaucoup à cette espèce. Il portera actuellement le nom d'*Hylochaeres subacutus*. Il est long de 8 mill. et large de près de 3 mill. Son corps est épais, un peu aplati en dessus, d'un marron assez vif, rugueux avec de faibles stries sur les élytres; mais ce qui le distingue c'est que l'extrémité de celles-ci est relevée à la suture en une petite pointe dirigée un peu en haut. Les antennes et les pattes sont d'un marron presque fauve. Cette espèce ou une espèce très-voisine figure dans la collection de M. Dejean sous le nom d'*Arhipis ambulator*.

Voir aussi la description que nous avons donnée dans la *Revue zoologique* de la Société Cuvérienne, 1838, p. 279, d'une nouvelle espèce d'*Hylochaeres* (*Hylochaeres Lanierii*) provenant de Cuba. L'insecte que M. Delaporte a décrit sous le nom de *Silenus? javanicus* (Rev. de Silb., t. III, p. 168), et dont nous avons vu l'individu type chez M. Buquet (pl. v, f. 5.) est très-voisin des *Hylochaeres*, mais doit former un genre voisin qui se distinguera par ses antennes un peu épaissies au bord (pl. v, f. 6), et par le pénultième article de ses tarses qui n'est pas bilobé (pl. v, f. 7.). Son corselet n'a pas de sillons pour recevoir les antennes; le premier article de celles-ci est épineux à son extrémité antérieure et inférieure. Il faut lui donner le nom d'*Eudorus*, proposé par M. Delaporte; ce sera donc l'*Eudorus javanicus*.

Le genre *Silenus* de Latreille (Soc. ent., t. III, p. 128), dont il a très-bien décrit la seule espèce qu'il ait connue, doit être placé dans la tribu des Elatérides. Cette espèce, que M. Dejean avait nommée *Agriotes tardus* dans son catalogue, comme nous nous en sommes assuré en étudiant les individus de sa collection, est le vrai type du genre *Anelastes* de Kirby, Latreille et Eschscholtz. Latreille le mentionne dans le même mémoire (pag. 165). Il est singulier qu'il n'ait pas reconnu que c'était là son *Silenus brunneus* de la page 129.

L'*Anelastes Druryi* de Kirby, Lin. Trans., t. XII, t. 21, f. 2, aura donc pour synonymes :

Silenus brunneus, Latr., et *Agriotes tardus*, Dejean. Cat.

Nous connaissons une seconde espèce du genre *Anelastes*; elle provient de Barbarie et fait partie de la collection de M. Chevrolat.

VIII. genre. CALYPTOCERUS (*καλύπτω*, celo; *κέρας*, cornu).

Ce nouveau genre vient assez bien se placer près des *Hylotaches* de Latreille, mais il s'en distingue par ses tarses plus élargis et ayant le pénultième article plus manifestement bilobé (pl. V, f. 13, 14), et surtout par ses antennes (pl. V, f. 10), qui s'épaississent un peu à partir du quatrième article et qui diminuent ensuite vers le bout. Les antennes sont composées d'articles cylindriques, de même largeur dans toute leur longueur et formant ainsi une tige uniforme sans dentelure ni étranglements. Le chaperon est un peu avancé au bord antérieur, un peu caréné au milieu. Les palpes (pl. V, f. 11, 12), sont terminés par un grand article ovoïde un peu creusé en cuiller en dedans. Le corps (pl. V, f. 8), est épais, cylindrique, avec la tête cachée dans le corselet. Celui-ci n'a ni rainures latérales ni fossettes pour recevoir les antennes (pl. V, f. 9).

La seule espèce de ce genre, à laquelle nous laissons le

nom de *Calyptocerus Leboucherii*, que M. Chevrolat lui a donné dans sa collection, est longue de 9 mill. et large d'un peu plus de 5 mill. Cet insecte est noir, fortement rugueux avec les élytres striées. Celles-ci ont au milieu une large bande transversale d'un rouge de rouille, un peu prolongée en arrière à la suture et atteignant les bords latéraux; il y a deux taches rougeâtres sur les côtés du mésothorax; les antennes et les pattes sont noires. Ce bel insecte vient de Cayenne; M. Chevrolat l'a dédié à M. Leboucher, qui lui en a fait généreusement présent quoiqu'il l'eût unique dans sa collection.

IX^e genre. EMATHION, Lap. (*Sphærocephalus*, Esch. Dej. Cat.)

Quoique ce genre soit très-mal caractérisé par M. Delaporte, nous l'adoptons parce que sa publication est antérieure à celle du nom de *Sphærocephalus* d'Eschscholtz. M. Delaporte le place dans sa division caractérisée par des antennes reçues dans un sillon thoracique. Nous avons vu les deux individus qui ont servi à la description de M. Delaporte, dans la collection de M. Buquet qui nous a été ouverte avec la plus grande bienveillance, et aucun ne nous a offert les rainures que M. Delaporte indique dans son tableau (Rev. ent., t. III, pag. 167), et dont il ne parle pas dans sa description (p. 171). Dans ces insectes, quelques individus ont les six derniers articles des antennes plus élargis, comme chez l'*Emathion cylindricum*, Lap. (Revue ent., t. III, p. 171); l'autre individu dont parle M. Delaporte, et qu'il considère comme femelle, a les antennes simples. M. Buquet le nomme *Sph. porrectus*, Mss. Le premier vient de Cayenne, l'autre est du Brésil.

Nous avons vu dans la collection de M. le comte Dejean une espèce très-voisine, qui porte le nom de *Sphærocephalus*

brasiliensis, et qui se rapproche beaucoup de celle dont nous venons de parler si ce n'est pas la même espèce.

Ces insectes sont longs, étroits et parallèles, leur corselet n'étant pas plus large que les élytres. Dans les suivants, le corps va en se rétrécissant en arrière ; le corselet est plus épais vers son sommet.

L'*Emathion Mannerheimi*, Chev. est le même insecte que M. Delaporte a nommé *Galba mexicana* (*loc. cit.* p. 174) et qu'il place par conséquent avec des insectes munis d'une profonde rainure sur les bords latéraux du corselet. Nous avons sous les yeux l'individu même de la collection de M. Gory, portant encore l'étiquette écrite de la main de M. Delaporte, avec le nom de *Mannerheimi*, Chev., en synonymie.

L'*Emathion Leprieurii*, que M. Delaporte place avec ceux qui ont des rainures profondes sous le corselet, et qu'il décrit sous le nom de *Galba Leprieurii*, Lap. (*loc. cit.*, pag. 174), est encore un insecte dépourvu de rainures sous les côtés du corselet, ce que nous avons reconnu en examinant l'individu même de la collection de M. Buquet, qui a servi à la description de M. Delaporte. Il vient de Cayenne : (c'est le *Sphærocephalus ligniperda* du Catalogue de M. Dejean).

Il y a dans la collection de M. Chevrolat un autre insecte, l'*Emathion cuneatum*, que M. Chevrolat a nommé *Sphærocephalus cuneatus* ; cet insecte, comme le précédent, n'a pas la forme parallèle que nous avons trouvée aux *E. cylindricum* et *brasiliensis* ; son corps (pl. v, f. 15) est plus élargi en avant, à partir du sommet du corselet, et il va toujours en diminuant pour se terminer presque en pointe à l'extrémité des élytres. Cet insecte est long de 13 mill. ; sa plus grande largeur est de près de 3 mill. 1/2 vers les deux tiers antérieurs du corselet ; il est brun ponctué ; son corselet (pl. v, f. 16), est très-bombé, avec une très-faible fossette au milieu et en

arrière. Les élytres sont allongées et présentent une strie bien marquée près de la suture, et de très-faibles traces de stries à peine visibles. Les antennes (pl. v, fig. 17) sont brunes, et les pattes d'un rougeâtre obscur. Tout le corps de cet insecte est couvert d'un duvet jaunâtre très-serré, ce qui rend sa couleur d'un jaunâtre chatoyant quand on fait glisser la lumière sur lui. Ses antennes sont plus longues que la tête et le corselet, presque filiformes ou composées d'articles d'égale largeur. Ses jambes antérieures ont à l'extrémité et en dedans une profonde échancrure dans laquelle s'insère le tarse (pl. v, f. 18), qui est fort court, tandis que celui des autres pattes est plus long; (pl. v, f. 19, 20), dans tous le pénultième article est un peu bilobé. Cet insecte vient de Bahia.

Nous trouvons dans la belle collection de M. Buquet une autre espèce, l'*Emathion Buquetii*. Cet insecte est long de 11 mill. et large de près de 5 mill., noir, à côtés parallèles, avec les élytres atténuées seulement à l'extrémité. Sa tête et son corselet sont couverts d'un duvet soyeux très-épais, couché, d'un jaune doré très-luisant. Il y a de chaque côté du corselet, au milieu, une grande fossette profonde et ronde. Les élytres sont finement chagrinées, avec une strie près de la suture et quelques faibles traces de stries en arrière; leur base seulement porte du duvet doré semblable à celui du corselet; mais nous avons vu dans la collection de M. Reiche des individus chez lesquels les élytres sont entièrement couvertes de ce même duvet. Le dessous, les pattes et les antennes sont noirs avec les deux derniers articles des tarses bruns. — De Colombie.

X^e genre. MICRORHAGUS, Esch.

Ce genre ne se composera que d'insectes analogues aux *Eucnemis Sahlbergii* et *pygmaeus* qui en sont actuellement les types.

XI^e genre. FORNAX, Lap. (*Dirhagus*, Esch., Latr. Soc. ent., t. III, p. 130 et 131.)

Il faut que Latreille se soit bien étrangement trompé au sujet de ce genre, quand il dit que : « Eschscholtz y rapporte deux espèces, l'une, *minutus*, qui m'est inconnue, et l'autre *pygmaeus*, figurée par M. de Mannerheim, Eucn., tab. II, f. 4, 5, 6. » Nous avons consulté le travail d'Eschscholtz, dans les Archives de Thon (1829) ; M. le comte Dejean a eu l'obligeance de nous communiquer un tableau des genres de sa collection écrit de la main d'Eschscholtz et fait en 1829 par cet entomologiste, qui était venu à Paris étudier dans les collections, et nous ne trouvons nulle part ces indications. Dans les Archives de Thon, Eschscholtz n'établit pas encore le genre *Dirhagus* ; cette coupe ne commence à apparaître que dans sa liste manuscrite de la collection de M. Dejean, et dans cette liste il ne cite qu'un *Dirhagus*, c'est le *D. longulus* de la collection de M. Dejean ; quant au tableau que semble citer Latreille, il n'a été fait qu'après les deux notices que nous indiquons ici, et il ne porte l'indication d'aucune espèce. Ainsi nous pensons qu'il faudrait adopter le genre *Dirhagus* d'Eschscholtz tel que ce savant l'a conçu, et ayant pour type le *D. longulus* de M. Dejean et les autres espèces qui ont comme lui pour caractère, d'après le tableau de M. Eschscholtz : *Tarsi laminio destituti, articulo quarto bilobo, thorax subtilis sulcatus, sulci ad margines thoracis* ; mais comme ce tableau n'a été publié qu'en 1836, longtemps après celui de M. Delaporte, et que cet entomologiste n'a pas connu la liste manuscrite que nous avons vue chez M. le comte Dejean, il faut adopter le nom de *Fornax*, qu'il a donné à plusieurs espèces entrant dans le genre *Dirhagus* d'Eschscholtz, quoiqu'il l'ait très-mal caractérisé en disant

qu'il y a des pelottes sous les tarse, ce qui n'est pas à l'espèce (*F. ruficollis*, Buquet) qui a servi à sa description et que nous avons vue dans la collection de M. Buquet.

Quant au genre *Dirhagus* qui figure dans le tableau de M. Delaporte (Rev. ent., t. III, p. 167), il est inadmissible, car ce naturaliste a suivi l'erreur de M. Latreille (Soc. ent., t. III, p. 130), puisqu'il place ce genre dans une division composée d'insectes à antennes flabellées, ce qui indique qu'il y rapporte l'espèce citée par Latreille.

Le genre *Fornax*, Laporte, aura donc pour type son *Fornax ruficollis*, tous les *Dirhagus* du catalogue de M. Dejean, et quelques autres espèces des collections de Paris, dont l'une a été placée par M. Delaporte dans son genre *Galba*. Ce genre est surtout caractérisé par des antennes presque filiformes, composées d'articles cylindriques, par des tarse un peu aplatis, ayant le pénultième article assez distinctement bilobé. Voici la liste des espèces que nous y faisons entrer :

1. *Fornax grandis* (*Dirhagus grandis*, Buquet. Mss.) Longueur 16, largeur 5 mill. — Corps épais, d'un brun marron foncé, couvert d'un duvet jaunâtre peu serré et de points enfoncés très-serrés, surtout aux élytres, qui ont chacune dix stries assez profondes. Corcelet bombé, plus large que long, avec une fossette très-peu marquée de chaque côté et vers le milieu de sa longueur. Antennes et pattes rougeâtres. — Du Brésil. Collection de M. Buquet.

2. *F. madagascariensis*. (*Galba madagascariensis*, Delap., Rev. ent., t. III, p. 173.) Long. 15, larg. 5 millim. — Corps épais, d'un brun foncé, couvert d'un duvet jaunâtre assez serré. Tête, corcelet et élytres assez fortement ponctués, à points serrés. Deux très-faibles fossettes sur le milieu du corcelet, avec une trace légère de ligne enfoncée en arrière. Elytres ayant chacune dix stries assez profondes; an-

tennes et pattes (pl. v, f. 30) d'un brun un peu moins foncé que le corps. — De Madagascar. Nous pensons qu'il doit y avoir erreur au sujet de l'habitat de cet insecte, car il ressemble complètement aux autres espèces de *Fornax*, qui sont toutes d'Amérique.

Nota. Dans cette espèce les palpes sont fortement sécuriformes (pl. v, fig. 28, 29), surtout les labiaux qui sont beaucoup plus courts que les maxillaires. Ce n'est pas *tout-à-fait* le caractère que M. Delaporte assigne à ses *Galba*, parmi lesquels il a placé cette espèce.

3. *F. obrutus*. (*Dirhagus obrutus*, Chevr., coll.; Dejean, Cat.) Long. 14, larg. 5 mill. — Il est plus épais que les précédents; son corps est bombé, d'un brun foncé, finement chagriné et couvert d'un duvet jaunâtre très serré qui lui donne un aspect soyeux. Le corselet n'a ni fossettes ni sillon au milieu, il est seulement très-enfoncé en arrière de chaque côté, avec le milieu plus élevé vis à-vis l'écusson. Les élytres ont dix stries bien marquées. Les antennes et les pattes sont d'un rougeâtre assez vif. — Du Mexique. Celui de M. Chevrolat a été pris à Orizaba.

Nota. Les palpes labiaux de cette espèce (pl. v, fig. 21), sont terminés par un article transversal prolongé en dedans et plus large que long, presque en forme de croissant. La mandibule gauche (pl. v, fig. 22, 23), est bidentée, la droite tridentée au bout.

4. *F. Petitii*. Long. 12, larg. 3 mill. 3/4. — Corps assez allongé, moins bombé que chez le précédent, d'un brun marron rougeâtre, finement chagriné et ponctué, couvert d'un duvet jaunâtre très-épais et serré; bord antérieur du corselet rougeâtre, le reste de sa surface bombé sans fossettes ni sillons. Elytres striées, à stries moins bien marquées que dans les précédents. Dessous d'un brun un peu rougeâtre, avec les antennes (pl. v, f. 24), les pattes (pl. v,

fig. 27), et la suture des segments de l'abdomen d'un rougeâtre plus vif, presque fauve. — Du Mexique.

Nota. Chez cette espèce les palpes labiaux (pl. v, fig. 26) sont terminés par un gros article un peu plus long que large, de forme carrée; les maxillaires (pl. v, fig. 25) sont un peu sécuriformes. La mandibule gauche est tridentée, et la droite bidentée seulement.

5. *F. ruficollis*, Lap., Rev. ent., t. III, p. 172. Long. 13 1/2, larg. 4 mill. — Cette espèce est le type du genre *Fornax* de M. Delaporte; c'est la seule qu'il décrit dans ce genre. — De Cayenne. Collection de M. Buquet.

6. *F. sanguineo-signatus*. (*Galba sanguineo-signata*, Buq., Mss.) Long. 13, larg. 4 mill. — Semblable pour la forme et pour la taille au *F. ruficollis*; noir en dessus, brun rougeâtre en dessous. Tête et corselet finement chagrinés, couverts de poils gris jaunâtres. Deux taches rouges sur le front. Corselet ayant aussi deux grandes taches de cette même couleur, une de chaque côté. Elytres rugueuses, avec de fortes stries longitudinales enfoncées. Elles ont chacune deux grandes taches d'un rouge fauve: une, ronde, près de la base; l'autre, allongée et longitudinale, près de l'extrémité. Pattes et antennes fauves. — De Colombie. Collection de M. Buquet.

7. *F. opifex*. (*Dirhagus opifex*, Dej. Cat.) Long. 12 1/2, larg. 3 1/2 mill. — Corps assez allongé, d'un brun presque noir, très-luisant; tête et corselet finement ponctués, ce dernier très-bombé, avec une faible impression transversale près du bord postérieur et une légère trace de sillon en arrière. Elytres couvertes de points plus serrés et plus forts, avec quelques traces de stries. Dessous très-finement ponctué. Tout le corps couvert d'un très-fin duvet jaunâtre, très serré et ne donnant à l'insecte que de faibles reflets soyeux. Antennes et pattes d'un brun rougeâtre. — De Cayenne. Collection de M. Buquet.

3. *Fornax Chevrolatii*. Longueur 7 1/2, larg. 2 mill. 1/2.
— Corps (pl. v, fig. 31, 32) d'un rouge ferrugineux, allongé, étroit, bombé, très-finement chagriné. Elytres très-faiblement striées; mandibules et yeux noirs. Antennes (pl. v, fig. 33) et pattes (pl. v, fig. 34 et 35) d'un rouge un peu plus pâle que le corps, presque jaunes. — Hab. inconnue. De la collection de M. Chevrolat.

9. *F. testaceus*. (*Dirhagus testaceus*, Dej., coll. et Catal.)
— Cette espèce est peut-être une variété de la précédente, si ce n'est pas la même. — Du Brésil.

10. *F. luridus*. (*Dirhagus luridus*, Dej., coll. et Catal.) — De l'Amérique boréale.

11. *F. timidus*. (*Dirhagus timidus*, Dej., coll. et Catal.)
— De l'Amérique boréale.

12. *F. longulus*. (*Dirhagus longulus*, Dej., coll. et Catal.)
— De l'Amérique boréale.

XII^e genre. EUCALOSOMA, Lap. Buffon de Duménil, ins. t. 1, p. 223. (*Rhigmaphorus*, Dejean, coll. et Cat.)

Ce genre a été établi par M. Delaporte dans le Buffon que nous venons de citer, mais il est encore le sujet d'une erreur étonnante, car l'auteur le place dans une division caractérisée par l'absence de sillons latéraux sous le corselet pour recevoir les antennes. Nous avons étudié l'individu même qui a servi à M. Delaporte pour faire sa description, et nous avons vu un sillon très-profond sous chacun des côtés du corselet, et tellement bien caractérisé qu'il s'étend même un peu à la base jaune des élytres, pour recevoir l'extrémité des antennes qui est également jaune.

E. versicolor, Lap. (*Loc. cit.*) Long. 13 1/2, larg. 4 1/2 mill.
— Corps allongé, épais, un peu aplati en dessus, noir et finement ponctué. (pl. v, f. 36) Antennes plus longues que la tête et le

corselet, noires, avec le dernier article et les deux tiers de l'avant-dernier jaunes (pl. v, f. 37). Tête noire. Corselet noir en dessus, avec le bord antérieur et deux lignes latérales jaunes, n'atteignant pas le bord postérieur. Côtés et dessous jaunes. Elytres ayant de très-fines stries de points, offrant chacune une large bande longitudinale et latérale jaune, n'atteignant pas l'extrémité. Bord réfléchi des élytres, à la base seulement, jaune. Dessous noir, avec le bord postérieur du mesothorax jaune. Hanches et cuisses jaunes, celles-ci un peu tachées de noir à leur base. Jambes et tarses noirs (pl. v, f. 38). — Du Brésil. Collect. de M. Buquet.

L'individu de la collection de M. le comte Dejean, son *Rhigmaphorus bilineatus*, ressemble entièrement à celui-ci, mais il a les antennes toutes noires. C'est probablement une variété. — Il est aussi du Brésil.

XIII^e genre. EUCNEMIS. Ahrens.

Nous réunissons au genre *Eucnemis* proprement dit, ayant pour type l'*Eucnemis capucinus*, les *Galba Wicardi* et *orientalis* de M. Delaporte, qui ont les mêmes tarses, les mêmes antennes et les mêmes palpes en haches. M. Delaporte a vu au *Galba Wicardi* des palpes à dernier article ovoïde, et, sur le même individu, nous avons trouvé le contraire! Voici les principaux caractères qui distinguent le genre *Eucnemis* proprement dit, tel que nous le concevons. Antennes en scie, tarses composés d'articles étroits dont le pénultième n'est pas manifestement bilobé. Palpes sécuriformes.

1. *E. Wicardi*. *Galba Wicardi*, Delap. Rev. ent., t. III, p. 173. — De Java (pl. VI, fig. 39, antenne; 40, palpe maxillaire; 41, palpe labial; 42, tarse antérieur).

2. *E. orientalis* (pl. VI, fig. 43). (*Galba orientalis*, Lap. ib.)

— De Java (pl. VI, f. 44, corselet et tête vus en dessous; 45, antenne; 46, patte antérieure).

3. *E. capucinus*. Ahrens, Manner, etc. — De France et d'Europe (pl. VI, fig. 47, son antenne; 48, palpe maxillaire; 49, tarse antérieur).

Et probablement les *Eucnemis sericatus* et *monilis* de Mannerheim, les *E. rugosulus* et *parvulus* de la collection de M. Dejean, et l'*E. triangularis*, de Say.

4. *E. fulvicornis*. Il est tout-à-fait semblable à l'*Eucnemis capucinus* d'Europe pour la forme, mais il est presque de moitié plus petit, et ses antennes et ses pattes sont fauves. Corps entièrement noir dessus et dessous. Tête et corselet finement ponctués, avec quelques poils gris en arrière. Corselet bombé, plus large que les élytres, sans fossettes latérales. Elytres assez brusquement rétrécies en arrière, finement ponctuées et comme chagrinées, surtout à leur base, avec des stries longitudinales enfoncées, un peu obliques ou dirigées vers la suture, plus fortes à la base des élytres. Dessous très-finement ponctué, à points un peu allongés, et ayant un aspect comme strié en long. Antennes assez longues, fauves, un peu velues. Pattes entièrement fauves. Longueur 4, larg. 1 mill. 1½. — Hab. Cayenne. Coll. de M. Buquet.

5. *E. forceolatus*. Très-voisin du précédent, si ce n'est pas l'autre sexe, mais plus allongé, à corselet moins bombé et de la largeur des élytres, avec une petite fossette enfoncée de chaque côté, au milieu de sa longueur. Elytres plus allongées que celles du précédent, moins rétrécies en arrière, avec la même ponctuation et les mêmes stries obliques plus fortes à la base. Antennes d'un brun fauve avec le premier article noir. Pattes brunes avec les cuisses noirâtres. Dessous comme dans l'*Eucnemis fulvicornis*. Long. 4 1½. larg. 1½ mill. — De Cayenne. Coll. de M. Buquet.

XIV^e genre. GASTRAULACUS, (*Galba*, Latr., Ann. de la Soc. ent., t. III, p. 132).

Ce genre, très-bien caractérisé par Latreille, a pour type le *Galba bisulcatus* Latreille, que ce savant décrit ainsi : « De la grandeur du *Pterotarsus histrio*, noir et bien remarquable par un sillon longitudinal que l'on observe de chaque côté sur l'arrière-poitrine et le ventre. — Du Brésil. » (Latr., Ann. Soc. ent., t. III, p. 133). Nous avons trouvé dans la collection de M. Chevrolat, un insecte du Mexique dont tous les caractères s'accordent avec ceux que Latreille assigne à son genre *Galba*, et nous avons adopté le nom que M. Chevrolat avait provisoirement donné à ce genre ; l'espèce en question a été nommée *Eucnemis atratus* par M. Chevrolat dans sa belle collection.

G. atratus. (*Eucnemis atratus*, Chevr. Mss.) Long. 9, largeur 3 mill.) — Corps (pl. VI, f. 50-51) cylindrique à côtés parallèles, également arrondi en avant et en arrière, d'un noir luisant et couvert de points enfoncés assez forts et assez serrés. Tête très-penchée, cachée par le bord antérieur du corselet, ayant deux fortes impressions en avant, près de l'insertion des antennes. Corselet très-bombé, un peu rebordé en arrière, avec un petit commencement de sillon longitudinal au bord postérieur. Elytres ayant de très-faibles traces de stries, avec quelques plis peu marqués à la base. Antennes (pl. VI, fig. 52) et pattes brunes, avec les tarses (pl. VI, fig. 54) composés d'articles étroits comme dans les *Eucnemis*. Ceux des intermédiaires se logent en entier dans des sillons profonds et longitudinaux de chaque côté du mésothorax ; ceux des postérieures cachés dans un autre sillon longitudinal pratiqué sur les côtés de l'abdomen, en face

la saillie des hanches postérieures qui recouvrent toute la patte. — Du Mexique et de Colombie. C'est peut-être la même espèce que celle qui a été indiquée par Latreille.

G. Leprieurii. (*Hypocælus Leprieurii*, Buquet, Mss.) Longueur 7, larg. 3 mill. — Cylindrique, épais, noir luisant et ressemblant beaucoup à l'espèce précédente. Tête et corselet à ponctuation très-rapprochée, comme chagrinés. Tête aplatie en avant, avec le chaperon un peu excavé; antennes noirâtres, presque moniliformes (pl. VI, fig. 53), à premier article épineux près de son extrémité externe. Corselet très-bombé, avec une faible trace de fossette longitudinale en arrière et au milieu. Ecusson de forme carrée, avec le bord postérieur un peu arrondi. Elytres parallèles, arrondies au bout, striées, avec les intervalles des stries ponctués et comme chagrinés; les stries plus fortement marquées en arrière. Dessous du corps fortement ponctué. Pattes d'un brun noirâtre, presque fauves à l'extrémité des jambes et aux tarsi. — De Cayenne. Coll. de M. Buquet.

XV^e genre. GALBODEMA. Lap.

Ce genre est très-facile à distinguer, mais il n'a pas de pelottes membraneuses sous les tarsi, comme nous nous en sommes assuré en examinant les deux individus qui ont servi aux descriptions de M. Delaporte, lesquels sont uniques dans les collections de MM. Gory et Buquet.

Nous retrancherons de ce genre notre *Galba marmorata*, que M. Delaporte y a joint, quoiqu'il ait les tarsi munis de pelottes membraneuses ou palettes très-visibles et longues. C'est peut-être d'après cette espèce qu'il a formulé ses caractères de genre, et il y aura joint les deux autres sans y regarder.

Nous représentons le *Galbodemum Mannerheimii*. pl. VI,

fig. 55. Son antenne, fig. 56; son palpe maxillaire, fig. 57; son tarse antérieur, fig. 58-59.)

Les *Galbodemus flabellicornis* de Delap., Rev. ent., t. III, p. 176, et *Mannerheimii*, *ib.*, appartiennent seuls à ce genre. Ils ne figurent pas dans le Buffon Dumesnil, et le genre a pour espèce unique une espèce du genre *Galba*.

XVI^e genre. GALBA. Esch., Guér.

Pour Eschscholtz (tableau d'une classification des Elatérides publié dans la Revue ent., t. IV, p. 4, 1836), le genre *Galba* était composé d'insectes ayant trois lames sous les tarsi et des antennes cachées dans des rainures placées sous les bords latéraux du corselet, et c'est cette dernière circonstance qui séparait ce genre de ses *Pterotarsus*.

Latreille, dans le Règne animal, p. 451, applique le nom de *Galba* aux insectes qui forment le genre *Pterotarsus*, puisqu'il dit dans une note qu'il en a vu trois espèces du Brésil, dont l'une a de grands rapports avec le *Melasis tuberculata* de Dalman (qui est un vrai *Pterotarsus*). Mais les caractères de cette espèce qu'il cite ne sont pas d'accord avec ceux de la division, car il dit pour caractériser la division comprenant les genres *Galba* et *Euenemis*: « les antennes sont reçues, de chaque côté, dans une rainure longitudinale, pratiquée immédiatement au-dessous des bords latéraux du corselet, et toujours filiformes et simplement en scie. Les articles des tarsi sont toujours entiers, sans prolongement en forme de palette en dessous. Le corselet est convexe ou bombé, du moins sur les côtés, et se dilate vers les angles postérieurs en manière de lobe, allant en pointe ou triangulaire. Ces insectes se rapprochent des Ilaprestides ».

En publiant l'entomologie du voyage de la Coquille, nous

avons observé un insecte de la Nouvelle Guinée qui présente une partie des caractères assignés par Latreille à la division où il place son genre *Galba* du Règne animal, et nous l'avons figuré sous ce nom; mais, ayant soumis le texte explicatif de nos figures à notre célèbre maître Latreille, il approuva notre projet d'en former un genre particulier et nous engagea à le nommer *Pterotarsus*. Ce n'est qu'après avoir imprimé ce texte que nous avons eu connaissance du tableau d'Eschscholtz, et alors nous avons restitué ce nom de *Pterotarsus* aux insectes que ce savant y faisait entrer, lesquels correspondent aux *Galba* cités par Latreille dans le Règne animal, et pour ne pas introduire encore un autre nom, nous avons laissé dans notre iconographie celui de *Galba* à l'insecte que nous avons d'abord nommé ainsi dans la pl. 2, fig. 3, du voyage de la Coquille, et qui, par un hasard singulier, entre parfaitement dans le genre *Galba*, tel que l'a caractérisé Eschscholtz dans son tableau.

Dans un mémoire posthume, imprimé dans les Annales de la Société entomologique de France, en 1834, mais composé par Latreille en 1832, ce savant ayant eu connaissance du tableau dans lequel Eschscholtz avait coordonné ses genres des Sternoxes, a travaillé de nouveau cette famille et l'a divisée en tribus d'après de bons caractères; il établit deux grandes divisions dans sa tribu des Euenémides, et c'est dans la seconde, caractérisée par des antennes logées dans des fentes longitudinales sous les bords du corselet, et par des tarsi sans pelottes membraneuses, etc., qu'il place un genre *Galba*, tout différent de celui du Règne animal, de celui que nous avons figuré dans le voyage de la Coquille, et de celui d'Eschscholtz, puisqu'on a vu que les *Galba* de ce dernier et de nous-même, avaient les tarsi munis de trois pelottes

ou lamelles membraneuses. (1) Cet insecte forme le genre *Gastraulacus* décrit à la page 188.

Ce n'est pas tout. M. Delaporte, comte de Castelnau, voyant que ce genre *Galba* n'était pas encore assez obscur et embrouillé, s'imagina d'en créer un autre, dans les études entomologiques insérées t. III, p. 157 et suiv., dans la Revue entom. de M. Silbermann. Le genre *Galba* de M. de Castelnau a, dit-il, *les antennes reçues dans un sillon thoracique, des pelottes sous les tarses, les antennes pectinées et le dernier article des palpes maxillaires ovoïde* (p. 167). Mais malheureusement les espèces qu'il rapporte à ce genre, et que nous avons vues toutes, dans les collections citées par ce savant, n'ont pas de pelottes sous les tarses et ont le dernier article des palpes maxillaires en hache, et plusieurs même (*Galba Leprieurii* et *mexicana*) n'ont pas de sillons thoraciques et entrent dans le genre *Emathion* du même auteur. C'est donc un quatrième genre *Galba* qui ne ressemble à aucun de ceux déjà établis.

D'après ce qui précède, on voit qu'il nous a fallu prendre un parti pour savoir lequel de ces quatre genres gardera le nom de *Galba*; nous pensons que c'est celui qui a été suffisamment caractérisé le premier, et celui-là c'est notre *Galba marmorata*, qui entre parfaitement dans le genre *Galba* d'Eschscholtz, figuré avec ses détails caractéristiques, en 1838, dans la pl. II, f. 3, des insectes du voyage de la Coquille, et dont les détails ont été reproduits dans l'Iconographie, plan. XII, fig. 3.

Ce genre est pour nous bien caractérisé, et il est impossible de se tromper après avoir jeté un coup d'œil sur notre tableau

(1) Latreille connaissait-il déjà le tableau d'Eschscholtz et nous a-t-il caché cette circonstance, ou s'est-il rencontré avec lui pour ce nom de *Pterotarsus*?

(p. 172). Il a été le sujet de bien des erreurs, et cependant il eût été très-facile de les éviter si l'on avait voulu mettre quelque conscience dans les travaux qui en traitent. Nous y associons provisoirement les deux espèces de la collection de M. le comte Dejean auxquelles il donne les noms de *Galba murina* et *Galba flavicornis*, quoique ces espèces n'aient pas les antennes flabellées comme la nôtre, et que les pelottes de leurs tarses ne soient pas si longues.

1. *G. marmorata*. Guér. Voy. de Duperrey, Atlas ins. n° 2, fig. 3.—Iconogr. du Règne animal, pl. XII, fig. 3.—*Pterotarsus marmoratus*, Texte du Voyage de Duperrey, ins., page 66. *Galbodema id.* Laporte, Rev. ent., t. III, p. 176. — De la Nouvelle-Guinée.

2. *G. murina*. Dej., collect. et Cat. — De Java.

3. *G. flavicornis*. (Pl. VI, fig. 60-61.) Long. 9 à 12 millim. Brun, lisse, bombé, à côtés parallèles. Antennes (pl. VI, f. 62) fortement pectinées, un peu plus épaisses vers le bout, ayant les deux premiers articles bruns et les autres d'un jaune orangé. Jambes antérieures larges, aplaties, garnies de cils raides en dehors; tarses (pl. VI, fig. 63) pouvant se replier contre la jambe, en dedans, avec les second, troisième et quatrième articles dilatés en dessous; la dilatation beaucoup moins longue que dans le *Galba marmorata*. — Des Etats-Unis.

Nota. Cet insecte pourrait bien former un genre distinct conduisant, par ses tarses repliés, aux *Pterotarsus* qui sont tous américains, tandis que les *Galba* seraient de l'Ancien-Monde; dans ce cas nous proposerions de nommer ce genre *Dendrocharis*; l'espèce serait notre *Dendrocharis flavicornis*.

4. *Galba bombycina*. Long. 15, larg. 5 mill. — Allongé, cylindrique, à côtés parallèles, avec la tête penchée en dessous et entièrement cachée par une saillie antérieure du corselet. Corps noirâtre, entièrement couvert d'un fin

duvet gris jaune qui lui donne des reflets soyeux chatoyans comme de la moire. Une fossette profonde au milieu de la tête vers son bord antérieur. Corselet bombé, à bord antérieur assez avancé, un peu relevé et comme rebordé, un peu rétréci en avant, avec une petite fossette longitudinale au milieu, en arrière. Elytres offrant quelques légères traces de stries longitudinales. Pattes d'un brun fauve, à tarsi plus pâles ou rougeâtres. Antennes d'un rouge fauve avec le premier article noir. — De Colombie. Nous lui avons conservé le nom qu'il porte dans la collection de M. Buquet.

C'est probablement près de ces espèces qu'il faudra placer le *Galba fasciatus* de M. Blanchard. (Voyage de d'Orbigny, ins., pl. 8, fig. 4.) La description de cet insecte n'a pas encore paru.

XVII^e genre. PTEROTARSUS, Esch.

Ce genre est parfaitement caractérisé par la forme de ses antennes, par les quatre longues palettes du dessous de ses tarsi, et par la faculté que ces tarsi ont de se replier contre la jambe et de se loger dans une cavité du côté interne de celle-ci. On en connaît sept espèces dont voici la liste :

1^{re} division. — Corps court et épais, ayant moins de trois fois sa largeur dans sa longueur.

1. *P. tuberculatus*. (*Meiasis tuberculata*. Dalm. *Analecta ent.*, p. 55.) Nous donnons une figure de cette espèce avec quelques-unes de ses parties grossies. Pl. VI, f. 64, l'insecte de grandeur naturelle; 65, sa tête et son corselet vus en dessous; 66, son antenne; 67, palpe maxillaire; 68, *id.* labial; 69, jambe et tarse antérieurs.

P. histrio. Guér. Iconogr. du Règne animal, pl. XII, fig. 2; Latr. Ann. Soc. ent., t. III, p. 132 — Cet insecte varie beau

coup et a donné lieu à la formation de plusieurs espèces nominales ; le type est long de 12 mill. et large de 4 mill., épais, luisant, ponctué, d'un beau fauve orangé, avec le bout des élytres jaune et leur base un peu plissée. La tête est verticale avec deux gros points noirs au dessus des yeux. Les antennes sont noires avec les trois premiers articles fauves. Le corselet a une grande tache noire en dessus, atteignant le bord antérieur et de forme carrée. Les élytres ont une large bande transversale à la base et une autre bande en arrière d'un noir vif. La première bande se prolonge largement sur les côtés du mesothorax ; les pattes sont jaunes. — Du Brésil.

Var. A. — Un peu plus petit, rouge, avec la base des élytres plissée et leur extrémité jaune. La tête a deux taches noires et les rameaux des antennes sont noirs. Il y a une bande noire sur le milieu du corselet, très-étroite à droite, fort dilatée en avant, en partant du milieu, à gauche. La base de l'élytre droite est tachée de noir, et la même place à gauche est sans tache ; il y a un point noir contre la portion jaune de l'extrémité. Les côtés du mésothorax ont une grande tache noire. — Brésil ; collection de M. Buquet.

Var. B. (Pl. VI, f. 70.) — Aussi grand que l'individu type, rouge, avec la base des élytres plissée et leur extrémité jaune. La tête rouge avec deux petites taches noires, et les rameaux des antennes noirs ; il y a une très-petite tache noire au milieu du corselet. Les élytres ont chacune un point noir contre la portion jaune de leur extrémité. Les côtés du mésothorax ont une grande tache noire. — Du Brésil. C'est le *Pterotarsus tripunctatus* de la collection de M. Buquet.

Le *Pterotarsus testaceus* que M. Delaporte a grossièrement figuré dans les Suites à Buffon de Dumesnil, ins., t. 1, pl. 16: fig. 3, mais qu'il s'est bien gardé de décrire dans l'ouvrage en traitant de ce genre à la page 227, est sans doute une autre variété du *P. histria* et vient probablement du Brésil.

Enfin, le *P. brasiliensis* de M. Delaporte, Rev. ent., t. iii, p. 174, nous paraît encore une variété de la même espèce.

2. *P. bimaculatus*. Lap., Rev. ent., t. iii, p. 174. (1835.) Saunder, Trans. ent. Soc. Lond., t. i, p. 150, pl. xv, f. 1. (1836.) — Cet insecte pourrait bien n'être encore qu'une variété du *P. histrio*, cependant il en diffère par un caractère qui doit avoir quelque valeur, c'est que l'extrémité de ses élytres est rouge, tandis que dans toutes les variétés de *Phistrio* cette extrémité est toujours jaune.

M. Saunder a eu tort de ne pas citer M. Delaporte au sujet de cette espèce; il paraît n'avoir pas connu son travail, publié un an avant dans la Revue entomologique.

3. *P. Eschscholtzii* (pl. vi, fig. 71). Lap., Rev. ent., t. iii, p. 175. — Du Brésil.

IIe division. — Corps allongé, cylindrique, ayant près de quatre fois sa largeur dans sa longueur.

4. *P. rugosus*. Blanch., Voy. de d'Orbigny, ins., pl. 8, fig. 3. Long. 10 à 13 mill, larg. 3 à 3 mill. 2/3. — Noir, chagriné et rugueux, avec un duvet jaune beaucoup plus serré sur la tête que sur le reste du corps. Antennes et pattes d'un jaune un peu fauve; élytres ayant chacune quelques petites taches fauves au milieu et une grande tache oblique de la même couleur près du bout. — L'individu de la collection de M. Chevrolat, qui est le plus petit, vient du Mexique; le nôtre a été pris dans l'intérieur de la république de Bolivia. Nous rapportons notre espèce à celle que M. Blanchard a figurée, mais avec doute.

5. *P. Walckenaerii* — Long. 15, larg. 4 mill. — D'un beau jaune d'ocre un peu orangé et mat. Tête et antennes noires; une bande longitudinale, renflée au milieu, sur le corselet. Élytres parallèles, un peu sillonnées, couvertes d'un duvet serré et couché qui cache les sillons, ayant une petite tache

humérale et le tiers postérieur noirs. Pattes jaunes avec les genoux et les jambes noirs. — Du Brésil et de Colombie. Coll. de M. Chevrolat, qui lui a imposé le nom d'un savant bien connu par ses travaux sur les Arachnides.

Nous ne connaissons pas les *Pterotarsus variegatus* et *pulchellus* du Catalogue de M. le comte Dejean, mais on nous a dit que le dernier n'était autre que notre *P. Walckenaerii*.

Explication des figures des planches V et VI.

Pl. v.

1. Larve du *Melasis flabellicornis*, de grandeur naturelle.
2. Sa partie antérieure grossie.
3. Chrysalide de grandeur naturelle.
4. Trous de la larve.
 - a. Trous qu'elle fait avant de se transformer en nymphe.
 - b. Trou d'une larve prête à se transformer.
5. *Eudorus javanicus*, de grandeur naturelle.
6. Son antenne grossie.
7. Son tarse antérieur.
8. *Calyptocerus Leboucherii*, grossi.
9. Sa tête et son corselet vus en dessous.
10. Son antenne.
- 11 et 12. Dernier article du palpe maxillaire vu de deux côtés.
13. Tarse antérieur vu en dessus.
14. Tarse postérieur, id,
15. *Emathion cuneatum*, de grandeur naturelle.
16. Sa tête et son corselet vus de profil.
17. Son antenne.
18. Tarse antérieur vu de deux côtés

- 19 et 20. Tarse intermédiaire vu en dessus et de profil.
21. Lèvre inférieure et palpe labial du *Fornax obrutus*, grossis.
- 22 et 23. Ses mandibules.
24. Antenne du *Fornax Petitii*, grossie.
25. Sa mâchoire et son palpe.
26. Sa lèvre inférieure et son palpe.
27. Tarse intermédiaire.
28. Mâchoire et palpe maxillaire du *Fornax madagascariensis*.
29. Sa lèvre inférieure avec son palpe.
30. Tarse antérieur, grossi.
31. *Fornax Chevrolatii*, grossi.
32. Sa tête et son corselet vus en dessous.
33. Son antenne.
34. Son tarse postérieur.
35. Crochets de ce tarse.
36. *Eucalosoma versicolor* de grandeur naturelle.
37. Son antenne grossie.
38. Tarse antérieur grossi.

Pl. VI.

39. Antenne de l'*Eucnemis Wicardi*, grossie.
40. Palpe maxillaire.
41. Palpe labial.
42. Tarse antérieur.
43. *Eucnemis orientalis*, de grandeur naturelle.
44. Sa tête et son corselet vus en dessous.
45. Son antenne.
46. Patte antérieure.
47. Antenne de l'*Eucnemis capucinus*.
48. Un palpe maxillaire.

49. Tarse antérieur, grossi.
 50. *Gastraulacus atratus*, grossi et vu de profil.
 51. Id. en dessous.
 52. Son antenne grossie.
 53. Antenne grossie du *Gastraulacus Leprieurii*.
 54. Jambe et tarse intermédiaire.
 55. *Galbodema Mannerheimii*, de grandeur naturelle.
 56. Son antenne grossie.
 57. Un palpe maxillaire.
 - 58 et 59. Tarse antérieur vu en dessus et de profil.
 - 60 et 61. *Galba flavicornis*, un peu grossi.
 62. Sa tête et son corselet vus en dessous et grossis.
 63. Sa jambe antérieure, id.
 64. *Pterotarsus tuberculatus*, de grandeur naturelle.
 65. Sa tête et son corselet grossis.
 66. Son antenne, id.
 67. Palpe maxillaire.
 68. Palpe labial.
 69. Jambe et tarse antérieurs.
 - 70 *Pterotarsus histrio* (var. *tripunctatus*), de grandeur naturelle.
 71. *Pterotarsus Eschscholtzi*, id.
 72. *Pterotarsus Walckenaerii*, id.
-

MÉMOIRE

SUR L'IRISATION DES AILES DES INSECTES.

Par M. GOUREAU.

(Séance du 7 Juin 1845.)

Les ailes membraneuses, nues, diaphanes et incolores des insectes, présentent à l'œil, lorsqu'on les regarde obliquement sous un certain jour, des nuances de couleur verte et rouge quelquefois accompagnées d'orangé, de violet et de bleu, diversement répandues sur leurs surfaces, qui constituent le phénomène appelé *irisation*. Ces couleurs changent de nuance et de position selon l'obliquité de la vision. Elles n'ont rien de réel, c'est-à-dire, qu'elles ne sont pas infusées dans la substance même de l'aile; elles sont le produit d'un jeu de la lumière; car si on regarde l'aile directement ou sous une autre inclinaison que celle qui produit l'irisation, on la trouve parfaitement incolore.

L'irisation est observée sur la plupart des Hyménoptères et des Diptères; sur beaucoup d'Hémiptères, de Névroptères et même de Coléoptères: mais elle est plus rare chez les Orthoptères.

Les ailes inférieures offrent ce phénomène à un degré plus élevé, en général, que les supérieures, sur lesquelles il

manque assez souvent. On ne l'observe pas sur les élytres des Coléoptères, des Hémiptères et des Orthoptères.

Les insectes vivants ou ceux qui sont les plus frais donnent l'irisation la plus prononcée, les ailes qui semblent les plus minces, les plus diaphanes, les plus limpides, offrent les nuances les plus éclatantes; celles qui ont vieilli, qui sont devenues ternes par le laps du temps, présentent des nuances plus obscures. On trouve cependant des ailes colorées qui laissent voir des indices d'irisation prononcée, et des ailes d'une limpidité parfaite qui en sont entièrement privées.

Il arrive souvent que l'œil nu ne saisit pas les nuances de l'iris; mais lorsqu'il est armé de la loupe, il les voit parfaitement. Les couleurs de l'iris sont vives et brillantes. Celles dont on se sert dans les arts ne peuvent en donner l'idée; ces dernières sont matérielles et opaques, celles de l'iris sont immatérielles et lumineuses; elles sont semblables aux nuances du spectre solaire que l'on obtient en décomposant un rayon de lumière au moyen du prisme. Elles sont d'autant plus éclatante que le jour pendant lequel on les observe est plus pur. Les ailes d'un très-grand nombre d'espèces sont ornées des plus riches couleurs; les insectes qui les portent n'ont rien à envier à la brillante parure des oiseaux mouches. Si ils excitent moins notre admiration que ces oiseaux, c'est parce que l'œil nu ne saisit pas ou ne saisit qu'imparfaitement l'éclat de ces couleurs.

Les nuances de l'iris ne sont pas arbitrairement répandues sur les ailes; sur les inférieures des Hyménoptères, elles forment des lignes ou bandes, ou plutôt des arcs parallèles au bord postérieur; on y voit une bande rouge, puis une verte, une autre bande rouge puis une verte, ainsi de suite: il y a quelquefois jusqu'à quatre couples de bandes qui se suivent; d'autres fois deux couples ou un seul couple. Ces bandes occupent la région des cellules postérieures; les au-

très cellules sont remplies par des plaques de diverses formes de rouge et de vert, se succédant dans le même ordre que les bandes. Sur les ailes supérieures on voit aussi des arcs colorés, parallèles au bord postérieur, mais ordinairement d'une couleur moins vive et en moindre nombre que sur les ailes inférieures. Les cellules axillaires et discoïdales sont quelquefois dépourvues de couleurs.

Lorsque l'irisation se développe dans tout son luxe, la première bande rouge est précédée d'une ligne orangé qui semble former la frange du bord postérieur de l'aile; entre le rouge et le vert, il existe une nuance violette tenant au rouge et une bande bleue tenant au vert; le bleu prend quelque fois le ton de l'indigo, et le rouge celui du violet foncé. Ces couleurs ne sont pas nettement délimitées; elles empiètent les unes sur les autres et semblent se fondre ensemble.

La position des nuances n'est pas fixe; en variant l'inclinaison du rayon visuel on la fait changer. Les nuances elles-mêmes ne le sont pas; une différence dans l'obliquité de la vision fait disparaître l'orangé, le bleu, le violet et modifie le ton du rouge et du vert.

Sur les ailes des Diptères on ne trouve pas ordinairement la disposition en lignes parallèles et colorées qu'on observe sur celles des Hyménoptères; les nuances sont répandues dans les cellules et forment le plus souvent des triangles allongés dont la base est tournée vers le bord postérieur; mais elles s'y succèdent dans le même ordre que sur les Hyménoptères: ce sont toujours les couleurs verte et rouge qui dominent, quelquefois elles sont accompagnées de violet et de bleu et même d'un filet d'orangé. En général elles se montrent plus ternes, excepté sur les plus petites espèces où elles reprennent toute leur vivacité. Il y a cependant un assez grand nombre d'espèces où les bandes colorées se

montrent aussi nettes et aussi régulières que sur les Hyménoptères et où elles brillent d'un aussi vif éclat.

L'irisation se fait remarquer dans l'ordre des Hémiptères sur les ailes inférieures d'un grand nombre d'espèces, excepté dans le genre Cigale qui n'en offre aucune trace. Elle est rare dans l'ordre des Orthoptères; on l'observe cependant sur les ailes inférieures de quelques sauterelles. Les Névroptères en présentent un grand nombre d'exemples; mais les Libellulides en sont privées; leurs ailes, ainsi que celles des Cigales et des Criquets, réfléchissent la lumière blanche sans aucune nuance colorée. Les ailes inférieures des Coléoptères sont moins faciles à observer, parcequ'elles sont pliées en travers et cachées sous les élytres, et qu'on parvient assez difficilement à les étendre et à les maintenir étalées. Cependant celles que j'ai examinées m'ont présenté des indices d'irisation bien prononcée. On ne saisit pas aussi facilement que sur les Hyménoptères et les Diptères, la disposition des couleurs dont les nuances sont toujours le rouge et le vert plus ou moins sombre, passant quelquefois au violet et au bleu. Les Lépidoptères à ailes vitrées ne donnent aucun indice du phénomène lumineux dont on s'occupe dans ce moment; les couleurs changeantes que l'on observe sur les ailes de certaines espèces sont dues aux écailles dont elles sont couvertes, et ne dépendent pas de la même cause que celle qui produit les effets que nous étudions maintenant.

L'irisation me paraît donc générale sur les ailes nues et membraneuses des insectes; elle est la règle, son absence est l'exception.

Les nuances de l'iris, comme on l'a déjà dit, sont le vert et le rouge; ces couleurs sont quelquefois accompagnées de bleu et de violet, assez rarement d'orangé et d'indigo; c'est-à-dire, qu'on y voit toutes les couleurs du spectre so-

laire ; mais le vert et le rouge y deminent : il est bien rare de rencontrer une irisation privée de ces deux nuances. Lorsque l'orangé et l'indigo s'y montrent, c'est comme de simples lignes, des filets d'une très petite largeur. Dans le spectre solaire ces deux dernières couleurs sont aussi celles qui occupent le moins d'espace ; leur étendue n'est que moitié environ de celle prise par le rouge et le vert. Sur les ailes des insectes comme dans le spectre solaire, les nuances ne sont pas brusquement terminées ; elles empiètent les unes sur les autres et passent graduellement de l'une à l'autre. On voit donc qu'il y a une grande analogie entre l'irisation des ailes des insectes et les phénomènes produits par le prisme.

Un fait qui mérite d'être observé ; c'est que les espaces de l'aile qui réfléchissent la couleur rouge, laissent passer la couleur verte, et que ceux qui réfléchissent la couleur verte laissent passer la couleur rouge. Ainsi les nuances vues par réflexion sont changées et interverties lorsqu'on regarde par réfraction ou à contre jour. Mais les couleurs transmises sont très-pâles si on les compare aux couleurs réfléchies : reçues sur un papier blanc, elles n'y projettent pas leur image. Le premier insecte qui m'a laissé voir nettement ce phénomène, est le *Psen ater*. Je l'ai depuis retrouvé sur les ailes de plusieurs *Andrenes* et *Halictes*, et surtout sur celle d'un assez grand nombre de Diptères : c'est dans cet ordre qu'on l'observe le plus communément.

Ce fait semble rattacher l'irisation au phénomène d'optique connu sous le nom d'anneaux colorés, ainsi que nous le dirons bientôt.

Les figures qu'affectent les diverses nuances de l'iris sont très nombreuses et très-variées. On y distingue cependant certaines formes qui s'y représentent assez souvent et qui peuvent servir à les caractériser et à les classer. On conçoit

que si l'on veut se servir de l'irisation comme caractère entomologique, il faut ranger les différents accidents de lumière qu'elle offre sous certains types généraux auxquels on donnera des noms en même temps qu'on les définira. Sous ce point de vue on peut admettre :

L'irisation confuse ; c'est-à-dire celle où les couleurs répandues sans ordre n'offrent aucune figure régulière ou définie, et ne sont pas délimitées. *Ex.* *Clytus arcuatus*, *Valgus hemipterus*, *Myopa ferruginea*, *Eristalis florcus*, etc.

L'irisation obscure ; celle où les nuances n'ont pas d'éclat. *Ex.* *Urocerus spectrum*, *Ammophila albicincta*, *Eumenes infundibuliformis* ♂, *Melecta punctata*, *Laphria gilvago*, etc.

L'irisation brillante ; celle où les couleurs ont un éclat très-vif. *Ex.* la plupart des espèces des genres *Halictus* et *Andrena*.

L'irisation régulière ; celle où les couleurs sont distribuées par bandes ou lignes parallèles. *Ex.* les *Halictus*, les *Metopia*, etc.

L'irisation marquée ; celle où les couleurs sont distribuées comme on les voit sur les vitraux des églises gothiques éclairées par le soleil. *Ex.* *Osmylus maculatus*, *Hæmatopa pluvialis*.

L'irisation angulaire ; celle où les nuances sont disposées en angles ou chevrons. *Ex.* beaucoup de Diptères.

L'irisation bicolore, tricolore, multicolore ; celle qui présente deux bandes, trois bandes, ou un plus grand nombre de bandes colorées de diverses nuances.

Irisation bicolore ; rouge et vert *Ex.* la plupart des espèces.

Irisation tricolore ; bleu, vert, rouge. *Ex.* *Mederus regius*, etc.

Irisation quadricolore ; orangé, rouge, vert, bleu. *Ex.* *Metopia fastuosa*, *Melanophora nitida*, *Hæmatobia stimulans*, etc.

L'irisation double, triple, etc. ; celle où les groupes de

bandes colorées sont au nombre de deux, de trois, etc. :
Ex. la plupart des Hyménoptères.

Irisation triple sur les ailes inférieures ; *quadruple*, sur les ailes supérieures. *Ex.* *Sistropa spiralis* ♂.

Enfin on peut ranger dans la classification le *reflet* qui offre une nuance uniforme. *Ex.* *Nylocopa violacea*, diverses *Scolia*, *Acridium cærulans*, etc.

Il est à remarquer que la région des cellules postérieures donne ordinairement une irisation régulière ou par bandes parallèles, et que la région supérieure de l'aile donne une irisation irrégulière répandue dans les diverses cellules axillaires et discoïdales.

La nomenclature ci-dessus peut être étendue, modifiée ou changée ; car les figures qu'affectent les nuances de l'iris sont très-variées, sont changeantes et peuvent frapper d'une façon très-différente ceux qui voudront les observer ; d'ailleurs je suis loin d'avoir passé en revue toutes les espèces qui offrent des particularités remarquables sous ce rapport.

L'absence complète d'irisation sur les ailes de certains insectes, les nuances et les figures si variées qu'elle présente sur d'autres, conduit naturellement à observer ces ailes dans le but de rechercher si elles offrent dans leur structure quelque circonstance qui pourrait rendre raison de ces différences.

Les ailes des Cigales, des Criquets, des Libellules ; les ailes vitrées des Lépidoptères, celles de quelques Hyménoptères ; les cellules antérieures de plusieurs espèces, sont totalement privées d'irisation. En regardant ces ailes à la loupe en dessus, en dessous, par réflexion et par réfraction : on voit qu'elles sont parfaitement unies, lisses et diaphanes : elles ressemblent à une lame de talc très-mince et ne présentent aucun accident de structure.

Les ailes à irisation au contraire, m'ont presque toujours

laissé voir des rides courtes, formant des stries interrompues, parallèles aux nervures ou perpendiculaires au bord postérieur de l'aile. Ces stries sont quelquefois très fines, d'autres fois très apparentes, elles donnent à l'aile l'aspect d'une surface chagrinée ou rugeuse. On observe des ailes où les stries bien prononcées sont coupées par d'autres stries très-fines qui leur sont perpendiculaires.

Les ailes jaunes ou lavées d'une teinte jaunâtre, quoique striées, sont ordinairement sans irisation, ainsi que le montrent l'*Urocerus gigas*, le *Pompilus quadrimaculatus*; ou bien elles en offrent des traces à peine perceptibles. *Ex. Sphex flavipennis.*

Les ailes colorées en noir violet, comme celles de la *Xyllocopa vioiacea* et de diverses *Scolia*, présentent un reflet violet très-vif. Les nervures de la première paraissent vertes. Si on regarde ces ailes par transparence, on voit que la région des cellules postérieures est couverte d'une multitude de points noirs égaux, régulièrement espacés. Si on les regarde par réflexion on reconnaît que ces points sont de petits tubercules noirs rangés sur les stries des ailes. La même disposition se montre sur la *Chalicodoma muraria*, la *Melecta punctata*, et sur un très grand nombre d'espèces d'Hyménoptères dont le bord des ailes est dit enfumé; il n'est cependant pas général; car on rencontre des ailes légèrement lavées de noir dont la teinte ressemble à un nuage de fumée renfermé entre les deux membranes, comme on peut le remarquer dans la *Cicada orni*.

L'*Antophora parvitina* ♂, *acervorum* et d'autres espèces du même genre ont les ailes parfaitement limpides, et une irisation obscure. Lorsqu'on les observe à contre-jour, on distingue dans la région des cellules postérieures une infinité de petits points clairs et brillants accompagnés d'une ombre légère; vus en dessus, ces points sont autant de pe-

tits tubercules régulièrement semés sur les stries, de la même manière que nous venons de le signaler pour les espèces précédentes. Il est à remarquer que les stries disparaissent presque toujours lorsqu'on regarde par transparence les ailes qui en sont chargées; à l'exception de celles qui sont fortement prononcées; alors ces stries se montrent comme des traits légers un peu obscurs.

Tels sont les accidents les plus remarquables que présentent dans leur texture les ailes membranées des insectes lorsqu'on les observe avec une loupe ordinaire.

Il y a quelque probabilité que l'irisation dépend de la rugosité qui couvre leur surface, puisque les ailes parfaitement lisses ne laissent pas appercevoir de traces de ce phénomène, tandis que l'on voit presque toujours la rugosité accompagner l'irisation; mais on doit dire qu'il existe des ailes fortement striées et ridées, dont la surface semble raboteuse, et qui ne donnent point de couleurs irisées, telles que celles des plus gros Hyménoptères, des *Bombus* en particulier; et par exception d'autres ailes qui semblent lisses, telles que celles des *Hemerobius*, et qui cependant sont ornées des plus belles nuances. Ces exceptions viennent jeter du doute sur ce principe général qu'on serait tenté d'admettre, savoir : que la rugosité est la cause de l'irisation; c'est-à-dire, la cause de la décomposition de la lumière à travers les ailes des insectes, et dont une partie se réfléchit pour nous apporter les diverses nuances du spectre solaire.

On peut être curieux de connaître la cause à laquelle les physiciens attribuent l'irisation, ou au moins de savoir à quel phénomène d'optique ils la rattachent. Ces savants l'ont particulièrement observée sur les cristaux qui sont formés, comme on sait, de lames très-minces appliquées les unes sur les autres en divers sens. Ils admettent qu'elle dépend de fissures remplies d'air ou de tout autre fluide qui

se trouvent répandues à la surface de ces cristaux. Ils rattachent ce phénomène à celui des anneaux colorés, et l'expliquent maintenant par le principe des interférences découvert dans ces derniers temps, qui en rend compte d'une manière plus satisfaisante que le principe des accès de facile et de difficile transmission admis par Newton, et qui n'est cependant pas encore complètement abandonné.

Pour montrer comment l'irisation des ailes des insectes peut se rattacher aux anneaux colorés, je dois entrer dans un exposé très succinct de ce phénomène.

Newton ayant appliqué sur un verre plan une lentille très-peu bombée appartenant à une sphère de 33 mètres de rayon, vit une série d'anneaux colorés dont le centre était le point de contact des deux verres. Lorsqu'il exposait ce système à une lumière simple et rouge, le cercle de contact était obscur; ce cercle était entouré d'un anneau rouge, puis d'un anneau obscur, puis encore d'un anneau rouge, ainsi de suite. Lorsque la lumière dans laquelle se faisait l'observation était verte, les cercles étaient alternativement obscurs et verts. Ils étaient obscurs et bleus dans la lumière bleue, etc. En regardant par transparence, les nuances étaient changées; les cercles obscurs prenaient la couleur dans laquelle se faisait l'observation, et les anneaux colorés devenaient obscurs. En exposant son appareil à la lumière blanche du jour, il voyait un cercle obscur au contact des verres, puis une série d'anneaux irisés qui l'entouraient.

Newton pensa que ce phénomène était dû à la décomposition de la lumière à son passage dans la couche d'air très-mince interposée entre les verres et réfléchi par la surface du second verre, et que les anneaux irisés résultaient de la superposition des anneaux formés par les couleurs simples.

Il chercha à connaître l'épaisseur de la couche d'air qui correspondait aux divers anneaux et qui produisait telle ou

telle nuance. Il y parvint, non en le mesurant directement, mais par un calcul très-simple. Si on veut se faire une idée de l'extrême ténuité de la lame d'air correspondant à un anneau de dix millimètres de diamètre, il faut appliquer le calcul à ce cas particulier et l'on trouve que l'épaisseur correspondante est un peu moindre de quatre fois la *dix-millième* partie d'un millimètre. De ces expériences et de ces calculs il conclut que dans les anneaux colorés chaque nuance du spectre correspond à une épaisseur différente de la couche d'air interposée; qu'il y a des épaisseurs différentes qui produisent la même nuance, et de plus, que certaines épaisseurs ne laissent pas passer la lumière.

Revenons aux insectes. Leurs ailes membraneuses sont formées comme nous le savons tous, de deux pellicules transparentes comme le verre, appliquées l'une sur l'autre, entre lesquelles rampent les nervures, sortes de tuyaux dont le canal intérieur est occupé par un vaisseau aérien. Il ne peut pas nous répugner d'admettre que les deux pellicules ou membranes sont séparées par des intervalles de quelques dixmillièmes de millimètres, si ce n'est dans toute leur étendue au moins dans un grand nombre de points, et que ces intervalles sont remplis par le fluide qui a circulé dans les trachées des nervures et s'est échappé par leurs parois : dès-lors on retrouve dans ces ailes les circonstances qui produisent les anneaux colorés. Les rugosités qu'on observe sur les ailes correspondent probablement à des points où les membranes sont plus ou moins séparées, selon la dimension de ces rugosités; et comme les anneaux colorés cessent de paraître lorsque la couche d'air interposée entre les verres prend une épaisseur sensible, de même l'irisation cesse lorsque les rugosités sont bien prononcées et renferment une épaisseur de fluide trop considérable pour produire une coloration. Les ailes parfaitement lisses comme

celles des Cigales, nous représentent deux verres plans appliqués l'un contre l'autre ; ce sont deux surfaces parallèles comprenant entre elles une couche d'air d'égale épaisseur et ne produisant ni anneaux colorés, ni irisation.

Nous devons admettre que le fluide répandu entre les membranes des ailes s'y conserve après la mort de l'insecte, sans quoi l'irisation disparaîtrait avec la vie, ce qui n'a pas lieu. Quel est ce fluide ? Est-ce l'air atmosphérique pur ou modifié par son passage dans les trachées des nervures ? Est-ce un fluide d'une autre nature ? C'est ce que j'ignore complètement. Et si par hasard il n'y avait pas de fluide entre les membranes des ailes, ni entre les feuilletés nacrés des coquilles, ni entre les lamelles des cristaux, il faudrait admettre alors que la lumière est décomposée en traversant la première membrane ou la première lame et qu'elle est réfléchi sur la seconde. Les rugosités des ailes pourraient jouer dans ce cas l'effet de plusieurs petits prismes qui décomposeraient la lumière et produiraient un phénomène analogue à l'arc-en-ciel.

On a dit précédemment que les espaces de l'aile qui réfléchissent la lumière rouge laissent passer la verte et réciproquement. Ce fait qui paraît d'abord fort extraordinaire, s'explique au moyen d'une règle donnée par Newton pour trouver la nuance qui résulte du mélange d'un certain nombre de couleurs du spectre solaire. Si on cherche par cette règle quelle est la couleur qui résulte du mélange de toutes les nuances du spectre moins le rouge, on trouve le vert : ainsi la couleur verte transmise n'est autre chose que la lumière ordinaire dont la réflexion a supprimé le rouge. La même règle explique le changement du vert en rouge. Par la considération des couleurs réfléchies⁵ extraites d'un rayon solaire dont le reste est transmis, on arrive à

l'explication des anneaux obscurs et colorés, et aux accès de facile et de difficile transmission.

Les particularités de l'irisation semblent s'expliquer parfaitement en admettant : 1^o une décomposition de la lumière à son passage à travers l'aile, soit dans une couche d'air très-mince, soit dans la substance même de la première membrane ; 2^o en admettant la réflexion de certains rayons colorés à la surface de la seconde membrane, et la transmission du reste du faisceau lumineux pour former des nuances dépendant de la couleur réfléchie.

L'irisation vient à chaque instant frapper les yeux du naturaliste ; il la voit développée avec luxe sur la nacre qui tapisse l'intérieur des coquilles fluviatiles et marines. Les eaux douces de nos contrées nourrissent les genres *Unio* et *Anodonte*, sur lesquels on l'observe très-bien. Leur nacre laisse appercevoir des bandes roses et vertes bien prononcées. Près des bords où la coquille est quelquefois translucide, on remarque l'interversion des couleurs ; c'est-à-dire, que les espaces qui réfléchissent le rose laissent passer le vert, et réciproquement ; mais ici comme pour les insectes et les anneaux colorés, les couleurs transmises sont très-pâles relativement aux couleurs réfléchies. L'Afrique renferme dans ses eaux douces le genre *Iridine* dont les couleurs roses et vertes sont du plus vif éclat et le disputent en beauté aux nuances des coquilles marines du genre *Haliotis*, où le phénomène de l'irisation est porté au plus haut degré. Dans ces dernières on remarque une particularité que l'on ne voit pas sur les insectes, ni dans les coquilles fluviatiles que j'ai observées ; c'est que les bandes colorées rouges et vertes alternent avec des bandes obscures ; ce qui rapproche ce phénomène de celui des anneaux colorés. De ce rapprochement on peut conclure que la nacre qui est sécrétée par le mollusque est formée de feuillets très-minces,

translucides, appliqués les uns sur les autres et laissant entre eux un intervalle très-exigu rempli par l'air ou par un autre fluide que nous ne connaissons pas ; et de plus que cet espace est régulièrement onduleux, puisqu'il produit des bandes colorées de même ton et d'égale largeur.

Mais c'est nous arrêter trop longtemps sur la cause de l'irisation et sur la théorie qui sert à l'expliquer ; cette cause et cette théorie intéressent beaucoup plus le physicien que l'entomologiste. Ce dernier doit se contenter d'observer les nuances de la lumière et les figures qu'elles affectent sur les ailes des insectes, et rechercher s'il ne pourrait pas se servir de ce phénomène pour caractériser les espèces ou les genres dans lesquels il les classe.

D'après ce qui précède, on est en droit de conclure que l'irisation est un caractère qui appartient à presque tous les insectes, et que dire simplement de l'un d'eux qu'il a les ailes irisées, c'est dire une chose trop vague et trop générale pour le caractériser. On pourrait faire une description détaillée de l'irisation qu'il présente, ou bien la désigner par une dénomination adoptée dans le langage de la science ; alors on aurait quelque chose de particulier à l'insecte. Mais les nuances et leurs formes sont très-variables selon l'état de vie ou de mort de l'animal, selon l'incidence de la lumière, l'obliquité de la vision, le ciel plus ou moins sombre, et peut-être aussi selon la manière de voir et de sentir de l'observateur ; en sorte que l'irisation me paraît un caractère fugitif, vague, difficile à bien signaler, et qui ne peut guère être employé pour caractériser une espèce ou un genre. Je crois qu'on doit se contenter d'en faire mention dans les généralités de la science, ou dans celles relatives aux familles ou aux genres. Là, on peut affirmer que les ailes d'une foule de ces petits animaux qui au premier coup d'œil n'attirent pas notre attention, sont cependant diaprées

et parées de ce que l'or, le rubis, l'émeraude, le saphir et l'améthyste ont de plus somptueux ; et je ne doute pas que ceux qui auront observé l'*Osmylus maculatus* et l'*Hemerobius lutescens*, ne trouvent que je n'exagère en rien la vérité.

Il me semble aussi que l'on pourrait tirer parti des accidents que présente la contexture des ailes membraneuses, pour la définition de certaines espèces ou de certains genres. Les rides entrecoupées, les stries interrompues qu'elles montrent, les points, les tubercules noirs ou brillants qui les couvrent, et d'autres accidents que je n'ai pas vus ou pas signalés : pourraient entrer dans les caractères des familles, des genres et même des espèces à défaut d'autres plus visibles ; mais avant de s'en servir il faudrait en faire une étude plus approfondie que celle que je présente ici.

DESCRIPTION

DE DEUX NOUVELLES ESPÈCES DE *Charaxes* DES INDES ORIENTALES, DE LA COLLECTION DE M. HENRI DOUBLEDAY.

Par M. EDOUARD DOUBLEDAY.

(Séance du 6 Septembre 1843.)

CHARAXES DELPHIS. (Pl. VII.)

Dessus des ailes d'un blanc un peu jaunâtre; les supérieures ayant à l'extrémité un espace triangulaire, noir, sinué intérieurement, finissant un peu avant l'angle interne et marqué au sommet de deux points blancs dont le premier plus grand: les inférieures ayant une rangée marginale de sept taches plus ou moins lunulées, dont la première est d'un bleu ardoisé, liseré de noir, la seconde et la troisième noires, liserées extérieurement de verdâtre et marquées sur le milieu d'un trait bleu, les suivantes verdâtres, marquées, à l'exception de la dernière, d'un petit trait blanc, plus ou moins liseré de noir, la couleur verdâtre se prolonge le long des nervures à leurs extrémités: le bord postérieur de ces ailes assez fortement denté, la première et la troisième dent à compter de l'angle anal, prolongées en queues grêles, acuminées.

Dessous des ailes d'un beau blanc à reflets argentés et nacrés, le bord postérieur des antérieures laissant voir par transparence le noir du dessus. Ces ailes ont dans la cellule discoïdale deux points noirs, et sur la nervure qui ferme la cellule, une lunule noire divisée par un trait bleu. Un petit trait noir s'appuie sur cette lunule, entre laquelle et le bord intérieur, est un gros point noir parsemé d'atômes bleuâtres. Près du bord extérieur est une rangée de points ochracés précédée d'une série de lunules noires; entre celle-ci et la cellule discoïdale, près du bord extérieur, sont deux autres petites lunules noires. Ailes inférieures ayant près de la côte deux points noirs pupillés de bleu argenté, dont le premier plus gros, rond; le second ovoïde. Dans la cellule discoïdale est un gros point argenté, liseré et pupillé de noir, entre lequel et l'angle anal sont quatre traits noirs disposés régulièrement, dont les deux premiers presque lunulés. Au delà du milieu est une série de lunules bleuâtres suivie d'une rangée de huit points dont les trois premiers ochracés, les autres d'un beau cramoisi: vient ensuite une bande sinuée: ochracée, suivie d'une rangée de lunules violâtres entre lesquelles et le bord postérieur sont sept grosses taches ochracées.

Tête noire avec quatre points blancs: thorax noirâtre: abdomen cendré.

Envergure, 91 millim.

De Silhet: Indes orientales.

CHARAXES EUDAMIPPUS. (Pl. VIII.)

Dessus des ailes d'un blanc un peu jaunâtre, les supérieures ayant au bord extérieur une bordure noire assez large, dilatée au sommet, divisée par deux rangées de ta-

ches de la couleur du fond dont le premier et le second de la seconde rangée un peu linéaires et les deux derniers de la première rangée lunulés, les autres ronds. Entre ces deux rangées, près de la côte, est un trait blanchâtre suivi de deux points de même couleur. La côte est noire et l'extrémité de la cellule discoïdale est marquée d'une raie noire liée au noir de la côte et à une autre raie noire longitudinale atteignant à peu près la bordure extérieure. Ailes inférieures marquées près du bord extérieur d'une bande noire, divisée par une rangée de taches blanches surmontées, à l'exception de la première, par une lunule bleuâtre. Bord postérieur denté, la première et la troisième dent à compter de l'angle anal se prolongeant en queues linéaires grêles. Queues et bord postérieur bleuâtres, liserés de noir. Angle anal marqué d'une tache ochracée.

Dessous des quatre ailes d'un beau blanc argenté avec une bordure étroite couleur de feuille morte, traversé par une bande sousmarginale à peu près de la même couleur, bordée extérieurement sur les supérieures d'une rangée de lunules noires entre laquelle et l'angle anal sont trois lunules de la même couleur. Sur les secondes ailes, cette bande est bordée d'une rangée de lunules d'un bleu ardoisé liserées de noir, et entre la bande et le bord postérieur, sont huit taches noires, rondes. Le milieu des deux ailes est traversé par une bande commune d'un brun ochracé qui commence à l'extrémité de la cellule discoïdale des premières et finit un peu au delà du milieu du repli abdominal des secondes. Cette bande, qui sur les premières se bifurque en forme d'Y, est bordée en grande partie d'une rangée de traits noirs. La cellule discoïdale est marquée avant son milieu par deux points noirs assez gros, et sur le repli abdominal, un peu avant la bande sous marginale, est un trait d'un noir profond. Angle anal un peu ochracé.

Tête noire, marquée sur le sommet de quatre points blancs. Thorax noirâtre : abdomen cendré.

Envergure, 10 centimètres.

De Silhet. Indes orientales.

Explication des planches VII et VIII.

Pl. 7. *Charaxes delphis*, Ed. Doubleday.

Pl. 8. *Charaxes eudamippus*, Ed. Doubleday.

REMARQUES

SUR LES MÉTAMORPHOSES OBSERVÉES CHEZ LES
Buprestides.

Par M. EMILE BLANCHARD.

(Séance du 7 Juin 1843.)

En lisant une notice pleine d'intérêt, sur les métamorphoses des Buprestides, insérée dans le premier numéro des Annales de la Société entomologique, de l'année 1843 (1); j'ai été surpris de voir que la plus petite partie des observations déjà faites sur les premiers états et sur les transformations des Buprestides, était seule parvenue à la connaissance de l'auteur de cette notice.

« Nous commençons, dit-il, à connaître l'histoire des Coléoptères de la famille des Buprestides, car déjà deux espèces ont été observées et décrites sous leurs trois états, de larve, de chrysalide et d'insecte parfait. »

Or comme ce début pourrait faire penser à quelques nouveaux observateurs que c'est en effet tout ce qui est connu sur les métamorphoses des insectes de cette famille, il m'a paru n'être pas complètement inutile de résumer succincte-

(1) Goureau, Ann. de la Soc. ent. de Fr., t. 1, 2^e série, p. 23, etc.

ment les diverses observations faites sur ce sujet, tant en France qu'en Angleterre et en Allemagne.

Au reste, c'est seulement dans ces dernières années que les larves des Buprestides ont été bien figurées et bien décrites.

On trouve représentée dans l'ouvrage de mademoiselle de Mérian, une larve qui est donnée comme appartenant à l'espèce connue sous le nom de *Buprestis gigas*, Lin., *gigantea*, Fab. Cette larve offre une ressemblance complète avec la larve des Scarabéiens; ce qui fit croire pendant longtemps à tous les entomologistes que les larves des Buprestides avaient les plus grands rapports avec celles de ces derniers.

Il est bien évident que cette considération appuyée sur un faux renseignement, porta M. Brullé à rapprocher les Buprestides des Scarabéiens.

A l'époque à laquelle il rédigeait cette famille, dans son ouvrage intitulé *Histoire des insectes*, on venait de découvrir les vraies larves des Buprestides; mais le plan de sa classification était déjà arrêté, et d'ailleurs on demande toujours de nouvelles confirmations pour des faits récemment découverts.

On ne se douta pas que mademoiselle de Mérian fut tombée dans une grave erreur en figurant la larve d'un Scarabéien au lieu d'une larve de Buprestide, comme on peut s'en convaincre aujourd'hui par une simple inspection.

Une série d'années s'écoula sans qu'aucune observation vint confirmer ou infirmer le fait signalé par mademoiselle de Mérian.

En 1831, M. Westermann mentionna dans la Revue entomologique de M. Silbermann, les *Buprestis ocellata* de l'Inde et *cuprea*, du Cap de Bonne-Espérance. Il avait observé leurs larves; celle du *B. cuprea*, dit-il, vit dans une espèce de *Mesembryanthemum*, elle est très-longue, proper-

tionnellement à son épaisseur et d'une couleur jaunâtre avec une tête brune.

Une semblable description ne pouvait faire apprécier en aucune manière, les formes et l'aspect particulier des larves de Buprestides. Latreille soupçonnait que les larves de ces Coléoptères vivaient dans le bois, parcequ'en diverses circonstances, il avait trouvé les insectes parfaits à l'extrémité de petites galeries qu'il supposait avoir été celles de leurs larves.

Toutes les observations récentes ont confirmé cette présomption.

En 1836, M. Audouin communiqua à la Société entomologique un morceau du tronc d'un hêtre, qui lui avait été envoyé de la forêt de Compiègne. Ce tronc était parcouru par des galeries nombreuses d'une largeur assez considérable. On eût pensé que l'origine de ces galeries, dit M. Audouin, était due à l'introduction d'un instrument plat et tranchant comme celui d'un ciseau de menuisier; ce qui était bien en rapport avec la forme aplatie des larves habitant ce morceau de bois.

Leur ressemblance avec les larves de Cérambyciens était frappante. M. Audouin n'avait pas observé complètement les transformations, mais la présence de *Buprestis herolienensis* à l'état d'insecte parfait dans les mêmes galeries, lui prouva que les larves appartenaient à cette espèce.

Des rapports qu'il trouva dans la forme du tube digéré des Buprestes et des larves prises dans le morceau de hêtre vinrent confirmer pour lui cette probabilité.

Cependant cette observation étant incomplète, presque tous les entomologistes la repoussèrent, et tous furent d'avis que les larves en question appartenaient à quelque Cérambycien. M. Audouin ayant communiqué ces faits à M. Westwood, celui-ci donna au trait la figure de cette larve

de *Buprestis berolinensis* dans son introduction à la classification des insectes (1).

En 1837, c'est-à-dire, un an après la communication de M. Audouin, M. Aubé publiait encore dans les Annales de la Société, l'histoire de la larve et de la nymphe de l'*Agrilus viridis*. L'analogie que cette larve offre avec celle que M. Audouin avait donnée comme appartenant au *Buprestis berolinensis* est si grande, que M. Aubé s'empressa alors de reconnaître la validité de cette précédente observation.

A la même époque, c'est-à-dire en 1837, M. Ratzeburg faisait connaître avec le plus grand soin les larves de plusieurs Buprestides (2). Comme cet ouvrage n'existe en France que dans un petit nombre de bibliothèques, je traduis ici ce qui est relatif aux premiers états de ces Coléoptères.

M. Ratzeburg a non seulement décrit, mais encore donné d'excellentes figures des larves des *Agrilus fagi*, Ratzeb., (*filiformis*, Herbst.) et *nociva*, Ratzeb., et de plus la figure de la nymphe de ce dernier.

1^o « La larve de l'*Agrilus nociva*, dit-il, est longue de cinq lignes et large à peine d'une ligne; elle est remarquable par les appendices de l'anus (figurés sur la planche), le premier anneau n'est pas sensiblement dilaté et le corps n'est pas fortement rétréci, il offre une ligne médiane très-légère. Le premier stigmaté est arrondi, mais plus prolongé en bas. »

« La nymphe est longue de trois lignes sur une de large. La tête est légèrement bombée, couvrant un peu le protho-

(1) Introduction to the modern classification of insects, t. 1, p. 226, fig. 23. — 8 et 9.

(2) Die Forst-insecten Erster Theil, Die Kafer, p. 50 à 59. Berlin 1837.

rax ; les antennes sont cachées sous les bords du thorax et les pattes très distinctes ; les tarsi sont un peu relevés avec la dernière paire entièrement visible. Le dernier anneau du corps est arrondi. Le corps est blanc et totalement glabre.»

2° « *Agrilus fagi*. Quoique cette espèce soit très-voisine de la précédente ; sa larve en diffère beaucoup : elle est plus grosse, avec le premier anneau du corps plus large, le premier stigmate plus allongé et le dernier anneau du corps dépourvu d'appendices en forme de tenailles. »

3° « *Buprestis mariana* (*Chalcophora*). La larve est très-grosse, son premier anneau ayant jusqu'à deux lignes et demie de longueur ; elle est entièrement blanchâtre, et vit dans les pins sauvages morts, principalement dans le tronc, où quelquefois elle réduit tout le bois en vermoulure. »

4° « *Buprestis quadripunctata* (*Anthaxia*). Sa larve est longue de cinq lignes avec son premier anneau très-grand et le dernier dépourvu d'appendices. »

« Cette larve, ajoute M. Ratzeburg, vit dans les tiges de pins entre l'écorce et l'aubier et se forme des galeries de deux à trois lignes de large. »

En 1838, M. Westwood (1), résumant tous les faits connus sur les métamorphoses des Buprestides, s'exprime ainsi. « Jusque dans ces derniers temps, on n'a obtenu que bien peu de renseignements sur l'histoire naturelle et les premiers états de ces magnifiques insectes. »

« Mademoiselle de Mérian, dans son ouvrage sur les insectes de Surinam (pl. 50), a représenté une grosse larve blanche, charnue, ayant le corps courbé et ressemblant aux larves des Scarabées, ayant six pattes, point d'antennes, et l'extrémité du corps arrondie et entière. Elle

(1) Introduction to the modern classification of insects. t. I, p. 229.

fut trouvée dans la terre, vivant sur des racines du *Convolvulus batatas*, et de cette larve, on assure qu'on en obtint un Bupreste. »

« Comme elle diffère extrêmement de toutes les larves de Buprestides actuellement connues, et comme selon toute probabilité, ses métamorphoses ont lieu dans le bois, les troncs d'arbres, etc. ; je crains que l'auteur ne soit tombé dans quelque erreur; on doit remarquer que la même planche représente des figures de Passales à l'état de larve et d'insecte parfait, dont l'exactitude a été reconnue. »

Il nous paraît très-probable aussi que la larve vivant sur les racines du *Convolvulus batatas* appartient également à quelque Passale, bien que mademoiselle de Mérian dise en avoir obtenu l'insecte doré. (*Buprestis gigas*.)

M. Westwood continue ainsi : « Dans la collection du révérend F. W. Hope, il existe plusieurs individus d'une larve (fig. 23-12) envoyés du Brésil avec le *B. attenuata* (Kirby.) »

« Ces larves sont longues d'environ un pouce et demi, cylindriques, nullement recourbées, avec les antennes courtes, ainsi que les parties de la bouche; les pattes sont de médiocre longueur, seulement au nombre de quatre et fixées aux deuxième et troisième segment; le quatrième offrant les rudiments d'une troisième paire de pattes de très-petite dimension et composées de trois articles (fig. 23-13). Je ne connais pas d'autre exemple dans lequel les deux pattes postérieures soient rudimentaires, tandis que les quatre autres sont de taille ordinaire. Le dernier segment du corps est arrondi et mutique. »

Comme on le voit, M. Westwood n'avance pas que cette larve appartienne au *Buprestis attenuata*, il se contente de dire qu'elle a été envoyée du Brésil avec cet insecte; mais néanmoins il nous paraît surprenant qu'il puisse supposer que cette larve appartienne à un Buprestide; car con-

naissant les véritables larves de ces Coléoptères, une telle supposition est inadmissible. Il est plus probable que c'est une larve de Chrysomélide, mais on ne peut rien avancer, quand les faits ne reposent pas sur l'observation directe; nous aimons à croire que M. Westwood ne s'est pas abusé à cet égard et qu'il a eu plutôt l'envie de faire connaître une larve réellement remarquable par l'avortement de la troisième paire de pattes.

L'auteur de l'Introduction à la classification des insectes, cite l'observation de M. Westermann, que nous avons déjà consignée et passe ensuite à celle de M. Audouin.

Voici ce qu'il rapporte à l'égard de cette dernière: « M. Audouin a découvert une larve qu'il considère comme celle du *Buprestis brolinensis*, et n'en a encore publié aucune description. Je suis redevable à cet entomologiste distingué, des figures ci-jointes de cette larve qui paraîtra ressembler beaucoup aux larves des Cérambycides. Elle est d'une consistance charnue et le premier segment du corps large et semi-circulaire, me paraît représenter le prothorax dans lequel la tête est rétractile. On aperçoit le stigmate prothoracique dans un espace étroit derrière le large anneau, que je regarde comme la partie membraneuse unissant le prothorax et le mésothorax. M. Audouin le considère, je crois, comme le prothorax lui-même. Il ne paraît pas exister les plus légers rudiments de pattes et le dernier anneau du corps est entier. »

Vient ensuite l'observation faite par M. Aubé sur l'*Agrilus viridis* et qu'il reproduit en abrégé. Seulement il ajoute: « M. Audouin a également découvert la larve d'une autre espèce d'*Agrilus* dans le poirier. »

Cette observation avait déjà été communiquée à la Société entomologique, mais elle était alors incomplète, car l'on n'avait pas encore obtenu l'insecte parfait.

Nous avons représenté les trois états de cet insecte dans un ouvrage qui vient d'être publié (1).

Enfin M. Westwood termine ce qui est relatif aux métamorphoses des Buprestides en disant : « Le docteur Ratzeburg a aussi publié des figures de la larve (copiée dans ma figure 23) et de la nymphe de l'*Agrilus nocivus* dans son Forst-insecten. pl. 2, qui sont en rapport avec celles données par M. Aubé. Il a également figuré la larve (copiée dans ma figure 23-10) de l'*Agrilus fagi*, qui diffère du premier, non seulement par la largeur du prothorax et la ténuité du corps, mais aussi par l'absence de pointes coniques à l'extrémité de l'abdomen. Les mâchoires et la lèvre diffèrent aussi des figures de M. Aubé. »

MM. Laporte de Castelnau et Gory ont représenté encore plusieurs autres larves de Buprestides dans leur monographie de cette famille de Coléoptères.

Sur quatre planches consacrées à ce sujet ; on remarque 1^o : une jeune larve de *Sternocera* extraite d'un œuf trouvé dans le corps d'une femelle ; 2^o : la copie de la figure donnée par mademoiselle de Mérian ; 3^o : la larve du *Buprestis Fabricii*, et 4^o : celle du *Capnodis tenebrionis*. Ces deux dernières figures sont très-bonnes, et l'on s'étonne de voir à côté la copie d'une larve qui ne ressemble en rien à celles qui ont été représentées d'après nature.

Nous devons encore à M. Léon Dufour l'histoire du *Chrysobothris chryso stigma*, qui a été connue de M. Goureau.

Enfin dans un recueil allemand (2), M. Erichson a donné une description générale des larves de Buprestides ; il dit que les larves des *Buprestis berolinensis* et *Chalcophora ma-*

(1) Emile Blanchard, Histoire des insectes, traitant de leurs mœurs et comprenant une nouvelle classification. 1845.

(2) Archiv für naturgeschichte von Wiegmann und von Erichson. t. VII, p. 82 et 85. Berlin, 1841.

riana diffèrent très-peu entre elles. Il cite, outre quelques remarques sur les larves d'*Agrilus* figurées par M. Ratzeburg, une description anatomique de la larve du *Chalco-phora mariana*, par le professeur Loen (1).

Ainsi, comme on peut en juger d'après cette simple énumération ; la *Note pour servir à l'histoire de l'Agrilus biguttatus* n'est pas seulement la troisième observation sur les premiers états des Euprestides.

Aujourd'hui il est donc parfaitement établi que toutes les larves de Buprestides sont apodes et ont une grande ressemblance avec celles des Cérambyciens. Seulement leur forme plus aplatie paraît les rapprocher en même temps des larves des Elatérides.

Ce dernier rapport est encore établi par les larves de certains Eucnémides comme des Mélasis, qui ont été décrites par M. Erichson (2), et dernièrement par M. Guérin-Ménéville (3). Les larves des Mélasis quoique ayant une forme particulière, se rapprochent de celles des Buprestides et en même temps de celles des Elatérides nous disent ces auteurs.

Cependant il n'est pas inutile de prendre en considération les analogies que présentent entre eux dans leurs premiers états les Buprestides et les Cérambyciens, car les insectes parfaits offrent aussi plusieurs traits de ressemblance. Dans la forme des parties de la bouche, dans la structure de l'oviducte, même dans la conformation des antennes, on trouve entre certains Buprestides et divers Cérambyciens plusieurs caractères qui tendraient à faire rapprocher ces insectes dans la classification, si ces deux familles n'offraient d'autre part des rapports plus manifestes encore que ceux que nous venons de signaler.

(1) Entom. zeitung. Marz.

(2) Archiv für naturgeschichte, Berlin, 1841.

3 Annales de la Soc. entom. 1845, p. 172.

NOTICE MONOGRAPHIQUE

SUR LE GENRE *Ctenoscelis*, DE LA TRIBU DES PRIONIENS.

Par M. Lucien BUQUET.

(Séance du 2 Août 1843.)

Le genre *Ctenoscelis* a été créé par M. Audinet Serville dans un travail qu'il a publié dans nos Annales, tome premier, page 134, sous le titre de : *Nouvelle classification de la famille des Longicornes*.

Formé aux dépens d'insectes appartenant à la grande division des Prioniens des anciens auteurs, ce genre ne comptait jusqu'ici que trois espèces (1), et encore n'a-t-on fait connaître de chacune d'elles que l'un ou l'autre sexe. C'est là une lacune que j'ai cru d'autant plus nécessaire de combler, que souvent on est conduit à des erreurs que la possession d'un individu isolé rend en quelque sorte inévitables.

(1) Il est évident que l'une d'elles, le *C. tuberculatus* ne peut être maintenu dans ce genre, ainsi qu'on le verra plus loin dans la description détaillée que j'ai cru devoir en donner en la rapportant à mon genre *Mecosarthron*.

Le premier volume de nos Annales ayant été détruit en grande partie par un incendie, peu d'années après sa publication, il m'a paru convenable de reproduire ici presque textuellement les caractères assignés au genre qui nous occupe, afin d'en faciliter l'étude à ceux de nos collègues qui, moins heureux que nous, ne possèdent pas l'excellent travail de M. Serville.

Genre CTÉNOSCÈLE, Ctenoscelis Serville.

Toutes les jambes munies intérieurement de deux rangées de nombreuses et fortes épines.

Corselet presque carré, dilaté surtout dans les mâles, et fortement crénelé aux bords latéraux, mais sans épines notables.

Antennes filiformes, de la longueur du corps dans quelques mâles, plus courtes que lui dans les femelles, de onze articles cylindriques; le troisième aussi long ou plus long que les deux suivants réunis.

Palpes inégaux; les maxillaires notablement plus longs que les labiaux; leur dernier article comprimé, presque triangulaire.

Mandibules fortes, arquées, pointues à l'extrémité, assez longues, dentées intérieurement.

Tête ayant dans son milieu une ligne longitudinale enfoncée.

Elytres presque ovales, s'élargissant extérieurement après les angles huméraux, et se rétrécissant vers l'extrémité; elles sont arrondies au bout et terminées à l'angle sutural par une petite épine souvent à peine saillante chez quelques espèces.

Ecusson grand, arrondi postérieurement.

Abdomen ayant son dernier segment distinctement échan-
cré dans les mâles, et l'anüs velu.

Pattes longues, fortes, égales; cuisses mutiques ou fine-
ment dentelées en dessous dans les mâles, peu ou pas ponc-
tuées dans les femelles.

Tarses ayant leur premier article triangulaire, guère plus
long que le second; le dernier très-grand, au moins aussi
long que les trois autres réunis.

Ces insectes sont propres au nouveau continent, on les
trouve sous les écorces et quelquefois courant à terre sur la
lisière des bois, ou volant à l'entrée de la nuit, ainsi que
la plupart des autres Prioniens.

PREMIÈRE DIVISION

Comprenant les espèces dont les antennes sont de la lon-
gueur du corps dans les mâles.

1. CTENOSCELIS ATER. *Prionus ater*. Oliv. ent. Prion.,
p. 11, n. 6, pl. VII, fig. 24. Mâle. De Cayenne.

Ctenoscelis major, fem. Dej. Cat. troisième édition, p. 341

Long: 90 à 115 mill.

Entièrement d'un brun noirâtre. Tête allongée, ayant
entre les yeux un sillon profondément creusé et quelques
rugosités profondes et luisantes. Mandibules avancées,
fortes, dentées intérieurement et couvertes en partie de gros
points enfoncés qui les font paraître rugueuses. Palpes
bruns. Antennes rugueuses dans toute leur longueur, et gar-
nies particulièrement en dessous, de petits tubercules spini-
formes. Yeux grands, ovales, distants du bord du corselet

Celui-ci du double plus large que long, crénelé sur les bords latéraux, fortement échancré antérieurement et coupé presque carrément à la base, il est entièrement et finement pointillé, il a de chaque côté une plaque triangulaire fortement ponctuée, luisante, et deux petites lignes ponctuées également, l'une oblique, l'autre longitudinale. Ecusson assez large, arrondi postérieurement, et couvert de très-petits tubercules qui le font paraître chagriné. Elytres en ovale allongé, arrondies à l'extrémité et munies au bord sutural d'une épine assez petite, mais distincte. Elles se dilatent un peu à partir des angles huméraux et se rétrécissent ensuite insensiblement du milieu à l'extrémité; elles sont fortement chagrinées à la base, couvertes dans toute leur longueur de petites stries transversales sinueuses; on remarque aussi cinq lignes longitudinales très-faiblement indiquées, qui n'atteignent pas l'extrémité, et dont la plus saillante se trouve le long du bord extérieur. Pattes fortes; cuisses antérieures et intermédiaires garnies de petits tubercules spiniformes. Jambes munies d'une double rangée d'épines assez longues; tarses ayant les trois premiers articles munis latéralement d'un petit crochet plus saillant aux pattes intermédiaires et postérieures (1). Poitrine couverte d'un duvet fauve, soyeux et court; segments abdominaux ferrugineux, particulièrement sur les bords postérieurs; dernier segment échancré et couvert dans cette partie de poils raides et fauves (mâle).

La femelle est moins fortement membrée, les antennes sont grêles, beaucoup moins longues que le corps et très-faiblement ponctuées, surtout à partir du troisième article. Le corselet est plus convexe, coupé plus carrément à la base et couvert

(1) Je n'ai rencontré ce caractère que dans cette seule espèce, et il existe dans les deux sexes; ce qui n'avait je crois, pas encore été observé.

de rugosités très-profondes ; il y a, un peu au-delà du milieu de chacun des bords latéraux, une dent assez saillante. Les cuisses sont très-finement pointillées.

Cette espèce qui est fort rare se trouve à Cayenne. Le mâle m'a été envoyé par M. Claude, la femelle par M. Leprieur.

2. CTENOSCELIS DYRRACHUS. Buq.

Pl. IX, fig. 1.

Long. 105 mill.

De la taille et de la couleur du précédent. Tête allongée, ayant entre les antennes un sillon moins profond et quelques petites lignes irrégulières et luisantes ; mandibules avancées, fortes, dentées intérieurement, presque entièrement couverte de points enfoncés très-serrés, qui les font paraître rugueuses. Palpes bruns, Antennes finement ponctuées dans toute leur longueur ; cette ponctuation est très-apparante, surtout jusques et y compris le quatrième article : en dessous elles ont aussi quelques petits tubercules spiniformes assez distants les uns des autres. Yeux grands, ovales, très-éloignés du bord du corselet. Celui-ci plus large du double que long, crénelé sur les bords latéraux, fortement écharcré antérieurement, coupé carrément à la base, est couvert de rugosités très-profondes, séparées au milieu par un large espace longitudinal, lisse, luisant et faiblement pointillé ; près des angles du corselet, on remarque de petits tubercules spiniformes. Ecusson assez grand, arrondi postérieurement, couvert de petites granulations qui le font paraître chagriné. Elytres en ovale allongé, arrondies au bout, munies au bord sutural d'une très-petite épine à peine distincte ; elles se dilatent beaucoup à partir des angles huméraux, se rétrécissant ensuite insensiblement du milieu à l'extrémité ; elles sont fortement chagrinées à la base, couvertes dans

toute leur longueur de petites stries transversales sinuées, on y aperçoit en outre, quatre lignes longitudinales très-faiblement indiquées, qui n'atteignent pas l'extrémité, et dont la plus saillante longe le bord extérieur. Pattes fortes, cuisses antérieures seulement garnies de petits tubercules spiniformes, les intermédiaires et les postérieures lisses. Jambes munies d'une double rangée de fortes épines. Poitrine couverte d'un duvet fauve, court, serré. Abdomen d'un brun rougeâtre, ayant une impression arrondie sur les bords latéraux de chacun des quatre premiers segments; le dernier, fortement échancré, est bordé dans cette partie, de poils fauves (mâle).

Notre collègue M. L. Fairmaire a bien voulu dessiner et peindre cet insecte, et je le prie de recevoir ici mes remerciements.

Je ne possède qu'un seul individu de cette espèce remarquable, qui a été trouvée à Cayenne par M. Claude.

3. CTENOSCELIS NAUSITHOUS, Buq.

Pl. IX, fig. 2.

Long. 97 mill.

Tête, antennes, corselet et pattes, d'un brun noirâtre. Mandibules avancées, fortes, dentées intérieurement, et ponctuées de manière à paraître rugueuses. Palpes ferrugineux. Antennes garnies en dehors seulement, de petits tubercules, faiblement ponctuées en dessus jusqu'au troisième article inclusivement, les suivants lisses et luisants. Tête allongée, fortement ponctuée antérieurement, avec un sillon bien marqué entre les yeux, qui sont grands, ovales, assez distants du bord du corselet. Celui-ci, de plus du double plus large que long, crénelé sur les bords latéraux, a un peu au delà du milieu, une dent assez saillante; il est faiblement échancré antérieurement, coupé carrément à la base, et couvert de rugosités très-profondes, séparées dans le mi-

lieu par un large espace carré, finement pointillé et luisant. Ecusson grand, arrondi postérieurement, couvert d'une ponctuation très fine, excavé au milieu. Elytres d'un brun ferrugineux, en ovale allongé, arrondies au bout, munies au bord sutural d'une petite épine à peine distincte; elles se dilatent beaucoup à partir des angles huméraux, se rétrécissent insensiblement du milieu à l'extrémité, sont fortement chagrinées à la base, et couvertes dans toute leur longueur de petites stries transversales sinueuses : on aperçoit en outre, quatre lignes longitudinales très-faiblement indiquées, qui n'atteignent pas l'extrémité et dont la plus saillante longe le bord extérieur. Pattes fortes. Cuisses antérieures couvertes de rugosités très-profondes, les intermédiaires et les postérieures lisses. Jambes munies d'une double rangée de fortes épines. Dessous du corps d'un brun foncé; poitrine entièrement dépourvue de pubescence quelconque. Sur chaque bord latéral des segments abdominaux, on voit une large impression ovale. Dernier segment échancré, bordé dans cette partie de poils raides et fauves (mâle).

Cette espèce, qui se trouve en Bolivie, m'a été communiquée par M. Guérin-Méneville.

DEUXIÈME DIVISION.

Contenant les espèces dont les antennes sont moins longues que le corps dans les deux sexes.

4. CTENOSCELIS ACANTHOPUS Serville, Ann. de la Soc. ent. de France, 1^{re} Série, t. I, p. 135.

Prionus acanthopus, Germ. Ins. spec. nov. col., t. I, p. 467. n. 615. Femelle. Du Brésil.

Ctenoscelis dentipes. Dej. Cat. troisième édition, p. 341.

Long. 60 à 95 mill.

Entièrement d'un brun noirâtre en dessus. Tête allongée.

ayant entre les yeux un sillon assez profond et quelques rugosités irrégulières et luisantes. Mandibules ponctuées, dentées intérieurement. Palpes ferrugineux. Antennes d'un tiers moins longues que le corps, luisantes et faiblement ponctuées. Yeux grands, ovales, distants du bord du corselet. Celui-ci, du double plus large que long, crénelé sur les bords latéraux, échancré antérieurement et à la base, finement et uniformément granulé en dessus, avec de chaque côté une plaque triangulaire, luisante, fortement ponctuée, et deux petites lignes, l'une oblique et l'autre longitudinale, ponctuées également. Ecusson arrondi au bout, entièrement couvert de granulations très-fines. Elytres en ovale allongé, arrondies au bout, munies au bord sutural d'une très-petite épine; elles se dilatent un peu à partir des angles huméraux, et se rétrécissent insensiblement du milieu à l'extrémité; elles sont moins fortement chagrinées à la base que dans les espèces précédentes, et n'ont guère de stries transversales que sur le bord de la suture et dans les deux premiers tiers de leur longueur seulement. Dessous du corps et pattes d'un brun marron. Cuisses finement ponctuées. Jambes munies d'une double rangée d'épines. Poitrine couverte de poils fauves. Dernier segment abdominal échancré au bout et velu dans cette partie (mâle).

La femelle a le corselet plus convexe, coupé presque carrément à la base; il est entièrement couvert de rugosités très-profondes; les angles sont obtus, et l'on voit, un peu au-delà du milieu de chacun des bords latéraux, une dent assez saillante.

Cet insecte se trouve au Brésil où il ne paraît pas rare, il varie beaucoup pour la taille et la couleur. Je possède un mâle qui est entièrement ferrugineux,

J'avais cru pouvoir rattacher une cinquième espèce à ce genre, le *Prionus tuberculatus* d'Olivier, ainsi que l'a fait

M. Serville. Mais en l'examinant avec soin, j'ai reconnu qu'elle en diffère essentiellement par la longueur du premier article des antennes, par la forme du corselet qui est épineux : — angles postérieurs, par celle des élytres qui sont allongées et presque parallèles, par les jambes qui sont munies d'une triple rangée d'épines, et enfin par le dernier segment abdominal qui n'est pas échancré dans le mâle. Cette espèce doit donc évidemment rentrer dans mon genre *Mecosarthron* publié en 1840, dans le Magasin de zoologie. On en jugera par la description suivante :

MECOSARTHON TUBERCULATUS.

Ctenoscelis tuberculatus, Serville Ann. de la Soc. entom. de France, 1^{re} Série, t. I. p. 135.

Prionus tuberculatus: Oliv. Entom., t. IV, p. 20, n. 66. pl. VI, fig. 22. Femelle.

Long. 75 mill.

D'un brun rougeâtre jusques et y compris la base des élytres, qui, à partir de là, sont d'un jaune fauve. Tête médiocrement allongée, finement pointillée, ayant entre les yeux un sillon assez profond et quelques gros points enfoncés. Mandibules ponctuées, dentées intérieurement. Palpes ferrugineux. Antennes moins longues d'un tiers que le corps, luisantes et faiblement ponctuées. Yeux assez grands, ovales, distants du bord du corselet. Celui-ci, du double plus large que long, échancré antérieurement. crénelé sur les bords latéraux, est couvert d'une ponctuation très-fine à peine visible à l'œil; les angles antérieurs sont arrondis, les postérieurs coupés obliquement et terminés en pointe; il a de chaque côté, une plaque triangulaire, luisante, fortement ponctuée, et deux petites lignes ponctuées

également, l'une longitudinale, l'autre oblique. Ecusson assez grand, arrondi au bout, avec de gros points enfoncés çà et là. Elytres parallèles, allongées, rebordées, coupées carrément à la base, arrondies à l'extrémité et munies au bord sutural d'une épine très-distincte. Elles se dilatent à peine à partir des angles huméraux, sont fortement chagrinées à la base, et couvertes de petites stries irrégulières à peine distinctes. Cuisses ponctuées, épineuses en dessous. Jambes armées d'une triple rangée d'épines. Poitrine couverte d'un duvet soyeux et court. Dernier segment abdominal bordé de poils fauves, mais nullement échancré (mâle).

La femelle ne diffère que par la forme du corselet qui est plus étroit, surtout antérieurement, plus fortement crénelé sur les bords latéraux, et entièrement couvert de gros tubercules luisants.

Cette espèce se trouve à Cayenne, où elle paraît être fort rare. Je n'en possède qu'une femelle, le mâle qui m'a servi pour la description qui précède, appartient à la collection de M. Reiche.

Explication de la planche IX.

1. *Ctenoscelis dyrrachus*. Buq. représenté de grandeur naturelle.
2. *Ctenoscelis saugithous*. Buq. Tête et corselet.

NOTESUR LE GENRE *Calyptribium*.

Par M. le docteur CH. AUBÉ.

(Séance du 2 Août 1845.)

Parmi les Coléoptères, il est des genres qui depuis nombre d'années font partie du domaine de la science, quoiqu'ils ne soient pas enregistrés dans ses annales; leurs caractères n'ayant été publiés nulle part: le genre *Calyptribium* est de ce nombre. Ce nom a été assigné par M. Antonio Villa, à un très-petit Coléoptère qui se trouve abondamment aux environs de Milan. Pendant très-longtemps, cet insecte a constitué le genre à lui seul. Plus tard, M. Kunze en a rencontré une autre espèce dans des champignons venant du Brésil. Ces dernières années, M. le marquis de la Ferté-Sénectère en faisant, près de Chinon, des recherches dans du fumier de couches à melons, en a trouvé une troisième que j'ai moi même prise l'an passé en très-grande abondance dans le fumier d'une bergerie aux environs de Châteauroux. Feu M. Langeland l'a également prise près de Paris, et aussi dans le fumier d'une bergerie; et enfin M. Melly a rapporté de son dernier voyage en Sicile une quatrième espèce de ce genre.

Ayant à ma disposition les quatre insectes qui constituent ce petit groupe, je m'empresse d'en donner une monographie.

CALYPTOBIMUM.

Maxillæ malis interiore et exteriori æqualibus. hæc apice villosa, illa interne spinulis ciliata.

Mentum latè emarginatum, vix medio obtusissimè productum.

Ligula brevis, rotundata, integra; *paraglossis* nullis

Palpis maxillaris quadriarticulati; articulo ultimo majore.

Palpi labiales triarticulati, articulo intermedio majore.

Tarsi triarticulati, *unguiculis* duobus æqualibus.

Antennæ undecim-articulatæ.

Corps très-petit, oblong. Tête peu saillante, enfoncée jusqu'aux yeux dans le corselet. Yeux petits et granuleux. Labre arrondi en entier. Epistome coupé carrément. Mandibules assez robustes, légèrement dentées et garnies en dedans d'un appendice membraneux, cilié. Les deux divisions des mâchoires sont égales et allongées, l'interne plus étroite et garnie en dedans de petites soies épineuses; l'externe est ciliée à son extrémité. Palpes maxillaires de quatre articles: le premier très-petit, le deuxième et troisième à peu près égaux, le quatrième beaucoup plus fort et conoïde. Menton très-largement échancré, avec une légère saillie très-obtuse au milieu. Languette courte, arrondie. Paraglosses nulles. Palpes labiaux de trois articles; le premier extrêmement petit, à peine perceptible, le deuxième très-gros, presque globuleux; le troisième un peu plus petit et conoïde. Antennes de onze articles; les deux premiers plus forts que les sept suivants; le neuvième un peu plus large que les précédents; les deux derniers plus gros et formant la mas-

sue. Ecusson arrondi. Elytres allongées recouvrant des ailes propres au vol. Tarses de trois articles; les deux premiers petits, égaux entre eux; le troisième aussi long que les deux précédents réunis. Crochets égaux.

1. CALYPTOBIUM VILLÆ.

Pl. x, N°. I, fig. 1.

Testaceum, thorace posticè lineis duabus transversis, sulco longitudinali utrinque conjunctis impresso.

Long. 1 mill. Larg. 1/4 mill.

Corps allongé, légèrement déprimé et entièrement testacé. Tête petite et arrondie. Corselet un peu plus long que large, plus large en avant qu'en arrière, où il est coupé carrément; les côtés arrondis en avant se redressent en arrière pour tomber presque carrément sur la base; il est marqué en dessus et en arrière, de deux lignes transversales enfoncées, l'antérieure moins profonde; ces deux lignes sont réunies entre elles de chaque côté par un sillon longitudinal assez fortement enfoncé, qui, partant de la base, remonte jusqu'au tiers environ de sa longueur. Elytres ovalaires et marquées de chaque côté de la suture d'une strie à peine sentie et qui s'efface vers l'extrémité. A l'aide d'un très-fort grossissement, il paraît couvert d'une ponctuation très-fine et assez serrée, ainsi que toutes les espèces qui, aujourd'hui constituent ce genre.

Il se trouve très abondamment aux environs de Milan, où il a été découvert par M. Antonio Villa, mais je ne sais dans quelles conditions.

2. CALYPTOBIUM CAULARUM.

Pl. x, N^o. I, fig. 2, et de 5 à 10.

Testaccum, thorace posticè triimpresso, foveola media majore.

Long. 8/10 mill. Larg. 1/4 mill.

Corps allongé, légèrement déprimé et entièrement testacé. Tête petite et arrondie. Corcelet à peine plus long que large, plus large en avant qu'en arrière, où il est très-rétréci et coupé carrément; les côtés fortement arrondis en avant, se redressent en arrière pour tomber carrément sur la base; il est marqué en dessus et en arrière de trois impressions assez profondes; une placée de chaque côté vers l'angle postérieur et la troisième un peu plus grande entre les deux autres et un peu plus en avant; cette dernière est irrégulièrement triangulaire. Elytres ovalaires et marquées de chaque côté de la suture d'une strie à peine sentie et qui s'efface vers l'extrémité.

Il ressemble beaucoup au précédent, mais il est généralement plus petit, son corcelet est un peu plus court, plus rétréci en arrière; mais ce qui le distingue surtout, ce sont les impressions du corcelet qui sont toutes différentes.

Cet insecte a été découvert par M. le marquis de la Ferté-Sénectère dans le fumier des couches à melons, et il me l'a envoyé sous le nom de *Calyptobium Aubei*, nom que je n'ai pas cru devoir conserver en en donnant moi-même la description; il se rencontre aussi assez fréquemment dans les bergeries.

3. CALYPTOBIUM KUNZEI.

Pl. X, N^o. I, fig. 4.

Testaceum, thorace posticè lineis duabus transversis foreola laterali, utrinque conjunctis sulcoque longitudinali anticè posticèque abbreviato impresso.

Long. 1 mill. Larg. 1/4 mill.

Corps allongé, légèrement déprimé et entièrement testacé. Tête petite, arrondie. Corselet à peine aussi long que large; plus large en avant qu'en arrière, où il est rétréci et coupé carrément; les côtés arrondis en avant, se redressent en arrière pour tomber carrément sur la base; il est marqué en dessus et en arrière de deux lignes transversales enfoncées, réunies entre elles de chaque côtés par une fossette assez grande; il offre, en outre, sur son disque, un petit sillon abrégé en avant et en arrière. Elytres ovalaires et marquées de chaque côté de la suture d'une strie à peine sentie et qui s'efface vers l'extrémité.

Cet insecte a été trouvé par M. Kunze dans des Champignons venant du Brésil. Tous les exemplaires étaient vivants, ce qui nous laisse quelque doute sur sa patrie. Peut-être appartient-il à l'Europe? Nous engageons vivement M. Kunze à faire des recherches dans les fumiers chauds, soit des couches, soit des étables ou bergeries, ou enfin dans les réchauds des serres chaudes. Ce qui nous a déterminés à faire cette observation, c'est que M. Reiche possède dans sa collection un *Calyptobium* qu'il a trouvé dans une boîte d'insectes du Sénégal, et qui n'est autre que notre *Calypt. caularum*.

Cet insecte dont je n'ai vu qu'un seul exemplaire, appartient à M. Reiche qui l'a reçu sous le nom d'*impressum*. J'ai cru devoir en changer le nom qui est inédit et le dédier à M. Kunze auquel la science est redevable d'un si grand nombre de découvertes en entomologie microscopique.

4. CALYPTOBIUM NIGRUM

Pl. x, N^o. I, fig. 3.

Nigro-piceum; ore, antennis et pedibus testaceis; thoracis basi depressa; tuberculis duobus latis, carinula longitudinali vix disjunctis.

Long. 1 mill. Larg. 1/4 mill.

Corps allongé, légèrement déprimé et noir de poix. Tête petite, arrondie; bouche et antennes testacées. Corselet un peu plus long que large; plus large en avant qu'en arrière, où il est rétréci et coupé carrément; les côtés arrondis en avant, se redressent en arrière pour tomber carrément sur la base, qui est déprimée assez fortement et offre dans son milieu deux petits tubercules transversaux à peine séparés l'un de l'autre par une petite carène peu sensible. Elytres ovalaires et marquées de chaque côté de la suture d'une petite strie à peine sentie et qui s'efface vers l'extrémité.

J'ai reçu cet insecte de M. Chevrier de Genève, sous le nom que je lui ai conservé; il le tenait lui-même de M. Melly, qui l'a trouvé en Sicile. Je ne sais rien sur son mode d'existence.

Le genre *Calyptobium* paraît se rapprocher beaucoup dans son organisation buccale du genre *Monopis* de Ziegler (1); mais il s'en éloigne par la structure de ses tarse

(1) Genre inédit et fondé sur le *Hypophlæus brunneus* de Gyl.

qui sont triarticulés, tandis qu'ils ont quatre articles dans le *Monopis*. Nous avouons que la place à assigner au *Calyptobium* nous paraît incertaine; peut-être serait-il convenable de le réunir aux Trimères de Latreille et de lui faire suivre immédiatement le *Cholovocera* de M. Victor Motschoulsky?

Explication du N. I, de la planche X.

1. *Calyptobium Villæ* fortement grossi.
 2. — *caularum*, id.
 3. — *nigrum*, id.
 4. — *Kunzei*, id.
 5. Labre et epistôme du *Calyptobium caularum*.
 6. Menton, languette et palpe labial.
 7. Mâchoire et palpe maxillaire.
 8. Mandibule.
 9. Antenne.
 10. Patte.
-

DESCRIPTION

DE LA CHENILLE DE LA *Gnophos variegata*.

Par M. THÉOPHILE BRUAND.

(Séance du 6 Septembre 1845.)

La couleur générale de la chenille est d'un gris lilas très-clair, blanchâtre par endroits : la peau au lieu d'être rugueuse, comme chez ses congénères, est toute couverte d'aspérités, d'où partent quelques poils courts et assez gros-peu distincts à l'œil nu.

Mais, ce qui donne surtout à cette espèce un aspect très-singulier et un facies tout différent de celui des autres chenilles du même genre, ce sont les quatre éminences charnues qui surmontent la partie dorsale des cinquième, sixième, septième et huitième anneaux. Ces protubérances, couvertes d'aspérités plus visibles que celles du reste du corps, sont placées au commencement des anneaux : en arrière, on remarque deux petits points saillants ; plus bas, sur le côté, deux autres points saillants et contigus : puis enfin, au dessous de ces deux derniers points (qui remplacent ceux que M. Guénée nomme trapézoïdaux), on voit sur les quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième anneaux une éminence bifide, plus saillante que

les points trapezoidaux, mais moins que les protubérances dorsales. Il existe encore sur le milieu du douzième anneau, deux petites éminences placées de chaque côté de la vasculaire. Le clapet anal se termine par deux petites pointes, comme chez les autres chenilles de *Gnophos*. La vasculaire, d'un gris-lilas foncé, est assez large, mais n'est guère visible que sur les quatre derniers anneaux et à peine sur les premiers. On remarque un chevron de cette même couleur, gris sombre bordé de blanchâtre, sur la partie dorsale en arrière des quatrième, cinquième, sixième et septième anneaux, puis une raie pareille sur la partie latérale de chaque éminence dorsale. La tête est petite et peu distincte du premier anneau. La stigmatule est blanchâtre, rugueuse, mince, légèrement saillante et onduleuse. On remarque au dessous, trois points saillants sur chaque anneau. Les stigmates sont blancs, cerclés de jaune assez intense, mais peu visibles au milieu des aspérités. On distingue sur la partie ventrale, deux petites raies grises, vacillées et peu marquées.

La chenille se tient constamment en dessous d'une feuille, dans la position où je l'ai peinte, c'est-à-dire courbée en forme de fer à cheval. (Pl. X, n. II, fig. 1).

La figure 2, (pl. X, n. II.) représente un des anneaux intermédiaires grossi, avec le dessin très exact. La figure 3, représente la coupe de ce même anneau vu d'en haut, et la figure 4, la tête et les trois premiers anneaux grossis.

Cette chenille passe l'hiver comme ses congénères *Gn. glaucinata* et *pullata*; je l'ai trouvée presque à sa grosseur, les premiers jours d'avril, contre les murs des remparts de Besançon, dans un endroit exposé au midi, mais ombragé par quelques plantes et broussailles. Elle se tenait en dessous d'une feuille de *Verbascum lychnitis* qu'elle avait mangée en plusieurs endroits : d'autres pieds de cette plante avaient

été rongés également par d'autres chenilles, qui probablement s'étaient déjà chrysalidées. Cependant je pense que le *Verbascum* n'est pas leur seule nourriture, car il n'en existe pas dans une localité où je prends ordinairement l'insecte parfait.

La chenille que j'ai recueillie s'est chrysalidée dans les premiers jours de mai; elle avait filé une légère enveloppe de soie contre la paroi du vase. La chrysalide, (pl. x, n. II, fig. 5) est d'un noir intense, luisant, l'enveloppe des antennes et des pattes dépasse de deux millimètres celle des ailes. Un fil de soie qui part d'une petite pointe qui existe à l'anus sert à assujettir cette chrysalide dans le léger tissu qui l'entoure. Le papillon est éclos le 23 Juin. J'en ai pris trois exemplaires tant ce jour là que le 20 et le 21 du même mois. Il donne ordinairement un peu plus tôt.

Explication des figures du N. II, de la planche X.

1. Chenille de la *Gnophos variegata*.
2. Anneau grossi et très-exact
3. Coupe d'un anneau grossi.
4. Tête et trois premiers anneaux grossis.
5. Chrysalide de la même espèce

NOTE

SUR LA COMPOSITION SEGMENTAIRE DE QUELQUES LARVES
DE COLÉOPTÈRES.

Par M. LÉON DUFOUR.

(Séance du 5 Juillet 1845.)

La lecture d'un écrit de notre collègue M. Goureau, sur les métamorphoses de l'*Agrius biguttatus*, (Ann. de la Soc. ent., premier trimestre 1843), écrit où je suis mis en cause, m'a suggéré l'idée de publier par anticipation quelques aperçus sur le nombre et la dénomination des segments constitutifs des larves de plusieurs Coléoptères. Cet observateur a contrôlé ma manière d'envisager cette structure, et dans un double intérêt de science et de personne, je ne devais pas laisser cet article sans réfutation.

Indépendamment de mes publications sur les métamorphoses et l'anatomie des insectes, j'ai en réserve une masse assez considérable de faits qui n'attendent pour être coordonnés et pour voir le jour, que de recevoir le sceau de constatations confirmatives ou de généralisations mieux élaborées. Je vais exhumer quelques uns de ces faits pour défendre les dénominations incriminées.

Justifions d'abord le nom d'*hémicéphalées* donné par moi à plusieurs larves, notamment à celles des Buprestides

Longicornes, etc ; car le procès sera en grande partie jugé par cette explication. Oui, la tête de ces larves est enfoncée non seulement à moitié, mais même aux trois quarts dans l'intérieur du premier segment thoracique ou prothorax, qui à cet effet a souvent un grand développement et en impose, en a imposé à M. Goureau pour une tête. Remarquez qu'il ne s'agit pas ici de ces têtes rétractiles ou protractiles qui peuvent sortir ou rentrer au gré de l'animal. Il y a dans nos larves hémicéphalées, impossibilité de mettre à découvert la région occipitale du crâne. Le bord antérieur de celui-ci, précédé de l'épistome, du labre et des mandibules, est seul en évidence. En arrière de cette lisière, vous trouvez la tête étroitement fixée au moyen de productions organiques, de ligaments fibreux, au bord antérieur du prothorax. Vous allez voir comme cette disposition est admirablement adaptée au genre de vie des larves lignivores, apodes, molles et tendres des Buprestides. Leur tête, la seule partie qui agit avec quelque énergie, est organisée pour déchirer, râper, la fibre ligneuse qui doit servir d'aliment, et pour faciliter, avec l'auxiliaire des faibles contractions du corps, une locomotion obscure dans les galeries. La nature a, pour cela, armé leur bouche de mandibules robustes, dures, pointues et tranchantes. Elle a garni toute cette partie du crâne incluse dans le prothorax de muscles puissans qui président aux attributions physiologiques dont je viens de parler. Que M. Goureau porte le scalpel dans ce qu'il prend à tort pour la tête de la larve de l'*Agrilus*, ou mieux qu'il fasse, avec bien plus de facilité, cette opération sur la gigantesque larve de l'*Hammaticherus heros*, et il trouvera au dessous du tégument qu'il croit crânien, la portion invaginée de la véritable, de la légitime tête. Il pourra suivre la continuité de cette portion avec la lisière antérieure que j'ai signalée plus haut. Ainsi la tête des larves en question est en grande

partie fixée inamoviblement dans le prothorax qui lui sert de capsule, et elle n'est visible à l'extérieur que par une bordure antérieure plus ou moins étroite. C'est là un fait positif, matériel, anatomique. La prétendue tête de M. Goureau n'est que le prothorax. *Experto crede Roberto.*

Je vais changer maintenant mon rôle d'accusé en celui d'accusateur; l'intérêt de la vérité m'en fait une loi. M. Goureau avance que dans sa larve et dans celles des autres Coléoptères : *les anneaux extrêmes du thorax portent chacun une paire de stigmates.* Erreur, erreur flagrante! Qu'il daigne jeter un coup d'œil explorateur sur la larve précitée de l'*Hammaticherus*, sur celles de bonne taille, du *Carabus*, du *Melolontha*, de l'*Oryctes*, du *Lucanus*, etc : qu'il parcoure la série des larves représentées dans le bel ouvrage de M. Ratzburg, et il se convaincra qu'il n'existe réellement qu'une seule paire de stigmates pour les trois segments thoraciques de ces larves, et que ce stigmate ordinairement plus grand que les autres est placé, soit uniquement sur le prothorax comme dans les Lamellicornes, soit dans la ligne d'union du prothorax avec le mésothorax, comme dans les Buprestides, les Longicornes. Les huit paires suivantes sont toutes abdominales, ce qui fait les neuf paires admises généralement. J'ai eu le soin dans la figure du *Chrysobothris* citée par M. Goureau de représenter isolément les stigmates de ce Buprestide de manière à indiquer leur position respective, et celle-ci confirme mon assertion actuelle. Ce témoignage, quoi qu'il me soit personnel, m'a paru pouvoir être invoqué dans le présent débat à cause de sa date de trois ans. Il est d'ailleurs en accord parfait avec deux figures de M. Ratzburg, relatives l'une à la larve du *Bupr. nociva*, espèce d'*Agrilus* voisine du *viridis*; l'autre à celle du *Bupr. fagi* qui a la plus grande analogie avec celle du *Chrysobothris*; il l'est aussi avec la figure de la larve de l'*Agrilus*

viridis publiée par M. Aubé et pareillement citée par M. Goureau. Le mésothorax et le métathorax sont dépourvus de stigmates; c'est là une vérité incontestable.

J'ai de puissantes raisons de penser que la loupe de M. Goureau l'aura induit en erreur lorsqu'il a placé le stigmate thoracique au *milieu* du bord latéral de la région *dorsale* du segment qu'il appelle à tort prothorax et qui est positivement le mésothorax. *Errare humanum est*, et je le supplie de soumettre de nouveau à la lentille amplifiante, les segments thoraciques de sa larve. Il pourra s'assurer que dans la position normale de ces segments, telle n'est pas l'insertion du stigmate qui nous occupe. Cet ostiole respiratoire est tout à-fait invisible en examinant la larve par le dos. Aussi n'a-t-il pas été exprimé et ne pouvait-il pas l'être dans les figures de MM. Ratzeburg et Aubé non plus que dans la mienne. C'est, je le répète, sur la membrane qui unit *latéralement* le prothorax et le mésothorax qu'il faut chercher ce stigmate et qu'il le trouvera:

De cette double erreur ou inadvertance, il en est résulté une troisième dans la supputation des segments de la larve faite par M. Goureau. Il n'attribue à celle-ci que *douze* segments, la tête non comprise et j'en trouve treize avec MM. Ratzeburg et Aubé. Son pinceau a même donné un démenti à sa plume, car il a fidèlement représenté sur ce point la nature.

Je suis donc autorisé à répéter avec M. Goureau, mais non contre moi, que *cette question ne manque pas d'intérêt puisqu'il ne s'agit de rien moins que de prendre la tête d'un animal pour sa poitrine ou réciproquement.* (Annal. cit. pag. 28).

RÉPONSE

A LA NOTE INTITULÉE : DE LA COMPOSITION SEGMENTAIRE
DE QUELQUES LARVES DE COLÉOPTÈRES.

Par M. GOUREAU.

(Séance du 6 Septembre 1845.)

Le mémoire sur la composition segmentaire de quelques larves de Coléoptères, communiqué à la Société entomologique par notre savant collègue M. Léon Dufour, se divise en deux parties distinctes. La première a pour but d'établir la classe des larves hémicéphalées; la seconde de relever des erreurs qui existent dans une note sur l'histoire de l'*Agrilus biguttatus*, publiée dans les Annales de la Société pour 1843. Dans la première partie, le célèbre entomologiste de Saint-Séver, annonce la prochaine publication d'un travail sur les larves hémicéphalées dont il ne donne qu'un fragment dans la note communiquée à la Société entomologique. Ce travail, on n'en saurait douter, établira d'une manière certaine les principes avancés par l'auteur, et sera un nouveau service rendu à la science qui lui est déjà redevable d'un si grand nombre de belles découvertes.

Je n'ai rien à dire sur cette première partie.

Quant à la seconde, j'essayerai de justifier ce que j'ai avancé dans le mémoire sur l'*Agrilus biguttatus*.

Les erreurs contenues dans ce mémoire sont au nombre de trois. La première est renfermée dans cette proposition, savoir : « que dans les larves des Coléoptères, les anneaux extrêmes du thorax portent chacun une paire de stigmates, et que le mésothorax est privé de cette bouche respiratoire. »

Cette proposition n'est pas de moi : elle est contenue dans les ouvrages d'entomologie les plus répandus. (Voyez Latreille, *Règne animal* de Cuvier, t. IV, p. 293-304. De Castelnau et Brullé, *Histoire naturelle des insectes, introduction*, p. XXIX. Lacordaire, *Introduction à l'entomologie*, t. II, p. 97.) Tous ces auteurs sont d'accord pour placer la première paire de stigmates sur le prothorax. Latreille dit que les deux anneaux suivants sont privés de ces ouvertures ; mais que l'on peut regarder la première paire abdominale comme une dépendance du thorax. MM. Brullé et Lacordaire s'expriment clairement et disent qu'il y a deux paires de stigmates sur le thorax, et que cette partie de la larve se reconnaît à la position de ces deux paires de bouches respiratoires. Je n'ai donc fait autre chose que de rapporter l'opinion des entomologistes et de l'exprimer à peu près dans les mêmes termes dont ils se sont servis.

La vérité serait, d'après le mémoire que j'examine : « Qu'il n'existe réellement qu'une paire de stigmates sur les trois anneaux thoraciques, et que ce stigmate, ordinairement plus grand que les autres est placé, soit uniquement sur le prothorax, comme dans les Lamellicornes, soit dans la ligne d'union du prothorax avec le mésothorax, comme dans les Buprestides, les Longicornes, etc. »

Je ne conteste pas l'existence d'une seule paire de stigmates sur le thorax des larves de Coléoptères ; j'ai pu la vérifier sur plusieurs larves pourvues de pattes ambulatoires et dont les anneaux thoraciques sont faciles à reconnaître ; mais je ne voudrais pas affirmer que c'est là une règle générale.

dans la crainte de conclure du particulier au général, ce qui est une source d'erreurs en entomologie ; je fais seulement observer que la situation de cette paire de stigmates sur les larves de Longicornes ne me paraît pas conforme à celle indiquée par M. Léon Dufour dans l'histoire du *Stenocorus inquisitor*. (Annales de la Société entom. t. IX, p. 63). Ces stigmates sont placés entre la tête et le prothorax, ainsi que l'indiquent le texte et la figure qui s'y rapporte ; c'est-à-dire, qu'ils sont sur le prothorax. Cet exemple, joint aux expressions formelles de MM. Brullé et Lacordaire, et à l'opinion de Latreille qui regardait la première paire de stigmates de l'abdomen comme une dépendance du métathorax, ont été cause de la première erreur signalée.

Si M. Léon Dufour et les auteurs que j'ai cités étaient appelés à montrer la première paire de stigmates sur une larve de Longicorne ou de Buprestide, ils mettraient le doigt sur le même point ; mais pour l'un, ce point appartient au mesothorax, pour les autres il appartient au prothorax. Qui est-ce qui a raison ? C'est ce que l'on pourra dire lorsque le mémoire annoncé par le savant entomologiste des Landes aura paru. Quant à moi, je crois m'être exprimé conformément à l'état de la science au moment où j'écrivais, et avec la convenance et le respect qui sont dus à un savant dont les travaux illustrent la France et que je me plais à reconnaître pour mon maître.

La seconde erreur est : « d'avoir placé le stigmate thoracique au milieu du bord latéral du segment qu'il prend, à tort, pour le prothorax..... C'est sur la membrane qui unit latéralement le prothorax au mésothorax qu'il faut chercher ce stigmate..... C'est là une vérité incontestable. »

Je réponds en présentant une figure de la larve de l'*Agrius biguttatus* vue de côté, sur laquelle les stigmates sont placés avec soin. Cette larve est bien conservée et les seg-

ments sont dans leur position normale. Ces stigmates me paraissent enveloppés d'un cercle écailleux, et par conséquent de ceux qu'on appelle pérित्रèmes. Leur position est bien celle que j'ai voulu leur donner dans la note sur l'*Agrilus* en question, c'est-à-dire, au milieu du bord latéral de l'anneau et sur le trait même qui délimite cet anneau.

Si les larves des *Bup. fagi* et *Bup. nociva* de M. Ratzeburg, et *Agrilus viridis* de M. le docteur Aubé, citées par M. Léon Dufour comme preuves de son assertion, ne présentent aucun stigmate sur le deuxième segment, il faut, ou que les stigmates soient autrement distribués sur ces larves qu'ils le sont sur celles de l'*Agrilus biguttatus*, ou que ces larves ne soient pas fidèlement représentées. Je soupçonne celle de l'*Agrilus viridis* d'être dans ce cas; car elle porte neuf paires consécutives de stigmates sur l'abdomen dont une paire sur l'avant dernier segment, lequel en est privé dans le *biguttatus*. Il pourrait bien se faire que cette paire extrême dût être supprimée et reportée sur le deuxième segment qui en est nécessairement privé dans l'état actuel, sans quoi il y aurait vingt stigmates sur la larve, ce qui ne peut pas être.

Je ne puis rien dire des figures données par M. Ratzeburg que je ne connais pas, si ce n'est qu'une larve que je possède et qui a une grande ressemblance avec celle du *Chrysobothris chryso stigma*, et par conséquent avec celle du *Bup. fagi*, a sa paire de stigmates antérieurs placée sur les côtés du deuxième anneau, un peu au dessous du bord latéral; elle n'est pas sur la membrane qui réunit cet anneau au précédent à moins d'un déplacement considérable causé par la dessiccation.

Je suis porté à croire, d'après ce qui précède, que la position de la première paire de stigmates n'est pas la même sur les larves des différents genres de la famille des Bupres-

tides, et que sur celles du genre *Agrilus*, loin d'occuper incontestablement la position indiquée dans le mémoire, cette paire de stigmates occupe certainement celle que je lui ai assignée.

La troisième erreur consiste dans une fausse supputation du nombre des segments de la larve. « Il lui attribue douze segments la tête non comprise, et j'en trouve treize avec MM. Aubé et Ratzeburg. Son pinceau a même donné un démenti à sa plume; car il a fidèlement représenté sur ce point la nature. »

J'ai exposé précédemment comment, d'après l'autorité de MM. Latreille, Brullé, Lacordaire et Léon Dufour même, j'ai pris pour prothorax le segment sur lequel se trouve la première paire de stigmates : dès lors il était de toute nécessité de regarder l'anneau précédent comme la tête de l'insecte. Agir autrement aurait pu sauver une faute d'entomologie, mais c'en aurait été une très-grave de logique. Quant au désaccord qui existe entre le texte du mémoire, en ce qui concerne la description de la larve et le dessin qui s'y rapporte, je renvoie pour toute réponse à un examen attentif de ce texte et de ce dessin; on verra dans l'un comme sur l'autre, douze segments sans compter la tête, que j'ai supposée être le gros anneau, et qui est selon le savant entomologiste des Landes, le prothorax et la tête recouverts ensemble par une même enveloppe.

Je crois avoir justifié tout ce que j'ai avancé, en laissant intacte la question des larves hémicéphalées, et sans garantir la vérité de tous les faits avancés par les auteurs que j'ai cités. Le mémoire promis par M. Léon Dufour viendra bientôt, je l'espère, dissiper les doutes qui pourraient rester sur les questions soulevées dans cette petite controverse, et nous prouver que le segment que l'on a pris jusqu'à ce jour pour la tête, est la tête et le prothorax tout ensemble.

Explication des figures du N. III de la planche X.

1. Larve de l'*Agrilus biguttatus* vue de côté; dessinée sur l'animal desséché.
2. Tête de la même larve vue en dessus.



SPECIES

ITALICÆ GENERIS *Hebotomi*, RNDN., EX INSECTIS DIPTERIS : FRAGMENTUM SEPTIMUM AD INSERVIENDAM DIPTEROLOGIAM ITALICAM.

Auctore CAMILLO RONDANI.

(Séance du 2 Août 1845.)

Genus *Hebotomus* pro Dipterulo molestissimo incola centralis et meridionalis Italiæ, anno 1840 a me institutum fuit, et in opusculo primo dipterologico Parmæ typis tradito, evulgatum, cui tabula annexa erat iconibus nonnullis minus rectè instructis. Anno 1841 speciem alteram generi huic pertinentem in agro parmensi collegi, quæ facilius a me cum præcedente antea confundebatur. Anno 1843 in Diario Academiae neapolitanæ naturæ scrutatorum de altera *Hebotomi* Dom. Jos. Costa locutus est, cui eam varietatem esse credit *papatasii*. Ideo genus hoc meum jam tribus compositum est speciebus, dum Dipterologi recentiores, vix trienio exacto, nomen earum cognoscebant. Libenter ideo de *Hebotomo* iterum loquar, ut cognoscantur, et melius, species istas italicas quibus genus constitutum est, aut novas

aut saltem nuper repertas et observatas; quod ut obtineatur, repetendæ sunt descriptiones typicæ speciei, et generis et familiæ quibus pertinent; addenda est diagnosi speciei nondum descriptæ, nec non illius varietatem creditæ *papatasi*; et icones precisione destitutæ renovandæ sunt, uti nunc et sic facio.

Tribus IV. TIPULIDÆ, Rndn. V, opus III, Dipterol.
Nemocera, Latr. Mac. etc.

Fam. X. HEBOTOMINÆ, Rndn.

Char. famil. Antennæ vix corpore breviores, pilosæ, pilis breviusculis, haud verticillatis, densis in utroque sexu. Caput antice productum rictiforme. Proboscis elongata; crassa rictu longior. Oculi integri, distantes in utroque sexu. Ocelli nulli. Palpi articulis quatuor compositi, duobus primis erectis aut proboscidi parallelis, tertio et extremo pendentibus, ultimo flexili, præcedentibus sejunctim longiore. Appendices copulatoriæ marium valdè elongatæ, supernæ articulatæ, etc. V. Icon. 1-2.

Genus HEBOTOMUS, Rndn.

Bibio. Scop. *Musca*, Gmel. *Cyniphes*, J. Costa.

Char. gener. Antennarum articulus primus cylindricus, secundus orbicularis major, sequentes lineares 14? parum, apicis distincti, breviores. Palpi articulis duobus primis, longitudine æquales, subcylindrici, tertio brevior, quarto præcedentibus sejunctim longiore et paulò exiliore. Alarum venæ decem externæ; prima brevis apicesecundæ conjuncta, quarta et quinta basi tertiæ connexæ, ut septima octavæ, nona decimæ: sexta oriens ex vena transversa, flexaque

tertiæ et octavæ innititur non longè a basi alarum. V. Icon. 1-3.

Species A Palporum articulus ultimus longitudine præcedentium conjunctim vix minor.

B. Appendices copulatoriæ (marium) superiores spinulis brevissimis terminantibus, et calcaribus duobus exilibus intùs præditæ.—Sp. 1. *H. papatasi*, Scop.

BB. Appendices copulatoriæ superiores spinis longissimis apice instructæ, calcaribus interioribus indistinctis. — Sp. 2. *H. minutus*, mihi.

AA. Palporum articulus ultimus longitudine vix major præcedentium sejunctim. — Sp. 3. *H. molestus*, J. Costa.

Sp. 1. *H. papatasi*. Scop. del Fauna, etc. — *Musca papatasi*, Gmel. in Linneo. — *Hebotomus papatasi*, Rndn., memoria prima, etc.

Longitudo, 2 mill.

Lutescente-luridus, oculis nigris. Corpus totum est alæ longè et densè pilosum. Appendices copulatoriæ ♂ superiores spinulis quatuor brevissimis apice instructæ, et in medietate apicali intùs calcaribus duobus exilibus præditæ: inferiores paulò recurvatæ, apice acuminatæ: intermediae breviores dente interiori et apice acuminatis. V. Icon. 2.

Habitat in Italia centrali.

Sp. 2. *H. minutus*, Rndn. (sp. nov.).

Longitudo, 1 1/3 mill.

Cinerecens oculis nigris, est præcedens pilosissimus. Appendices copulatoriæ superiores spinulis quatuor longis

simis terminantibus; intermediæ et inferiores apice haud acuminatæ, sed rotundato-subdilatatæ (præsertim intermediæ). Calcaria interiora indistincta in appendicibus superioribus. Dens superior intermediarum haud acuminatus. V. Icon. 5.

Habitat in planitia parmensi propè Padana.

Sp. 3. *H. molestus*, J. Costa. — *Cyniphus molesta*, J. Costa.
Annali degli aspiranti etc.

Similis *papatasio*, tamen distinctissimus, articulo extremo palporum longitudine præcedentibus sejunctim subæquale: et appendicibus copulatoriis marium moniliformis.

Habitat in regno Neapolitano.

Circa primam speciem, observationibus mei primi opusculi addendum est: 1^o eam inventam fuisse a planitie païstri usque ad juga montium altiora ditionis Parmensis: 2^o colorem abdominis ejusdem, obscure-sanguineum, in fæminis tantum repertum fuisse, quod docet, in genere hoc ut in aliis Hæmatopotis, fæminas tantum sanguinem vertebratorum hæmatermorum exsugere: 3^o marem species sæpissime ad vitra fenestrarum confugere dum advesperascit, et rarius fæminam; quæ observatio, ni fallor, confirmat mares aliundè cibum petere et non in domibus, quod si in iisdem reperiuntur, hoc est quia ibi facilius fæminam inveniunt: fæminæ vero ex ædibus evadunt ut ubi convenit ova emittant.

Species secunda tecta fuit tantum in plano aquoso ad ripas Padi, in extremis muris ædium sæpissime colligenda sub vesperum, infrequens in interiori domorum, quare dubitandum est an hominum sanguinem appetat ut prima, quod si fæminæ abdomine sanguine expleto inveniuntur, ille forsitan ex aliis vertebratis expectus fuit.

Species ultima mihi invisâ, tam est distinctissima a præcedentibus, characteribus a D. Costa enumeratis, cujus observationes meritò rectas credere debemus; et certè variationes organicæ quæ exemplaria ab ipso collecta a *Parmensia* distinguunt, nullo modo diversitati topographicæ et climatis attribuendæ. Ex hisce causis, magnitudinis, coloris et activitatis, variationes tantum oriuntur.

Figurarum partis quartæ tabulæ decimæ explicatio.

1. Caput, antenna, palpus, etc., *Heb. papatasi*.
 2. Organa copulatoria ♂ ejusdem.
 3. Ala generis *Itebotomi*.
 4. Longitudo naturalis *Heb. papatasi*.
 5. Organa copulatoria ♂ *Heb. minuti*.
 6. Longitudo naturalis ejusdem.
-

OBSERVATIONS

SUR LES TRAVAUX QUI DEPUIS LATREILLE ONT ÉTÉ PUBLIÉS
SUR L'ORDRE DES THYSANURES, ET PARTICULIÈREMENT
SUR LA FAMILLE DES PODURELLES.

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 7 Juin 1845.)

Messieurs,

Ayant été chargé par notre président, M. Milne Edwards, de faire l'analyse d'un travail ayant pour titre : *Mémoire sur les Podurelles* (1), par M. l'abbé Bourlet, nous avons pensé que dans l'intérêt de la science, il était nécessaire que nous parlâssions avant des travaux qui déjà antérieurement avaient été publiés sur cette famille, et cette manière de voir nous semble d'autant plus rationnelle, qu'en citant ces divers mémoires, nous ferons connaître en même temps aux entomologistes, et le grand oubli dans lequel sont restés ces insectes, et les progrès que leur ont fait faire les travaux des auteurs qui depuis Latreille ont écrit sur les Thysanures. On peut dire actuellement que tous les ordres que renferme la classe des insectes ont été plus ou moins bien étudiés par les entomologistes, et nous disons plus ou moins bien parce qu'il existe encore quelques groupes qui ont été négligés. On nous accusera sans doute de témérité de parler ainsi, mais ce que nous avan-

(1) Extrait des mémoires de la Société royale et centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord, séant à Douai, années 1841 et 1842.

cons là est sa vrai, que pour enlever le moindre doute à cet égard, nous citerons seulement l'ordre des Thysanures qui renferme deux familles, et qui l'une d'elles au moins avant les travaux de MM. Templeton, Burmeister, Nicolet et l'abbé Bourlet, avaient presque été laissées par les entomophiles, dans un entier oubli. Malgré le peu d'intérêt que présente l'étude des animaux que Latreille a désignés sous le nom de *Thysanura*, insectes, qui avant cet entomologiste justement célèbre, avaient déjà été observés par Degéer et par Fabricius, ont attiré dernièrement l'attention de quelques entomologistes qui ont publié sur la famille des Podurelles plusieurs travaux fort intéressants. Les Thysanures, placés après les Myriapodes, établissent le passage entre ces derniers et ces insectes, et forment, comme on le sait, le premier ordre des animaux qui composent cette classe : du moins c'est par les Thysanures que Latreille, dans ses familles naturelles, et plus tard dans la dernière édition du Règne animal de Cuvier, commence sa classification, marche qui a été suivie par plusieurs entomologistes, et que nous avons cru devoir adopter dans notre travail sur les Crustacés, les Arachnides, les Myriapodes et les Thysanures, dernier nom que nous avons remplacé par celui de Monomorphe que lui avait donné M. le comte de Castelnau (1). Dans l'état actuel où est arrivé l'histoire des in-

(1) M. Burmeister dans son handbuch der entomologie, t. II, p. 443, publié en 1858, et où les animaux articulés sont rangés d'après sa nouvelle classification, place les *Thysanura* dans son deuxième ordre qu'il désigne sous le nom de *Gymnognatha*. Ces insectes, d'après cette nouvelle classification, prennent place entre les *Mallophaga* et les *Orthoptera*. Cet entomologiste adopte toutes les espèces décrites par M. Templeton ainsi que ses nouveaux genres et établit sous le nom de *Lipura* une nouvelle coupe générique qui renferme les *Podura ambulans* et *fimetaria* des auteurs.

sectes, et où ces animaux semblent avoir été étudiés jusque dans leurs dernières limites, nous avouons qu'il est anormal, et beaucoup de naturalistes, amis de l'entomologie le penseront comme nous, de voir qu'il existe parmi les insectes des familles entières encore si peu connues. A quoi attribuer cet oubli de la part des entomologistes? Est-ce négligence, ou bien est-ce faute de temps ou difficulté de conserver ces animaux, qui une fois morts, se dessèchent et ne présentent plus aucune forme normale? Les *Thysanures* dont quelques-uns se trouvent dans nos habitations, sont la plupart, des insectes qui fuient la lumière, et il y a fort peu d'entomologistes qui en consultant les livres de leur bibliothèque, ou en rangeant les boites de leur collection, n'aient remarqué un petit animal à longues antennes à corps plat, d'une couleur argentée et dont le dernier segment est pourvu de longs filets soyeux, ou bien en soulevant les pierres, en enlevant les écorces des arbres, en grattant les mousses, n'aient rencontré un autre petit animal ordinairement d'un gris-jaunâtre, et qui au moindre mouvement que l'on fait pour s'en emparer disparaît aussitôt, ou enfin, en cherchant des insectes aquatiques, dans les mares, les flaques d'eau, n'aient observé à la surface de ce liquide un troisième petit animal qui a la propriété de marcher sur l'eau et de chercher sur ce liquide mouvant sa nourriture. Ces animaux d'une taille généralement très-petite, très-déliçats, se colligeant difficilement, et se détériorant au moindre attouchement, n'ayant rien ni par leur couleur, ni par leur forme de ce qui plaît aux yeux, ont attiré l'esprit observateur de plusieurs entomologistes. Leurs travaux consciencieux, écrits avec lucidité, jetteront un grand jour sur ces insectes encore si peu connus, et engageront peut-être les entomophiles qui les ont, à étudier ces animaux si dignes à cause de leur organisation et de leur

manière de vivre, de fixer l'attention des vrais amis de l'entomologie. Tout ce qui a été écrit depuis Degéer, Fabricius et Latreille sur l'ordre des Thysanures, n'est que la reproduction plus ou moins exacte de ce qui avait été déjà observé par ces divers naturalistes; et les travaux *ex professo* qui réellement ont paru sur cet ordre, ne datent que de l'année 1839.

Mais déjà avant cette époque avait paru un travail intéressant sur la famille des Podurelles par M. Templeton, et quoi qu'ait été grande l'impulsion donnée par cet auteur à ces insectes, les Thysanures restèrent encore quelques années dans l'oubli, et ce n'est réellement qu'à MM. Nicolet et l'abbé Bourlet, que la science est redevable de quelques travaux sérieux sur ces animaux peu recherchés par les entomophiles.

Le premier travail qui fut publié sur la famille des Podurelles, de l'ordre des Thysanures, est donc dû à M. Templeton et date de l'année 1835; le titre de ce travail est : *Thysanuræ hibernicæ*, or descriptions of such species of Spring-tailed insects (*Podura* and *Lepisma*, Linn.) as have been observed in Ireland: by R. Templeton, Esq., R. A. Corr., Mem. of the Natural History Society of Belfast: with Introductory Observations upon the Order, by G. O. Westwood, F. L. S. etc. etc. Ann. de la Soc. entom. de Londres, t. 1, 1835, p. 89. Dans ce travail dont l'introduction est due à notre collègue M. Westwood, M. Templeton décrit et figure plusieurs espèces et deux genres nouveaux qu'il a découverts pendant un séjour qu'il a fait en Irlande. Dans ce mémoire, il n'est question que de la famille des Podurelles, *Poduradæ*. Leach, et le premier genre nouveau que l'auteur de ce mémoire décrit, est celui d'*Orchesella* qui me paraît fort naturel et qui a été adopté par M. Nicolet, dans un travail fort consciencieux fait sur cette même famille; cette nouvelle coupe gé-

nérique renferme deux espèces nouvelles qui sont : l'*O. flicornis*, Templ. op. cit. p. 93, pl. XI, fig. 2; et l'*O. cincta*, ejusd. op. cit., pl. XI, fig. 3.

Le genre des *Podura* proprement dit se trouve augmenté de six espèces nouvelles et sont désignées sous les noms de : *P. nitida*, Templ. op. cit. p. 94, pl. XI, fig. 5; *P. nigromaculata*, ejusd., pl. II, fig. 6; *P. albocincta*, ejusd. p. 95. pl. XII, fig. 1; *P. cingula*, ejusd, pl. XII, fig. 2; *P. fuliginosa*, ejusd. pl. XII, fig. 3; *P. stagnorum*, ejusd. p. 96, pl. XII, fig. 4; le *P. plumbea* est une espèce linnéenne que M. Templeton décrit de nouveau, p. 94, et qu'il figure dans sa planche XI, fig. 4.

Le second genre est celui d'*Achorutes*, Templ., dont l'espèce type est l'*A. muscorum*, ejusd. op. cit. p. 97, pl. XII, fig. 6. Ce genre me paraît bien établi et les caractères génériques qui lui sont assignés, le distingueront facilement des *Anurophorus* créés depuis par M. Nicolet.

Enfin M. Templeton termine son travail par la description de trois espèces du genre *Smynthurus*, qui déjà avaient été décrites par Fabricius; sur ces trois espèces, il en figure deux; ce sont les *S. viridis*, Fab. Templ. op. cit. p. 97, pl. XII, fig. 7; *S. signatus*, Fabr. Templ. op. cit. pl. XII, fig. 8.

Tel est l'exposé succinct du mémoire de M. Templeton qui n'est, à part l'introduction qui a été faite par M. Westwood, que la description de plusieurs genres nouveaux et espèces nouvelles, et dont la critique a déjà été faite par M. l'abbé Bourlet, dans son travail sur la famille des Podurelles, p. 72. N'ayant pas fait une étude approfondie de ces insectes, nous ne chercherons pas à discuter la valeur des espèces et des genres décrits par M. Templeton, et quoique M. Bourlet dise que l'entomologiste anglais n'a pas été heureux dans les coupes qu'il a voulu établir pour les *Podura*, et qu'il eut mieux valu laisser ce genre tel que l'avait fait La-

treille, nous répondrons à cela, que nous ne sommes pas tout-à-fait de l'avis de M. l'abbé Bourlet; il nous semble d'ailleurs, qu'on doit toujours savoir gré à un auteur des peines qu'il s'est données pour faire connaître quelques espèces et genres nouveaux dans une famille si peu connue que l'était alors celle des Podurelles.

Maintenant nous passons au mémoire de M. Nicolet (1) qui a pour titre: *Recherches pour servir à l'histoire naturelle des Podurelles*, 1841 (2). L'auteur après être entré dans quelques considérations générales sur les Podurelles, établit une classification qui est fondée sur la forme des antennes, celle des segments du corps, le nombre et la disposition des yeux, le vêtement, l'absence, la présence ou la forme de la queue, etc. etc.; cette classification comme on le remarque, est tout-à-fait basée sur les caractères extérieurs, et M. Nicolet, d'après cette manière de voir, est conduit à partager la famille des Podurelles en deux grandes divisions, lesquelles renferment neuf genres dont les caractères sont exposés dans un tableau d'après la méthode analytique; parmi ces genres, cinq sont nouveaux; ce sont ceux d'*Anurophorus*, *Desoria*, *Cyphoderus*, *Tomocerus*, *Degeria*. Ce tableau, est suivi d'un long chapitre fort intéressant sur l'histoire proprement dite des Podurelles, chapitre dans lequel se trouvent exposées d'après des expériences faites par M. Nicolet, les diverses conditions de température dans lesquelles vivent les Podurelles; cet auteur explique comment ces

(1) Extrait du 6^e volume des nouveaux mémoires de la Société helvétique des sciences naturelles.

(2) Il est fâcheux que M. Nicolet n'ait pas connu le travail de M. Burmeister * et celui de M. l'abbé Bourlet sur les Podurelles, qui a été publié dans les mémoires de la Société royale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille (1839).

*) Dans son *Handbuch der Entomologie*, t. II, p. 443 (1853).

insectes peuvent supporter un froid très élevé et quoique faisant souvent corps avec la glace, de quelle manière ils reviennent à la vie. M. Nicolet a aussi observé que toutes les Podurelles, peu de temps après leur naissance, subissent un changement plus ou moins sensible qui est amené et par l'âge et par les diverses mues qu'éprouvent ces insectes après la sortie de l'œuf. Après avoir décrit une particularité de la première mue, M. Nicolet passe à l'étude de la composition des œufs et au développement successif de l'embryon, chapitre fort curieux et dans lequel l'auteur est amené à nous dévoiler la composition des œufs des Podures, les diverses modifications que ces œufs subissent et la description de l'embryon depuis l'époque où il est possible de l'observer jusqu'à sa transformation en insecte parfait, transformation qui s'opère douze jours après que les œufs ont été déposés par la femelle. Un second chapitre est entièrement employé à l'anatomie des Podurelles, et dans lequel après avoir décrit toutes les parties externes qui constituent le corps de ces insectes, M. Nicolet fait connaître le système nerveux, la digestion, la respiration et la circulation de ces animaux. Enfin un troisième chapitre est consacré à la classification et à la description des genres et des espèces. Les Podurelles sont partagées par cet auteur en deux grandes divisions.

I^{re} Division. Corps linéaire.

A. Point d'appendice saltatoire.

En tête, se trouve par conséquent le genre *Achorutes* de M. Templeton; M. Nicolet en fait connaître une seconde espèce sous le nom de : *A. tuberculatus*, Nicol. Rech. pour servir à l'hist. nat. des Pod. p. 51, pl. v, fig. 1.

Sous le nom d'*Anurophorus*, est désignée par M. Nicolet

une nouvelle coupe générique (1) qui renferme deux espèces et dont celle qui peut être considérée comme type est : l'*A. fimetarius*, Nicol. op. cit. p. 53, pl. 1, fig. 2; *Podura fimetaria*, auctorum; la seconde espèce est nouvelle; elle porte le nom de *A. laricis*, Nicol. op. cit. p. 53, pl. 1, fig. 3.

B. Un appendice saltatoire.

† Pas de crochets à l'extrémité du corps.

Ici vient se placer le genre des *Podura* des auteurs; M. Nicolet en décrit six espèces dont quatre sont nouvelles. *P. aquatica*, Degér; Nicol. op. cit. p. 55, pl. v, fig. 4; *P. similata*, Nicol. op. cit. p. 56, pl. v, fig. 5; *P. cyanocephala*, Nicol. op. cit. pl. v, fig. 8; *P. cellaris*, Nicol. op. cit. pl. v, fig. 9.

††. Deux crochets à l'extrémité du corps.

P. armata, Nicol. op. cit. p. 57, pl. v, fig. 6; *P. rufescens*, Nicol. op. cit. pl. v, fig. 7.

Desoria, Agassiz. *Podura*, auct. Ce genre adopté et caractérisé par M. Nicolet, est partagé par cet auteur en deux divisions. Parmi les douze espèces que renferme ce nouveau genre, neuf sont nouvelles.

§

Premier et troisième articles des antennes plus courts que les deux autres. Filets terminaux de la queue un peu arqués et sensiblement plus courts que dans la seconde division.

(1) La plupart des genres créés par M. Nicolet, ont été en grande partie établis aux dépens des *Podura* des auteurs.

D. saltans, Agassiz (1), Bibliot. univ. de Genève, t. XXXII, p. 384, pl. II, fig. 1, (1841). *D. glacialis*, Nicol., p. 58, pl. v, fig. 10. *D. virescens*, Nicol., p. 59, pl. v, fig. 12. *D. tigrina*, Nicol., pl. v, fig. 11. *D. fulvomaculata*, Nicol., pl. VI, fig. 8. *D. cinerea*, Nicol., p. 60, pl. VI, fig. 9.

§ §

Articles des antennes égaux entre eux ; filets terminaux de la queue longs et sétacés.

D. cylindrica, Nicol., p. 60, pl. VI, fig. 1. *D. viatica*, Nicol., p. 61, pl. VI, fig. 2; *Podura viatica*, Auctorum. *D. pallida*, Nicol., pl. VI, fig. 3. *D. ebriosa*, Nicol., pl. VI, fig. 4. *D. annulata*, Nicol., p. 62, pl. VI, fig. 5; *Podura annulata*, Auctorum. *D. riparia*, Nicol., pl. VI, fig. 6. *D. fusca*, Nicol., p. 63, pl. VI, fig. 7.

Cyphoderus, Nicol. *Podura*, Auct. Sur huit espèces qui composent ce genre, six sont nouvelles.

C. capucinus, Nicol., p. 64, pl. VII, fig. 1. *C. gibbulus*, Nicol., pl. VII, fig. 22. *C. lignorum*, Nicol., p. 65; *Podura lignorum*, Auct. *C. pusilla*, Nicol., pl. VII, fig. 3; *Podura pusilla*, Auct. *C. æneus*, Nicol., p. 66, pl. VII, fig. 4. *C. agilis*, Nicol., pl. VII, fig. 5. *C. parvulus*, Nicol., p. 67, pl. VII, fig. 6. *C. albinos*, Nicol., pl. VII, fig. 7.

Tomocerus, Nicol. *Podura*, Auct. Les deux espèces qui ont servi à M. Nicolet pour établir cette coupe générique ont déjà été décrites (au moins une) par les auteurs.

T. plumbeus, Nicol., p. 68, pl. VII, fig. 8, *Podura plumbea*, Auct. *T. celer*, Nicol., pl. VII, fig. 9.

(1) Quoique le nom de *saltans* soit commun à toutes les espèces que renferme le genre *Desoria*, ce n'est pas une raison pour ne pas l'adopter. Quelqu'il soit, un nom spécifique doit toujours être respecté lorsqu'il n'a pas déjà été donné à une autre espèce du même genre.

Degeeria, Nicol. *Podura*. Auct. Sur les onze espèces qui appartiennent à cette nouvelle coupe générique, dix sont nouvelles.

D. nivalis, Nicol., p. 70, pl. VIII, fig. 1; *Podura nivalis*, Auct. *D. disjuncta*, Nicol., p. 71, pl. VIII, fig. 2. *D. corticalis*, Nicol., p. 72, pl. VIII, fig. 3. *D. platani*, Nicol., pl. VIII, fig. 4. *D. pruni*, Nicol., p. 73, pl. VIII, fig. 5. *D. elongata*, Nicol., pl. VIII, fig. 6. *D. erudita*, Nicol., p. 74, pl. VIII, fig. 7. *D. lanuginosa*, Nicol., pl. VIII, fig. 8. *D. margariticea*, Nicol., p. 75, pl. VIII, fig. 9. *D. muscorum*, Nicol., pl. VIII, fig. 10. *D. domestica* Nicol., p. 76, pl. VIII, fig. 11.

Orchesella, Templ. Six espèces dont cinq nouvelles viennent enrichir cette coupe générique qui autrefois ne renfermait que deux ou trois espèces.

O. melanocephala, Nicol., p. 77, pl. IX, fig. 1. *O. villosa*, Nicol., p. 78, pl. IX, fig. 2; *Podura villosa*, Auct. *O. fastuosa*, Nicol., pl. IX, fig. 3. *O. unifasciata*, Nicol., p. 79, pl. IX, fig. 6. *O. sylvatica*, Nicol., pl. IX, fig. 5. *O. bifasciata*, Nicol., p. 80, pl. IX, fig. 4.

II^e Division. Corps linéaire.

A cette seconde division, appartiennent les *Smynthures* de Latreille, dont sur six espèces décrites par M. Nicolet, quatre sont nouvelles pour ce genre Latreillien.

S. signatus, Latr. Nicol., p. 81, pl. IX, fig. 7. *S. oblongus*, Nicol., pl. IX, fig. 8. *S. viridis*, Auct. Nicol., p. 82, pl. IX, fig. 9. *S. fuscus*, Auct. Nicol., pl. IX, fig. 10. *S. ornatus*, Nicol., p. 83, pl. IX, fig. 11. *S. Coulonii*, Nicol., p. 84, pl. IX, fig. 12.

Ce travail, comme on le voit, n'est pas un simple mémoire, mais bien un travail complet sur la famille des Podurelles, car cet auteur a poussé beaucoup plus loin ses investiga-

tions ; il ne s'est pas contenté de faire seulement une monographie de cette famille, et tout en nous faisant connaître les organes externes qui constituent ces insectes, il s'est attaché aussi à étudier leur anatomie et à nous dévoiler leur embryogénie.

Neuf belles planches dessinées et lithographiées avec le plus grand soin par l'auteur accompagnent ce travail remarquable, la première est entièrement consacrée à l'embryologie, la seconde aux organes tégumentaires, la troisième aux divers organes qui constituent les insectes qui composent la famille des Podurelles, la quatrième au système nerveux, aux organes digestifs et respiratoires, et enfin les cinquième, sixième, septième, huitième et neuvième représentent à un fort grossissement tous les genres et espèces décrits par M. Nicolet dans ses recherches sur l'histoire naturelle de la famille des Podurelles. Cet auteur nous promet un travail semblable sur la famille des Lépismiens, et si cette dernière est traitée comme celle dont nous venons de présenter l'analyse, M. Nicolet aura fait faire un pas immense à l'ordre des Thysanures non seulement sous le point de vue zoologique, mais aussi sous le point de vue anatomique.

Maintenant nous allons faire connaître un autre travail non moins intéressant que celui de M. Nicolet ; c'est un mémoire ou plutôt deux mémoires publiés sur cette même famille par M. Bourlet. Avant de faire l'analyse du travail que M. l'abbé Bourlet a offert à la Société Entomologique, nous devons signaler d'abord un autre travail du même auteur qui a été publié en 1839 dans les mémoires de la Société royale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, page 377. M. l'abbé Bourlet après avoir décrit longuement tous les organes externes des Podures, présente dans un tableau une disposition systématique de genres qui nous paraît naturelle. Les Podures sont partagés par cet auteur

en deux divisions, les uns qui sont couverts d'écaillés, les autres qui en sont dépourvus; la première division comprend deux genres, ce sont ceux de *Macrotoma* et de *Lepidocyrtus*; la seconde en renferme trois qui sont désignés sous les noms de *Heterotoma*, *Isotoma* et *Hypogastrura*.

Macrotoma, Bourl., fig. 5 et 23. *Podura*, Auct. Sur quatre espèces décrites dans ce genre par M. l'abbé Bourlet, deux sont nouvelles.

M. plumbea, Bourl., Mém. sur les Pod. Extr. des Mém. de la Soc. roy. des Sc. de l'Agr. et des Arts de Lille, 1839; *Podura plumbea*, Auct. *M. nigra*, Bourl., op. cit., p. 390. *M. longicornis*, Bourl., p. 390; *Podura longicornis*, Auct. *M. ferruginosa*, Bourl., p. 390.

Lepidocyrtus, Bourl., fig. 6, 7 et 25. La seule espèce connue est le *L. curvicollis*, Bourl., op. cit., p. 392.

Heterotoma Bourl., fig. 1 et 22. *Podura*, Auct. Onze espèces sont décrites par M. l'abbé Bourlet dans cette nouvelle coupe générique, et sur ce nombre six sont nouvelles.

H. flavescens, Bourl., op. cit. p. 395; *Podura rufescens*, Auct. *H. villosissima*, Bourl., p. 396. *H. livida*, Bourl., p. 396. *H. cristallina*, Bourl., p. 396; *Podura cristallina*, Auct. *H. grisea*, Bourl., p. 397. *H. pulchricornis*, Bourl., p. 397. *H. musci*, Bourl., p. 397. *H. vaga*, Bourl., p. 398; *Podura vaga*, Auct. *H. quadripunctata*, Bourl., p. 398. *H. cincta*, Bourl. p. 399; *Podura cincta*, Auct.

Isotoma, Bourl., fig. 4, 12, 13 et 21. *Podura*; Auct. M. Bourlet fait connaître douze espèces appartenant à ce genre et parmi elles, neuf sont nouvelles.

I. villosa, Bourl., p. 401; *Podura villosa*, Auct. *I. viridis*, Bourl., p. 401; *Podura viridis*, Auct. *I. cærulea*, Bourl., p. 401. *I. bifasciata*, Bourl. p. 401. *I. trifasciata*, Bourl., p.

402. *I. arborea*, Bourl., p. 402; *Podura arborea*, Auct. *I. nivalis*, Bourl., p. 402; *Podura nivalis*, Auct. *I. rubricauda*, Bourl., p. 402. *I. cursitans*, Bourl., p. 403. *I. fenestrarum*, Bourl., p. 403. *I. fusiiformis*, Bourl., p. 403. *I. violacea*, Bourl., p. 404.

Hypogastrura, Bourl., fig. 8, 9 et 24. *Podura*, Auct. Cette coupe générique ne renferme qu'une seule espèce, c'est l'*II. aquatica*, Bourl., p. 407; *Podura aquatica*, Auct.

Après cet exposé, M. l'abbé Bourlet consacre un chapitre sur l'usage du tube gastrique et de la fourchette des Podures, sur leurs mœurs, leur station, leur génération, etc. Après quelques expériences faites sur le tube gastrique des Podurelles, M. l'abbé Bourlet croit que cet organe sert à ces animaux : 1° pour se maintenir sur les surfaces perpendiculaires, non au moyen de filets gluants que Degeer dit avoir remarqués en pareil cas dans les *Smynthurus*, mais bien en y faisant le vide ; 2° que le liquide excrété par lui lui sert à humecter la queue et la rainure ; 3° qu'il supplée à la faiblesse des pattes dans les chutes qui suivent les sauts ; en résumé le tube gastrique des Podures est à la fois un organe pneumatique, un organe excréteur et un parachute. Quant à la fourchette, l'auteur de ce travail ne dit pas d'une manière bien positive qu'elles sont les fonctions de cet organe singulier. Les Podures à cause de leur corps mou et vésiculeux et que le moindre choc peut détruire, évitent autant que possible l'ardeur du soleil qu'ils ne peuvent supporter sans se dessécher, c'est donc dans les lieux frais et obscurs, sous les pierres, que ces insectes cherchent un refuge. M. l'abbé Bourlet s'est assuré que les Podures se nourrissent d'humus, ce qui au reste est facile de voir dit-il, en les mettant dans un vase avec un morceau de terre. Cet auteur pense que les Podures que l'on rencontre souvent à la surface de l'eau, ne sont sur ce liquide qu'accidentelle

ment (1) et que leur séjour habituel est de se tenir sur la terre. À l'article génération, M. l'abbé Bourlet doute de l'oviparité des Podures et il cite à l'appui de cette opinion une expérience qu'il a faite et qui prouve ce qu'il avance, cependant d'après les belles observations sur les œufs des Podurelles par M. Nicolet, on ne peut plus mettre en doute l'oviparité de ces insectes. A la fin de ce travail, se trouve une planche lithographiée dans laquelle sont représentés les divers genres dont il a été question dans le mémoire que nous venons d'analyser.

En 1841, M. Nicolet inséra dans le tome 32 de la Bibliothèque universelle de Genève, nouvelle série, une note sur la *Desoria saltans*, et dans laquelle il fait connaître seulement nominalement plusieurs genres nouveaux qu'il désigne sous les noms de *Tomocerus*, *Degeeria*, *Cyphoderas*, *Desoria* et *Anurophorus*, et c'est dans la même année que cet auteur publia un travail général sur la famille des Podurelles qui a été inséré dans le sixième volume des Nouveaux mémoires de la Société Helvétique des Sciences Naturelles, travail que sans aucun doute, n'a pas connu M. l'abbé Bourlet, puisque dans son mémoire qui parut en 1842, cet auteur ne cite que la note de M. Nicolet sur la *Desoria saltans*, et cela est d'autant plus fâcheux que la synonymie des

(1) Nous croyons qu'il y a certaines espèces, particulièrement dans le genre *Smynturus*, qui se plaisent à se tenir et à vivre sur l'eau; dans un des pavillons des grandes Serres du Muséum, se trouve un bassin où a été placée en quantité la *Lymnocharis Humboldtii*, et si l'on examine attentivement la surface de l'eau, on remarquera un très-grand nombre de *Smynturus* dont les uns se tiennent sur les feuilles et sur les rameaux de la *Lymnocharis Humboldtii* qui est entourée d'eau de toutes parts, et d'autres qui se plaisent à errer sur ce liquide sur lequel ils exécutent des sauts dont la distance du point de départ égale vingt à vingt-cinq millimètres.

espèces qui composent la famille des Podurelles va se trouver considérablement augmentée.

Dans son second mémoire qui parut seulement en 1842, et qui n'est que la reproduction quant aux Smynthurides, de son premier travail, M. l'abbé Bourlet divise les Podurelles en deux tribus : les Podurides et les Smynthurides. Les genres exposés dans le tableau des Podurides de ce second mémoire sont presque tous les mêmes que ceux qui ont été indiqués dans le premier tableau, à l'exception cependant de deux coupes nouvelles qui sont désignées sous les noms d'*Etheocerus* et d'*Adicranus*. Je ne parlerai donc dans l'analyse de ce second mémoire que de ces deux genres nouveaux, ayant déjà traité les premiers dans l'analyse que j'ai faite du premier mémoire de cet auteur.

Première tribu : PODURIDES.

Le genre *Macrotoma*, Bourl., se trouve enrichi d'une cinquième espèce désignée sous le nom de *M. spiricornis*, Bourl., Mém. sur les Podur. extr. des Mém. de la Soc. roy. et cent. d'Agricult. Sc. et Arts du départ. du Nord, p. 13.

Les *Lepidocyrtus* qui ne renfermaient qu'une seule espèce, se trouvent maintenant composés de trois. *L. argenteus*, Bourl., op. cit. p. 17. *L. rivularis*, Bourl., p. 17.

Etheocerus. Bourl. Ce genre renferme neuf espèces, ce sont les : *Æ. rufescens*, Bourl., op. cit., p. 20. *Podura rufescens*, Auct. *Æ. cristallinus*, Bourl., p. 21. *Podura cristallina*, Auct. *Æ. griseus*, Bourl., p. 21. *Æ. pulchricornis*, Bourl., p. 22 ; peut-être la *Podura vaga*, Auct. *Æ. cinctus*, Bourl., p. 23, *Podura cincta*, Auct. *Æ. rubrofasciatus*, Bourl., p. 25. *Æ. dimidiatus*, Bourl., p. 24, *Æ. aquaticus*, Bourl., p. 24. *Podura aquatica secunda*, Linn.

Podura, Auct. Il n'a pas été question de ce genre dans le

premier mémoire de M. l'abbé Bourlet, dans celui-ci cet auteur en décrit onze espèces dont cinq sont nouvelles. *P. villosa*, Auct. Bourl., op. cit., p. 26. *P. viridis*, Auct. Bourl., p. 26. *P. bifasciata*, Bourl., p. 27. *P. trifasciata*, Bourl., p. 27. *P. arboorea*, Auct. Bourl., p. 27. *P. nivalis*, Auct. Bourl., p. 29. *P. annulata*, Auct. Bourl., p. 29. *P. palustris*, Linn. Bourl., p. 29. *P. cursitans*, Bourl., p. 30. *P. argentocincta*, Bourl., p. 30. *P. violacea*, Geoffr. Bourl. p. 31.

Hypogastrura. Bourl. Quatre espèces dans ce second travail composent actuellement cette coupe générique; ce sont l'*H. murorum*, Bourl., p. 35; peut-être la *Podura viatica*, Auct. (1) *H. agaricina*, Bourl., p. 37. *H. fuscoviridis*, Bourl., p. 37.

Adicranus, Bourl. *Podura*, Auct. Cette nouvelle coupe générique se trouve composée de deux espèces dont une nouvelle. *A. fimetarius*, Bourl., p. 39. *Podura fimetaria*, Auct. *A. corticinus*, Bourl., p. 39.

Deuxième tribu : SMYNTHURIDES.

Cette seconde partie du travail de M. l'abbé Bourlet n'avait pas encore été traitée par cet auteur dans son premier mémoire. Après avoir indiqué les caractères distinctifs de la tribu des Smynthurides et après avoir décrit les organes externes des insectes qui la composent, M. l'abbé Bourlet, d'après le nombre des articles des antennes, partage cette tribu en deux genres qu'il désigne sous les noms de *Smynthurus* et de *Dicyrtoma*.

(1) L'*H. aquatica*, Bourl. *Podura aquatica*, Auct., a déjà été décrite dans le premier mémoire, p. 407. Mém. de la Soc. roy. des Sc. de l'Agr. et des Arts de Lille, ann. 1839; dans cette seconde description, M. l'abbé Bourlet fait connaître l'organe sexuel de cette Poduride.

Smynthurus, auct. Six espèces se trouvent décrites dans ce mémoire, et sur ce nombre quatre étaient inconnues. *S. viridis*, Latr. Bourl., op. cit., p. 57; *Podura viridis*, auct *S. fuscus*, Latr. Bourl., p. 57; *Podura atra*, Auct *S. bilineatus*, Bourl., p. 58. *S. aquaticus*, Bourl., p. 58. *S. lupulinae*, Bourl., p. 59. *S. pallipes*, Bourl., p. 59.

Dicyrtoma, Bourl. Cette coupe générique comprend deux espèces qui sont entièrement nouvelles.

D. atropurpurea, Bourl., op. cit., p. 60. *D. dorsimaculata*, Bourl., p. 61.

La troisième partie de ce travail est employée aux observations sur l'usage du tube gastrique et de la fourchette des Podurelles, sur leurs mœurs, leur station et leur génération, etc., etc.; cette seconde partie est à peu de chose près la reproduction de ce que M l'abbé Bourlet avait déjà fait connaître dans son premier mémoire de l'année 1839; une planche lithographiée représente les genres nouveaux qui sont décrits dans ce travail.

Les mémoires dont nous venons de vous faire connaître l'analyse, sont somme on le voit fort intéressants et la patience que leurs auteurs ont mise à décrire les organes externes et internes, à présenter les caractères génériques et spécifiques de ces insectes que les entomologistes avaient laissés dans un entier oubli, démontre que quelque soit l'exiguité des animaux que la nature a créés, ces derniers n'en méritent pas moins de fixer l'attention du naturaliste observateur et ami de l'entomologie, science qui consciencieusement étudiée sous les points de vue zoologique et anatomique, laisse encore aux vrais entomophiles un champ d'observations vaste à explorer.

Pour les travaux dont nous venons de présenter l'analyse, il est fâcheux que M. Nicolet en publiant en 1841 ses recherches pour servir à l'histoire naturelle des Podurelles,

n'ait pas connu le travail de M. l'abbé Bourlet qui a été imprimé en 1839 dans les Mémoires de la Société royale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille; et d'un autre côté, il est aussi excessivement fâcheux que lorsque M. l'abbé Bourlet fit paraître son second mémoire sur les Podures en 1842, cet auteur n'ait pas eu non plus connaissance du travail de M. Nicolet qui parut en 1841 sur cette même famille. On comprendra facilement d'après cela, combien la synonymie indispensable pour s'entendre en histoire naturelle, a dû souffrir, et combien de doubles emplois auront été faits à cause de ces travaux publiés à peu de distance l'un de l'autre et qui sont restés inconnus à ces auteurs.

Maintenant que nous avons fait connaître les divers mémoires qui ont été publiés depuis Latreille sur la famille des Podures, nous avons pensé que pour rendre plus complète cette analyse, il était de toute nécessité de rétablir la synonymie qui se trouve fort embrouillée parceque plusieurs des entomologistes que nous venons de citer ont écrit sur cette famille sans avoir préalablement pris connaissance de ces divers travaux.

TRIBUS PRIMA.

PODURIDES, Bourl.

Genus *Tomocerus*. Nicol. (1841).

Macrotoma, (1) Bourl. (1839).

Podura. Auct. ex parte.

Sp. 1. *T. plumbeus*, Nicol., Recherches pour servir à l'hist.

(1) Nous avons cru devoir adopter le nom de *Tomocerus* de M. Nicolet, parceque la dénomination de *Macrotoma* imposée par M. l'abbé Bourlet a déjà été donnée bien avant cet auteur à un genre de Coléoptères de la famille des Longicornes.

nat des Podurelles (Extrait du 6. vol. des Nouveaux Mém. de la Soc. Helv. des Sc. Nat.) p. 68, n. 1, pl. VII, fig. 8, 1841.

Podura plumbea, Auct. Templ., Trans. de la Soc. Ent. de Lond., t. 1, p. 93, pl. XI, fig. 14, 1834. *Macrotoma plumbea*, Bourl., Mém. sur les Podures, Mém. de la Soc. roy. des Sc. de l'Agr. et des Arts de Lille, 1839, p. 309, n. 1, pl. 1, fig. 5; ejusd. Mém. sur les Pod. (Extrait des Mém. de la Soc. roy. et cent. d'Agr., Sc. et Arts du dép. du Nord, séant à Douai, 1842,) p. 14, n. 1, pl. 1, fig. 1.

2. *T. celer*, Nicol., op. cit., p. 69, n. 1, pl. VII, fig. 9, 1841.

Podura plumbea, Auct.

3. *T. niger*.

Macrotoma nigra, Bourl., Mem. de la Soc. roy. des Sc. de l'Agr. et des Arts de Lille, p. 390, n. II, 1839.

4. *T. longicornis*.

Macrotoma longicornis, Bourl., op. cit., p. 390, n. III, 1839.

Podura longicornis, Auct.

5. *T. ferruginosus*.

Macrotoma ferruginosa, Bourl., op. cit., p. 390, n. IV, 1839.

6. *T. spiricornis*.

Macrotoma spiricornis, Bourl., Mém. sur les Pod. (Extr. des Mém. de la Soc. roy. et cent. d'Agr. Sc. et Arts du dép. du Nord, séant à Douai), p. 15, n. II, pl. 1, fig. 21, 1842.

Genus *Lepidocyrtus*, Bourl. (1839 et 1842).

Sp. 1. *L. curvicollis*, Bourl., Mém. de la Soc. roy. des Sc. de l'Agr. et des Arts de Lille, p. 392, 1839; ejusd. Mém. sur les Pod. (Extr. des Mém. de la Soc. roy. et cent. d'Agr. Sc. et Arts du dép. du Nord, séant à Douai), p. 17, n. 1, 1842.

2. *L. argentatus*, Bourl., op. cit., p. 17, n. II, 1842.

3. *L. rivularis*, Bourl., op. cit., p. 17, n. III, 1842.

Genus *Orchesella*, Templ. (1834).

Heterotoma, Bourl. (1839).

Isotoma, ejusd. (1839).

Ætheocerus, ejusd. (1842).

Podura, Auct. ex parte.

Sp 1. *O. rufescens*.

Podura nigromaculata, Templ., Trans. de la Soc. Ent. de Lond. t. 1, p. 94, n. III, pl. II, fig. 6, 1834. *Heterotoma flavescens*, Bourl., Mém. de la Soc. roy. des Sc. de l'Agr. et des Arts de Lille, p. 395, n. I, pl. I, fig. 1, 1839. *Ætheocerus flavescens*, ejusd., Mém. sur les Pod. (Extr. des Mém. de la Soc. roy. et cent. d'Agr. Sc. et Arts du dép. du Nord, séant à Douai), p. 72, 1842; *Ætheocerus rufescens*, ejusd. op. cit., p. 20, n. I, pl. I, fig. 7, 1842; *Podura rufescens*, Auct.

2. *O. cristallina*.

Heterotoma cristallina, Bourl., op. cit., p. 396, n. IV, 1839. *Ætheocerus cristallinus*, ejusd. op. cit., p. 21, n. II, 1842. *Podura cristallina*, Auct.

3. *O. grisea*.

Heterotoma grisea, Bourl., op. cit., p. 397, n. V, 1839. *Ætheocerus griseus*, ejusd. op. cit., p. 21, n. III, 1842.

4. *O. filicornis*, (1) Templ., op. cit., tom. I, p. 94, n. 1, pl. II, fig. 2, 1834.

Heterotoma pulchricornis, Bourl., op. cit., p. 397, n. VI, 1839. *Ætheocerus pulchricornis*, ejusd. op. cit., p. 22, n. IV, pl. I, fig. 8, 1842; *Podura vaga*? Auct.

5. *O. cincta*.

Heterotoma cincta, Bourl., op. cit., p. 399, n. XI, 1839. *Ætheocerus cinctus*, Bourl., op. cit., p. 23, n. V, 1842. *Podura albocincta*, Templ., op. cit., tom. I, p. 95, n. IV, pl.

(1) M. Bourlet considère cette Orcheselle comme étant une variété de son *Æ. pulchricornis*, ou une espèce qui s'en rapproche beaucoup.

XII, fig. 1, 1834. *Podura cingula*, ejusd. op. cit., p. 95, n. v, pl. XII, fig. 2, 1834. *Podura cincta*, Auct.

6. *O. rubrofasciata*.

Ætheocerus rubrofasciatus, Bourl., op. cit., p. 23, n. VI, 1842.

7. *O. quinquefasciata*.

Ætheocerus quinquefasciatus, Bourl., op. cit., p. 23, n. VII, 1842.

8. *O. dimidiata*.

Ætheocerus dimidiatus, Bourl., op. cit., p. 24, n. VIII, 1842.

9. *O. aquatica*.

Ætheocerus aquaticus, Bourl., op. cit., p. 24, n. IX, 1842.

10. *O. vaga*.

Orchesella cincta, Templ., op. cit., tom. 1, p. 93, n. II, pl. XI, fig. 3, 1834. *Heterotoma vaga*, Bourl., op. cit., p. 398, n. VII, 1839; *Podura vaga*, Auct.

11. *O. Bourleti*.

Heterotoma villosissima (1), Bourl., op. cit., p. 396, n. II, 1839.

12. *O. musci*.

Heterotoma musci, Bourl., op. cit., p. 397, n. VII, 1839.

13. *O. septemguttata*.

Heterotoma septemguttata, Bourl., op. cit., p. 398, n. IX, 1839.

14. *O. quadripunctata*.

Heterotoma quadripunctata, Bourl., op. cit., p. 398, n. X, 1839.

15. *O. melanocephala*, Nicol., Rech. pour servir à l'hist. nat. des Pod. (Extr. du 6^e vol. des nouv. mém. de la Soc. Helv. des Sc. Nat.), p. 77, n. 1, pl. IX, fig. 1, 1841.

(1) Comme dans ce genre il y a déjà une espèce qui porte le nom de *villosa*, nous avons cru devoir changer cette détermination.

16. *O. villosa*, Nicol., op. cit., p. 78, n. 2, pl. IX, fig. 2, 1841. *Isotoma villosa*, Bourl., op. cit., p. 401, n. I, 1839; *Podura villosa*, ejusd. op. cit., p. 26, n. I, 1842. *Podura villosa*, Auct (1).

17. *O. fastuosa*, Nicol., op. cit., p. 78, n. III, pl. IX, fig 3, 1841.

18. *O. unifasciata*, Nicol., op. cit., p. 79, n. IV, pl. IX, fig. 6, 1841 (2).

19. *O. sylvatica*, Nicol., op. cit., p. 79, n. V, pl. IX, fig. 5, 1841.

20. *O. bifasciata*, Nicol., op. cit., p. 80, n. V, pl. IX, fig. 4, 1841. *Isotoma bifasciata*, (3) Bourl., op. cit., p. 401, n. IV, 1839. *Podura bifasciata*, ejusd. op. cit., p. 27, n. III, 1842.

Genus *Podura* Auct. ex parte.

Isotoma, Bourl. (1839).

Sp. 1. *P. nitida*, Templ., Trans. de la Soc. Ent. de Lond. t. I, p. 94, pl. XI, fig. 6, 1834.

2. *P. viridis*, Bourl. Mém. sur les Pod. (Extr. des Mém. de la Soc. roy. et cent. d'Agr. Sc. et Arts du dép. du Nord, séant à Douai), p. 26, n. 2, 1842. *P. fuliginosa*, Templ., op. cit., t. I, p. 95, pl. XII, fig. 3, 1834.

3. *P. stagnorum*, Templ., op. cit., t. I, p. 96, n. VII, pl. XII, fig. 4, 1834.

(1) La *Podura villosa* figurée par M. E. Blanchard dans l'Atlas du Règne Anim. de Cuvier, Ins. pl. XIII, fig. 3, 1843, doit-elle être rapportée véritablement à cette espèce ?

(2) La *Podura succincta* figurée par M. Guérin-Meneville dans son Iconographie du Règne Animal de Cuvier, Ins. pl. II, fig. 3, 1836, appartient au genre *Orchesella* et c'est près de l'*O. unifasciata* de M. Nicolet que nous croyons devoir placer cette espèce.

(5) C'est avec doute que nous rangeons cette espèce dans le genre *Orchesella* de M. Templeton.

4. *P. cærulea*.

Isotoma cærulea, Bourl., Mém. de la Soc. roy. des Sc. de l'Agr. et des Arts de Lille, p. 401, n. III, 1839.

5. *P. trifasciata*, Bourl., op. cit., p. 27, n. IV, 1842.

Isotoma trifasciata, ejusd. op. cit., p. 402, n. V, 1839.

6. *P. arborea*, Auct. Bourl., op. cit., p. 27, n. V, 1842.

Isotoma arborea, ejusd. op. cit., p. 402, n. VI, 1839.

7. *P. rubricauda* (1).

Isotoma rubricauda, Bourl., op. cit., p. 402, n. VIII, 1839.

8. *P. annulata*, (2) Auct. Bourl., op. cit., p. 29, n. VII, 1842.

9. *P. palustris*, Auct. Bourl., op. cit., p. 29, n. VIII, 1842.

10. *P. cursitans*, Bourl., op. cit., p. 30, n. IX, 1842.

Isotoma cursitans, ejusd. op. cit., p. 403, n. IX, 1839.

11. *P. fænestrarum*.

Isotoma fænestrarum, Bourl., op. cit., p. 403, n. X, 1839.

12. *P. fusiformis*.

Isotoma fusiformis, Bourl., op. cit., p. 403, n. XI, 1839.

13. *P. argentocincta*, Bourl., op. cit., p. 30, n. X, 1842.

14. *P. violacea*, Bourl., op. cit., p. 31, n. XI, 1842.

Isotoma violacea, ejusd. op. cit., p. 404, n. XII, 1839.

15. *P. similata*, Nicol., Rech. pour servir à l'hist. nat. des Pod. (Extr. du 6^e vol. des nouv. mém. de la Soc. Helv. des Sc. Nat.), p. 56, n. II, pl. V, fig. 5, 1841.

16. *P. cyanocephala*, Nicol., op. cit., p. 56, n. III, pl. V, fig. 8, 1841.

(1) Cette espèce n'est peut être qu'une variété de la *Podura nivialis* des auteurs; elle appartiendrait alors au genre *Degeeria* de M. Nicolet.

(2) C'est avec doute que nous admettons cette espèce dans le genre *Podura*, c'est peut-être la *Desoria annulata*, Nicol., op. cit., p. 62, n. X, pl. VI, fig. 5.

17. *P. cellaris*, Nicol., op. cit., p. 56, n. iv, pl. v, fig. 9, 1841.

18. *P. armata*, Nicol., op. cit., p. 57, n. v, pl. v, fig. 6, 1841.

19. *P. rufescens*, Nicol., op. cit., p. 57, n. vi, pl. v, fig. 7, 1841.

Genus *Desoria*, Nicol. (1841).

Podura, Auct. ex parte.

Sp. 1. *D. saltans*, Agassiz., Bibl. Univ. de Genève, nouvelle série, tom. 32, p. 384, pl. II, fig. 1, 1841. *D. glacialis*, Nicol. Rech. pour servir à l'hist. nat. des Pod. (Extr. du 6^e vol. des nouv. mém. de la Soc. Helv. des Sc. Nat.), p. 58, n. 1, pl. v, fig. 10, 1841.

D. virescens, Nicol., op. cit., p. 59, n. II, pl. v, fig. 12, 1841.

3. *D. tigrina*, Nicol., op. cit., p. 59, n. III, pl. v, fig. 11, 1841.

4. *D. fulvomaculata*, Nicol., op. cit., p. 59, n. IV, pl. VI, fig. 8, 1841.

5. *D. cinerea*, Nicol., op. cit., p. 60, n. v, pl. VI, fig. 9, 1841.

6. *D. cylindrica*, Nicol., op. cit., p. 60, n. VI, pl. VI, fig. 1, 1841.

7. *D. viatica*, Nicol., op. cit., p. 61, n. VII, pl. VI, fig. 2, 1841.

Podura viatica, Auct.

8. *D. pallida*, Nicol., op. cit., p. 61, n. VIII, pl. VI, fig. 3, 1841.

9. *D. ebriosa*, Nicol., op. cit., p. 61, n. IX, pl. VI, fig. 4, 1841.

10. *D. annulata*, Nicol., op. cit., p. 62, n. X, pl. VI, fig. 5, 1841.

Podura annulata, Auct.

11. *D. riparia*, Nicol., op cit., p. 62, n. XI, pl. VI, fig. 6, 1841.

12. *D. fusca*, Nicol., op. cit., p. 63, n. XII, pl. VI, fig. 7, 1841.

Genus *Cyphoderus*, Nicol. (1841).*Podura*, Auct. ex parte.

Sp. 1. *C. capucinus*, Nicol., Rech. pour servir à l'hist. nat. des Pod. (Extr. du 6^e vol. des nouv. mém. de la Soc. Helv. des Sc. Nat), p. 64, n. I, pl. VII, fig. 1, 1841.

2. *C. gibbulus*, Nicol., op. cit., p. 64, n. II, pl. VII, fig. 22, 1841.

3. *C. lignorum*, Nicol., op. cit., p. 65, n. III, 1841.

Podura lignorum, Auct.

4. *C. pusillus*, Nicol., op. cit., p. 65, n. IV, pl. VII, fig. 3, 1841.

Podura pusilla, Auct.

5. *C. æneus*, Nicol., op. cit., p. 66, n. V, pl. VII, fig. 4, 1841

Podura pusilla, Auct.

6. *C. agilis*, Nicol., op. cit., p. 66, n. VI, pl. VII, fig. 5, 1841.

Podura pusilla, Auct.

7. *C. parvulus*, Nicol., op. cit., p. 67, n. VII, pl. VII, fig. 6, 1841.

Podura pusilla? Auct.

8. *C. albinos*, Nicol., op. cit., p. 67, n. VIII, pl. VII, fig. 7, 1841.

Genus *Degeeria*, Nicol. (1841).*Isotoma*, Bourl. (1839).*Podura*, ejusd. (1842).*Podura*, Auct. ex parte.

Sp. 1. *D. nivalis*, Nicol., Rech. pour servir à l'hist. nat.
2^e Série, T. I.

des Pod. (Extr. du 6^e vol. des nouv. mém. de la Soc. Helv. des Sc. Nat.), p. 70, n. 1, pl. VIII, fig. 1, 1841.

Podura nivalis, Auct.

Isotoma nivalis, Bourl., Mém. de la Soc. roy. des Sc. de l'Agr. et des Arts de Lille, p. 42, n. VII, 1839.

Podura nivalis, ejusd. Mém. sur les Pod. (Extr. des Mém. de la Soc. roy. et cent. d'Agr. Sc. et Arts du dép. du Nord, séant à Douai), p. 29, n. VI, 1842.

2. *D. disjuncta*, Nicol., op. cit., p. 71, n. II, pl. VIII, fig. 2, 1841.

3. *D. corticalis*, Nicol., op. cit., p. 72, n. III, pl. VIII, fig. 3, 1841.

4. *D. platani*, Nicol., op. cit., p. 72, n. IV, pl. VIII, fig. 4, 1841.

5. *C. pruni*, Nicol., op. cit., p. 73, n. V, pl. VIII, fig. 5, 1841.

6. *D. elongata*, Nicol., op. cit., p. 73, n. VI, pl. VIII, fig. 6, 1841.

7. *D. erudita*, Nicol., op. cit., p. 74, n. VII, pl. VIII, fig. 7, 1841.

8. *D. lanuginosa*, Nicol., op. cit., p. 74, n. VIII, pl. VIII, fig. 8, 1841.

9. *D. margaritacea*, Nicol., op. cit., p. 75, n. IX, pl. VIII, fig. 9, 1841.

10. *D. muscorum*, Nicol., op. cit., p. 75, n. X, pl. VIII, fig. 10, 1841.

11. *D. domestica*, Nicol., op. cit., p. 76, n. XI, pl. VIII, fig. 11, 1841.

Genus *Achorutes*, Templ. (1834). Nicol. (1841).

Hypogastrura, Bourl. (1839 et 1842).

Sp. 1. *A. dubius*, Templ. Trans. de la Soc. Entom. de Lond., tom. 1, p. 96, n. 1, pl. XII, fig. 5, 1834.

2. *A. muscorum*, Templ., op. cit., tom. 1, p. 97, n. 11, pl. XII, fig. 6, 1834.

3. *A. tuberculatus*, Nicol., Rech. pour servir à l'hist. nat. des Pod. (Extr. du 6^e vol. des nouv. mém. de la Soc. Helv. des Sc. Nat.,) p. 51, n. 1, pl. v, fig. 1, 1841 (1).

4. *A. murorum*.

Hypogastrura murorum, Bourl., Mém. sur les Pod. (Extr. des Mém. de la Soc. roy. et cent. d'Agr. Sc. et Arts du dép. du Nord, séant à Douai), p. 35, n. 1, 1842.

Podura viatica?? Auct.

5. *A. aquaticus*.

Hypogastrura aquatica, Bourl., Mém. de la Soc. roy. des Sc. de l'Agr. et des Arts de Lille, p. 407, 1839; ejusd. op. cit., p. 35, n. 11, 1842. *Podura aquatica*, Auct. Nicol., op. cit., p. 55, n. 1, pl. v, fig. 4, 1841.

6. *A. agaricinus*.

Hypogastrura agaricina, Bourl., op. cit., p. 37, n. III, 1842.

7. *A. fusco-viridis*.

Hypogastrura fusco-viridis, Bourl., op. cit., p. 37, n. IV, 1842 (2).

(1) M. Paul Gervais, dans le Bulletin de la Société Entomologique de France, tom. XI, p. 47, année 1842, désigne sous le nom d'*Anoura*, une nouvelle coupe générique, dont l'espèce type est l'*Achorutes tuberculatus*, Nicol., op. cit., p. 51, n. 1, pl. v, fig. 4. Dans cette même note, M. P. Gervais en signale une nouvelle espèce à laquelle il donne le nom d'*Anoura rosea*, Gerv. Cette Podurelle dont les caractères spécifiques n'ont pas encore été publiés, habite dans la tannée des serres du Muséum; on la rencontre aussi dans les jardins de Paris et dans les environs.

(2) Si l'*Achorutes* décrit par M. Waga, appartient véritablement à ce genre, c'est ici que doit venir se placer cette espèce qui est désignée sous le nom de *A. bielensis*, Waga, Ann. de la Soc. Ent. de France, tom. XI, p. 264, pl. XI, fig. 5 à 8, 1842.

Genus *Lipura* (1), Burm. (1838).

Anurophorus, Nicol. (1841).

Adicranus, Bourl. (1842).

Podura, Auct. ex parte.

Sp. 1. *L. ambulans*, Burm. Handb. der Entom. tom. II, p. 447, n. I, 1838.

Podura ambulans, Auct.

2. *L. fimetaria*, Auct. Burm., op. cit., tom. II, p. 447, n. II, 1838.

Anurophorus fimetarius, Nicol., Rech. pour servir à l'hist. nat. des Pod., (Extr. du 6^e vol. des nouv. mém. de la Soc. Helv. des Sc. Nat.), p. 53, n. 1, pl. 1, fig. 2, 1841.

Adicranus fimetarius, Bourl., Mém. sur les Pod. (Extr. des Mém. de la Soc. roy. et cent. d'Agr. Sc. et Arts du dép. du Nord, séant à Douai), p. 39, n. I, 1842.

Podura fimetaria, Auct.

3. *L. laricis*.

Anurophorus laricis, Nicol., op. cit., p. 53, n. II pl. 1, fig. 3, 1841.

4. *L. corticina*.

Adicranus corticinus, Bourl., op. cit., p. 39, n. II, 1842.

TRIBUS SECUNDA.

SMYNTHURIDES, Bourl.

Genus *Smynthurus*, Latr. (1802).

Podura, Auct. ex parte.

Sp. 1. *S. signatus*, Auct. Templ., Trans. de la Soc. Ent. de Lond., tom. I, p. 97, n. III, pl. XII, fig. 8; Nicol., Rech. pour

(1) Suivant M. le professeur Waga, cette coupe générique aurait été formée sur des individus imparfaits des espèces qui appartiendraient au genre *Achorutes*.

servir à l'hist. nat. des Pod. (Extr. du 6^e vol. des nouv. mém. de la Soc. Helv. des Sc. Nat.), p. 81, n. 1, pl. IX, fig. 7, 1841.

Podura signata, Auct. (1).

2. *S. oblongus*, Nicol., op. cit., p. 81, n. II, pl. IX, fig. 8 1841.

3. *S. viridis*, Auct. Templ., op. cit., tom. I, p. 97, n. 1, pl. XII, fig. 7, 1835. Nicol., op. cit., p. 82, n. III, pl. IX, fig. 9, 1841; Bourl., Mém. sur les Pod. (Extr. des Mém. de la Soc. roy. et cent. d'Agr. Sc. et Arts du dép. du Nord, séant à Douai), p. 57, n. 1, 1842 (2).

4. *S. fuscus*. Auct., Lacord. et Boisd., Faun. Ent. des env. de Paris, tom. 1, p. 116, n. v, 1835. Nicol., op. cit., p. 12, n. IV, pl. IX, fig. 10, 1841. Bourl., op. cit., p. 57, n. II, 1842.

La *Podure brune enfumée*, Geoff.

5. *S. bilineatus*, Bourl., op. cit., p. 58, n. III, 1842.

6. *S. aquaticus*, Bourl., op. cit., p. 58, n. IV, 1842.

7. *S. ornatus*, Nicol., op. cit., p. 83, n. v, pl. IX, fig. 11, 1841.

8. *S. Coulonii*, Nicol., op. cit., p. 84, n. VI, pl. IX, fig. 12, 1841.

9. *S. lupulinae*, Bourl., op. cit., p. 59, n. v, 1842.

10. *S. pallipes*, Bourl., op. cit., p. 59, n. VI, 1842.

11. *S. ater*, Templ., op. cit., tom. 1, p. 97, n. II, 1835 (3).

(1) Est-ce bien au *Smynturus signatus* qu'il faut rapporter la figure de M. Guérin-Ménéville, Iconogr. du Règn. Anim. de Cuvier, Ins. pl. II, fig. 4, 1836?

(2) Est-ce bien aussi à cette espèce que doit être rapporté le *Smynturus viridis* figuré par M. Emile Blanchard dans l'Atlas du Règn. Anim. de Cuvier, Ins. pl. XIII, fig. 4, 1843?

(3) Dans cette analyse, nous n'avons indiqué que les espèces européennes et pour la compléter, nous croyons devoir citer ici plu-

Genus *Dicyrtoma*, Bourl. (1842).

Sp. 1. *D. atropurpurea*, Bourl., Mém. sur les Pod. (Extr. des Mém. de la Soc. roy. et cent. d'Agr. Sc. et Arts du dép. du Nord, séant à Douai), p. 60, n. 1, 1842.

2. *D. dorsimaculata*, Bourl., op. cit., p. 61, n. 11, pl. 1, fig. 15, 1842.

Telle est l'analyse que nous avons cru devoir faire des divers travaux qui depuis Latreille, ont été publiés sur la famille des Podurelles, et dans cette analyse, on remarquera que nous nous sommes appliqué surtout à éclaircir la synonymie de ces insectes qui était fort embrouillée et à rendre à chacun la part qui lui était due en rétablissant chronologiquement cette synonymie ; nous ignorons si nous sommes parvenu au but que nous nous étions proposé, notre intention ayant été non de critiquer les divers mémoires des auteurs que nous venons d'analyser, mais bien d'aller à la recherche de la vérité.

sieurs Podurelles américaines qui ont été décrites par M. Thomas Say, dans le tom. II, du Journal de l'Académie des sciences de Philadelphie.

Dans le genre des *Podura*, M. Thomas Say en fait connaître trois espèces nouvelles :

P. fasciata, Thom. Say, Journ. de Philadelph., tom. II, p. 42, n. 1, 1821.

P. bicolor, ejusd. op. cit., tom. II, p. 13, n. 11, 1821.

P. iricolor, ejusd. op. cit., tom. II, p. 43, n. 111, 1821.

Dans le genre des *Smynthurus*, M. Thomas Say en décrit une nouvelle espèce à laquelle il donne le nom de :

S. guttatus, Thom. Say, Journ. de Philadelph., tom. II, p. 43, 1821.

MÉMOIRESUR LES BALANCIERS DES *Diptères*.

Par M. GOUREAU.

(Séance du 5 Juillet 1845.)

Tous les entomologistes savent que les diptères portent sous leurs ailes deux petits filets mobiles, terminés par un bouton, qui ont reçu le nom de balanciers, probablement parce que l'auteur de ce nom a reconnu qu'ils étaient nécessaires à l'insecte pour se tenir en équilibre pendant le vol, ou parce qu'il les balance fréquemment dans le repos. Quoiqu'il en soit de l'origine du nom, les naturalistes ne sont pas d'accord sur la nature et les fonctions de ces organes qu'ils ont cependant étudiés avec soin.

En remontant jusqu'à Réaumur, on reconnaît que cet ingénieux et clairvoyant observateur ignorait complètement leur usage et que, parmi ses contemporains ou ses devanciers, il y en avait qui les regardaient comme remplaçant les secondes ailes.

Depuis ce temps les entomologistes se sont partagés en deux divisions. Pour les uns, les balanciers sont les représentants des secondes ailes des autres insectes; pour les autres, ils sont des appendices vésiculeux dépendant des trachées postérieures du thorax, qui n'ont aucun rapport avec ces ailes.

A la tête des premiers on peut mettre Audouin, qui

en a fait une étude spéciale dans son travail sur le thorax des insectes. Il les voit comme une dépendance du métathorax qui, étant très-exigu chez les diptères, doit donner naissance à des ailes rudimentaires ou avortées. Il a retrouvé à leurs bases les épiphèmes d'articulation et les muscles analogues à ceux des ailes inférieures. Mais les observations de ce savant célèbre n'ont pas été publiées ; on ne les connaît que parce qu'il a écrit dans le dictionnaire classique d'histoire naturelle, à l'article *balancier*, et parce qu'en rapporte M. Lacordaire dans son introduction à l'entomologie ; en sorte qu'elles sont, quant à présent, une simple assertion de leur auteur et l'expression de sa pensée à ce sujet. Je dois ajouter que cette assertion est d'un très-grand poids.

Dans la même introduction à l'entomologie, M. Lacordaire dit : Que d'autres entomologistes ont pensé que les balanciers servaient à maintenir l'insecte en équilibre pendant le vol, en s'appuyant sur des expériences desquelles il résulterait qu'en en retranchant un, l'animal perd l'usage de l'aile située du même côté, et finit par tomber en tourbillonnant sur lui-même, et que si on les coupe tous les deux il est dans l'impossibilité de voler. Il ajoute : Nous avons répété ces expériences sans obtenir rien de pareil.

Il semble d'après cette dernière assertion, que les balanciers ne sont pas nécessaires au vol des diptères ; que très-probablement ils ne sont pas les représentants des secondes ailes, et que l'opinion d'Audouin, malgré sa grande autorité, devient douteuse doit, peut-être, être rejetée.

L'illustre Latreille vient se placer à la tête de ceux qui voient dans les balanciers des organes entièrement différents des secondes ailes. Voici comment il s'exprime dans le règne animal de Cuvier (tom. V, page 428).

« Pour se convaincre que ces organes ne représentent

pas les secondes ailes, il faut comparer le thorax d'une grande Tipule à celui d'un Hyménoptère femelle du genre *Cryptocère* où les stigmates postérieurs sont très-apparents ; ici comme dans les Hyménoptères, le segment portant les secondes ailes est très-peu développé ou incomplet, ne forme immédiatement au-dessous de l'écusson qu'une petite pièce étroite, transverse, linéaire et fort courte ; vient après celle que l'on appelle communément métathorax et qui forme ce demi-segment que j'ai nommé médiaire. Il a de chaque côté une épine et deux stigmates plus extérieurs que les épines et situées à peu de distance d'elles. Le thorax des tipules offre la même conformation ; seulement le demi-segment qui dans les Hyménoptères sert d'attache aux deuxièmes ailes, est ici un peu moins distinct, et l'on ne voit à chacun de ses bouts aucune trace d'épine. Les balanciers occupent exactement la place des épines et les stigmates sont pareillement situés en dehors. Il est donc évident que cette extrémité postérieure du thorax portant les balanciers répond au segment médiaire, le même où dans les Cigales mâles sont placés les organes de la stridulation et qui, dans plusieurs Criquets du même sexe, offre des particularités analogues. Plus loin Latreille ajoute, que comme les balanciers sont chacun très-rapprochés d'un stigmate, ils peuvent recevoir plus ou moins d'air, et que dans l'acte du vol ils servent de contrepoids ou de balanciers.

M. Macquart qui s'est acquis une réputation si justement méritée parmi les entomologistes, adopte complètement cette manière de voir et fortifie l'opinion de Latreille par la considération des nervures des ailes, desquelles il résulte, selon lui, que les deux ailes d'un hyménoptère représentent l'aile d'un diptère fendue en deux longitudinalement ; dès lors les balanciers n'ont aucun rapport avec les ailes.

Ainsi l'opinion qui fait des balanciers les secondes ailes à l'état rudimentaire n'a en sa faveur que l'assertion d'Audouin, dont le travail sur cette partie du thorax est probablement perdue, et malheureusement ne viendra pas confirmer son assertion; celle de quelques-uns de ses élèves, et des expériences dont les auteurs ne sont pas cités par M. Lacordaire, lesquelles sont contredites et infirmées par de nouvelles expériences faites par ce dernier. En sorte que l'opinion de Latreille, qui les regarde comme les appendices des trachées postérieures du thorax paraît la mieux établie.

Avant d'aller plus loin, je dois faire une observation; c'est qu'il est extrêmement important de répéter les expériences faites sur les insectes et de vérifier les assertions nouvelles émises par les auteurs, sans quoi on est fort exposé à laisser passer des erreurs. Il est très facile de se tromper en observant les parties extérieures de ces petits animaux; nous en avons souvent la preuve en voyant les auteurs se contredire et se rectifier les uns les autres. S'il est si difficile d'éviter les erreurs en observant les formes extérieures, il est bien plus difficile de n'en pas commettre en interprétant les actions et les sensations de ces petits êtres. Nous devons donc désirer sincèrement que toutes les assertions nouvelles soient vérifiées plutôt trois fois qu'une, afin que l'on n'admette dans la science que des faits bien constatés.

Je pense aussi que nous pouvons, sans manquer au respect qui est dû aux Princes de la science, examiner et discuter les opinions qu'ils ont émises. Ils ont rarement à redouter cet examen dont ils sortent presque toujours victorieux. Si quelquefois ils commettent une erreur, elle n'est jamais sans compensation, et ils restent toujours pour nous des hommes à part, estimés et révévés.

La principale objection sur laquelle s'appuient les partisans de l'opinion de Latreille est tirée de la distance qui sépare les points d'insertion des balanciers et des ailes, distance beaucoup plus grande que celle qui existe entre les premières et les secondes ailes des Tétraptères. Mais si l'on veut bien regarder les insectes du genre *Nemoptera*, on voit que les deuxièmes ailes, réduites à une sorte de lanière très-étroite et fort longue, sont insérées aussi loin des premières que le sont les balanciers; que le point d'insertion occupe sur le thorax une position analogue à celle du balancier et que l'on pourrait dire que ces ailes sont de longs balanciers. Cependant les *Nemoptera* sont bien des Névrotères pourvus de quatre ailes. Je ne crois pas que l'on doive dire que leurs secondes ailes sont avortées; elles sont très-étroites, parce que le métathorax est très-court, et qu'il n'offre pas de place pour la naissance d'une plus grande étendue d'aile. Il en est de même à l'égard des balanciers; ces organes sont très-exigus; parce que le métathorax des diptères, au moins la partie apparente, est très-peu développée, ainsi que l'a très-bien observé Audouin.

L'insertion du balancier, très-voisine du stigmate, ne me paraît pas une objection suffisante pour empêcher de le regarder comme une deuxième aile; car les nervures des véritables ailes sont des tuyaux renfermant des trachées qui sont en communication avec les stigmates; la distance plus ou moins grande de ces ouvertures respiratoires à la base de l'aile n'empêche pas l'air d'y arriver facilement et de se répandre dans les nervures; on peut dire qu'il a un peu moins d'espace à parcourir pour se porter dans les balanciers qu'il n'en a à franchir pour arriver aux trachées des secondes ailes des autres insectes; c'est toute la différence que présentent les deux positions.

L'insertion du balancier donne lieu à une troisième ob-

jection. Cet organe, dit on, prend sa naissance sur le segment médiaire qui appartient à l'abdomen et non au thorax, quoiqu'il lui soit contigu et étroitement uni. Mais qu'est-ce que le segment médiaire? D'après le passage de Latreille, que j'ai rapporté, c'est : « le demi-segment appelé communément métathorax ; » de plus, suivant ce célèbre entomologiste, l'abdomen des diptères est formé de cinq à neuf segments ; si, à ce dernier nombre, on ajoute les trois segments du thorax on aura le nombre normal de douze, sans compter le segment médiaire qui doit être le métathorax ou bien l'une de ses parties. Ainsi, d'après Latreille même, les balanciers sont insérés sur le métathorax. C'est effectivement ce qui a lieu, comme l'a déclaré Audouin. Pour s'en assurer, il suffit d'enlever l'abdomen à un diptère, au *Leptis scolopacea*, par exemple, et l'on voit que les balanciers restent sur la partie apparente et très-étroite du métathorax, tout près de sa ligne de jonction avec l'abdomen ; une autre partie du métathorax plus considérable est cachée et enfoncée dans l'abdomen. Si on fait l'ablation de l'abdomen à la *Sarcophaga carnaria*, on voit de même que les balanciers tiennent au métathorax dont la partie cachée dans l'abdomen est beaucoup moindre que dans l'espèce précédente. Le balancier m'a toujours paru implanté sur le métathorax dans toutes les dissections que j'ai faites.

Il paraît donc, d'après ce qui précède, que les raisons alléguées par Latreille ne prouvent pas d'une manière aussi évidente qu'il le pensait, que les balanciers ne représentent pas les ailes inférieures des autres insectes.

Après les raisonnements je passe aux faits suivants, qui me paraissent jeter du jour sur la nature des balanciers.

Si on saisit avec des bruxelles l'aile d'un *Leptis scolopacea* mort récemment et conservant la souplesse de ses articulations, et qu'on la fasse mouvoir de haut en bas, on fait

aussi mouvoir le balancier correspondant ; l'expérience répétée sur l'autre aile donne un résultat semblable ; ce qui prouve que les muscles agissant sur ces deux organes sont solidaires l'un de l'autre, et explique en même temps pourquoi les balanciers sont en mouvement pendant le vol. Mais il arrive aussi que les mouvements de ces deux organes sont quelquefois indépendants, comme on l'observe lorsque l'insecte agite ses balanciers au repos. On doit en conclure que la volonté de l'animal préside à ces divers mouvements, et que nous ne pouvons pas les reproduire artificiellement avec toutes leurs variétés, ainsi que le fait l'insecte lui-même.

En écrasant entre les branches d'une bruxelles les boutons un peu gros des balanciers de certains diptères, tels que ceux d'un *Eristalis*, du *Tabanus bovinus*, on entend un faible craquement tel qu'en produirait une petite vessie remplie d'air qu'on creverait. Cette expérience confirme l'opinion émise par Latreille, que ces boutons vésiculeux sont susceptibles de recevoir plus ou moins d'air ; qu'ils sont en quelque sorte des appendices dépendants des trachées postérieures du thorax qui leur fournissent ce fluide. Ces boutons se flétrissent après la mort de l'insecte et prennent diverses formes qui ne sont pas celles qui existaient sur l'animal vivant. Le craquement ne se fait pas entendre sur les espèces à petits balanciers, telles que la *Mouche domestique*, la *Lucilia Caesar*, etc., probablement parce que le bouton ne contient pas assez d'air pour faire explosion sous la pression, ou parce que le bruit produit n'affecte pas notre oreille. Si on examine à la loupe les balanciers un peu développés, tels que ceux du *Dasygogon punctatus*, du *Lep-tis scolopacea*, de la *Stenophora atra*, de la *Lomatia lateralis*, qui est une assez petite espèce, on voit que cet organe est formé d'une membrane très-étroite comprise entre deux

petites côtes qui ont l'apparence de deux petites nervures. Ces nervures sont sensiblement éloignées l'une de l'autre à leur origine; elles se rapprochent bientôt jusqu'à se toucher, et finissent en s'écartant de nouveau par embrasser le bouton terminal comme le feraient les deux branches d'une pince. Il est probable que l'air arrive au bouton en passant par les nervures qui sont, à ce que l'on peut conjecturer, remplies par des trachées comme celles des véritables ailes.

Les balanciers s'arrachent très-facilement, et l'on voit à leur base des appendices ou racines qui sont peut-être les épiphèmes d'articulation signalés par Audouin, mais que la simple loupe ne permet pas de reconnaître et de décrire.

Les considérations théoriques et physiologiques sont probablement insuffisantes pour décider la question des balanciers; puisque les entomologistes sont encore incertains sur la nature et les fonctions de ces organes. Peut-être qu'en y joignant quelques faits donnés par l'expérience sur leur influence dans l'acte du vol, on parviendra à la décider ou au moins à lui faire faire un pas. C'est ce qui m'a engagé à faire des expériences pour m'assurer qui avait raison de M. Lacordaire, ou des entomologistes dont il a répété les essais avec un résultat entièrement différent de celui qu'ils ont annoncé. Voici les faits consignés dans mon journal et extraits d'un assez grand nombre d'expériences.

Le 14 juin, j'ai enlevé un de ses balanciers à la *Chrysomya formosa*. Elle s'est envolée aussitôt de ma table sur le rideau de la croisée. Replacée sur la table, elle a de nouveau pris son essort, mais elle est tombée à terre avant d'avoir pu atteindre le rideau. Une troisième fois elle s'est envolée jusqu'au rideau. J'ai voulu la prendre; mais elle m'a échappé et s'est envolée en se laissant tomber à terre.

Elle y marche lentement, tristement, se laisse prendre et ne cherche pas à éviter le danger. Placée de nouveau sur la table, elle s'est élancée contre la croisée et s'est posée sur la traverse inférieure d'où elle a cherché à s'élancer, mais elle est tombée à terre. L'expérience a été commencée à 4 h. ; j'ai enfermé la mouche dans une boîte à 5 h. 1½, le lendemain, à 5 h. du matin, elle était morte.

Le même jour j'ai enlevé l'un des balanciers à une *Sarcophaga carnaria*. Immédiatement après elle s'est envolée contre la fenêtre où elle s'est posée ; je l'ai excitée à prendre son essor ; elle s'est envolée, s'est soutenue quelque temps en l'air, puis elle est tombée à terre. Placée sur la table, elle s'est facilement envolée contre la fenêtre où elle s'est posée sur un croisillon. Là j'ai pu l'observer à la loupe. Elle frotte fréquemment les tarses de ses pattes antérieures l'un contre l'autre, puis ceux des pattes de derrière l'un contre l'autre ; quelquefois les tarses intermédiaires contre ceux de devant ; elle lisse ses ailes en passant ses pattes postérieures dessus et dessous ; elle frotte avec l'une d'elles l'emplacement du balancier supprimé ; il semble qu'il lui manque quelque chose de ce côté. On voit l'autre balancier faire de temps à autre de petits mouvements. On remarque que les pelotes des tarses se gonflent et s'affaissent à la volonté de l'animal. Elles jouissent d'une extrême sensibilité ; le plus léger attouchement produit des mouvements précipités dans les derniers articles du tarse. On peut dire que pour elle le sens du tact réside dans ses pelotes.

Je ne rapporte que ces deux expériences, les autres ne présentent aucun fait nouveau qui mérite d'être signalé. De leur ensemble il résulte que l'ablation d'un seul balancier n'empêche pas la mouche de voler ; mais elle le fait moins bien, moins volontiers ; elle sent qu'il lui manque quelque chose ; elle souffre et meurt après un temps plus ou moins

long qui ne me semble pas dépasser vingt-quatre heures.

Le 6 juin, j'ai enlevé les deux balanciers à une *Lucilia cæsar* et à une *Sarcophaga carnaria*. La première n'a pas essayé de s'envoler. La seconde l'a tenté une fois; mais elle est tombée sur le dos sans pouvoir se soutenir en l'air. Elles se promènent toutes les deux sur la table, se laissent prendre et ne cherchent pas à s'enfuir. Au bout d'une demi-heure j'ai lancé la *Sarcophaga carnaria*; elle a volé jusqu'à la fenêtre, puis elle est tombée à terre.

Le lendemain, j'ai répété la même expérience sur les mêmes espèces. La *Lucilia cæsar* n'a pu se soutenir en l'air, soit qu'elle se soit précipitée d'elle-même du haut de la table, soit que je l'aie lancée; elle marche assez bien, tombe sur le dos assez souvent et tourbillonne dans cette attitude. La *Sarcophaga carnaria* reste dans une complète immobilité sur la table où elle est posée.

J'ai mutilé de la même manière un *Sargus cupræus*. Immédiatement après l'opération il s'est envolé et est tombé à terre. Placé sur la table il s'est bientôt élancé jusqu'à la fenêtre où il s'est accroché à la vitre; il a répété une seconde fois la même manœuvre, mais à la troisième fois il est tombé à terre; plusieurs fois il a voulu s'élancer de là et prendre son essor, mais il est toujours retombé sans pouvoir se soutenir. Replacé sur la table à côté de la *Sarcophaga carnaria* il est immobile et paraît aussi triste et malade qu'elle.

Je rapporte exprès l'expérience fournie par le *Sargus cupræus*, parce qu'il est le seul des diptères à qui j'ai supprimé les deux balanciers, qui ait conservé la faculté de voler un peu et de franchir deux fois un espace de un mètre et demi environ; les autres n'ont pas essayé de s'élever en l'air, ou sont tombés sur leur dos s'ils l'ont tenté.

Aucun des diptères que j'ai ainsi mutilés n'a survécu plus

de sept à huit heures à cette opération qui me paraît mortelle et qui les empêche de voler, soit parce que la blessure est trop grave, soit parce qu'ils sont privés d'un organe essentiel au vol.

Le 9 juin, j'ai écrasé les boutons des balanciers à un *Eristalis* de moyenne taille en les serrant entre les branches d'une bruxelle (on entend un petit craquement à chaque bouton). Après l'opération, l'*Eristalis* a essayé deux fois de prendre son essor, et deux fois il est tombé sur le dos. Placé sur une table il a voulu plusieurs fois s'envoler, mais il est toujours tombé à terre où il s'est promené lentement et tristement.

J'ai écrasé ensuite les boutons des balanciers à un *Tabanus bovinus* (le craquement est ici très-sensible à chaque opération); immédiatement après l'insecte s'est envolé contre la fenêtre, il s'est élancé de nouveau, a volé assez longtemps en donnant de la tête contre le carreau, puis il est tombé à terre. Il s'est envolé une troisième fois d'un vol qui m'a paru soutenu et vigoureux; alors je lui ai enlevé les deux balanciers; dans cet état il est d'abord tombé sur son dos, puis il a pris son essor et n'a pu arriver jusqu'à la fenêtre; il s'est reposé sur une chaise éloignée de un mètre environ de son point de départ. Placé sur une table, il a essayé plusieurs fois de s'envoler, mais il est toujours tombé sur le dos, quelquefois en tourbillonnant sur lui-même; il paraît triste et malade. Au bout de sept à huit heures il est à l'agonie.

Le 14 juin, j'ai écrasé les boutons des balanciers à une *Mouche domestique* (ici je n'ai pas entendu de craquement). Aussitôt après l'opération, elle a passé ses pattes postérieures sur ses balanciers, puis elle a voulu prendre son essor, et est tombée sur le dos; elle s'est mise à marcher; arrivée au bord de la table, elle s'est élancée et est tombée

à terre ; elle a fait ensuite plusieurs tentatives inutiles pour s'envoler, à chaque fois elle est retombée, le plus souvent sur le dos.

Il résulte de ces expériences que l'écrasement des balanciers est une opération dangereuse pour les Diptères, que ceux qui sont très-vigoureux la supportent assez bien au premier moment, mais que les faibles en éprouvent un grand préjudice, et qu'elle les empêche de voler, probablement parce qu'elle paralyse ces organes et en empêche le jeu. Il est bien remarquable qu'une pièce aussi petite, qui au premier coup-d'œil semble accessoire, soit cependant aussi nécessaire à l'animal, et que son ablation et même sa mutilation l'empêche de voler et le fait périr promptement. Mais si on considère que le balancier est en rapport très-immédiat avec les stigmates postérieurs du thorax, qu'il est une dépendance des trachées, on devra le considérer comme faisant partie des poumons, organes que l'on ne mutile pas impunément chez les animaux.

Les raisonnements et les faits qui précèdent semblent donner l'avantage aux entomologistes qui regardent les balanciers comme les représentants des ailes postérieures, puisque ces organes sont tellement nécessaires à la locomotion aérienne, que l'insecte ne peut plus voler lorsqu'il en est privé ; mais il est possible d'ajouter de nouvelles présomptions à celles qu'on vient d'exposer en comparant les balanciers aux secondes ailes mêmes. A cet effet j'ai entrepris les expériences suivantes.

Le 20 juin, j'ai arraché *une* des ailes postérieures au *Bombus terrestris* (cette aile s'est détachée du corselet avec la plus grande facilité), aussitôt après il s'est envolé vers la fenêtre et s'y est reposé un instant, puis il a repris son essor et est tombé à terre, il s'est relevé immédiatement et s'est mis à voler contre la croisée avec beaucoup de facilité.

Il ne semble pas que la privation d'une aile le gêne beaucoup. Il marche le long des croisillons, et s'envole quelquefois. Il est tombé à terre une seconde fois; il s'y est promené en courant rapidement et en faisant entendre un pialement aigü, puis il s'est élancé de nouveau dans l'air où il paraît se soutenir avec facilité.

Il résulte de cette expérience que l'ablation d'une des ailes inférieures d'un Hyménoptère produit sur cet insecte le même effet que la suppression d'un des balanciers sur un Diptère.

Le 3 juin, j'ai opéré la section des secondes ailes sur un *Bombus*, sur une *Anthophora* et sur un *Halictus*. Aucun de ces insectes n'a pu se soutenir en l'air et voler. Le *Bombus* n'a pas essayé de prendre son essor; il n'a fait autre chose que de se promener sur la table. L'*Anthophora* s'est élancé de dessus la table avec beaucoup d'ardeur, et est tombée à terre sur le dos; elle s'est retournée et s'est mise à courir avec impétuosité en agitant ses ailes supérieures et faisant entendre un fort bourdonnement; elle paraissait dans un grand état d'agitation. L'*Halictus* est aussi tombé à terre, d'où il n'a pas cherché à s'envoler. Ces trois insectes, mis dans une boîte à cinq heures du soir, étaient morts le lendemain à pareille heure du matin.

On voit ici que la suppression des secondes ailes produit le même effet sur les Hyménoptères que le retranchement des balanciers sur les Diptères.

Il me semble résulter de cet ensemble de faits et de raisonnements, que les balanciers remplissent exactement les mêmes fonctions que les ailes inférieures, et qu'on doit les regarder comme des secondes ailes.

Mais doit-on dire que ce sont des ailes rudimentaires, des ailes avortées? Je ne le pense pas. On peut voir des ailes avortées en examinant celles de certains *Carabiques*, de cer-

taines Chrysomèles. et l'on reconnaîtra qu'elles n'ont aucun rapport avec les balanciers, soit pour la forme, soit pour l'usage. Les balanciers sont des organes complets, indispensables au vol et à la vie de l'animal, remplissant parfaitement les fonctions pour lesquelles ils sont créés; on remarque même qu'ils se développent complètement lorsque les ailes restent chiffonnées par suite de quelque circonstance qui nuit à la dernière métamorphose; ce qui indique leur degré d'importance, car on sait que l'avortement de certaines parties, lorsqu'il a lieu, se porte sur celles qui sont les moins essentielles à l'existence de l'animal.

Je ne pense pas non plus que l'on doive changer leur nom et leur donner celui d'ailes; car il faut des noms différents pour désigner des choses distinctes, et rien ne ressemble moins à une aile ordinaire qu'un balancier; mais dans des considérations générales et philosophiques sur la classe des insectes, on peut dire que ceux qui composent l'ordre des Diptères sont pourvus de quatre ailes aussi bien que ceux qui font partie des autres ordres pourvus d'ailes.

HISTOIRE

DES MÉTAMORPHOSES DU *Choragus Sheppardi* ET DU
Xyletinus hederæ.

Par M. LÉON DUFOUR.

(Séance du 25 Octobre 1843)

L'épigraphe des Annales de notre Société est pour moi une garantie de l'accueil indulgent que feront mes collègues à l'Histoire des métamorphoses, jusqu'ici inconnues, de deux très-petits coléoptères encore peu répandus dans nos collections. Cette étude ne s'est pas faite sans de grandes difficultés. Epreuves de patience, précautions scrupuleuses, recherches subtiles, rien n'a été épargné pour m'assurer par des isolements, par des séquestrations rigoureuses de l'identité spécifique de larves, ayant à peine deux ou trois millimètres de longueur, et vivant souvent en communauté de domicile avec d'autres larves de cette taille, mais d'espèces différentes. Que d'embarras, que d'hésitations pour assortir ces larves à leurs nymphes respectives et pour constater la légitimité des naissances des insectes parfaits! Que de soins, que de sollicitudes pour saisir les conditions propres au maintien, au développement du premier

âge de ces Coléoptères, pour consigner dans un journal les phases, les évolutions de leur triple vie, enfin pour amener à une heureuse issue de semblables éducations! Mais aussi que de satisfaction, que de bonheur dans le succès.

L'un de ces coléoptères, le *Choragus*, appartient à la section des Tétramères, l'autre, le *Xyletinus*, à celle des Penta-mères. Exposons séparément ces deux histoires.

CHAPITRE I.

HISTOIRE DU *Choragus*.

Dans les premiers mois de 1842, j'enfermai dans un bocal des tiges sèches d'aubépine (*Cratægus oxyacantha* L.), où j'avais reconnu de petites larves lignivores appartenant à diverses espèces, et en juin de la même année j'obtins, entr'autres Coléoptères, le *Choragus Sheppardi*. La découverte d'une espèce nouvelle pour ma collection, avait bien quelque prix à mes yeux, mais j'étais surtout préoccupé de l'idée de me livrer à l'étude particulière des métamorphoses de ce petit insecte. L'occasion s'en présenta en 1843. En mars et avril je me mis à élaguer, d'une vieille haie d'aubépine de mon jardin, une foule de branches mortes qui, à mes yeux, devinrent pleines de vie et bien précieuses par les diverses larves que j'y découvris, et notamment par celles du *Choragus*, dont j'ai été assez heureux de suivre les développements successifs.

1° LARVE.

Larva apoda; cephalæ, acera, ovato-oblonga, incurvo-ha-mata, albido viæ flavescens, parcè villosa, plicato-rugosa; pseudopodis sex mammæformibus, in thoracis segmentis;

posticè obtusa, inermis. Long 3 mill., hab. in ligno emortuo ramorum Cratægi oxyacanthæ.

Cette petite larve à texture souple et tendre est courbée en hameçon ou en G à la manière de celles des Lamellicornes et de plusieurs Curculionites. Elle a plus d'épaisseur à la région thoracique, ce qui l'a fait paraître bossue. Son corps, au lieu d'offrir un nombre déterminable de segments, a des plis transversaux, des rides qu'il est impossible de compter et qui sont loin d'être régulières ou uniformes. Toutefois, dans des circonstances favorables, je lui ai trouvé le nombre normal de segments, c'est-à-dire douze. Le microscope y décèle des poils très-fins et assez longs qui sont rigoureusement rendus par la figure.

Tête ronde, convexe, velue, inclinée en bas, à bord occipital entier, souvent en évidence. Quoique de la couleur du reste du corps, elle a néanmoins une consistance cornée. Nulle trace d'antennes ni d'yeux malgré l'existence d'un petit point noir de chaque côté, près de l'angle antérieur. *Epistome* transversal, linéaire. *Labre* un peu plus que demi-circulaire, cilié. *Mandibules* brunes, robustes, triangulaires, à pointe bifide. *Mâchoires* oblongues sémi-cornées, hérissées, sans lobe interne marqué. *Palpe maxillaire* subterminal, cylindroïde, de deux articles, dont le basilaire plus court. *Lèvre* peu distincte ou rudimentaire. Peut-être a-t-elle éludé mes recherches, et il ne faut sans doute pas considérer comme telle une plaque cornée, brune, appliquée au milieu de la face inférieure de la tête, en forme d'écusson arrondi en arrière et tronqué en avant, sans aucun vestige de palpe labial.

Segments thoraciques ne se distinguant des autres que par plus de grosseur et d'élévation. Le premier plus large que les suivants, en forme de plaque un peu plus consis-

tante. Point de pattes articulées, mais il existe trois paires de *pseudopodes* thoraciques de texture léguminaire, rétractiles, énormes, de configuration variable suivant leur degré de contraction, tantôt conoïdes, tantôt en forme de mamelon dont le bout semble articulé au centre de celui-ci de manière à pouvoir y rentrer. C'est là une de ces modifications organiques intéressante à constater, parce qu'elle forme la tendance des pseudopodes aux véritables pattes articulées.

La portion de la larve correspondant à l'abdomen s'atténue à peine en approchant du bout postérieur. Celui-ci est très-obtus, entier et sans aucun appendice.

La larve du *Choragus* se trouve en assez grande abondance dans les branches mortes et à demi-pourries de l'aubépine. Elle habite isolément une galerie simple, droite ou à peine courbe, creusée dans le liber pour les grosses branches et pénétrant l'axe même pour les rameaux de petites dimensions. Elle s'y nourrit de la substance même du bois qu'elle ronge petit à petit, et elle doit être fort sobre, puisque dans les quatre ou cinq mois de son existence comme larve, sa galerie n'acquiert pas plus de 7 à 8 millimètres de longueur. Aux approches de sa transformation en nymphe, son instinct la porte à ronger sa cellule de manière à faire aboutir celle-ci à l'écorce où l'insecte ailé pratique un trou rond pour prendre son essor.

Par l'absence de pattes articulées et d'antennes, comme par sa courbure en hameçon, et ses habitudes lignivores, la larve du *Choragus* a la plus grande ressemblance avec celles de plusieurs Curculionites dont Ratzeburg, dans son bel ouvrage (1), a représenté un assez grand nombre, et en particulier avec celle du *Brachytarsus varius*, Schoenherr,

(1) Ratzeburg, Die Forst. ins. etc., tom. 1, tab. 4 et 5.

genre qui, dans la méthode naturelle est contigu au *Choragus*. Ces mêmes traits le rapprochent aussi des larves de quelques Xylophages, notamment du *Bostrichus* (1).

2. NYMPHE.

Nympha nuda, obvoluta, ovata, obtusa, albida; capite rotundo inflexo; antennis rectis; prothoracis dorso anticè pilis bulbosis parcè ciliato; abdominis apice truncato, utrinque tentaculo biarticulato terminato. Long., 2 1/2 mill. Hab. in larvæ toculo tigneo.

La larve, au moment de sa transformation, perd sa courbure, devient un peu raide et immobile. Nymphe d'un blanc à peine jaunâtre, à nu dans la galerie. Tête ovulaire inclinée sur le sternum; antennes débordant le thorax par leurs derniers articles, insérées au-devant des yeux; mandibules écartées. Prothorax bordé en avant par quelques poils bulbeux (huit), et une touffe divergente de ceux-ci à l'union du mésothorax avec le métathorax. Elytres ployées à l'ordinaire avec quelques traces de stries et débordées à leur bout par les ailes. Segments de l'abdomen distincts, le dernier terminé par deux tentacules conoïdes biarticulés. Pattes emmaillotées, les quatre antérieures seules en évidence; les postérieures montrant seulement une partie des tarsi au bout des ailes.

La transformation nymphale commence vers la fin d'avril, mais ce n'est guère que dans la seconde quinzaine de mai que les yeux sont distincts et colorés. Le Coléoptère se montre dans tout le courant de juin.

(1) Ratzeburg, Die Forst ins. etc., t. 1, tab. 14, fig. 1-14.

3° INSECTE PARFAIT.

Choragus Sheppardi, Kirby, Linn., trans. XII. 448. Pl. XXII.

Fig. 14. — Ex Stephens catal. ins. brit. p. 142.

Alticopus Galeazii, Villa, ex Dejean, cat. p. 259.

Ovatus, convexus, nigro-piceus; capite thoraceque subtilissime punctato - scabriusculis; elytris striato - punctatis. Long, 1 - 2 1/2 mill. Hab. ramos emortuos Cratægi oxyacanthæ in Gallia meridionali-occidentali. (St.-Sever).

Je ne connais aucune description de cet insecte que je vois seulement cité dans les catalogues de MM. Stephens et Dejean. La première fois qu'il me tomba sous la main je crus, en le jugeant sur son facies, sur ses antennes terminées par trois articles plus gros et courts, enfin, sur ses tarses de quatre articles, qu'il appartenait au genre *Cis* de Latreille. Le trait singulier de sauter comme une Altise, me détermina à lui donner l'épithète provisoire de *saltitans*, et je le communiquai, sous cette dénomination, à mon ami M. Aubé, qui m'apprit son véritable nom. Je vais essayer de le décrire.

Tête enchâssée dans le prothorax, jusque près des yeux, comme celle du *Tropideres*, finement et uniformément ponctuée, chagrinée au microscope, à museau très-court, presque nul, tronqué en avant. *Yeux* ovales, assez grands, à réticulation granuleuse. *Antennes* insérées sur la face, près du bout inférieur des yeux, grêles, plus longues que le corselet, de onze articles; les deux premiers beaucoup plus grands, renflés en massue irrégulière ou plus convexes en dessus qu'en dessous, roussâtres; les six suivants, petits, ovales dans l'insecte desséché, allongés dans les individus

vivants, munis de chaque côté d'un poil microscopique ; les trois derniers brusquement plus gros, subglobuleux, hérissés de poils, constituant une masse oblongue subperfoliée.

Epistôme fort petit, demi-circulaire, roussâtre, corné, membraneux, cilié. *Mandibules* robustes, cornées, simples, entières, pointues, tranchantes. *Mâchoires* oblongues, conoïdes, pointues, cornées quoique blanchâtres, débordant un peu le côté externe des mandibules, coudées, cambrées en arrière, avec un lobe interne, oblong, cilié, inséré près du coude. *Palpes maxillaires* nuls ou inaperçus.

Ce trait négatif est si exceptionnel que, vu la petitesse des parties et malgré des explorations fort multipliées, je me défie encore du témoignage de mes sens. Cette forme conoïde insolite de la mâchoire dépassant beaucoup son lobe interne, est sans doute ce que Latreille a appelé *processus palpiformis* dans l'*Anthrribus*, insecte de la même famille que le *Choragus*, mais il parle aussi des palpes maxillaires, et je ne les vois pas dans le *Choragus*. Ce même *processus* et l'existence d'une articulation au coude, articulation qui permet à la mâchoire d'exécuter un mouvement de totalité en avant et un mouvement de connivance de sa pièce conoïde vers sa congénère, m'avaient fait penser, et je ne renonce pas à cette idée, que le *processus* tenait lieu de palpe. Je n'y ai pas, il est vrai, saisi avec la plus forte lentille du microscope, même sur l'animal vivant, la moindre trace d'articles. Seulement, j'ai reconnu au côté externe trois longs poils ou soies qui pourraient bien être les indices vestigiaires et survivants d'articles soudés complètement. Ce serait ici une de ces transitions organiques que j'ai si fréquemment constatées dans mes recherches entomologiques.

Lèvre courte et large, échancrée. *Palpes labiaux* de trois

articles, dont le terminal grêle, subuliforme, munis de longs poils externes assez raides.

Corselet ayant le même pointillé que la tête, à côtes arrondies, à bord postérieur droit, immarginé. *Ecusson* excessivement petit, ponctiforme, enfoncé.

Elytres avec une teinte moins foncée, brièvement pubescentes à une forte loupe, avec huit stries ponctuées, à points assez gros, recouvrant des ailes.

Pattes le plus souvent d'un brun testacé; cuisses plus foncées; tarses courts, de quatre articles, l'avant dernier profondément bilobé, velu spongieux en dessous; ongles courts avec un petit crochet ou une dent vers le milieu de leur bord interne; cuisses postérieures un peu plus fortes.

Le *Choragus Sheppardi* varie beaucoup pour sa grandeur ainsi que je l'ai indiqué. Il se tient le plus souvent immobile contre les branches d'aubépine. Quand il marche, il étend ses antennes. Il se dérobe par un saut brusque lorsqu'on veut le saisir. J'ignore de quoi il se nourrit. J'ai été témoin de son accouplement. Le mâle, plus petit, est monté, cramponné sur le dos de la femelle et se laisse ainsi remorquer par elle.

Nota. J'avais terminé cette histoire du *Choragus*, et j'étais à même de l'expédier à Paris, lorsque m'est arrivé le volume du *Dictionnaire universel d'histoire naturelle* dirigé par M. D'Orbigny, où je trouve sur ce Coléoptère un article anonyme qui ne rend pas superflu ce que j'en ai dit. L'auteur, résumant, sans doute, les caractères génériques de Kirby, avance que les palpes sont *presque sétacés*. Il y a là un abus étrange de la valeur consacrée des termes ou inadvertance du copiste. En substituant *subulés* à *sétacés*, on serait dans le vrai. On laisse subsister toutes mes incertitudes sur les mâchoires et leurs palpes. Le chaperon (épistome) loin d'être *long*, comme il est dit dans cet article, est au contraire fort court, très-petit, demi-circulaire. Je ne comprends pas une semblable erreur.

Quant à la composition des tarse, il ne faut pas être fort-clair-voyant pour constater les quatre articles qui les forment et j'ajoute une figure qui en confirmant cette composition me dispense d'autres détails. Le très-petit article, reconnu par l'auteur anonyme, est le troisième à forme bilobée et en cœur, garni de broches en dessous.

Le *Choragus* dans la méthode naturelle, rentre évidemment dans la famille des *Anthribites* et se trouve à sa place dans le catalogue de M. le comte Dejean.

CHAPITRE II.

HISTOIRE du *Xyletinus*.

En avril 1843, je recueillis dans le but principal d'obtenir le *Xyletinushederæ*, des tiges sèches de lierre (*Hedera helix*, L.), où j'avais constaté l'existence de diverses larves de Coléoptères. Je ne décrirai pour le moment que celle du *Xyletinus* dont j'ai soigneusement observé les métamorphoses.

1^o LARVE.

Larva hexapoda, hemicephala, acera, oblonga incurvo-hamata, albida, rare villosa, distincte segmentata, posticè obtusa, inermis. Long. 4 - 5 mill. Hab. in ramis emortuis Hederæ.

Elle a la forme, la couleur, la texture délicate de celle du *Choragus*, mais elle en diffère énormément par l'existence de six pattes articulées et par ce dernier trait, ainsi que par beaucoup d'autres elle se rapproche de celle des *Anobium* (1).

(1) La larve de l'*Anobium Latreillei*, Nob., habite ces mêmes branches de lierre en même temps que celle du *Xyletinus* mais elle se tient dans le canal médullaire.

Tête à moitié enchâssée et fixée dans le premier segment thoracique, cornée quoique blanchâtre, arrondie sur ses côtés, à bord antérieur tronqué, noirâtre, semé d'aspérités microscopiques pilifères. Point d'*antennes* ni d'*yeux*. *Epistôme transversal* linéaire. *Labre* demi-circulaire, velu. *Mandibules* brunes, pointues, simples, tranchantes. *Mâchoires* oblongues, à lobe interne bordé de soies spatulées. *Palpes maxillaires* de trois articles, dont le terminal grêle, cylindrique. *Lèvre* courte, tronquée, subéchancrée. *Palpes labiaux* de deux articles, le terminal pointu.

Corps de douze segments distincts hérissés au microscope; les thoraciques un peu plus grands, plus élevés, tous offrant un peu avant leur union avec les ventraux, une boursouffure ronde, contractile, sujette à varier et même à s'effacer. Le segment terminal arrondi, énorme.

Pattes hérissées de quelques poils assez longs; l'article terminal, rudimentaire, ovulaire donnant insertion à un crochet simple, dorsal, long, faiblement corné. Cette structure du bout des pattes du *Xyletinus* n'est pas ordinaire.

La larve de notre petit Coléoptère habite, comme celle du *Choragus*, une galerie simple, plus ou moins ovulaire ou oblongue, creusée dans le liber et n'atteignant jamais le canal médullaire de la branche. Elle s'y tient courbée et se nourrit de la substance du bois. Aux approches de la transformation nymphale, la galerie se rapproche de l'écorce par un bout.

2° NYMPHE.

Nympha nuda, obvoluta, breviter ovata, albida, glabra; pedibus posticis absconditis; abdominis apice subinflexo, tentaculis duobus biarticulatis, tandem evanidis, terminato. Long. 2 — 3 mill.

Hab. in ipso loculo larvæ.

Quand elle se dispose, à la fin de mai, à passer à l'état de

nymphe, la larve perd sa courbure et se raccourcit singulièrement. Sa tête grosse et arrondie est tellement inclinée sur la poitrine qu'elle est invisible par la région dorsale. Les yeux d'abord incolores et sans relief finissent par devenir violacés ou bruns. *Antennes* déjetées sur les côtés, filiformes. Les quatre *pattes* antérieures seules en évidence, les postérieures cachées sous les élytres rabattues, ailes dépassant le bout de celles-ci. *Abdomen* terminé par deux petits tentacules biarticulés, divergents, qui finissent par disparaître.

3° INSECTE PARFAIT.

Xyletinus hederæ, nob (1).

X. — *lævis*. Latr, consid. générales, etc., p. 185.

X. — *cardui*, Dej., cat.

Ptilinus lævis ? Illig.

Breviter ovatus, curvo-convexus, piceo-niger, pubescenti-sericeus, nitidus, haud striatus; thorace posticè in medio elevato-gibbo, antennis, palpis, pedibusque rufo-testaceis. Long. 2 — 3 mill.

Hab. larva in ramis exsiccatis Hederæ, imago ut plurimum in foliis fici Galliæ meridionalis occidentalis (St-Sever).

Ce petit coléoptère a la forme du corps, non des *Anobium*,

(1) Si dans mon respect pour les noms déjà consacrés, je me suis permis de changer ici l'épithète spécifique, c'est que notre insecte encore peu connu sans doute, est d'une synonymie incertaine et obscure. M. le comte Dejean (Catal., deuxième édition) donne, j'ignore pourquoi, le nom de *X. cardui* à une espèce, en citant pour synonyme *X. lævis*, Duf. Si celui-ci est identique au *cardui*, et c'est présumable, puisque M. Dejean avait sous les yeux la collection de

comme le disait Latreille, mais bien du *Dorcatoma* (1). C'est tout-à-fait la même forme convexe, cambrée, la même structure, le même duvet soyeux, la même configuration du corselet, de la tête, des tarses; mais dans le *Xyletinus* les an-

Latreille, sa citation d'auteur est erronée. Rétablissons les faits. En 1807, j'envoyai à Latreille ce Coléoptère en lui annonçant qu'il devait constituer un genre nouveau. En effet dans l'*addenda* de son *Genera* (quatrième vol. p. 576) qui s'imprimait alors, il fonda le genre *Xyletinus* pour quelques espèces de *Ptilinus* d'Illiger, notamment pour les *P. bucephalus*, *lævis*, et *hæmorrhoidalis*. Plus tard, en 1810, dans ses *considérations générales*, etc., il assigna une place définitive au *Xyletinus* dans sa famille des *Ptinioides*, et c'est sur le *Ptilinus lævis* d'Illiger, qu'il regardait alors comme représentant mon espèce, qu'il l'établit. Maintenant l'espèce d'Illiger est-elle réellement celle dont je fais connaître les métamorphoses? Je n'ai point à ma disposition l'ouvrage d'Illiger, et malgré toute ma confiance dans le tact exquis de Latreille, je demeure encore dans le doute. Du reste, je ne vois nulle part décrite l'espèce dont le nom est simplement inscrit dans le Catalogue de M. Dejean, ce qui ne fait pas autorité irrécusable. M. le comte de Castelnau, dans son *Hist. nat. des ins. Coléopt.* (édit. de P. Duménil, 1840,) décrit six espèces de *Xyletinus* et ne mentionne pas la nôtre.

(1) M. Blondel, entomologiste distingué de Versailles, a communiqué à M. le comte de Castelnau, un *Dorcatoma hederæ* qui différerait du *dresdense* par l'absence des deux stries latérales des élytres et par la couleur jaune testacée des palpes et des pattes. Le silence de M. de Castelnau (b. c.) sur la couleur et la composition des antennes, qui, le plus souvent sont invisibles dans l'animal mort et la conformité de l'habitat avec le *Xyletinus*, éveillent, je ne saurais le dissimuler, mes doutes sur la légitimité de ce *Dorcatoma*. J'engage ces savants collègues à sacrifier quelques individus pour s'assurer de la structure des antennes. J'ai moi-même, lors des premières naissances de mes *Xyletinus*, dont plusieurs ont la taille du *Dorc. dresdense*, commis l'erreur de croire que c'étaient des femelles du *Dorc. hederæ* de M. Blondel, mais une étude plus scrupuleuse m'a détrompé.

tennes des deux sexes sont de onze articles, en scie au côté interne, à partir du second, tandis que dans le *Dorcatoma* les antennes n'ont que neuf articles dont, dans les mâles, les trois derniers seuls forment une masse à trois dents en scie.

Tête du *Xyletinus* large, enfoncée jusqu'aux yeux dans le prothorax et inclinée sur la poitrine. *Yeux* ovales arrondis, avec une fort petite échancrure interne, noirs, largement séparés l'un de l'autre. Insertion des *antennes* supérieure tout près de l'imperceptible échancrure des yeux. Ces filets articulés, roussâtres, velus au microscope, plus longs que le corselet, très-déliés. Leur article basilaire gros, irrégulièrement ovulaire; le second conoïde; les huit suivants avancés au côté interne en dents de scie; le dernier ou terminal ovale, elliptique. Si, dans l'étude microscopique de l'antenne, celle-ci ne présente que sa tranche dorsale, sa structure apparente est des plus insidieuses, parce que les prolongements dentiformes des articles ne paraissent pas. *Epistôme* demi-circulaire, velu. *Mandibules* à pointe bifide ou bidentée. *Palpes* assez saillants, roussâtres; le dernier article des maxillaires plus long que celui qui le précède, nullement sécuriforme, mais oblong, tronqué, avec l'angle externe de la troncature plus saillant. C'est ainsi du moins qu'il paraît sur l'insecte soumis vivant au microscope; il se défigure par la dessiccation. Article terminal des palpes labiaux remarquable par sa grosseur, sa largeur, sa troncature dont l'angle externe est aussi un peu prolongé.

Corselet ou *prothorax* déclive et dilaté sur les côtés, dont le bord inférieur est détaché, libre pour abriter les antennes dans le repos. Cette déclivité offre de chaque côté en arrière comme une dépression, et de là cette légère gibbosité qui confronte à l'écusson. Celui-ci, grand vu la petitesse de l'insecte est arrondi, presque demi-circulaire.

Elytres sans aucune trace de stries et n'offrant, à une puissante loupe, un pointillé subtil que là où le duvet soyeux a été enlevé. Vers le milieu de leur bord basilaire, se voit une saillie (humérale) confrontant à une moins prononcée du corselet.

Pattes courtes, roussâtres, à cuisses parfois noires. *Tar-*
ses à articles courts, dont le dernier plus large se termine par deux petits et faibles crochets simples.

Le *Xyletinus* se transforme en insecte ailé dans sa galerie pendant tout le courant de juin. Il y demeure plusieurs jours pour y prendre de la consistance, puis il perfore l'écorce d'un trou rond pour s'envoler. Sa marche est vive, rapide, et ses antennes sont souvent dans un mouvement vibratile. Lorsqu'il est surpris, il contrefait le mort en contractant et appliquant ses pattes contre le corps, absolument comme les *Anobium*, les *Dorcatoma*, etc. Il est rare en pleine campagne, et je ne l'ai jamais rencontré que sur les feuilles du figuier.

Explication des figures de la planche XI, toutes fort grossies.

N^o. I.

1. Larve du *Choragus Sheppardi*, vue de côté pour mettre en évidence ses pseudopodes thoraciques.
2. Mesure de sa longueur naturelle.
3. Sa tête isolée où l'on voit le crâne, l'épistôme, le labre, les mandibules et les mâchoires.
4. Une mâchoire isolée avec son palpe maxillaire.
5. Plaque ou rudiment de la lèvre.
6. Un pseudopode détaché, mammiforme avec un bout articulé.

7. Portion de branche d'aubépine pour mettre en évidence une galerie dans le liber avec sa larve, et une galerie vide aboutissant à l'écorce.
8. Nymphe vue par la région dorsale.
9. Nymphe vue par la région ventrale.
10. Mesure de sa longueur naturelle.
11. Antenne isolée du *Choragus*, pour voir sa forme et sa composition.
12. Mandibule isolée.
13. Mâchoire avec son lobe et son *processus palpiiformis*.
14. Lèvre et palpes labiaux.
15. Un crochet des tarse, bifide ou bidenté.
- 15 a. Un tarse détaché pour mettre en évidence sa composition.

N°. II.

- 16 Larve du *Xyletinus hederæ*, (1) vue de côté pour mettre en évidence ses pattes.
17. Mesure de sa longueur naturelle.
18. Portion antérieure de cette larve, vue par la région dorsale, pour mettre en évidence sa tête hémicéphalée, dont la moitié postérieure est enchatonnée dans le premier segment thoracique et marquée par une série de points, son épistôme, le labre, les mandibules, les mâchoires.
19. Mandibule isolée.
20. Mâchoire isolée avec son lobe à cils spathulés, son palpe maxillaire.
21. Lèvre et palpes maxillaires isolés.

(1) C'est par erreur que la planche XI, n. 2, porte le nom de *Ochina hederæ*, il faut lire *Xyletinus hederæ*.

22. Une patte détachée pour faire voir sa composition
 23. Nymphe vue par sa région ventrale.
 24. Mesure de sa longueur naturelle.
 25. Portion d'une branche de lierre ouverte pour mettre en évidence une galerie renfermant la larve.
 26. Antenne isolée du *Xyletinus* pour mettre en évidence sa forme et sa composition.
 27. Mandibule de cet insecte.
-

MONOGRAPHIE

DU GENRE ELAPHOCERA,

Par P. RAMBUR, docteur en médecine.

(Séance du 23 Octobre 1845.)

Le genre *Leptopus* avait été créé par Latreille, dans son *Genera*, pour l'ordre des Hémiptères; depuis, M. le comte Dejean, dans le catalogue de sa collection (3^e édition), appliqua de nouveau ce nom à des insectes de la tribu des Mélolonthides, et qui font le sujet de cette monographie. M. Géné a fait disparaître ce double emploi en remplaçant cette dénomination par celle d'*Elaphocera*; il a, de plus, fait connaître une nouvelle espèce particulière à l'île de Sardaigne, qui, avec les deux espèces du catalogue du comte Dejean et le *Melolontha longitarsis* d'Illiger, éleait le nombre des espèces connues à quatre. Depuis M. Erichson a publié une très-bonne monographie de ce genre, dans laquelle il décrit six espèces; en y ajoutant les quatre espèces que j'ai découvertes dans le midi de l'Espagne, une cinquième rapportée du même pays par M. Ghiliani, trois de l'Algérie, une autre de la Turquie d'Europe, et une dixième de Sardaigne; leur nombre se trouve presque triplé, et j'ai pu décrire seize espèces, parmi lesquelles, la *malaccensis*, la *dilatata* et peut-être la *numidica*, me paraissent un peu douteuses, n'ayant pu examiner qu'un seul individu de la première et de la dernière, et n'ayant pas vu la seconde. Cependant quoique l'accroissement des espèces de ce genre soit considérable, je suis bien loin de regarder

cette monographie comme complète, et je pense que les espèces à découvrir sont encore plus nombreuses ; en effet, si l'on considère que le midi de l'Espagne a fourni six espèces particulières à des localités différentes (je ne sais si la *denticornis* du catalogue de M. Dejean se rapporte à une des miennes), qu'il y en a une autre du Portugal, plusieurs de Sardaigne, de la Turquie d'Europe et de l'Afrique, on concevra facilement, combien doivent être nombreuses, les espèces d'un genre répandu sur une aussi vaste étendue de pays, puisque l'Espagne, dans un rayon de trente à quarante lieues, a pu fournir six espèces ; il faut en outre remarquer que le midi de l'Italie et la Sicile, la Grèce, la partie africaine concernant surtout le royaume de Maroc et la plus grande partie de l'Atlas, n'ont encore fourni aucune espèce, quoique tout porte à croire qu'ils doivent être aussi riches que les pays cités plus haut.

Les différentes espèces d'*Elaphocera* ont les plus grands rapports les unes avec les autres, et sont souvent fort difficiles à distinguer ; elles sont presque toutes particulières à des localités très-restreintes, aussi la connaissance de la localité, comme dans certains genres d'Hétéromères, peut-elle aider beaucoup à leur détermination ; la forme de l'échancrure de l'épistôme lorsqu'elle existe, la longueur de la massue des antennes, la forme du troisième article et la longueur relative des articles des tarsi sont les meilleurs caractères pour y parvenir.

Ces insectes ont des rapports avec le genre *Melolontha*, mais surtout avec la *Leocæta alopex* de Fabricius et la *Lagosterna flavofasciata* du comte Dejean qui pourraient être réunies dans le même genre, et aussi avec un autre insecte qui se rapproche beaucoup de ceux-ci ; la *Sebaris palpalis* de M. Delaporte, tous particuliers au cap de Bonne Espérance, et paraissant avoir à peu près les mêmes mœurs que

les *Elaphocera*, mais leurs femelles, du moins celle de la *Leocæta*, est ailée (1); cette espèce, comme le *Bedeau*, s'enfonce rapidement dans le sable.

D'un autre côté, les *Elaphocera* se lient à un assez grand nombre de genres, dont deux surtout plus rapprochés et encore peu connus; le premier est indiqué dans le catalogue du comte Dejean, sous le nom de *Dasysterna*. Ces insectes n'ont que cinq articles à la massue des antennes dans les deux sexes; le mâle a les quatre tarse antérieurs dilatés et munis de brosses de poils, dont le second et le troisième article aux deux premiers tarse sont presque ovoïdo-sphériques; les mêmes tarse, ou seulement les premiers, sont aussi un peu dilatés chez les femelles (2). Dans un autre

(1) J'ai vu un individu dans la collection du marquis de Brème, qui me paraît être la femelle de l'*alopez*; elle est plus petite que le mâle, et la massue des antennes est aussi plus petite; elle est moins velue et les élytres sont d'un jaune roussâtre; les ergots sont moins dilatés.

(2) *DASYSTERNA BARBARA*, Dejean.

Mas. Nigra, infra pilosa; capite rugoso-punctato; thorace brevi, fortiter grosseque punctato, lateribus posticeque rotundato, pilis marginato; scutello magno, sub-rotundato; elytris paulo dilatatis, basi thorace sub-angustioribus, grosse punctatis, punctis ad marginem exteriorem minoribus, densioribus, ferrugineis; pedibus nigris, tibiis posticis in medio dilatato-compressis.

Femina. Alata crassissima; elytris basi angustioribus brevioribus, posticè rotundatis, obscurioribus.

Côte de Barbarie. Communiqué par MM. Chevrolat et Reiche.

DASYSTERNA CANARIENSIS, mihi.

Mas? Picca, infra dilutior, sub-ovata, lata depressa; capite punctato, anticè sub-marginato reflexo; antennis flavis; thorace parvo transverso, lateribus rotundato, grosse punctato, pilis marginato; scutello levi nitido, sub-cordiformi; elytris piccis, subtus posticè dilatatis, anticè thoracis latitudine, obsolete subrugoso-punctatis.

genre très près de celui-ci, auquel j'ai donné le nom d'*Artia* (1); les mâles ont les quatre tarsi antérieurs, fortement dilatés, tandis que les femelles ont ces tarsi tout-à-fait grêles; les ongles, dans ces deux genres, sont bifides, et l'épistôme moins arrondi que chez les *Elaphocera*, et le labre est échancré, ce qui indique une bouche parfaite et pouvant servir à la manducation.

M. Erichson réunit dans une petite famille ou groupe, sous le nom de Pachypodes, les genres *Pachypus*, *Elaphocera* et *Achloa*, dont les caractères de la bouche sont à peu

gibba humerali obovata levi; tibiis anticis obsolete trifidis, posticè ante apicem angustatis.

Habite l'île de Ténériffe.

DASYSTERNA REICHI, *mihî*.

Fœmina. Minor, nigro-picea, sub-aptera, subtùs paulo griseo-pilosa; capite magno, sub-rotundato, margine reflexo sinuato, anticè sub-emarginato, rugoso-punctatissimo, antennis piceis; thorace lato, subrotundato convexo, punctis notato ciliato, angulis anticis sub-productis obtusis, reflexis, posticis rotundatis; elytris posticè rotundatis, anticè thorace paulo angustioribus, lateribus ellipticis nec sinuatis, punctis aspersis, sub-striatis vel obsolete plicatis, abdomine brevioribus; tarsis anticis subdilatatis, subtùs pilis brevibus congestis, iisdem tibiis emarginatis.

Découverte dans les environs d'Athènes. Communiquée par M. Reiche.

(1) *ARTIA CARTAGINENSIS*, *mihî*.

Mas. Elongata, sub-cylindrica, nigra, infra pilosa; capite rugoso-punctato, antennis clava flava; prothorace sparsim punctato, lateribus rotundato, posticè sub-bisinuato et in medio paulo producto, ciliato; elytris sub-rugosis vel sub-plicatis, quibusdam strigis obsoletis, punctatis, nigris, basi latitudine thoracis, hic sub-dilatatis et lateribus sub-rotundatis, dehinc attenuatis, posticè rotundatis; pedibus piceis, tibiis anticis acute trifidis, tarsis quatuor anticis, articulis tribus mediis testaceis sub-rotundatis.

Fœmina. Major, crassior, alata; femoribus tibiisque posticis crassioribus, iisdem tarsis brevioribus.

Indiquée de Tunis et communiquée par M. Reiche.

près semblables, c'est-à-dire qu'ils ont tous une bouche imparfaite, mais ces caractères négatifs se retrouvent chez d'autres espèces fort éloignées des *Elaphocera*, et je crois que ceux-ci se rapprochent d'avantage des *Leocata*, *Lagosterna* et *Dasystema*, que du genre *Pachypus* (*Cælodera*, Dej., cat., 3^e édit.), et surtout que du genre *Achloa*, qui, n'ayant que trois articles à la massue des antennes, paraît plutôt se rapprocher des *Rhisotrogus*; toutefois je pense que le nombre des lamelles de la massue n'est peut-être pas le caractère le plus important, mais il doit être pris en considération ainsi que la forme des ongles des tarses; je crois du reste qu'il est difficile de réunir, dans un groupe bien circonscrit, les *Elaphocera* et les genres voisins, mais dans ce groupe devraient certainement entrer les genres *Leocata*, *Lagosterna*, *Sebaris* et *Dasystema*, etc., car le plus ou moins de développement de la bouche n'est pour moi qu'un caractère secondaire; s'il en était autrement, il faudrait donc dans les Lépidoptères, éloigner du genre *Sesia* l'espèce appelée *apiformis*, parce que sa spiritrompe est presque nulle, tandis qu'elle est bien développée chez les autres; tout au plus peut-on en faire un genre.

GENRE ELAPHOCERA, Gêné.

LEPTOPUS, Dejean. MELOLONTHA, Illiger.

Tête ayant l'épistôme grand, allongé, tout-à-fait arrondi et plus ou moins rebordé en avant, convexe inférieurement; bouche ayant ses diverses parties peu développées et impropres à la manducation: labre étroit, entier, obtus ou presque arrondi à l'extrémité ou un peu tronqué; mandibules trigones ou pyramidales, épaisses à la base, velues, tout-à-fait simples ou ayant de très-petites saillies pointues ou obtuses: maxillaire portant un palpe long, de quatre articles

dont le dernier, le plus long, n'ayant ni fossette, ni impression, le pénultième plus long que le précédent, le premier le plus court, et une mâchoire rudimentaire, simple, variable pour la forme; lèvres étroites, plus ou moins obtuses ou tronquées, hérissées, ses palpes ayant le dernier article beaucoup plus long que le précédent, et le premier à peine sensible; antennes de dix articles, dont sept en forme de lamelle; le premier, en forme de massue très-courte, très-souvent renflée et ayant presque une forme triangulaire; le troisième, souvent dilaté vers son milieu, dilatation qui se prolonge souvent en une pointe plus ou moins longue; tibias antérieurs tridentés, les autres dilatés; tarsi grêles, longs; ongles profondément incisés, à division inférieure plus courte, ayant la base un peu saillante, mais non dentelée.

Ces caractères sont pris sur les mâles. Les femelles ont les palpes plus courts et plus épais, leurs antennes ont la massue beaucoup plus courte, avec le même nombre de lamelles, mais qui peuvent être inégales; elles ont les pattes plus épaisses, beaucoup plus courtes et leurs ongles différents, ayant seulement une dentelure en dessous ou étant presque bifides.

Ces insectes se rapprochent pour la taille des *Rhisotrogus*, mais ils sont plus lisses et plus brillants, revêtus surtout en dessous d'un duvet peu épais, mou, d'un jaune roussâtre ou d'un gris jaunâtre; leur forme est épaisse et assez large, oblongue ou ovoïde, leurs tarsi sont très-grêles.

Ayant décrit très-minutieusement le *Bedeau* que je considère comme le type, il devient inutile de donner plus de détails sur leur forme générale.

J'ai réuni dans le tableau suivant les principaux caractères qui distinguent les espèces.

EPISTOME TRÈS-PEU OU PAS ÉCHANCRÉ.

Prothorax bordé d'une couleur testacée; masse des antennes jaune, plus courte que les palpes maxillaires, troisième article mutique. **BEDEAUI.**

Massue des antennes jaune, plus courte ou à peine plus longue que les palpes maxillaires. **MACRANTHICA.**

Troisième article des antennes ayant une saillie qui le rend sécuriforme ou triangulaire. **NEURICA.**

Troisième article des antennes ayant une saillie que ou mutique. **MACRANTHICA.**

Prothorax entièrement noir.

Massue des antennes plus longue que les palpes maxillaires. **LOBENTRANSIS.**

Troisième article des antennes court; pointe du troisième article des antennes ayant une ponctuation assez serrée. **HEMARRIS.**

Troisième article des antennes court; pointe du troisième article très-longue, ponctuation du prothorax peu serrée. **OSCUREA.**

Front sans impression. **DEUTAVIA.**

Front marqué de deux larges impressions. **DEUTAVIA.**

EPISTOME PLUS OU MOINS FORTEMENT ECHANCREE.

Taille moyenne ou assez grande. Massue des antennes pas plus longue que les palpes maxillaires.

Epistome fortement échancre; massue des antennes jaune, troisième article à peine mucroné. GRANATENSIS.
Epistome légèrement échancre, massue noire, troisième article à peine mucroné. BABBARA.

Taille petite. Massue plus longue que les palpes maxillaires.

Echancreure de l'epistome profonde, mediocrement large, arrondie au fond. Massue des antennes brune, ayant la première lamelle jaunâtre, troisième article muni d'une épine bien sensible. SARDOA.
Echancreure de l'epistome profonde, arrondie au fond. Masse entièrement brune, pointe du troisième article peu sensible, prothorax fortement ponctuée. HESPALENSIS.

Echancreure mediocre ou très-étroite. Médiocre. Prothorax n'ayant qu'une seule ponctuation, troisième article des antennes à peine mucroné. CARTRENSIS.
Echancreure de l'epistome très-étroite, troisième article muni d'une épine. Très-étroite. Prothorax ayant une ponctuation très-fine entre la ponctuation ordinaire, troisième article muni d'une épine. GIACCHIS.

Taille très-petite. Massue plus longue que les palpes maxillaires

Echancreure de l'epistome légère, ponctuation du prothorax peu serrée, troisième article des antennes ayant une épine. BRSANTICA.
Echancreure assez forte, ponctuation du prothorax très-serrée, troisième article ayant une épine. CIRCHIENSIS.

A. Epistôme peu ou pas échancré.

1. ELAPHOCERA BEDEAUI, *Erichson*.(Pl. 12, n^o 1, fig. 1, 2, a, b, c, d, e, f.)

Mas. *Suprà nigro-picca, nitens, infrà testacea, villosa; prothorace testacco marginato; antennarum clava flava palpis maxillaribus magnis multo minore, articulo tertio mutico.*

Fœmina. *Aptera, brevis, crassa; clava antennarum lamella prima brevissima; epistomate sub-punctato.*

Erichs., Entomogr., 1, p. 37, n^o 1.

Dejean, Catal., ed. III, p. 176. *Leptopus Bedeau*.

Mêle. — Très-variable pour la taille, les individus intermédiaires égalant à peu près le *Rhisotrogus solstitialis*; d'une couleur testacée, noirâtre ou noire sur le thorax, la tête, la partie postérieure de l'abdomen et les élytres. Tête ayant l'épistôme fortement déclive, médiocrement large, sinué sur les côtés postérieurement, déprimé, presque excavé, arrondi antérieurement où il est fortement rebordé et très-légèrement échancré, marqué de points enfoncés assez gros, nombreux postérieurement où il s'unit avec l'épicrâne par une partie élevée, très-rugueuse, couverte de poils serrés, dirigés en arrière, presque couchés, roux, formant une bande transverse presque divisée en deux faisceaux; épicrâne ponctué, presque lisse postérieurement; palpes maxillaires très-longs; le dernier article cylindrique, grêle, le double plus long que le précédent; le même des labiaux trois fois aussi long que les deux précédents, grêle, un peu épaissi dans son milieu; antennes ayant la massue assez longue, à peu près aussi longue que les autres articles réunis.

beaucoup plus courte que les palpes maxillaires, formant postérieurement une saillie assez forte après son articulation avec le troisième article; celui-ci moins long que le premier, pas beaucoup plus long que le second. Prothorax à peu près, deux fois aussi large que long, lisse, très-luisant, glabre, légèrement ponctué, surtout antérieurement et postérieurement, rétréci antérieurement, ayant en dessus, de chaque côté, plusieurs dépressions variables, dont une postérieure plus marquée, mais quelquefois nulle; bords ciliés de poils roussâtres, les latéraux un peu plus saillants dans leur milieu, arrondis, le postérieur doublement sinué, assez saillant dans son milieu qui est arrondi, ayant une dépression de chaque côté; angles postérieurs arrondis mais bien sensibles, les antérieurs obtus; côtés ayant une large bordure testacée, couverts en dessous ainsi que le reste de la poitrine, d'un duvet cendré roussâtre. Ecusson noirâtre, couvert de poils jaunes antérieurement. Abdomen large, épais, plus large que le prothorax, noirâtre ou noir à l'extrémité, couleur qui s'avance en dessous et sur les côtés, presque jusqu'à la base, pubescent; pénultième pièce dorsale finement rugueuse à la base, avec des points épars, dernière légèrement ponctué à la base de chaque côté, ayant la forme d'un cône très-court. Pattes ayant les cuisses assez épaisses, surtout les postérieures qui sont très-larges, velues, tibias antérieurs larges, presque palmés ou très fortement tridentés extérieurement, comprimés, ayant à l'extrémité interne une épine longue, articulée, comprimée, obtuse, noire; les mêmes tarses, grêles, longs, ciliés de poils rudes, à leur extrémité, le premier et le dernier les plus longs, à peu près égaux, les trois autres allant en diminuant de longueur du premier au dernier; tibias intermédiaires comprimés, allant en se dilatant vers l'extrémité, qui est large, tronquée obliquement, avec le bord très-sail-

lant extérieurement où il est cilié d'épines minces inégales ; côté externe ayant deux faisceaux de cils raides dont un moyen placé sur une crête ; côté interne un peu hérissé ; extrémité interne ayant deux épines longues, comprimées, flexueuses, obtuses, en forme de lanière, plus courtes que le premier article du tarse ; celui-ci plus long que l'antérieur, ayant le premier article plus long que le dernier, celui-ci de la longueur du second, les trois intermédiaires allant en diminuant du premier au dernier ; tibias postérieurs beaucoup plus fortement dilatés que les intermédiaires, nullement étranglés après leur milieu, également tronqués à l'extrémité dont le milieu est plus saillant que le bord externe, et cilié de petites épines comprimées plus courtes, les deux épines du bord interne, plus courtes, obtuses ; tarsi un peu plus épais que les intermédiaires, à peu près de la même longueur, ayant le premier article proportionnellement un peu plus court, et les deuxième, troisième et quatrième un peu plus longs ; ongles larges, comprimés, courbés, échancrés à l'extrémité qui est divisée par une profonde incision, ayant la division supérieure plus longue, pointue, l'inférieure obtuse.

Elytres un peu dilatées avant leur milieu, rétrécies postérieurement, arrondies sur les côtés, glabres, luisantes, un peu rugueuses surtout vers le bord interne, finement et assez fortement ponctuées, ayant quatre à six sillons longitudinaux médiocrement marqués, géminés avec l'intervalle entre chaque paire un peu élevé et quelques autres obliques, à peine ou pas sensibles ; bord interne ayant un sillon et une côte saillante plus marqués ; bords latéraux ciliés de poils courts, raides, un peu rougeâtres.

Femelle. — Epistôme et thorax non ponctués, palpes beaucoup plus courts ; antennes plus courtes avec la massue beaucoup plus courte, plus large, ayant la première la-

melle plus courte que les autres. Tibias intermédiaires et postérieurs plus courts, plus épais; tarses beaucoup plus courts, surtout les antérieurs et les postérieurs; ongles plus étroits, ayant une dent peu sensible dans leur milieu (ne paraissant pas denticulés à la base, comme le dit M. Erichson). Elytres plus courtes, plus arrondies, plus larges postérieurement, lisses chez les gros individus et souvent rousses ou d'un jaune roux, couleur de poix et sillonnées chez les petits; ailes réduites à un petit moignon. Abdomen plus épais.

Cet insecte est très abondant autour de la baie de Cadix et dans l'île Gaditane où il habite le sable des dunes dans le mois de février, mais on ne le rencontre que dans des circonstances particulières, se tenant pendant le jour enfoncé dans le sable. De même que pour les *Cebrio gigas* et *xanthomerus*, c'est par la pluie et pendant le jour que l'accouplement a lieu. J'ai été assez heureux pour être une fois témoin de ce fait : je me trouvais le long d'un bois de pins; à peine la pluie tombait-elle depuis quelques minutes, que j'aperçus plusieurs *Bedeau* volant vivement de côté et d'autre; bientôt le nombre augmenta rapidement, et comme je me bâtais de les saisir avec un filet à papillons, tout à coup, je vis, s'agitant sur le sable, des paquets du même insecte sur lesquels se précipitaient une foule d'autres individus. Au milieu de chacun de ces paquets était une femelle qui était sortie du sable et avec laquelle une grande quantité de mâles cherchaient en même temps à s'accoupler, de manière qu'elle était complètement enveloppée. Sans me donner la peine de les observer, je ramassais promptement ces paquets que je jetais dans mon filet; car à la rapidité avec laquelle la scène se passait, on pouvait prévoir qu'elle ne durerait pas longtemps. En effet, la pluie ayant cessé au bout de quelques minutes, quel ne fut pas mon étonnement

de voir disparaître subitement toute cette tourbe d'insectes, je cherchais en vain de tous côtés, pensant découvrir des femelles, mais tout était rentré dans le sable comme par enchantement; il ne restait plus que quelques individus estropiés qui n'avaient pu se cacher. La fécondation avait-elle eu lieu dans un espace de temps si court? ou plutôt la femelle rentre-t-elle dans le sable avec un mâle plus heureux que les autres, et qui peut alors la féconder sans trouble? C'est ce que je n'ai pu vérifier. En fouillant dans le sable, je découvris quelques mâles; peut-être que ceux-ci volent le soir comme les *Melolontha* et les *Rhisotrogus*, car j'ai souvent rencontré des individus morts. Les lieux où ils se trouvent, composés de sable à peu près pur, sont cependant remplis de genets ou de pins. Les femelles diffèrent encore plus entre elles pour la grosseur que les mâles; j'en ai vu d'aussi grosses que le *Melolontha vulgaris*, mais plus courtes, et elles étaient alors presque jaunes, surtout sur les élytres.

2. ELAPHOCERA MAURITANICA, *mihî*.

Mas. *Suprà nigro-picca, nitens, infrà obscure testacea, villosa; clavâ antennarum flava palpis maxillaribus longis paulo minore, articulo tertio mutico cylindrico.*

Mâle — Un peu plus petit que le *Bedeauî*, ou à peu près de la taille des individus moyens de cette espèce et lui ressemblant beaucoup. Epistôme sensiblement plus large, un peu plus fortement ponctué antérieurement, ayant les bords moins sinués postérieurement; palpes plus épais, plus courts; antennes ayant la massue un peu plus longue, mais un peu plus courte que les palpes maxillaires avec le troisième article muni d'une saillie à peine sensible dans son

milieu, après laquelle il n'est pas notablement dilaté. Prothorax étroit, un peu plus arrondi sur les côtés, plus étroit, plus sinué et plus saillant postérieurement avec les angles postérieurs plus arrondis, moins saillants, marqué de points plus gros et disposés plus régulièrement sur toute la surface; noir en dessus. Ecusson plus arrondi à l'extrémité. Pattes un peu plus courtes; le premier article proportionnellement beaucoup plus court; tibias antérieurs moins larges, moins sensiblement trifides extérieurement et dont la première dent est plus sensible, ayant l'épine de l'extrémité plus courte; tibias intermédiaires plus étroits, un peu étranglés avant l'extrémité, ayant les deux épines de l'extrémité beaucoup plus courtes; second article des mêmes tarsi à peine aussi long que le dernier; pattes postérieures présentant à peu près les mêmes différences. Elytres moins lisses, ayant une ponctuation plus forte et surtout plus serrée.

l'emelle. — (Je ne puis être certain qu'elle appartienne bien à cette espèce). Présentant des différences plus grandes que le mâle; plus allongée, plus étroite après le prothorax. Epistôme fortement ponctué, plus large; dernier article des palpes plus longs, plus grêles; massue des antennes moins épaisse, n'ayant qu'une lamelle plus courte que les autres. Prothorax assez fortement ponctué; dernier segment de l'abdomen assez fortement ponctué à la base, moins obtus à l'extrémité; métathorax plus étroit. Tibias antérieurs ayant des dents moins saillantes; dernier article des mêmes tarsi plus long, un peu plus long que le premier; ongles fortement bifides, tandis qu'il n'y a qu'une très petite dentelure médiane dans le *Bedeau*. Elytres plus étroites surtout à la base, dilatées postérieurement où elles sont tout à fait arrondies.

Habite l'Algérie, où il paraît être assez commun, mais

je ne connais pas sa localité précise. MM. Douë et Lucas m'ont communiqué plusieurs individus tout-à-fait semblables.

3. ELAPHOCERA MALACEENSIS, *mihî*.

Mas. *Suprà nigro-picca, nitens; infrà obscure testacea, villosa; antennarum clava flava palpos maxillares longos æquante vel subsæquante, articulo tertio mutico cylindrico.*

Mâle. — Tout-à-fait semblable au *mauritanica*; massue des antennes sensiblement plus longue, à peu près aussi longue que les palpes maxillaires, dernier article de ceux-ci un peu plus court. Pattes notablement plus courtes, surtout les intermédiaires, dont le premier article paraît un peu plus long, tandis que les trois suivants, surtout, sont plus courts.

Ne possédant qu'un seul individu, je ne puis être certain que ces différences ne soient pas accidentelles. Je l'ai trouvé à la fin de l'automne dans les parties sablonneuses de la plage de Malaga en Espagne; je suppose qu'il se montre surtout pendant l'hiver comme le *Bedeauî*.

4. ELAPHOCERA NUMIDICA, *mihî*.

Mas. *Suprà nigro-picca, nitens, infrà testacea, villosa; antennarum clava flava palpis maxillaribus minore, articulo tertio dilatato, securiforme.*

Mâle. — A peu près de la taille du *mauritanica* auquel il ressemble extrêmement; antennes jaunes ayant au troisième article une saillie dans son milieu qui le rend triangulaire, ou en forme de hache, dont la partie large se trouve appli-

quée contre la première lamelle de la massue, tandis que cette partie n'est pas sensiblement dilatée chez le *mauritanica*. Elytres d'un ferrugineux obscur, un peu plus rugueuses ; tout le reste semblable.

Habite l'Algérie. Je n'ai vu qu'un seul individu qui m'a été communiqué par M. Douë, chef de bureau au ministère de la guerre.

5. ELAPHOCERA LONGITARSIS, *Illiger*.

Msa. *Suprà nigro, nitens, infrà fusco-ferruginea, villosa ; antennarum clava magna flava palpis maxillaribus majore articulo tertio mutico.*

Erichs., *Entomogr.*, 1, p. 38, n° 2.

Illiger., *mag.*, 11, 218. 6, *Melolontha longitarsis*.

Mâle. — De la taille du *mauritanica* et lui ressemblant beaucoup ainsi qu'au *Bedeau*, mais bien distinct. Epistôme fortement ponctué, un peu rugueux, un peu velu, ayant le bord un peu sinueux antérieurement ; massue des antennes très-grande, à peu près le double plus longue que chez le *Bedeau*, beaucoup plus grande que le reste de l'antenne, plus longue que les palpes maxillaires, fortement courbée ; dernier article des palpes labiaux plus court, atténué à l'extrémité, qui est presque pointue ; les maxillaires à peu près aussi longs ; prothorax d'un noir foncé très luisant, légèrement et très-finement ponctué, un peu plus sinué postérieurement que chez le *Bedeau* où il est plus saillant dans son milieu avec les angles postérieurs arrondis, assez saillants. Ecusson plus allongé, beaucoup moins obtus. Dessous du corps noirâtre ; abdomen noir, testacé en dessus à l'exception de l'extrémité. Elytres plus fortement pon-

tuées, ce qui les rend un peu rugueuses, ayant les stries peu sensibles. Tibias antérieurs bien moins longuement dentés, les mêmes tarse un peu plus longs; le troisième article n'étant pas plus long que le quatrième; tibias intermédiaires plus étroits, plus longs, plus étranglés, mêmes tarse un peu plus longs; tibias postérieurs plus longs, beaucoup plus étroits, étranglés, tarse un peu plus longs, le premier article n'étant pas bien sensiblement plus long que le dernier; tous les tarse un peu plus épais; épines des tibias plus courtes, division inférieure des ongles plus courte, proportionnellement plus courte que la supérieure.

Cette espèce qui se distingue bien des précédentes par la longueur et la forme de la massue des antennes, habite les environs de Lisbonne. J'ai eu en communication un individu appartenant au Musée national, qui était indiqué d'Égypte, probablement par erreur.

6. ELAPHOCERA HIEMALIS. *Erichson.*

Mas. Nigra, subtus longe villosa; antennis clava magna flava palpo maxillari longiore, articulo tertio mucronato.

Erichs. Entomogr., I, p 39, n° 7.

Mâle. — Corps oblong, médiocrement convexe, noir brillant, couvert en dessous de longs poils gris. Antennes testacées, ayant une pointe au troisième article plus ou moins sensible, avec la massue plus longue que les palpes maxillaires; tête fortement ponctuée, rugueuse, pubescente; front hérissé de poils longs, épistôme arrondi, entier. Prothorax un peu plus étroit que les élytres, arrondi sur les côtés, plus étroit en avant, ayant ses angles postérieurs presque arrondis, légèrement convexe transversalement,

marqué d'une ponctuation assez serrée. Elytres légèrement dilatées et arrondies postérieurement, médiocrement convexes, ayant une ponctuation serrée et quatre doubles stries peu sensibles, d'un brun de poix, brillantes. Pattes couleur de poix.

Cette espèce que je ne connais pas et dont j'ai traduit la description d'après M. Erichson, habite la Macédoine, et a été envoyée par le docteur Frivaldjsky, sous le nom de *Melolontha hiemalis*.

7. ELAPHOCERA OBSCURA, Géné.

(Pl. 12. N° I, fig. 3).

Mas. *Brevis, lata, picea vel picco-testacea, subtus villosa; antennis clava magna flava palpo maxillari longiore, articulo tertio spina longa armato.*

Géné, *Ins. Sardin.*, p. 29, n° 19, t. 1, fig. 20.

Erichs., *Entomogr.*, 1, p. 28, n° 3.

Mâle. — Les plus gros individus égalant à peine les plus petits du *Bedeau*; plus court, plus épais postérieurement, où il est plus large, ayant presque une forme ovoïde, plus velu, plus obscur en dessous. Tête rugueuse couverte de points très-serrés, lisse postérieurement; épistôme moins déclive, plus court; palpes maxillaires beaucoup plus courts, le dernier article presque oblong; antennes ayant la massue très-grande, mais un peu moins que chez le *longitarsis*, et un peu moins courbée; premier article fortement renflé et hérissé d'une touffe de poils; le troisième courbe, ayant avant son milieu une longue pointe atteignant ou dépassant le milieu de la massue, formant avec le reste de l'article un ellipse; mandibule se prolongeant en une pointe saillante sur les côtés du labre. Prothorax beaucoup plus étroit, ar-

ron-di sur les côtés, ayant les angles postérieurs tout-à-fait arrondis, marqué de points épars, entièrement d'un noir luisant, cilié de poils longs et épais sur les côtés, plus étroit antérieurement que postérieurement; mésothorax plus étroit, très-velu en dessous. Abdomen large, obscur en dessous, noir à l'extrémité en dessus, ayant le dernier article presque circulaire. Pattes d'un ferrugineux obscur, noirâtre, noires à l'extrémité des articles des postérieures; tibias beaucoup plus étroits, les antérieurs, bien moins dentés, ayant la première dent presque nulle, presque trigones, les autres fortement étranglés avant l'extrémité, ayant leurs épines courtes; tarses plus courts, les intermédiaires n'ayant pas le premier article sensiblement plus long que le dernier, les postérieurs ayant le second aussi long que le premier. Elytres formant par leur réunion un ovale tronqué, un peu dilatées dans leur milieu, moins retrécies après, d'un testacé obscur ou d'un noirâtre ferrugineux plus ou moins foncé, plus foncées sur le côté externe, couvertes de points un peu plus gros, beaucoup plus réguliers et distincts, ayant trois doubles stries longitudinales et l'apparence d'une quatrième avec des intervalles plus étroits et plus élevés, doublement ciliées à leur bord externe de poils plus longs, moins nombreux.

Femelle. — Ne la connaissant pas, je traduis ici la description de M. Erichson. Presque ovale, très-convexe, d'une couleur testacée, avec la tête et le thorax plus obscurs; poitrine couverte de poils plus courts; ongles ayant dans leur milieu une forte dent.

Cette espèce m'a été envoyée par le professeur Géné; elle habite l'île de Sardaigne, où elle est fort commune, mais je ne connais pas sa localité précise.

8. ELAPHOCERA DILATATA, *Erichson.*

Mas. *Picea, infrà villosa ; antennis clava magna obscura palpo maxillari longiore, articulo tertio spina longa armato ; fronte late bi-impressa.*

Erichs., *Entomogr.*, 1, p. 39, n^o 4.

Mâle. — Corps court, dilaté postérieurement, convexe, couleur de poix, couvert en dessous d'un duvet gris; prothorax, écusson et élytres très-glabres. Antennes testacées, ayant au troisième article une épine longue; massue obscure, plus longue que les palpes maxillaires; palpes testacés devenant au sommet couleur de poix; tête ayant le vertex lisse; front marqué de deux larges impressions, couvert de points enfoncés, gros et serrés; épistôme rugueux, marqué de gros points, entier, pubescent; prothorax plus étroit que les élytres, fortement arrondi sur les côtés, plus étroit antérieurement, doublement sinué à la base, avec la partie moyenne bien saillante, et les angles postérieurs arrondis, du double plus large qu'il n'est long, légèrement convexe transversalement, marqué de points fins, épars, noir brillant ainsi que l'écusson; élytres un peu plus larges que le thorax à la base fortement dilatées et arrondies un peu après leur milieu, ou elles sont le double plus larges que le thorax, légèrement convexes, fortement ponctuées, marquées de quatre doubles stries longitudinales peu sensibles, dont celle près de la suture, plus enfoncée, disparaissent postérieurement, luisantes, d'un brun roux obscur. Partie postérieure de l'abdomen, en dessus, d'un noir de poix, finement ponctuée et légèrement velue; dessous du corps d'un brun roux. Traduction du texte de M. Erichson.

Cette espèce habite la Sardaigne, et se trouve dans la col-

lection de M. Schüppel. Elle pourrait bien n'être qu'une variété de *l'obscura*, qui est très-variable pour la largeur, et dont la tête présente quelquefois l'apparence de deux impressions.

B. Epistôme plus ou moins fortement échancré.

9. ELAPHOCERA GRANATENSIS, *mih.*

Mas. *Picco-ferruginea; subtis villosa; antennarum clava flava palpos maxillares subaequante, articulo tertio submucronato; prothorace-subrotundato, ferrugineo, submarginato; elytris testacco-ferrugineis.*

Mâle. — Un peu plus gros que les petits individus du *Bedeauï*, mais plus court, plus ovale, ayant le dessous couvert de poils plus nombreux, d'un jaune roussâtre. Tête ponctuée, rugueuse, hérissée après l'épistôme, celui-ci plus court que chez le *Bedeauï*, ayant antérieurement une échancrure assez forte, étroite, en forme de V; premier article des antennes plus fortement renflé, plus court, le troisième plus long, ayant une très-petite pointe avant son milieu, massue un peu plus longue ou à peu près de la longueur des palpes maxillaires; dernier article de ceux-ci ovoïde, oblong. Prothorax étroit, presque circulaire, peu sinué postérieurement, ayant les angles postérieurs tout-à-fait arrondis, les antérieurs presque aigus et un peu saillants, beaucoup plus que chez le *Bedeauï*; bords ayant de longs poils dont les supérieurs sont dressés; surface marquée de points assez gros, pas très-serrés, noir, un peu nuancé de ferrugineux sur les côtés; mésothorax très-velu en dessous, d'un ferrugineux un peu obscur ainsi que le reste de la poitrine; écusson plus large et plus court. Abdomen large et court.

d'un testacé ferrugineux antérieurement, noirâtre postérieurement où il est assez fortement ponctué en dessus, dernier segment supérieur presque circulaire. Pattes ferrugineuses, ayant les tibias antérieurs peu dentés, les autres étroits, assez fortement étranglés; tarsi beaucoup plus courts, surtout les quatre postérieurs; les intermédiaires ayant le premier et le dernier à peu près égaux; les postérieurs très-courts, ayant le premier, le second et le cinquième égaux; ongles plus larges et plus courts, presque divisés de la même manière. Elytres un peu plus ovales, marquées de points plus gros, un peu rugueuses, ayant les intervalles des stries peu élevés.

J'ai pris un seul individu de cette espèce dans les montagnes des environs de Grenade en Espagne; elle volait au soleil.

10. ELAPHOCERA BARBARA, *mihî*.

Mas. *Nigro-picea*, *subtùs griseo-villosa*; *antennis clava nigra palpos maxillares æquante*; *articulo tertio mutico vel submucronato*.

Male. — A peu près de la taille du *Bedeauî*, d'un noirâtre ferrugineux, couvert en dessous de poils d'un cendré jaunâtre. Epistôme large, peu déclive, formant avec l'épicrâne une surface à peine courbe, mais non un angle obtus comme chez le *Bedeauî*, très-fortement ponctué, rugueux et chagriné, rebordé avec une échancrure antérieure large, ce qui le rend cordiforme, fortement sinué à sa base sur les bords, légèrement velu; épicerâne fortement ponctué, chargé de poils peu serrés; palpes d'un brun ferrugineux plus ou moins obscur, les maxillaires assez longs, avec le dernier article presque oblong, les labiaux atténués à l'extrémité:

antennes d'un brun ferrugineux ou couleur de poix, plus pâles à la base, ayant le troisième article un peu épaissi et légèrement mucroné au milieu, disposition qui est plus ou moins sensible, avec la massue à peu près de la longueur des palpes maxillaires, ou un peu plus longue, courbe. Prothorax plus étroit que chez le *Bedeauï*, un peu plus sinué postérieurement et plus saillant, ayant de chaque côté, un peu avant le milieu, un enfoncement étroit et une ou deux impressions peu sensibles, et les rudiments d'un sillon moyen, longitudinal, surtout sensible au milieu, couvert d'une ponctuation assez forte, pas très-serrée; légèrement rugueux ou ayant une autre ponctuation très-fine, visible à une forte loupe; côtés et angles postérieurs tout-à-fait arrondis; beaucoup plus rétréci en avant qu'en arrière. Ecusson presque lisse. Elytres d'un noirâtre un peu ferrugineux ou couleur de poix, ayant le bord externe moins arrondi à la base que dans le *Bedeauï*, moins rétrécies à l'extrémité, plus parallèles, non dilatées, paraissant, vues par en dessus, de la même largeur à la base que dans leur longueur, fortement ponctuées, ayant quatre doubles stries peu marquées, plus fortement ponctuées, avec les intervalles assez élevés et une ligne élevée le long de la suture. Partie postérieure de l'abdomen, en dessus, légèrement ponctuée, ayant des poils épars très-longs. Pattes à peu près aussi longues que chez le *Bedeauï*, mais la longueur relative des articles des tarsi différente; tibias antérieurs presque aussi fortement trifides, un peu plus longs, les autres un peu plus longs, bien plus étroits, surtout les postérieurs, étranglés avant leur extrémité, ayant leurs épines plus courtes; tarsi antérieurs plus longs, surtout les deuxième, troisième et quatrième articles, les intermédiaires un peu moins longs, avec le premier article beaucoup plus court;

postérieurs à peine aussi longs, ayant les trois premiers articles à peu près égaux.

Cette espèce habite l'Algérie, mais j'ignore sa véritable localité. Elle y a été découverte par M. Lucas, un des membres de la commission scientifique de l'Algérie. M. Douë m'a aussi communiqué un individu de cette espèce.

11. ELAPHOCERA SARDOA, *mihî*.

Mas. *Parva, nigro-picea, subtilis villosa; antennis clava nigricante palpo maxillari majore; articulo tertio spina armato vel mucronato.*

Mâle. — De la taille du *carteiensis* et lui ressemblant beaucoup; noir ou couleur de poix. Tête bien plus profondément ponctuée, rugueuse, velue; épistôme fortement échancré, beaucoup plus que chez le *carteiensis*, moins rebordé; palpes maxillaires ayant le dernier article oblong, un peu plus court et un peu plus épais; antennes ayant la massue bien sensiblement plus longue, plus grêle, courbée, brune avec la première lamelle jaune, un peu plus courte; troisième article ayant bien avant son milieu, une pointe assez longue, mais moins que dans le *granatensis*. Prothorax étroit, marqué de gros points, plus serrés que chez le *carteiensis*, paraissant glabre en dessus. Ecusson plus allongé. Abdomen ayant la partie postérieure marquée de points assez gros, médiocrement serrés. Tarses à peu près semblables, un peu plus longs. Elytres ayant des points plus distincts et moins serrés.

Cette espèce se distingue de suite du *carteiensis*, par l'échancrure de l'épistôme et la pointe du troisième article des antennes.

J'ai reçu un individu de cette espèce de M. Villa,

confondue avec l'*obscura*, et un second de M. Spinola, comme l'*obscura* de M. Génè, mais qu'il croyait être le *denticornis* de la collection du comte Dejean. La dent du troisième article des antennes étant un caractère commun à plusieurs espèces et celle appelée ainsi par M. Dufour, ayant été prise en Espagne, est probablement différente du *sardoa*, peut-être se rapporte-t-elle à mon *granatensis*.

12. ELAPHOCERA HISPALENSIS, *mihè*.

Mas. *Parva, atro-picea, subtilis villosa; antennis clava nigra palpo maxillari brevi longiore, articulo tertio mucronato; prothorace fortiter punctato.*

Mâle. — Ressemblant extrêmement au *sardoa*, et à peu près de la même taille. Tête ayant la ponctuation plus serrée, plus irrégulière; épistôme un peu plus profondément échancré; massue des antennes bien sensiblement plus courte, moins courbée, entièrement brune; dent du troisième article peu sensible, placée plus près du milieu. Prothorax ayant la ponctuation assez serrée, notablement plus que chez le *carteiensis*; ponctuation de l'extrémité du ventre en dessus, grosse, plus serrée. Pattes ferrugineuses à l'extrémité, ayant les quatre tibias postérieurs plus fortement étranglés avant l'extrémité; tarses plus grêles, les intermédiaires ayant le premier et le dernier article égaux, les postérieurs, le second et le dernier les plus longs, à peu près égaux. Elytres ayant la ponctuation plus serrée et les intervalles des doubles stries assez élevés, en partie d'une couleur testacée obscure.

J'ai rencontré cette espèce volant en plein jour dans les environs de Séville.

13. ELAPHOCERA BYSANTICA, *mih.*

Mas. *Minima, nigricans; antennis clava nigra palpo maxillari longiore, articulo tertio spina armato; thorace leviter punctato, glabro.*

Mâle. — Un des plus petits du genre; noirâtre, couvert en dessous de longs poils roussâtres. Tête ayant l'épistôme assez déclive, largement rebordé avec une échancrure antérieure, médiocre, large; ponctué, rugueux, pubescent; front très-ponctué, hérissé; palpes d'un noirâtre un peu ferrugineux; les maxillaires assez longs; antennes couleur de poix, ferrugineuses à la base, ayant au troisième article une pointe longue placée un peu avant le milieu; massue très-grande, courbe, plus longue que les palpes maxillaires. Prothorax d'un noir luisant, assez étroit, arrondi sur les côtés, avec le bord postérieur peu siqué, peu saillant dans son milieu, ayant les angles postérieurs presque arrondis, marqué d'une ponctuation assez grosse, peu serrée; bord postérieur et celui des angles déprimés, finement et fortement striés, ponctués, bordés de poils longs, roussâtres. Ecusson assez grand, déprimé, recouvert par des poils; dessous de tout le corps d'un noirâtre ferrugineux luisant; partie postérieure de l'abdomen en dessus, ayant quelques points larges, peu enfoncés, peu velue. Pattes d'un noirâtre ferrugineux, ayant la première dent des tibias antérieurs insensible, les autres tibias peu dilatés, assez fortement étranglés avant l'extrémité; tarses assez longs, les antérieurs ayant le premier article plus court que le dernier, et les postérieurs ayant le premier plus court que le second, celui-ci de la longueur du dernier. Elytres un peu dilatées après leur base, paraissant dilatées après leur milieu, vues en dessus, d'un testacé ferrugineux obscur sur les côtés, forte-

ment ponctuées et un peu rugueuses, ayant les doubles stries assez marquées et leurs intervalles peu élevés.

Cette espèce habite le Roum-Il, dans la Turquie européenne, où elle a été découverte par M. Frivaldjski.

14. ELAPHOCERA CHURIANENSIS, *mih.*

Mas. *Minima, atro-ferruginea; antennarum clava nigricante palpo maxillari longiore, articulo tertio spina longa armato; thorace grosse punctatissimo, villosa.*

Mâle. — Un des plus petits du genre; d'un noirâtre ferrugineux. Tête ayant le front et l'épistôme velus, marqués de points très-gros et très-serrés; celui-ci fortement rebordé avec une échancrure antérieure large, profonde, en forme de V très-ouvert; massue des antennes très-grande, plus longue que les palpes maxillaires, noirâtre, le reste de l'antenne d'un jaune testacé; troisième article muni d'une pointe assez longue un peu avant son milieu; palpes maxillaires ayant le dernier article oblong, d'un noirâtre ferrugineux, les autres plus pâles. Prothorax assez large, ayant les côtés arrondis et saillants dans leur milieu, avec le bord postérieur un peu sinueux, assez saillant dans son milieu, et les angles postérieurs assez arrondis, bordés et recouverts d'un duvet gris roussâtre; marqué d'une ponctuation très-grosse et très-serrée, beaucoup plus que dans les autres espèces. Écusson allongé, ponctué. Pattes d'un noirâtre ferrugineux, à peu près comme chez le *byzantica*. Dessous du corps couvert de poils d'un gris roussâtre. Elytres d'un brun ferrugineux, larges, marquées de points gros et serrés avec les intervalles des doubles stries un peu élevés.

Habite les environs de Malaga, d'où il a été rapporté par M. Ghiliani.

15. ELAPHOCERA CARTEIENSIS, *mihî*.

Mas. *Parva; atro-picca, subtilis thorace que villosis; antennis clava fusco-flavescente palpo maxillari longiore, articulo tertio mutico, vel sub-mucronato.*

Mâle. — De la taille des petits individus de l'*obscura*; d'un noirâtre un peu ferrugineux. Tête fortement ponctuée, hérissée; épistôme médiocrement déclive, très-fortement rebordé antérieurement où il présente une échancrure large, assez profonde chez un individu, mais, chez un autre, à peu près comme chez les individus du *Bedeauî*, où elle est le plus sensible et alors moins rebordé; premier article des antennes, renflé, hérissé; troisième long, de la longueur des deux premiers, ayant une petite saillie en pointe un peu avant son milieu; massue grande et épaisse, un peu courbée, plus longue que les palpes maxillaires, ayant la première lamelle plus courte que les autres, d'un brun roussâtre; dernier article des palpes maxillaires oblong. Prothorax assez étroit, presque circulaire, marqué de gros points médiocrement serrés, médiocrement sinué postérieurement avec les angles postérieurs tout-à-fait arrondis, couvert de poils longs, peu serrés, plus épais sur les bords, noir en dessus, mesothorax couvert en dessous de poils d'un gris roussâtre. Abdomen noir à l'extrémité en dessus où il est marqué de points très-nombreux et très-fins, mélangés de plus gros, ayant des poils longs peu serrés. Pattes ayant les tibias antérieurs médiocrement dentés, les autres assez longs, étroits, étranglés avant l'extrémité; tarsi assez courts, les intermédiaires avec le premier article un peu plus long que le dernier; les postérieurs ayant le second, le troisième et le dernier à peu près de la même longueur.

Elytres rugueuses, marquées de points plus gros que chez le *Bedeau*, peu réguliers, intervalles des doubles stries médiocrement élevés.

Je l'ai pris pendant l'hiver sur la côte espagnole opposée à Gibraltar, appelée camp de Saint-Roque (*Sanroque*).

16. ELAPHOCERA GRACILIS, *Waltl.*

Mas. *Nigra, subtilis longe cinereo-pilosa; antennis clava nigra palpo maxillari longiore, articulo tertio spina armato, vel mucronato; prothorace punctato, punctisque minimis interjectis.*

Erichs., *Entomogr.*, 1, p. 40, n° 6.

Waltl, *Isis*, 1838, VI, 457, 52.

Mâle. — Noir, peu brillant, couvert en dessous de longs poils cendrés. Antennes tantôt couleur de poix avec la massue noire, tantôt entièrement noires, ayant au troisième article une dent spiniforme quelquefois peu sensible; massue plus longue que les palpes maxillaires. Tête fortement ponctuée, rugueuse, pubescente, avec le front hérissé, épistôme arrondi ayant en avant une échancrure étroite (*leviter inciso*). Prothorax plus étroit que les élytres, arrondi et saillant sur les côtés, plus étroit en avant, ayant les angles postérieurs presque arrondis, un peu plus du double plus court qu'il n'est large, légèrement convexe, transversalement marqué de points assez serrés, entre lesquels il y a une ponctuation très-fine. Elytres légèrement dilatées un peu au-dessous du milieu, peu convexes, marquées de points serrés entre lesquels il y a une ponctuation plus fine, et de trois doubles stries peu sensibles, d'un brun de poix peu foncé, peu brillantes, avec la suture et le bord extérieur

plus foncés. Pattes de la couleur du corps. Traduit d'après M. Erichson.

Habite la Macédoine et les environs de Constantinople.

Explication des figures du N° 1 de la planche 12.

1. *Elaphocera Bedeai* mâle.
 - a. Lèvre et palpes labiaux.
 - b. Mandibule.
 - c. Maxillaire portant la mâchoire et le palpe maxillaire.
 - d. Tête avec une antenne, un palpe labial et maxillaire, et le labre qui est très-petit.
 - e. Dernier article des tarse avec l'onglet bifide.
 2. *Elaphocera Bedeai* femelle.
 - f. L'antenne.
 3. Antenne très-grossie de l'*Elaphocera obscura*.
-

NOTICESUR LES MÉTAMORPHOSES DE LA *Chelonia Latreilli*.

Par le docteur GRAELLS,

Professeur de zoologie au Musée des sciences naturelles de Madrid.

(Séance du 25 Octobre 1843.)

Quelques entomologistes de mes amis ayant appris, par ma correspondance, que je connaissais tous les états du joli lépidoptère dont nous allons parler, ces savants m'invitèrent à publier ces détails en m'assurant qu'ils étaient entièrement nouveaux. En conséquence j'ai cru devoir remplir cette lacune en soumettant aux lumières de la Société entomologique l'ensemble de mes observations afin de les publier, si elle le juge convenable.

La *Chelonia Latreilli* fut découverte en Espagne par M. le général Dejean, lequel, si les notions que je possède à cet égard sont exactes, ne trouva que le mâle de ce lépidoptère; la femelle resta inconnue jusqu'en 1834, époque où elle fut communiquée à la Société par M. le baron Feisthamel, qui obtint une femelle de trois chrysalides que je lui avais envoyées de Barcelone. M. Rambur pensa d'abord que cette *Chelonia* devait être aptère, et guidé par les analogies qu'offrait le sexe masculin déjà connu avec celui des *Trichosoma*, il plaça cette espèce dans ce dernier genre. M. Boisduval avoue pareillement avoir partagé la même opi-

nion. Je dois excuser plus que personne les incertitudes de ces deux savants entomologistes, ayant été à même d'observer que, au *facies* du genre *Trichosoma* qu'offre le mâle de la *Chelonia Latreilli*, se joignent les habitudes d'un vol rapide pendant le jour à l'époque de la plus forte chaleur solaire et la coutume de ses chenilles, durant leur première jeunesse, de rester unies en société et d'offrir une chrysalide à segments immobiles, propriétés toutes affectées aux espèces du genre *Trichosoma*. Mais laissant de côté cette question, je vais exposer mes observations concernant les différents états de la *Chelonia Latreilli*, principal objet de cette notice.

Et d'abord quant à l'insecte parfait, j'ai observé qu'il paraît communément vers la fin de mars ou au commencement d'avril, en brisant les enveloppes de la chrysalide entre six et dix heures du matin, de manière que la naissance du papillon a presque toujours lieu à l'époque citée, et jamais je n'ai remarqué qu'il vint à éclore aux heures de l'après-midi voisines du crépuscule, ainsi que cela arrive pour beaucoup de lépidoptères nocturnes. Son vol ne ressemble pas non plus à celui de la plupart de ces derniers, il n'est ni nocturne ni crépusculaire, et à pareille heure l'insecte demeure immobile, tandis que le contraire a lieu aux heures de la plus grande chaleur pendant laquelle le mâle vole vivement à la recherche de sa femelle.

Aussitôt que l'insecte parfait s'est débarrassé des enveloppes de la chrysalide, il se met à grimper le long des tiges des plantes voisines du lieu qui l'a vu naître, et s'arrêtant à un point convenable il développe entièrement ses ailes. La femelle cherche un endroit à l'abri du soleil au bas des tiges végétales, et il n'est pas rare de voir également le mâle demeurer plusieurs heures immobile, jusqu'à ce que réchauffé par les rayons solaires il commence à voler avec

beaucoup de vivacité. Quant aux individus que j'ai eu occasion d'élever dans mon cabinet, l'accouplement n'a eu lieu que deux jours après la naissance, et jamais avant les vingt-quatre heures. Dans cette occasion le mâle voltige quelque temps autour de la femelle en la frappant convulsivement de ses ailes comme pour l'exciter. Si elle est disposée à l'acte, elle ouvre pareillement ses ailes et il s'effectue une union qui dure quatre heures au plus. J'ai vu également la femelle chercher quelquefois le mâle, et en deux occasions différentes une même femelle servir à deux mâles.

Trois à quatre heures après l'accouplement, la femelle commence à pondre ses œufs qu'elle place à l'envers d'une feuille de plantain, en formant de petites plaques d'œufs composées chacune de cinquante à soixante-dix; lesdites plaques étant au nombre de trois ou quatre, de forme irrégulière, et le nombre total des œufs de chaque femelle ne pouvant être d'environ deux cent cinquante à trois cents. Dans le cas où celle-ci n'a point été fécondée, elle pond également, mais alors elle tarde quatre ou cinq jours et quelquefois davantage pour effectuer la ponte après s'être agitée en vain pour trouver un mâle, et ses œufs restent stériles. Dans ce cas, aussi bien que dans le premier, les œufs demeurant à nu, c'est-à-dire que la femelle ne les recouvre ni de poils, ni de quelqu'autre substance, ainsi que le pratique le *Trichosoma baticum*, selon M. Rambur. Sous ce rapport, la *Chelonia Latreilli* en use comme les autres espèces du genre : ses œufs restant à découvert et adhérant simplement au moyen d'une matière glutineuse aux feuilles de la plante sur laquelle ils furent pondus. Leur couleur est jaune citron, la forme sphérique un peu aplatie dans la partie en contact avec la feuille, et leur grandeur celle d'une semence de pavot.

Si ces œufs n'ont pas été fécondés par le mâle ils se dessè-

chent au bout de quelques jours en se déprimant au centre ; mais s'ils l'ont été et à mesure que l'époque de la naissance de la chenille approche, ils changent de couleur en passant au jaune foncé, et enfin à un gris obscur qui s'éclaircit ensuite un peu en devenant transparent quelques heures avant l'éclosion de la chenille ; et à cette époque on aperçoit un point noir et central. Si, dans ce moment, on explore les œufs à l'aide d'une bonne loupe, on observera que ledit point noir est produit par la tête de la petite chenille dont le reste du corps est roulé en spirale et déjà couvert de poils obscurs : en sorte que dans l'œuf même j'ai observé distinctement ces appendices cutanés. On voit également bien à la tête les yeux et la bouche ainsi que les mouvements que l'animal exécute.

Quatorze jours après la ponte les œufs éclosent et la manière dont la petite chenille brise la coquille qui l'enferme est assez singulière. Selon ce que je viens d'observer, l'œuf en approchant de cette époque devient transparent d'opaque qu'il était, les parties liquides, cause de l'opacité ayant été absorbées et la coquille étant diaphane on peut facilement apercevoir tout ce qui se passe dans cette petite habitation. En plaçant les œufs parvenus à ce terme de maturité sous la lentille d'un microscope, on verra que la petite chenille qu'il renferme exécute des mouvements continus avec sa tête en se frottant et poussant la partie supérieure de la coquille. Par ce moyen elle parvient à user cette partie et à ouvrir enfin un petit trou qu'elle élargit promptement à l'aide de ses mandibules, jusqu'au point de pouvoir franchir le passage en sortant enfin de son étroite prison.

Examinée à cette époque, la chenille n'a que deux millimètres (une ligne) de long ; sa couleur est blanchâtre avec la tête et le premier segment noir. Son corps offre, notamment sur les côtés, plusieurs tubercules pilifères et ces

poils sont assez longs et blanchâtres. Tous les individus nés d'un même groupe d'œufs se maintiennent réunis et sans presque se séparer du point de la feuille où ils sont nés, en commençant à en ronger le parenchyme et ne respectant que les nervures et l'épiderme de la face supérieure : car toutes les chenilles occupent le revers des feuilles où furent déposés les œufs.

Trois à quatre jours après s'effectue la première mue ou changement de peau, et à cet effet les chenilles filent une toile subtile servant à se fixer d'une manière solide. Ce phénomène est précédé de la disparition des longs poils blanchâtres qui couvraient le corps de la chenille, laquelle apparaît d'un blanc jaunâtre avec plusieurs rangées de tubercules noirâtres, points d'insertion des poils. Par suite du changement de peau, la chenille augmente d'environ deux millimètres en longueur, en se recouvrant de nouveaux poils longs de même couleur que les autres. Après cette mue la petite famille de chenilles dirige sa marche vers les bords de la feuille qui lui a servi de berceau, en abandonnant les points où elles viennent de laisser les dépouilles de l'œuf. Là elles continuent à se nourrir uniquement du parenchyme des feuilles sans toucher aux nervures, et au bout de quatre autres jours elles changent de nouveau de peau en perdant comme la première fois leurs poils, phénomène que, dans toutes les mues, j'ai toujours vu précéder cette opération (1). Après cet acte le corps de nos chenilles

(1) Je n'ai jamais pu trouver ces poils dans les boîtes où j'élevais soigneusement quelques unes de ces chenilles. Que sont-ils devenus? Se seraient-ils retirés dans l'intérieur des téguments en commençant le travail de la mue par cette opération? Une chose certaine, c'est que lorsque la chenille se débarrasse de sa peau, elle se trouve déjà recouverte de longs poils analogues à ceux qui ont disparu, et

devient d'une couleur jaunâtre, et les poils commencent à prendre la teinte grise qu'ils conservent par la suite. On voit encore toute la famille réunie se diriger vers la pointe de la feuille afin d'achever de la manger. Quelques jours après s'effectue la troisième mue, toujours avec un accroissement sensible du corps de la chenille : car c'est durant ses premiers changements de peau que la larve de la *Chelonia Latreilli* croît d'avantage, cette croissance devenant bien moins notable à mesure que la chenille approche de sa transformation en chrysalide. Après cette troisième mue la petite famille commence à se disperser, et dorénavant ses différents membres, auparavant sociétaires, se trouveront solitaires, et affectant des habitudes différentes. Dans leur premier âge le souffle le plus léger suffisait pour qu'ils s'enroulassent et restassent longtemps immobiles. A peine les voyait-on se séparer d'un même point de la feuille dont elles dévorent le parenchyme à l'envers. Passé ces premiers jours, non-seulement elles perdent cette apathie, mais elles manifestent même une agilité singulière dans leurs mouvements, marchant avec vivacité et courant par soubresauts lorsqu'on vient à les tourmenter; elles changent fréquemment de lieu et elles attaquent les feuilles des végétaux dont elles se nourrissent indistinctement sur toutes leurs faces, en les détruisant jusqu'au pétiole.

On peut dire qu'après la quatrième mue ces chenilles ont déjà la livrée qui les caractérise dans leur âge mûr, et en conséquence j'en ferai la description seulement dans cette dernière période, en observant simplement que pour par-

cette circonstance me ferait croire que ma supposition est exacte, bien que cela s'accorde peu avec l'opinion que manifeste le savant M. Lacordaire, dans son excellente Introduction à l'entomologie (tome 1, page 427).

venir à ce terme il leur faut deux mois et demi, durant cet intervalle ont lieu plusieurs autres changements de peau sans être accompagnés d'aucun autre phénomène extérieur particulier si ce n'est l'accroissement successif en longueur.

La chenille de la *Chelonia Latreilli* à l'état adulte a près de quatre centimètres (un pouce et demi de longueur), s'amincissant vers les deux bouts, surtout à l'extrémité antérieure. Dans la partie supérieure de son corps domine un gris de plomb sale plus ou moins obscur ; une ligne dorsale d'un blanc jaunâtre s'étend depuis la partie postérieure de la tête jusqu'à l'anus, et le dos ainsi que les flancs sont garnis de plusieurs tubercules servant de base aux petits pinceaux de poils gris qui les couvrent. Ces tubercules sont d'une couleur plus obscure que le reste et paraissent placés en cinq rangs de chaque côté du corps. La partie inférieure du corps est d'un jaune sale, et la tête et les pattes sont de même couleur, mais un peu plus foncée ; la base de ces dernières, le bord de la lèvre supérieure et deux points au front étant de couleur noire.

Soixante-dix à quatre-vingts jours après leur naissance les chenilles se trouvent ordinairement prêtes à se transformer en chrysalides, et à cet effet elles se cachent sous les mousses ou autres végétaux analogues, et elles perdent les poils qui revêtent leurs téguments. C'est effectivement ce qui a lieu dans cette occasion : car à la faveur de ces poils et d'une soie très-fine l'insecte se construit un cocon lâche et très-simple de la grandeur et de la forme d'une petite olive et d'un contenu d'un gris obscur. Si l'on examine la chenille après la clôture du cocon, on la trouvera entièrement dépourvue de poils, réduite à un tiers de sa longueur et dépouillée au bout de deux ou trois jours de sa dernière peau, et prenant la figure d'une chrysalide brune marron, obscur, d'environ un centimètre (cinq lignes) de long sur

cinq millimètres (deux lignes) de large dans son plus grand diamètre transversal. Les extrémités de cette chrysalide sont obtuses, et les segments de son corps immobiles, comme dans le genre *Trichosoma*.

Dans la chrysalide du mâle les antennes sont plus marquées que dans celle de la femelle, et leur forme pectinée se reconnaît à l'extérieur. La chrysalide de la femelle est communément un peu plus grande et de forme plus ovale que celle de l'autre sexe. Dans cet état le lépidoptère passe l'année jusqu'à la fin de mars ou commencement d'avril de l'année suivante, époque de l'éclosion de l'insecte parfait.

Ce joli lépidoptère se trouve en Catalogne, et je l'ai rencontré plusieurs fois à Montserrat et autres montagnes voisines de vallées. La chenille se nourrit principalement des feuilles du *Plantago lanceolata*, mais elle mange également plusieurs autres espèces analogues.

Explication des figures du N II, de la planche XII.

1. Chenille de la *Chelonia Latreilli*, Godart.
2. Chrysalide.
3. Cocon.

BULLETIN
ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1843.

DEUXIÈME SÉRIE.

TOME PREMIER.

MEMBRES DU BUREAU.

<i>Président,</i>	MM. MILNE EDWARDS.
<i>Vice-président,</i>	le Marquis de BREME.
<i>Secrétaire,</i>	E. DESMAREST.
<i>Secrétaire-adjoint,</i>	PIERRET.
<i>Trésorier,</i>	L. BUCQUET.
<i>Trésorier-adjoint,</i>	L. FAIRMAIRE.
<i>Archiviste,</i>	DUPONCHEL.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1843.

PREMIER TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 4 Janvier 1843.)

Présidence de M. MILNE EDWARDS.

Ouvrages offerts. Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou : année 1841, nos. II, III et IV, et année 1842, n° I; br. in-8. avec fig. Moscou, 1841 — 1842 · offert par la société de Moscou.

— Mémoires de l'Académie des sciences de Vienne; année 1841 : en allemand; 3 vol in-8 : offert par l'Académie de Vienne.

— Monographia Anoplurorum Britanniae, or, an Essay on the british species of parasitic insects belonging to the order

Anoplura of Leach; by Henry Denny; 1 vol. in-8 avec pl. col. Londres, 1841 : offert par M. Milne Edwards de la part de l'auteur.

Correspondance. M. Le Paige écrit que l'état de sa santé et des occupations nombreuses ne lui permettant plus de s'occuper d'Entomologie, il prie la société de vouloir bien accepter sa démission de membre. — Cette démission est acceptée.

Communication. M. le Secrétaire annonce à la Société la mort de l'un de ses membres, M. Emile Langeland, décédé à Paris dans la nuit du 31 décembre 1842 au 1^{er} janvier 1843. à l'âge de vingt et un ans. M. Langeland s'occupait depuis plusieurs années avec un grand zèle et une grande activité de l'étude des insectes, et principalement de ceux de l'ordre des Coléoptères : on lui doit la découverte de plusieurs nouvelles espèces qu'il a trouvées aux environs même de Paris : nous citerons parmi ces espèces un Xylophage, trouvé à l'île Louviers, et qui a reçu de M. le docteur Aubé, le nom de *Langelandia anophthalma*. (Ann. de la Soc. Ent. Première série, tome XI, 1842, page 227.)

Lecture. M. Reiche lit un mémoire ayant pour titre : Recherches sur les *Helluonides*, ou révision du genre *Helluo*, Bonelli et Dejean.

Rapports. M. le Secrétaire donne lecture d'un rapport de la Commission de publication qui s'est réunie le 28 décembre pour régler la composition du quatrième numéro des Annales pour l'année 1842. — Les conclusions de ce rapport sont adoptées par la Société.

— M. Reiche lit un rapport ayant pour but de régler la publication des Annales.

Après cette lecture la Société décide qu'elle éditera elle-même ses Annales à partir de l'année 1843, et que ce recueil portera à l'avenir le titre de *Deuxième série*.

Membre reçu. M. Louis Dumontier, ex-chirurgien de marine, chevalier de la Légion-d'Honneur, à Paris, présenté par M. l'abbé Blondeau. — Commissaires-rapporteurs, MM. Douë et Duponchel.

(Séance du 18 Janvier 1845.)

Présidence de M. MILNE EDWARDS.

M. le baron Walekenaër, membre honoraire, assiste à la séance.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels ; tome xv, (2^{me} semestre de 1842,) n^{os} xxv et xxvi, et tome xvi (1^{er} semestre 1843,) n^o 1 ; br. in-4. : offert par l'Institut de France.

— Handbuch der Entomologie dritter band, von Hermann Burmeister. Famille des Melitophiles ; 1 vol. in-8. Berlin, 1842 : offert par M. Dupont, de la part de l'auteur.

— Annales de la Société Entomologique de France ; tome xi, (année 1842,) 3^e trimestre ; br. in-8. avec fig. col. (2 exemplaires.)

Communication. M. Milne Edwards donne communication d'un mémoire en latin de M. Walker. Ce travail a pour titre : Description des Chalcidites trouvées au Bluff de Saint-Jean, dans la Floride orientale, par MM. Doubleday et Forster.

Lectures. M. le docteur Aubé lit un travail intitulé : Note sur quelques *Altica* confondues sous le nom d'*Altica ole-racea*.

— M. Léon Fairmaire fait connaître une note qu'il intitule :

Description de trois nouvelles espèces de Coléoptères de l'Océanie. (*Chlœnius ophonoides*, *Anchomenus* (*Ctenognathus*) *Novæ Zelandiæ*, et *Brachycaulus ferrugineus*.)

— M. Eugène Desmarest lit une notice ayant pour titre : Description de deux nouvelles espèces de Buprestides du genre *Hyperantha*, Gistel, Mannerheim. (*Pæcilonota*, Solier, Dejean.) L'auteur donne les noms d'*Hyperantha vittaticollis* et *stigmaticollis* aux deux espèces nouvelles.

— M. Lucien Buquet, au nom de M. Pitois absent, donne lecture des comptes du Trésorier pour l'année 1842.—M. le Président charge MM. Douë, rapporteur, Dupont et Reiche, de faire un rapport sur ces comptes.

Membres reçus. M. Paul de Saint Martin, employé au laboratoire d'Entomologie du Muséum d'histoire naturelle de Paris, présenté par M. le professeur Milne Edwards. — Commissaires-rapporteurs, MM. Cordier et Fairmaire.

— M. Victor Signoret, étudiant en médecine, présenté par M. Reiche. — Commissaires-rapporteurs, MM. Duponchel et Fairmaire.

(Séance du 1^{er} Février 1843.)

Présidence de M. le Marquis de BREME, vice-président.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels, tom. XVI (1^{er} semestre 1843), n^{os} II, III et IV; br. in-4^o : offert par l'Institut de France.

— Rectifications au procès-verbal et au compte-rendu du 25 décembre 1842 de l'Académie des sciences, demandées dans les séances des 2, 9 et 16 janvier 1843, par M. de

Blainville, membre de cette Académie; br. in-4° : offert par l'auteur.

— Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou, tom. xv (année 1842,) n° II et III; br. in-8°, Moscou, 1842 : offert par la Société.

— Verhandlungen der landwirthschaft Gesellschaft in Wien; 1 vol. in-8°, Vienne, 1842 : offert par la Société d'économie rurale de Vienne.

— Beschreibung des Verfahrens bei Ausabung der reihenculture nach Job, Hobling; br. in-8°, Vienne, 1842 : offert par l'auteur.

— Histoire naturelle générale et particulière des Insectes Névroptères, par M. F.-J. Pictet (de Genève), livraisons x^e, xi^e et xii^e. Fin de la Monographie des Perlides; br. in-8° avec fig. col., Genève, 1842 : offert par l'auteur.

Communications. M. Pierret met sous les yeux de la Société une *Diptera cænobita*, mâle à droite, femelle à gauche. Ce Lépidoptère hermaphrodite vient de m'être envoyé, dit-il, par un de mes correspondants, M. Fehrs, entomologiste bavarois, qui l'a obtenu cette année par éclosion. Jusqu'à ce jour, dit M. Pierret, aucun cas d'hermaphrodisme ne paraît avoir été observé dans la tribu des BOMBYCOIDES, Boisduval (NOCTUÉLITES des anciens auteurs), à laquelle appartient la *Diptera cænobita*; du moins c'est ce qu'on peut inférer de la lecture d'une notice fort intéressante publiée dans le tom. IV de nos Annales (1835,) par M. Alexandre Lefebvre. En effet, les Lépidoptères hermaphrodites que M. Lefebvre signale dans cette notice, semblent, en ce qui concerne la grande famille des HÉTÉROCÈRES, se restreindre à trois tribus qui sont les SPHINGIDES, les BOMBYCIDES et les PHALÉNITES. Dans les RHOPALOCÈRES, au contraire, l'hermaphrodisme paraît être général. M. Pierret pense, quant à lui, que l'hermaphrodisme existe dans toutes les

espèces de Lépidoptères, quels que soient le genre et la tribu auxquels ces derniers appartiennent. Il va plus loin, il croit que cette anomalie doit s'étendre sur toute la classe des animaux articulés. Suivant lui, l'hermaphrodisme ne serait donc pas une monstruosité accidentelle, circonscrite seulement à quelques individus; mais bien une sorte d'aberration générale, à laquelle doivent être soumises toutes les espèces qui composent cette classe. Cette confusion sexuelle serait, à son avis, comme l'indice d'une création moins parfaite et moins intelligente, comme un témoignage de l'espèce d'hésitation avec laquelle la nature aurait préludé jadis à la formation de ces animaux inférieurs, placés, par leur organisation, au dernier degré de l'échelle zoologique.

— Le même membre fait part à la Société de quelques faits relatifs au *Latrodectus malmignatus*. Il paraît que cette Arachnide n'est pas seulement confinée dans la Catalogne, mais qu'elle habite aussi l'île de Corse, et que sa morsure y cause des accidents semblables à ceux que M. Graëlls a signalés dans son mémoire. Il résulte même d'un entretien que M. Pierret a eu tout récemment avec un des principaux habitants de Corte, M. Pieradgi, que le *Latrodectus malmignatus* n'est pas rare aux environs de Corte; qu'il paraît au moment où règnent les grandes chaleurs, et qu'il se trouve principalement dans les maisons. Lorsqu'il arrive par malheur à un insulaire d'être piqué par cet insecte, le remède consiste à exposer la partie blessée à la chaleur ardente d'un four et à la frotter avec de l'ail.

— M. H. Lucas annonce à la Société qu'il a été à même d'étudier, en Algérie, les mœurs du *Latrodectus malmignatus* qui s'y rencontre fréquemment. M. Lucas n'a jamais observé que la morsure de cette Arachnide fut venimeuse, et lui-même a été mordu plusieurs fois, sans qu'aucun accident fâcheux n'en soit résulté.

— M. Guérin-Méneville demande la parole ; il annonce à la Société la publication prochaine de la première livraison de son *Species et Iconographie générique des animaux articulés, Coléoptères*. Il donne lecture de la Monographie du genre *Sandalus*, qui sera comprise dans cette première livraison.

— M. Guérin-Méneville expose les caractères d'un nouveau genre de CICINDÉLÈTES, voisin des *Iresia* et des *Euprosopus*, découvert dans les Cordillères de la Nouvelle-Grenade, par M. Justin Goudot, et auquel il donne le nom de *Callidema*.

Ce genre doit se placer avant les *Oxygenia*, et il établit le passage aux *Iresia* ; par la brièveté du premier article de ses palpes labiaux ; il se rapproche des *Oxygenia*, mais son faciès lui donne de grandes affinités avec les *Iresia* et les *Euprosopus*. L'espèce type de ce genre a reçu le nom de *Callidema Boussingaulti*. La larve de cette espèce, qui a beaucoup de rapport avec celle de la *Cicindela campestris*, a été trouvée par M. Goudot dans les hautes régions des Cordillères.

— M. Guérin-Méneville présente ensuite quelques observations critiques sur l'ouvrage de M. Lacordaire, ayant pour titre : Révision de la famille des Cicindélides. Cette communication a été imprimée dans la Revue zoologique par la Société Cuvérienne, numéro de janvier, 1843, pag. 13.

Lectures. M. Goureau donne lecture d'une notice ayant pour titre : Note pour servir à l'Histoire des métamorphoses de l'*Agrilus biguttatus*.

A l'occasion de cette lecture, M. Guérin - Méneville demande la parole et annonce qu'il vient de recevoir de M. Pecchioli, un mémoire contenant l'histoire complète du *Calcephora mariana*. Ce travail qui est accompagné

de belles figures coloriées, paraîtra d'ici à peu de temps dans le Magasin de Zoologie.

— M. L. Buquet donne communication d'un travail de M. Chevrolat intitulé : Description de vingt-quatre nouvelles espèces de TÉRÉDILES, pour faire suite à la Monographie des CLERONES de M. Klug.

Membres reçus. M. Joanny Bruyat, de Rouen, présenté par M. Pierret.— Commissaires-rapporteurs, MM. Duponchel et Signoret.

— M. Charles Bouvin, ancien employé au laboratoire d'Entomologie du Muséum d'histoire naturelle de Paris, présenté par M. E. Desmarest.— Commissaires-rapporteurs, MM. Pierret et de Saint-Martin.

— A la fin de la séance, la Société, sur la demande qui lui en a été adressée, décide à l'unanimité que M. Guérin-Méneville, ancien membre-fondateur, sera rétabli sur la liste des membres.

(Séance du 15 Février 1845.)

Présidence de M. MILNE EDWARDS.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels, tom. xvi (1^{er} semestre de 1843), n^{os} v et vi; br. in-4^o: offert par l'Institut de France.

— Revue zoologique par la Société Cuvérienne, n^o de janvier 1843, tom. vi; br. in-8^o: offert par M. Guérin-Méneville.

Communications. M. L. Buquet fait passer sous les yeux des membres de la Société un individu d'une nouvelle espèce

de Coléoptère du genre *Jalodis* ; cet insecte, qui vient d'être décrit brièvement par M. Buquet sous le nom de *Jalodis Clouci* (Rev. zool. par la Soc. Cuv., n° de janvier 1843, pag. 22), présente une monstruosité fort remarquable dans l'une de ses antennes, et il fera le sujet d'une note que l'auteur se propose de lire à la Société.

— M. Pierret annonce que madame Lesage, de Chartres, a trouvé l'année dernière, aux environs de Fontenay (département de la Vendée), sur le genêt à balais, *Spartium scoparium*, la chenille de la *Ligia opacaria*, espèce de Géomètre, qu'on a regardée longtemps comme propre au Languedoc et à la Provence. Ces chenilles ont donné leur papillon dans le mois d'octobre. M. Pierret ajoute que les trois *Ligia opacaria* mâles que madame Lesage lui a envoyés, étaient plus pâles et moins caractérisées que celles qu'on reçoit des départements méridionaux. Cette différence s'explique naturellement par celle de la latitude.

M. Duponchel fait observer à ce sujet qu'il a entendu dire, il y a déjà plusieurs années à M. le docteur Rambur, que la *Ligia opacaria* n'était pas rare non plus dans les environs de Tours.

Lectures. M. L. Buquet donne lecture, au nom de M. Guérin-Méneville, de deux notes ayant pour titres : 1° Notice sur les métamorphoses de l'*Apion apricans* et sur les parasites de ce Coléoptère, et 2° Description d'une nouvelle espèce du genre *Myrmechixenus* (*Myr. vaporariorum*), trouvée à Fleury, près Paris.

— M. H. Lucas lit deux notes intitulées : 1° Observations sur un nouveau genre de la classe des Myriapodes, appartenant à la famille des Iulites (*Platydesmus polydesmoides*), et 2° Notice sur une monstruosité qui se trouve dans l'antenne droite d'un *Colymbetes coriaceus*.

— M. le docteur Aubé communique un travail ayant pour titre : Description de deux Coléoptères nouveaux appartenant à la Faune parisienne (*Monotoma puncticollis* et *Abræus rhombophorus*).

— Le même membre lit une note intitulée : Complément de la description de l'*Hydroporus polonicus*. La Société décide que cette note sera imprimée dans le quatrième cahier des Annales pour 1843, dans lequel est déjà inséré la description de l'*Hydroporus polonicus*.

— M. L. Buquet lit un mémoire de M. Macquart portant le titre de : Description d'un nouveau genre de Diptères d'Europe (*G. Blepharicera*; esp. *B. limbipennis*).

— M. Goureau donne communication d'un travail qu'il intitule : Note sur un Diptère dont la larve vit dans l'*Helix conspurcata*.

Rapports. Il est donné lecture d'un rapport de MM. Aubé, Duponchel et Goureau, sur une proposition réglementaire de M. Reiche. Après avoir entendu ce rapport, et avoir délibéré à ce sujet, la Société décide que l'article additionnel suivant sera ajouté à son règlement :

Les auteurs qui voudront obtenir un tirage à part de leurs mémoires, devront le faire savoir au Secrétaire ou au Trésorier, en adressant ou faisant remettre leurs manuscrits.

Ce tirage à part ne pourra être moindre de dix exemplaires, ni de plus de vingt-cinq.

Tout auteur qui voudra en obtenir un plus grand nombre, devra en faire la demande par écrit à la Société, qui décidera s'il y a lieu ou non de l'accorder, et qui, dans le cas de l'affirmative, chargera la commission de publication de régler les conditions du tirage de gré à gré avec l'auteur.

Le prix des tirages à part qui ne dépasseront pas vingt-cinq exemplaires, reste le même que celui qui était payé antérieurement par les auteurs à l'éditeur des Annales.

— M. le Secrétaire lit un rapport de la commission de publi-

cation qui s'est réunie avant la séance de la Société, pour régler la composition du premier numéro des Annales pour 1845. — Les conclusions de ce rapport sont adoptées par la Société, qui décide que tous les mémoires lus dans cette séance seront compris dans le premier numéro des Annales de 1843.

(Séance du 1^{er} Mars 1845.)

Présidence de M. MILNE EDWARDS.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels, tom. XVI (1^{er} semestre 1843), n^o VII ; br. in-4^o : offert par l'Institut de France.

— Aperçu des espèces nouvelles d'Insectes qui se trouvent dans les possessions françaises du nord de l'Afrique, par M. H. Lucas (Extrait des Annales des Sciences naturelles, année 1842). — Coléoptères, première décade ; broch. in-8^o, Paris, 1842 : offert par l'auteur.

— Species et Iconographie générique des Animaux articulés ou Représentations des genres, avec leur description et celle de toutes les espèces de cette grande division du règne animal, par M. Guérin-Méneville, Insectes Coléoptères, 1^{re} livraison, G. *Rhipicera*, *Sandalus*, *Scirtes* et *Eucinetus* ; br. in-8^o, avec fig. noires, Paris, 1843 : offert par l'auteur.

Communications. Il est donné lecture de la note suivante : M. Amyot, chargé de recevoir le montant de la souscription ouverte l'année dernière pour élever un modeste monument à la mémoire de notre jeune collègue M. Edouard Carreño, mort à Paris au milieu de ses travaux entomolo-

giques, au moment où sa réputation naissante, déjà répandue en Espagne, sa patrie, venait de le faire nommer professeur de botanique à Barcelone, informe la Société que le vœu des souscripteurs est satisfait. Une simple pierre a été placée sur sa tombe, au cimetière du Mont-Parnasse, avec cette inscription gravée sur la pierre :

EDVARDO CARRENO
 ÆTATIS ANNO VIGESIMO TERTIO
 DEFUNCTO
 XX FEBRVARII MDCCCXLII
 AMORIS SCIENTIÆ VICTIMA
 CIVIS SPES ALTISSIMA
 AB AMICIS SVIS SOCIETATIS
 ENTOMOLOGICÆ
 FRANCIÆ.

— M. Guérin-Méneville fait passer sous les yeux des membres de la Société un grand nombre d'Insectes Coléoptères, rapportés par M. Justin Goudot, des hauts plateaux des Cordilières et des vallées de la Nouvelle-Grenade. La plupart de ces Insectes sont inconnus et beaucoup même doivent servir de types pour des genres nouveaux. M. Guérin-Méneville se propose de publier dans la Revue zoologique la description abrégée de toutes les espèces nouvelles (Voir la Revue zoologique de 1843, n° de février pag. 63 et 64).

—Le même membre lit une lettre qu'il vient de recevoir de M. Th. Lacordaire, dans laquelle cet entomologiste répond aux observations critiques de M. Guérin-Méneville re-

lativement à son travail sur les Cicindélides. Après cette lecture, M. Guérin-Méneville répond lui-même à la lettre de M. Lacordaire. La lettre de M. Th. Lacordaire, la réponse de M. Guérin-Méneville et des observations de M. Percheron, ont été insérées dans le numéro de février 1843 de la Revue zoologique, p. 59 à 63, et 92 à 94.

Membre reçu. M. Henri Jekel, de Paris, présenté par M. Deyrolle.—Commissaires-rapporteurs, MM. Duponchel et Guérin-Méneville.

(Séance du 15 Mars 1843.)

Présidence de M. le Marquis de BREME, vice-président.

M. Hope, membre étranger, assiste à la séance.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels, tom. XVI (1^{er} semestre de 1843), n^{os} VIII, IX et X; br. in-4^o : offert par l'Institut de France.

— Nova actorum Academiae Cæsareæ Leopoldino Carolinae naturæ curiosorum. Voluminis undevicesimi. Supplementum alterum. Bonn, 1841; 1 vol. in-4^o : offert par l'Académie.

— Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy, année 1841; 1 vol. in-8^o offert : par la Société.

— Revue zoologique par la Société Cuvérienne, année 1843, deuxième numéro (février); br. in-8^o : offert par M. Guérin-Méneville.

— Voyage aux îles Canaries de MM. Webb et Berthelot. Description des Arachnides, Myriapodes et Thysanoures,

XVI ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE.

par M. H. Lucas, in-fol. avec planche noire, Paris, 1843 : offert par M. H. Lucas.

— Ragguaglio delle specie più interessanti di Emitteri-Eterotteri, raccolte in Sicilia; e descrizione di alcune nuove specie de contorni di Palermo, di Achille Costa; br. in-8°, avec fig. col., Napoli, 1842 : offert par l'auteur.

Correspondance. Il est donné lecture d'une lettre de M. Esenbech, Secrétaire de l'Académie de Bonn, annonçant l'envoi de mémoires destinés par son Académie à la Société entomologique.

Membres reçus. Madame de Courtiliolles-d'Angleville, à Paris, présentée par M. Audinet-Serville.

— M. Le Couteux, employé au ministère de la guerre, présenté par M. Douë.—Commissaires rapporteurs, MM. L. Buquet et Guérin-Méneville.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1843.

DEUXIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 5 Avril 1843.)

Présidence de M. MILNE EDWARDS.

MM. Bonard, le marquis de Laferté-Sénéctère et Hope, membres de la Société, assistent à la séance.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels, tom. XVI (1^{er} semestre de 1843), n^{os} XI, XII et XIII; br. in-4^o : offert par l'Institut de France.

— Species et Iconographie générique des animaux articulés, ou représentation des genres, avec leur description et celle de toutes les espèces de cette grande division du règne animal, par M. Guérin-Méneville. Insectes Coléoptères, 2^e livraison. *G. Ptyocerus, Selasia, Chamærhypis* par M. Gué-

rin, et *Basodonta*, par M. Westwood; br. in-8. avec figures noires; Paris, 1843 : offert par M. Guérin-Méneville.

Communications. M. Pierret annonce à la Société la découverte qu'il vient de faire cette année auprès de Paris, d'un grand nombre d'individus de la *Nyssia zonaria*, espèce fort rare, et qui n'avait été prise que deux fois dans nos environs. M. Duponchel en prit un individu il y a déjà long-temps et M. Pierret en retrouva un second en 1831 dans le bois de Boulogne. Le 23 mars dernier, M. Pierret en a trouvé plus de cinquante individus, tant mâles que femelles, dans une prairie abondante en végétaux de toute espèce. Plusieurs femelles ont pondu un grand nombre d'œufs : M. Pierret attend avec impatience la sortie des petites chenilles qu'il se propose d'élever et de décrire.

— M. le marquis de la Ferté-Sénéctère donne quelques détails sur l'état grassey, ou altération des couleurs, que l'on remarque quelquefois chez les insectes, dans les collections, et il recherche les moyens de rendre à l'insecte ses premières couleurs. D'après le conseil qui lui en avait été donné par l'un de nos collègues, M. de Romand, M. le marquis de Laferté-Sénéctère, a essayé sur les Coléoptères un procédé qui lui a semblé, dans beaucoup de cas, réussir parfaitement à débarrasser l'insecte de l'altération grasseyeuse qui le rend quelquefois méconnaissable. Ce procédé consiste simplement à plonger à froid pendant quelques heures, l'insecte grassey, dans de l'eau de lessive, telle qu'on l'obtient en faisant bouillir ensemble de la cendre et de l'eau. M. le marquis de Laferté-Sénéctère cite quelques *Trox* à taches blanches, des Curculionites du genre *Cleonis*, des Longicornes des genres *Steirastoma*, *Acanthoderes*, *Lagocheirus*, etc., qui soumis à l'action de l'eau de lessive, ont bientôt repris leurs couleurs premières ; mais le même procédé n'a pu réussir pour des *Cicindela* et d'autres Coléopté-

res, chez lesquels les taches semblent inhérentes au tissu des élytres et indépendantes de toute pubescence.

M. le docteur Aubé dit que l'éther sulfurique parfaitement pur et sans réaction acide, lui paraît préférable à l'eau de lessive et aux autres alcalis : il ajoute que l'immersion d'un insecte grassex dans l'éther, ramène au blanc les taches qui étaient disparues, et que ce procédé réussit même pour diverses espèces de Cicindèles.

Nominations. Aux termes des articles 35 et 36 de son règlement, la Société procède au renouvellement annuel des cinq membres qui, joints aux membres du bureau, doivent former la Commission de publication pour 1843 - 1844. — MM. Aubé, Douë, Goureau, Guérin-Méneville et de Saint-Martin, ayant réunis le plus grand nombre de voix, sont proclamés par le Président, membres de cette commission.

Membre reçu. M. Pierre Joseph Loss, libraire-éditeur à Paris, présenté par M. E. Desmarest.—Commissaires rapporteurs, MM. L. Fairmaire et Guérin-Méneville.

(Séance du 19 Avril 1845.)

Présidence de M. MILNE EDWARDS.

M. Hope, membre étranger, assiste à la séance.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels, tom. xvi (1^{er} semestre de 1843), n^{os} xiv et xv ; br. in-4^o : offert par l'Institut de France.

— *Dei Prioniti e dei Coleopteri ad essi più affini; osservazioni del marchese Massimiliano Spinola.* (Estr. del vol. v, Seria II, delle Memorie della R. Accademia delle Scienze di Torino; br. in-4. Turin, 1843 : offert par l'auteur.

— *Considerazioni sopra i costumi degl' Imenotteri del G. Sirex, Fabr. ; e sopra il miglior posto dei Sireciti, vel me-*

to, lo razionale, memoria del marchese Massimiliano Spinola; br. in-8. Genève, 1843 : offert par l'auteur.

— Osservazioni sopra i caratteri naturali di tre famiglie d'insetti Imenotteri, civè le: *Vesparie*, le *Masaride* et le *Crisidide*, del marchese Massimiliano Spinola; br. in-8. Genève, 1843 : offert par l'auteur.

— Mémoire sur les Podurelles, par M. l'abbé Bourlet (Extrait des mémoires de la Société royale et centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord, séant à Douai. Année 1841-1842); br. in-8. avec une pl. lith. Douai 1843 : offert par l'auteur. — Sur la demande de monsieur l'abbé Bourlet, M. le Président charge M. H. Lucas de faire pour la Société, une analyse de ce mémoire.

Communications. M. Aubé prend la parole au sujet d'une petite polémique qui s'est élevée entre MM. Motschoulsky et Erichson, relativement à la découverte au Daghistan, d'une espèce de *Monotoma* que M. Motschoulsky a décrite en 1837, sous le nom de *quadrifoveolata*.

Sans connaître exactement les raisons sur lesquelles s'appuie M. Erichson, M. Aubé se range à son avis et en donne les motifs. M. Motschoulsky est venu à Paris dans le courant de 1836, après son voyage au Daghistan, a visité les collections de tous les entomologistes de la capitale et celle de M. Aubé, dans laquelle se trouvait le *Monotoma* en question, où il portait également le nom de *quadrifoveolata*, nom sous lequel M. Aubé l'a aussi publié en 1837, dans les Annales de la Société. M. Motschoulsky ne le connaissait pas alors et pria M. Aubé de le lui donner, ce que fit ce dernier, en lui en sacrifiant environ une vingtaine d'exemplaires. Comment se fait-il donc, dit M. Aubé, que M. Motschoulsky, qui prétend aujourd'hui avoir trouvé cet insecte en 1834, l'ait prié instamment de le lui donner en 1837, comme une espèce à lui inconnue. Ce qui est aussi digne de remarque,

c'est que cet entomologiste russe lui ait donné le nom sous lequel il lui avait été communiqué par M. Aubé.

Lectures. M. Duponchel lit un travail de M. Merck aîné, de Lyon, intitulé : Mémoire sur la *Psyche albida*.

— M. le docteur Aubé donne lecture d'une note sur deux espèces nouvelles de Brachélytres. Ces deux espèces ont reçu de l'auteur les noms de *OEdichirus unicolor*, et *Bledius tristis*.

— Le même membre lit une notice intitulée : Note sur une nouvelle espèce de Coléoptère tetramère qui devra servir de base à une coupe générique nouvelle. (*Philothermus Montandoni*.)

— M. Goureau donne lecture d'une note pour servir à l'histoire du *Callidium sanguineum*. L'auteur fait connaître la larve et la nymphe de cet insecte, et il termine son travail par la description d'une espèce d'Ichneumon qui dévore la larve du *Callidium*.

Après cette communication M. E. Desmarest annonce à la Société qu'il a eu occasion, depuis le commencement de l'année, d'étudier également la larve et la nymphe du *Callidium sanguineum*; et qu'il se proposait de présenter incessamment un travail à ce sujet. Ses observations se rapportant du reste presque entièrement à celle de M. Goureau, une note serait inutile aujourd'hui.

A l'occasion de la lecture de M. Goureau et relativement à l'irisation remarquée par l'auteur dans les ailes de l'Ichneumon, parasite de la larve du *Callidium sanguineum*, M. Amyot prend la parole et dit : que le phénomène de l'irisation est expliqué dans plusieurs ouvrages, et qu'il est attribué à la réfraction de la lumière à son passage à travers la couche d'air interposée entre les deux membranes qui composent l'aile d'un insecte.

M. Goureau répond qu'il pense que cet effet doit être

attribué à une multitude de petites rides très-courtes, qui couvrent l'aile nue des insectes, dans lesquelles la lumière se décompose comme dans autant de petits prismes pour produire l'irisation ; mais qu'il n'a pas encore étudié ce phénomène avec assez de soin pour affirmer que cette explication soit la bonne ; c'est pourquoi il s'est abstenu d'en faire mention dans son mémoire.

M. Milne Edwards prenant part à la discussion dit : qu'il ne peut pas exister d'air entre les deux membranes de l'aile des insectes, si ce n'est au voisinage immédiat des nervures, puisque ces deux membranes sont collées l'une sur l'autre très-exactement, que les petites rides dont il vient d'être question existent effectivement et que l'on observe sur les ailes nues des petits enfoncements, pour ainsi dire microscopiques, analogues à ceux dans lesquels sont implantées les écailles colorées qui recouvrent les ailes des Lépidoptères. Il ajoute qu'il pense que l'on peut se servir du caractère de l'irisation dans la description des espèces, attendu que ce phénomène dépend de la structure intime de l'aile, et sert par conséquent à définir l'espèce.

Membre reçu. M. Augustin Joseph de Léséleuc, chirurgien de la Marine royale à Brest, détaché momentanément aux mines de Poullaouen, présenté par M. Reiche. — Commissaires rapporteurs : MM. Aubé et Duponchel.

(Séance du 3 Mai 1843.)

Présidence de M. MILNE EDWARDS.

M. Edm. de Selys-Longchamps, membre de la Société, et MM. Crémière, de Loudun, et Schaum, de Halle en Saxe, assistent à la séance.

Ouvrages offerts. Entomologische Beitug herausgegeben von dem entomologischen Vereine zu Stettin. Année 1840,

1841 et 1842 ; 3 vol. in-12, Stettin et Leipzig, 1840-1842 : offert par la Société entomologique de Stettin.

— Isis 1838. Hest. IX und X; Kritische bestimmung der in Reaumur's, Mémoires pour servir à l'histoire des insectes, vorkommenden Lepidopteren von P. C. Zeller; br. in 4 : offert par l'auteur.

— Isis 1841. Hest. X; Borlauffer einer vallstandigen naturgeschichte der Pterophoriden einer Nachstfater familie geschrieben, von P. C. Zeller; br. in-4 : offert par l'auteur.

— Annales de la Société entomologique de France. Deuxième série. Tome premier. Année 1843. Premier trimestre ; br. in-8 avec des figures coloriées (2 exemplaires).

Correspondance. M. le comte de Perrochel écrit que ne s'occupant plus d'entomologie, il prie la Société de vouloir bien accepter sa démission de membre. — Cette démission est acceptée.

Communications. — M. E. Desmarest annonce la mort de M. Pitois ancien Trésorier de la Société.

M. Charles Pitois était né à Remiremont (Vosges) en 1792; dès sa sortie du collège il fut successivement employé au ministère du grand-duché de Berg, puis à la préfecture du Bas-Rhin : depuis 1816 il dirigeait la maison de librairie de madame Levrault, dont il devint bientôt le gendre et l'associé. M. Pitois, par les grandes et nombreuses publications scientifiques qu'il a éditées, a rendu de véritables services à la science; parmi les livres qu'il a publiés on doit citer : le Dictionnaire des sciences naturelles, en soixante volumes; l'expédition scientifique en Morée de M. le colonel Bory de Saint-Vincent; le Voyage dans l'Amérique méridionale, de M. Alcide d'Orbigny; l'Histoire naturelle des Poissons, de MM. Cuvier et Valenciennes; les principes d'Anatomie comparée de M. de Blainville; les considérations générales sur l'anatomie comparée des animaux articulés (anatomie

du *Melolontha vulgaris*) par M. Straus-Durckheim, etc., etc. M. Pitois a été long-temps l'éditeur des mémoires de la Société géologique de France, dont il était membre ; il a édité les Annales de la Société entomologique de France de 1837 à 1842 ; reçu membre de cette Société en 1840, il fut bientôt nommé Trésorier, fonction qu'il conserva plus de deux ans. M. Pitois est décédé à Paris le 25 avril 1843, à la suite d'une courte maladie.

— Il est donné communication de la note suivante de M. H. Lucas sur plusieurs Coléoptères nouveaux du nord de l'Afrique nés à Paris.

Pendant le séjour que je fis à Oran à la fin de 1841 et dans le commencement de 1842, l'hiver fut très froid et les arabes vendaient dans la ville beaucoup de bois qui déjà avait subi l'action du feu. Parmi les fagots que j'avais achetés pour me chauffer, je remarquai plusieurs morceaux de bois fortement perforés par des larves d'insectes, je les mis de côté, et ayant été rappelé en France en avril 1842, j'emportai ces bois attaqués et les plaçai, à mon retour à Paris, vers le 10 avril, dans des bocaux. Dans le courant de la même année, c'est-à-dire, dans les mois de juin, juillet et août, sortirent de ces bois plusieurs Coléoptères fort intéressants et parmi lesquels je citerai : l'*Anthaxia inculta*, Germ. ; les *Hesperophanes rotundicollis*, Luc., *tomentosus*, Luc., *affinis*, Luc. ; le *Stromatium strepens*, Fabr. ; la *Gracilia fasciolata*, Ziegl. ; la *Parmena algerica*, de Cast. Parmi les Térédiles, est une fort belle espèce d'*Opilus* très-grande, inédite et que je désignerai sous le nom de :

OPILUS DORSALIS, (1) Luc.

Long. 20 mill. Larg. 6 1/2 mill.

O. Omninò fuscus, flavo pilosus; clytris profundè punctatis, vittâ albâ posticè trajectis.

Avant de piquer cette espèce que j'ai obtenue dans les derniers

1) *Netoxus dorsalis*. Inédit, Dej. Cat. p. 126. Cette espèce n'avait encore été rencontrée qu'au Sénégal.

jours du mois d'avril, j'ai cru devoir la communiquer à la Société, afin que mes collègues puissent examiner ce joli Coléoptère que je n'avais pas rencontré dans mes excursions en Algérie.

CYLIDRUS AGILIS, Luc.

Long. 6 1/2 à 7 mill. Larg. 1 1/2 à 2 mill.

C. Capite anteriùs nigro, posteriùs rubescente; mandibulis labique palpis nigris, maxillaribus rubro-testaceis; antennis nigris, primis articulis rubescentibus; thorace rubro; clytris nigro-violaceis, vittâ albâ transversali ornatis; sterno pedibusque nigro-violaceis; abdomine nigro-violaceo.

Cette espèce que j'ai obtenue le 10 juin 1843, est très-vive, et lorsqu'elle marche, elle fait vibrer sans cesse ses antennes.

Parmi les Xylophages, j'ai obtenu trois *Apate*, dont deux nouvelles; quant à la troisième, elle est indiquée par M. Dejean, dans son Catalogue, sous le nom d'*humeralis*, mais elle est inédite.

APATE RUFIVENTRIS, Luc.

Long. 18 mill. Larg. 7 1/2 mill.

A. Atra; capite pilis flavescentibus vestito; antennis rufis, ultimis articulis flavescentibus; thorace spinosulo; clytris costatis, profundè punctatis; pedibus sternoque nigris; abdomine rufo.

Cette espèce est éclose dans le mois de juillet 1842, j'en ai obtenu plusieurs individus.

APATE NIGRIVENTRIS, Luc.

Long. 17 mill. Larg. 6 1/2 mill.

A. Capite atro, granario; antennis nigris; thorace nigro, valdè tuberculato; clytris rubris, creberrimè profundèque punctatis; pedibus, sterno abdomineque nigris.

APATE HUMERALIS, inédit. (1)

Long. 5 mill. Larg. 1 1/2 mill.

A. Capite nigro; thorace rufo-flavescente, anteriùs spinosulo, ad latera posteriùsque lævigato; clytris anticè rufo-flavescentibus,

1) Dej. Cat. p. 334.

posticè nigris, creberrimè punctatis; sterno abdomineque fuscis. pedibus fusco-flavescentibus.

Ces deux espèces me sont écloses dans les mois de juin et de juillet de l'année 1842.

— M. Douë donne lecture du rapport dont il avait été chargé conjointement avec MM. Dupont et Reiche sur les comptes du Trésorier pour l'année 1842. — Après cette lecture la Société décide que ce travail sera imprimé en entier dans le bulletin des Annales.

RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE DE L'EXAMEN DES COMPTES DU TRÉSORIER POUR L'ANNÉE 1842.

Commissaires MM. *Dupont, Reiche* et *Douë*, rapporteur.

Lorsque M. le Président a chargé trois des membres de la Société de procéder à l'examen des comptes du trésorier, pour l'année 1842, il leur a été remis un dossier contenant un aperçu des recettes et dépenses.

Il en résulte, d'une part, que notre actif, pendant l'année écoulée, s'est composé comme il suit :

Solde en caisse, au 31 décembre 1841,	129 fr.	24 c.
Cotisations perçues sur 1841 et années antérieures.	1224	
Id. sur 1842.	2046	
Sommes perçues pour affranchissement.	91	65.
Total.	3460	89.
Le montant des dépenses indiquées par le Trésorier ne s'élève qu'à.	3458	45.

D'où il résulte que l'en caisse, au 31 décembre 1842 était de. 2 fr. 44 c.

Mais il n'a été donné à l'éditeur des Annales, qu'un à-compte de 2940 fr., et ce qui lui est dû par la Société pour frais de publications, jusque et y compris le quatrième trimestre de 1842, doit dépasser de beaucoup cette somme. Il n'est pas possible cependant, d'apprécier exactement notre situation sous ce rapport, puisque le compte définitif de M. Pitois n'avait pas encore été remis par lui au moment de son décès.

Tout ce que nous pouvons dire, dans l'état actuel des choses, c'est qu'il reste encore à recouvrer, sur la cotisation antérieure à 1842.	3918 fr.
Et sur celle de 1842.	4160
	Total. 5078 fr.

Evidemment, on ne peut attribuer une grande valeur à cette première somme de 3918 fr., représentant l'arriéré de membres qui n'ont pas satisfait à leurs obligations depuis 2, 3, 4, 5 et même 6 ans. Ce n'est, en quelque sorte, que comme objet de luxe qu'elle figure dans notre comptabilité. Admettons toutefois, et ce n'est pas élever bien haut nos prétentions, que cette sorte de *caput mortuum* traité avec l'habileté dont notre administration nous a déjà donné tant de preuves, rende encore 500 fr., nous aurons, avec la rentrée de ce qui est dû sur 1842, au-delà de 1600 fr., bien suffisants, nous l'espérons, pour nous acquitter envers notre ancien éditeur. Le passé se trouvera ainsi, complètement aligné; quant à l'avenir, tout doit porter à croire que nos ressources annuelles seront assez larges pour assurer un plein succès au nouveau mode de publication que nous avons adopté.

Lectures. M. Duponchel lit un mémoire de M. Maximilien Spinola, ayant pour titre : Note sur quelques Hyménoptères peu connus, recueillis en Espagne pendant l'année 1842, par M. Victor Ghiliani, naturaliste-voyageur.

— M. Edm. de Selys Longchamps donne lecture d'une notice sur quelques Libellules d'Europe.

(Séance du 7 Juin 1845.)

Présidence de M. MILNE EDWARDS.

M. J. Bruyat, membre de la Société, assiste à la séance.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels, tom. XVI (1^{er} semestre de 1843), n^{os} XVI, XVII, XVIII et XIX; br. in-4^o: offert par l'Institut de France.

— Memorie della reale Accademia delle Scienze di Torino. Seria secunda. Tomo IV; 1 vol. in-4. Turin, 1842: offert par l'Académie.

— Nouveau manuel complet d'entomologie, ou histoire naturelle des Insectes et des Myriapodes, par M. Boitard; 3 vol. in-18. Paris, 1843: offert par l'éditeur M. Roret.

Communications. M. L. Reiche donne lecture de la note suivante sur l'*Anthrenus musæorum*.

Un des fléaux les plus redoutables aux collections zoologiques est sans contredit la larve d'un Coléoptère clavicorné du genre *Anthrenus* de Fabricius. Cette larve qui n'est que trop connue des entomologistes et qu'ont décrite Degeer et Latreille, se métamorphose en un insecte parfait, dont le nom, chose assez étrange, n'est pas encore définitivement arrêté dans la nomenclature. A la vérité l'insecte est étiqueté dans la plupart des collections, mais tantôt sous un nom, tantôt sous un autre, et évidemment la plupart du temps suivant le caprice du collecteur. Le nom d'*Anthrenus musæorum*, paraît être cependant le plus fréquemment employé, uniquement je pense, parceque l'insecte aura été trouvé dans la collection de l'amateur; mais il n'est pas rare de voir ce même insecte porter plusieurs noms différents, dans la même collection, suivant son état

de conservation. D'un autre côté ce nom d'*Anthrenus musæorum* a été appliqué à plusieurs espèces probablement aussi parceque on les aura trouvées dans quelque musée. Cette confusion s'est introduite jusque dans les ouvrages de nos premiers entomologistes, et ne paraît avoir occupé aucun d'eux sérieusement. La chose vaut cependant la peine d'être éclaircie et c'est pour y arriver que je publie cette note.

Linné est le premier entomologiste qui ait mentionné l'insecte dont la larve ravage les collections; il le décrit ainsi sans le dénommer : « Tota nigra est hæc species ex punctis vix conspicuis fuscis » et albis nebulosa facta. Thorax utrinque versus basin maculam albam fert et duo puncta alba majora in medio elytrorum, in sin-
« gulo unicum, subtus tota albicat, thorax, caput et antennæ nigra. » (Fauna suecica, ed^o. secunda, 1764, p. 430.)

C'est dans la 12^e édition du *Systema naturæ*, t. 1 p. 568, qu'il lui donne le nom de *Byrrhus musæorum*, et qu'il mentionne à sa suite, sous le nom de *Byrrhus verbasci*, une autre espèce décrite par Geoffroy sous le nom de l'*Amourette*. En comparant les descriptions des deux auteurs, et en cherchant à les appliquer aux diverses espèces d'Anthrènes que contiennent nos collections, je suis resté convaincu que sous ces deux noms ils n'ont décrit qu'une seule espèce plus ou moins fraîche ou déflourie; ce qui n'a rien d'étonnant quand on réfléchit à l'extrême caducité des écailles colorées qui recouvrent cet insecte et ses congénères, écailles dont les diverses dispositions sont presque les seuls caractères distinctifs des espèces. L'insecte frais est l'*Amourette* de Geoffroy. (*Hist. des insectes*, g. *Anthrène*, N^o. 2.) et le *Byrrhus verbasci*, de Linné. (S. N. tom. 1. p. 568.)

L'insecte déflouré est le *Byrrhus musæorum* de Linné, *loco cit.*

Pour corroborer mon opinion, je dois dire qu'il m'a été impossible de trouver dans les collections de Paris et dans celles de la plupart de mes correspondants, aucun individu frais d'une espèce quelconque d'Anthrène, qui répondit à la description du *Byrrhus musæorum*, Lin.

Cette opinion admise, il reste à décider auquel des deux noms on doit donner la préférence : je crois que c'est à celui d'*Anth. verbasci*, quoique l'autre me semble plus convenable, attendu le genre de vie de l'insecte ; en effet, c'est le premier nom qui a été donné à l'insecte bien frais dont la larve habite nos collections, tandis que le nom de *Byrrhus musæorum* a été appliqué à un insecte méconnaissable par la perte d'une partie de ses écailles, et d'un autre côté, on doit se rappeler que quelques espèces du même genre dans d'autres climats, remplissent le même office, et notamment l'*Ant. gloriosæ*, Fab., qui est le fléau des collections dans l'Inde.

La difficulté de reconnaître le *Byrrhus musæorum* de Linné, a donné lieu aux erreurs suivantes dans la nomenclature de deux ou trois espèces : Latreille et Gyllenhal ont décrit sous ce nom, une petite espèce à pattes rouges, déjà décrite par Olivier, sous le nom d'*Anth. fuscus*. (Ins. t. II, g. 14, esp. 5 ;) et qui se trouve assez abondamment aux environs de Paris, sur les petites Liliacées ; ces deux auteurs ont été copiés par beaucoup d'autres, et en dernier lieu par M. Heer, (Fauna Coléopt. helvetica.) Degeer et Olivier, ont décrit sous ce nom, l'*Anth. varius* de Fabricius et Schœnher. (Syn. insect. t. I, p. 415.) en effaçant l'*Anth. musæorum* de la nomenclature, le donne, avec doute il est vrai, comme une variété de l'*Anth. varius*, Fabr.

Par suite de la rectification que j'indique, les espèces connues, c'est-à-dire décrites, des *Athrenus* d'Europe, se classeraient avec la synonymie et dans l'ordre suivant :

1. *Anthrenus serophulariæ*. Linné, syst. nat. II, 568.
2. « *pimpinellæ*. Fabricius, ent. syst. I, 263.
3. « *verbasci*. Linné, syst. nat. II, 568.
tricolor, Herbst. col. VII, 333.
var. *musæorum*. Linné, syst. nat. II, 568.
var. *histrion*. Fabr. entom. syst. I, 264.
4. « *varius*. Fabr. entom. syst. I, 264.
musæorum. Degeer. ins. IV, 203.
id. Olivier. entom. II, 14. 3.
id. Fabr. entom. syst. I, 264

5. « *glabratus*. Fabr. syst. eleuth. I, 109.
glaber. Panzer. fauna germ. xxxv, 2.
niger. Rossi. fauna etr. I, 39.
— *an scrophulariæ* var ?
6. « *fuscus*. Oliv. ent. II, 14. 5.
obscurus. Schœn. syn. insect. I, 117.
musæorum. Latr. Crust. et Ins. IX, 219.
id. Gyllenhall. fauna suec. I, 164.

— M. Pierret annonce à la Société que M. Ronsin, garde forestier à Livry, et M. Frapier, tous deux amateurs de Lépidoptères, ont eu l'occasion de constater un phénomène zoologique fort curieux ; c'est celui de l'accouplement de deux mâles de la *Zygæna achilleæ* avec une femelle de la même espèce. MM. Ronsin et Frapier ont pris deux fois la nature sur le même fait dans la journée du 26 mai de cette année. Ils ont également trouvé, le même jour, chacun, deux variétés jaunes de cette Zygène, semblables à celles que M. Pierret fit voir à la Société il y a deux ans. Ces variétés ont été généreusement données par MM. Ronsin et Frapier à M. Pierret ; elles font aujourd'hui partie de la riche collection de cet entomologiste.

Lectures. M. Guérin-Méneville donne lecture d'un travail intitulé : Revue critique de la tribu des *Eucnémides*.

— M. Goureau lit un mémoire sur l'irisation des ailes des insectes.

— M. H. Lucas donne communication d'une notice ayant pour titre : Observations sur les travaux qui depuis Latreille ont été publiés sur l'ordre des Thysanures et particulièrement sur la famille des Podurelles. Dans ce travail, M. H. Lucas, analyse les divers mémoires publiés à ce sujet, et principalement celui de M. l'abbé Bourlet.

— Il est donné lecture d'une note de M. E. Blanchard.

intitulée : Remarques sur les métamorphoses observées chez les Buprestides.

Rapport. M. le Secrétaire lit un rapport de la commission de publication, qui s'est réunie avant la séance de la Société, pour régler la composition du deuxième numéro des Annales pour 1843. — Les conclusions de ce rapport sont adoptées par la Société.

Délibération. La Société, sur la proposition qui lui en est faite par M. L. Buquet, et après avoir entendu plusieurs de ses membres, décide qu'il sera procédé dans la prochaine séance, à la nomination d'un membre honoraire français, en remplacement de M. A. G. Desmarest, décédé en 1858.

M. le Président nomme MM. L. Buquet, Duponchel, Goureau, Guérin-Méneville et Pierret, membres d'une commission chargée de faire un rapport et de présenter une liste de candidats pour la place de membre honoraire qui vient d'être déclarée vacante par la Société.

Membres reçus. M. Emile Bayle, ingénieur au corps royal des mines à Paris, présenté par M. L. Buquet, — Commissaires-rapporteurs, MM. L. Fairmaire et Pierret.

— M. Henri Schaum, docteur en médecine, à Halle en Saxe; présenté par M. Ch. Aubé. — Commissaires-rapporteurs MM. Guérin-Méneville et L. Reiche.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1843.

TROISIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 5 Juillet 1843.)

Présidence de M. MILNE EDWARDS.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels, tom. XVI (1^{er} semestre de 1843), n^{os} XX à XXXIII; br. in-4^o: offert par l'Institut de France.

— *Novorum actorum Academiae Caesareae Leopoldino-Carolinæ naturæ curiosorum. Voluminis undevicesimi, pars posterior; cum tabulis XLV et voluminis duovicesimi, supplementum alterum; cum tabulis XXXIII; 2 gros vol. in-4. avec pl. Bonn, 1841-1842: offert par l'Académie.*

— *Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia; n^o. de mars et avril 1843; br. in-8. : offert par l'Académie de Philadelphie.*

— *Nomenclator zoologicus, continens nomina systematica generum animalium tam viventium quam fossilium secundum ordinem alphabeticam disposita, adjectis auctoribus.*

2^e Série, T. I.

B. III

libris in quibus reperiuntur, anno editionis, etymologia et familiis ad quas pertinent, in variis classibus; auctore L. Agassiz. Fasciculus III, continens *Crustacea* et *Vermes*, i. e. *Entozoa*, *Turbellaria* et *Annulata*, et Fasciculus IV, continens *Hemiptera* et *Infusoria Polygastrica* et *Rotatoria*, br. in-4.; Soloduri, 1843 : offert par M. L. Agassiz.

Correspondance. Il est donné lecture d'une lettre de M. Emy, capitaine d'artillerie, résidant à Rouvray (Côte-d'Or). M. Emy adresse sa démission de membre. — Cette démission est acceptée par la Société.

Communication. M. Milne Edwards place sous les yeux de la Société un nid de l'*Epipona tatus* (*Polistes morio*, Fabr.) espèce de Vespide qui est très commune à Cayenne, mais dont on ne connaissait pas l'industrie. Cet édifice, remarquable par sa légèreté et le fini de son travail, est établi autour d'une branche d'arbre qui le traverse dans sa plus grande longueur : il est arrondi transversalement et se rétrécit peu à peu vers chaque bout de façon à se terminer en pointe et à être presque fusiforme. Sa couleur générale est d'un brun jaunâtre et ses parois sont formées par une lame de matière papyracée qui n'est pas plus épaisse qu'une carte à jouer, mais qui offre beaucoup de solidité. Par son extrémité supérieure et le long de la face dorsale du nid, cette lame adhère intimement à la branche dont il vient d'être question ; dans toute son étendue elle présente des ondulations transversales, disposées parallèlement avec assez de régularité et qui semblent être les stries d'accroissement ou les assises de cette espèce de mur d'enceinte ; du côté opposé à la branche, on aperçoit une sorte de raphé longitudinal qui résulte suivant toute apparence de la rencontre et de la soudure des deux pans de murs latéraux ; enfin à l'extrémité inférieure de cet étui se trouve un orifice ovalaire faisant suite au raphé et servant d'entrée unique pour

le nid tout entier. A l'intérieur, l'édifice est divisé en dix étages par autant de gâteaux circulaires qui sont complètement isolés des parois, mais qui au lieu d'être suspendus les uns aux autres par des colonnes comme dans les nids de notre guêpe commune sont fixées à l'aide d'un pédoncule court et oblique contre la branche, qui ainsi que nous l'avons déjà dit, traverse le nid de part en part et constitue la pièce principale de sa charpente intérieure. Quant à ces gâteaux, ils n'offrent rien de remarquable, si ce n'est qu'ils occupent à peine la moitié du diamètre de la chambre commune et que les intervalles qui les séparent entre eux sont équivalents à quatre ou cinq fois leur épaisseur.

Par sa forme générale, sa couleur et ses bandes circulaires, ce nid offre une ressemblance grossière avec la carapace d'un Tatou et d'après les renseignements transmis à M. Milne Edwards par M. Mélinon, voyageur naturaliste du Muséum, il paraîtrait que c'est à cause de cette circonstance que l'habitant de ce singulier édifice est désigné à Cayenne sous le nom vulgaire de *Tatua*.

Lectures. M. Goureau donne lecture d'un mémoire sur les balanciers des Diptères.

— M. le Secrétaire lit une notice de M. Léon Dufour ayant pour titre : Note sur la composition segmentaire de quelques larves de Coléoptères.

Dans ce travail, l'auteur répond à des observations de M. Goureau, contenues dans une notice sur les métamorphoses de l'*Agrilus viridis*, publiées dans le deuxième numéro des Annales de 1843 (page 23 et suivantes). M. Goureau répond verbalement à quelques uns des passages du mémoire de M. Léon Dufour, et il annonce qu'il donnera prochainement à la Société une note à ce sujet.

Rapport. M. Duponchel, au nom d'une commission composée de MM. L. Buquet, Duponchel, Goureau, Guérin-Mé-

neville et Pierret, présente la liste suivante de candidats pour la place de membre honoraire français, qui a été déclarée vacante dans la dernière séance : en première ligne, *ex æquo*, MM. Charles Nodier et Straus-Durekheim; en seconde ligne, *ex æquo*, MM. le comte Lepelletier de Saint-Fargeau et Audinet-Serville; en troisième ligne, M. le comte Dejean; et en quatrième ligne, M. Alexandre Lefebvre.

Nomination. La Société procède immédiatement à la nomination d'un membre honoraire français. Au premier tour de scrutin, M. Charles Nodier ayant réuni la majorité des suffrages, est proclamé membre honoraire par M. le Président.

Délibération. La Société, sur la proposition de M. Eugène Desmarest, décide qu'elle procédera dans sa prochaine séance à la nomination d'un membre honoraire étranger en remplacement de M. Gyllenhal, décédé en 1840. Une commission est chargée de présenter une liste de candidats.

(Séance du 2 Août 1845.)

Présidence de M. DUPONCHEL, Doyen d'âge.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels, t. xv (2^e semestre de 1842), table des matières; tom. xvi (1^{er} semestre de 1843), n^{os} xxiv et xxv; et t. xvii (2^e semestre de 1843), n^{os}. 1 et 11; br. in-4^o: offert par l'Institut de France.

— Observations à l'occasion du compte-rendu de la séance du lundi 10 juillet 1843, de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par M. de Blainville; br. in-4.: offert par l'auteur.

— Philosophical transactions of the royal Society of London. For the year 1842, part. II. — Proceedings of the royal Society 1842 et 1843. n^{os}. 55 et 56, et liste des membres en

novembre 1842 ; 1 vol. et br. in-8. Londres, 1842-1843 : offert par la société royale de Londres.

— Les Hylophthires et leurs ennemis, ou description et iconographie des insectes les plus nuisibles aux forêts, ainsi que des autres animaux causant des dégâts dans les bois, avec une méthode pour apprendre à les détruire et à ménager ceux qui leur font la guerre, par M. Ratzeburg, traduit de l'allemand par M. le comte de Corberon ; 1. vol. in-8. avec une pl. col. Leipsig, 1842 : offert par le traducteur.

— Catalogo ornitologico del gruppo di Malta, da Antonio Schembri ; 1 vol. in-8. Malte 1843 : offert par l'auteur.

— Osservazioni sulle diversità sessuali di alcune specie di fa- cie degli insetti Ditteri : memoria per servire alla ditterologia italiana, di Camillo Rondani ; br. in-8. : offert par l'auteur.

Correspondance. M. Charles Nodier, nommé membre honoraire dans la dernière séance, écrit la lettre suivante au Secrétaire de la Société.

Monsieur.

J'ai reçu la trop flatteuse lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser au nom de la Société entomologique.

Je ne puis vous exprimer la reconnaissance que j'éprouve de la nouvelle marque de bienveillance que la Société vient de m'accorder.

Quoique ma négligence apparente puisse m'accuser, soyez persuadé, monsieur, que rien ne peut m'être plus honorable que le souvenir de messieurs les membres de la Société entomologique ; j'irai, je me le promets, les en remercier moi-même aussitôt que ma santé déplorable me le permettra.

Agréez en attendant, monsieur, la vive assurance de ma considération et de tous mes sentiments.

Votre très-humble et très-dévoué serviteur.

CHARLES NODIER.

A M. E. Desmarest, Secrétaire de la Société entomologique.

Communications. M. Pierret annonce à la Société la mort de M. Sudan, amateur de Lépidoptères, qui vient d'être emporté par une attaque de paralysie, dans un âge avancé. Chasseur intrépide et habile, M. Sudan était parvenu à recueillir la plupart des Lépidoptères dont se compose la faune parisienne ; il avait même, en 1830, visité les Alpes de la Suisse, dans le seul but de l'entomologie. M. Sudan, ajoute M. Pierret, sera vivement regretté par tous ceux qui l'ont connu, particulièrement par les jeunes amateurs qui trouvaient en lui un précieux guide pour l'étude pratique de la science.

— M. Pierret donne lecture du passage d'une lettre qui lui est adressée par notre collègue M. Bruand, de Besançon. Il est question, dans ce passage, d'une expérience faite par M. Bruand sur des chenilles attaquées par des Ichneumons. « J'avais essayé plusieurs fois, dit M. Bruand, de débarrasser des chenilles de ce fléau destructeur en coupant les œufs déposés sur la peau, lorsque ces œufs n'étaient pas encore éclos. L'année dernière, je trouvai deux chenilles du *Notodonta tritophus*, et une *Dicranura furcula* attaquées par ces Ichneumons. Sur chacune d'elles, deux œufs d'un noir luisant étaient inhérents à la peau. Je coupai avec un canif bien aiguisé les œufs déposés sur les chenilles des *Notodontes* : cela ne réussit pas ; les chenilles périrent. Quant à la chenille de *Dicranoure*, j'écrasai les œufs avec une brucelle très-fine. L'opération réussit sans nuire à la chenille, et le papillon est éclos au mois de juin de cette année, quinze jours plus tôt que trois autres qui s'étaient chrysalidés en même temps. »

Lectures. M. Lucien Buquet donne lecture d'une notice monographique sur le genre *Ctenoscelis* de M. Audinet-Serville. L'auteur décrit sous le nom de *Ct. dyrrachus* une

nouvelle espèce de ce genre, et il en donne une figure dessinée par notre collègue M. Léon Fairmaire.

— M. Reiche lit au nom de M. le docteur Charles Aubé, une note sur le genre *Calyptobium*.

— Il est donné communication d'un mémoire en latin de M. Camillo Rondani; intitulé : *Species Italicæ generis Hebotomi*, Rondani, ex insectis Dipteris; fragmentum septimum ad inserviendum dipterologiæ italicæ.

Rapport. M. Duponchel, au nom d'une commission composée de MM. L. Buquet, Duponchel, Goureau, Guérin-Méneville et Pierret, présente la liste suivante de candidats pour la place de membre honoraire étranger qui a été déclarée vacante dans la dernière séance. En première ligne, M. Maximilien Spinola; en seconde ligne, M. Schœnherr; en troisième ligne, M. Fischer de Waldeim; en quatrième ligne, M. Mannerheim et en cinquième ligne M. Spence.

Il est procédé à la nomination : le premier tour de scrutin ne donne pas de résultat. La Société renvoie la nomination à une autre séance.

(Séance du 6 Septembre 1843.)

Présidence de M. DUPONCHEL, Doyen d'âge.

Ouvrages offerts. Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels, tom. xvii (2^e semestre de 1843), n^o iii à vii; br. in-4^o; offert par l'Institut de France.

— The transactions of the entomological Society of London. Vol. iii, part. 2 et 3, et Journal of proceedings of the entomological Society of London; 1 vol. et br. in-8. Londres 1843; offert par la Société entomologique de Londres.

— Verhandlungen der k. k. Landwirthschafts Gesellschaft

in Wien, 1842; 1. vol. in-8. Vienne, 1845 : offert par la Société d'agriculture de Vienne.

— *Esercizioni Accademiche degli aspiranti naturalisti, ovvero raccolta di memorie dell'Accademia di tal nome. Diretta dal dottore O. G. Costa. Vol. II, parto II. Napoli, 1840. 1 vol. in-8. et atlas : offert par M. Achille Costa.*

— *Esposizione sommaria delle osservazioni raccolte durante l'anno 1842, intorno allo sviluppo ed apparizione successiva degli insetti ve contorni di Napoli, di A. Costa : br. in 8. Naples 1843 : offert par l'auteur.*

— *Histoire naturelle des insectes Hemiptères, par MM. Amyot et Audinet-Serville, (ouvrage faisant partie des suites à Buffon de l'éditeur Roret); 1 vol. in-8. avec figures ; Paris, 1843 : offert par les auteurs.*

— *Annales de la Société entomologique de France. Deuxième série. Tome premier. Année 1843. Deuxième trimestre ; br. in-8. avec des figures coloriées (2 exemplaires).*

Correspondance Il est donné lecture de lettres de MM. Bernard-Deschamps, le vicomte de Lamotte-Baracé, Montet de Laroche et Antonio Villa, auxquels M. le Trésorier avait réclamé des cotisations arriérées et qui adressent leur démission. — La Société accepte les démissions de ces quatre membres.

Communications. M. Chevrolat annonce à la Société que le *Staphylinus (Ocypus) alpicola*, qui n'avait été trouvé jusqu'ici qu'en Carynthie, a été pris en assez grand nombre, au mois d'août dernier, dans les environs de Saint-Germain.

— Le même membre dit qu'il a trouvé auprès de Paris, le *Serropalpus Vaudoueri*, Latreille, et que le mâle de cette espèce est de deux tiers plus petit que la femelle.

— M. le Secrétaire donne lecture de la notice suivante de M. Guénée (de Château-lun), sur trois espèces de Lépidoptères nocturnes.

1. *Zygæna balearica*, Bdv. Cette Zygène a été décrite et figurée inexactement pour la première fois par M. Boisduval, dans sa monographie des Zygénides (p. 39), puis le même auteur en a donné une bonne figure dans son *Icones* (pl. 54). Depuis, M. Rambur l'a également figurée dans sa faune de l'Andalousie (pl. 12), mais en la considérant comme une simple variété de la *sarpedon*, Hubn. Enfin, dans son dernier catalogue, M. Boisduval se range, avec quelque hésitation, il est vrai, à cette dernière opinion.

Dans une excursion entomologique que je viens de faire dans l'ouest de la France, j'ai pris abondamment, dans une petite localité auprès de Vannes (Morbihan), la *Zyg. balearica* qui n'avait été trouvée jusqu'ici que dans la partie méridionale de l'Espagne. Possédant dans ma collection une paire de celles qui ont été rapportées d'Andalousie par M. Rambur, j'ai pu les comparer avec soin et m'assurer de leur identité. Seulement, dans mes individus, la tache du milieu de l'aile est fréquemment isolée de celle de la base et la couleur rouge est moins miniacée, ce qu'il faut peut-être attribuer tout simplement à la fraîcheur de mes exemplaires; du reste cette Zygène ne varie pas sensiblement: j'en ai vu près de cent individus absolument pareils, et elle diffère très-notablement de la *sarpedon* du midi de la France qui a été figurée par Hubner.

Je n'en veux point conclure qu'elle n'en est pas une modification locale et constante, c'est ce que la découverte de la chenille peut seule nous apprendre: celle-ci est facile à obtenir, puisqu'elle doit vivre sur les *Eryngium* qui croissent si abondamment dans les dunes de la Bretagne et qu'en les examinant en temps utile, on la trouvera infailliblement. J'ai voulu appeler sur ce point litigieux l'attention des entomologistes de l'ouest et en même temps, donner un exemple de la bizarrerie de la nature qui a semé cette espèce sur deux points de l'Europe si opposés en température.

2. *Crambus pedriolellus*, Dup. M. Duponchel a fait connaître le premier ce beau *Crambus*, rapporté par M. Feisthamel, du Mont-Rose et du Simplon. Depuis, M. Geyer l'a figurée dans son supplément à Hubner sous le nom de *spuriellus* qui doit être effacé de la nomenclature.

M. Feisthamel a pris cette espèce sur le sommet des montagnes

précitées à 7 ou 8000 pieds au dessus du niveau de la mer. Je viens également de la retrouver dans les parties les plus basses des dunes de la Bretagne.

M. Duponchel n'ayant décrit que le mâle, et d'après des individus passés, je profiterai de cet article pour donner une courte description des deux sexes, suivie de quelques détails sur les mœurs.

Il est de la taille du *luctiferellus* et même plus grand. Ses ailes supérieures sont d'un gris blanc, teintées de jaune de sable et saupoudrées longitudinalement d'atômes noirs avec toutes les nervures largement blanches; elles sont traversées au delà de leur milieu par deux lignes transverses parallèles, ondulées, d'un roux clair, sablées de noir, qui sont coudées non loin de la côte et vont en se rapprochant de la base jusqu'au bord interne. La partie inférieure de l'aile est d'un gris plus foncé que le reste, et les rayons formés d'atômes noirs qui partent de la base y sont plus sensibles que partout ailleurs. La frange est entrecoupée de gris et de blanc et précédée d'une série de petits points noirs. Les ailes inférieures sont d'un blanc sali avec la frange d'un blanc pur et une ligne ondulée ante-terminale à peine sensible. Les palpes inférieurs sont très-longs, dirigés en avant et légèrement courbés par en bas. Les antennes sont épaisses et fortement crénelées. Le thorax est d'un gris jaunâtre, blanc en dessus ainsi que la tête, et l'abdomen est d'un blanc soyeux. La femelle a les ailes étroites et lancéolées comme celles de la division d'*aquilellus*. Ses dessins sont plus confus, les lignes transverses moins visibles, les atômes noirs plus nombreux, la frange moins largement coupée de gris. Les ailes inférieures sont plus foncées sans ligne distincte, avec la frange tout aussi blanche. Les antennes sont exactement filiformes.

Ce *Crambus* vole à l'ardeur du soleil au milieu des sables sur lesquels il se pose fréquemment et dont il est alors absolument impossible de le distinguer à cause de sa couleur. Sa chenille vit dans un long fourreau composé de soie et de sable à la base des *Triticum* dont elle dévore les racines. Parvenue à toute sa taille, elle se retire à l'extrémité de ce conduit et s'y change en une chrysalide oblongue, obtuse aux deux extrémités, d'un jaune d'ocre clair. Le

papillon perçee pour éclore la partie supérieure du fourreau et vole en juillet.

5. *Carpocapsa amplana*, Hubn. J'ai donné dernièrement un exemple du peu d'empressement que mettent les entomologistes à élever les chenilles de Microlépidoptères en parlant de la *Carpocapsa splendana* qui vit par milliers dans les châtaignes et qui était pourtant encore inconnue ; en voici un encore plus frappant. Ici ce n'est pas seulement la chenille qui n'est pas connue, mais le papillon, bien figuré il est vrai par Hubner (pl. 24), était cependant resté étranger à toutes les collections, et n'a été *redécouvert*, si je puis parler ainsi, que dans ces derniers temps par M. Treitschke qui l'a décrit dans son supplément comme propre à la Hongrie, d'après des individus envoyés par M. Kindermann. M. Duponchel n'en parle pas.

Qui croirait pourtant que cette espèce si peu connue vit par millions dans les glands de tous nos bois ! La chenille est vermiforme, atténuée aux deux extrémités, d'un blanc d'os plus ou moins teinté de rose obscur à peu près comme la *pomonana*. Sa peau est luisante, et ses plaques cornées par-ci-la même peu visibles. Les pattes sont courtes et le vaisseau dorsal se voit en transparence. Elle se creuse en septembre et octobre des galeries dans l'intérieur des glands qu'elle finit par remplir d'excréments. A la fin de l'automne, elle se file dans les mousses une très-petite coque irrégulière, papyracée, consistante, brune ; elle y reste à l'état de chenille jusqu'au mois de juin de l'année suivante et s'y change alors en une chrysalide, courte, épaisse, d'un jaune roux, plus foncé sur le dos, avec tous les rebords des anneaux dentés en scie et l'anus terminé par une couronne circulaire de petites épines. J'abrège tous ces détails que chacun peut vérifier. Le papillon éclot à la fin de juillet.

D'après ces mœurs, on voit que l'*amplana* appartient évidemment au genre *Carpocapsa* dont le papillon a en effet tous les caractères. C'est donc à tort qu'on en a fait une *Pædisca*.

M. Chevrolat prend la parole à l'occasion de cette lecture et relativement à la *Zygæna balearica* qui n'avait encore été prise que dans la partie méridionale de l'Espagne et que M. Guénée vient de trouver dans l'ouest de la France, au-

près de Vannes. M. Chevrolat dit, que selon lui, ce fait s'explique aisément : la nature géologique de la Bretagne lui paraissant à peu près semblable à celle de l'Espagne, et les mêmes plantes végétant dans les deux pays. M. Chevrolat ajoute que des exemples semblables à celui indiqué par M. Guénée, se présentent chez les Coléoptères, et il cite la *Lep-tura rubra* qui se trouve en même temps en Espagne et en Bretagne.

Lectures. M. Pierret donne communication d'une note de M. Théophile Bruand, de Besançon, intitulée : Description de la chenille de la *Gnophos variegata*.

— M. Goureau lit une notice en réponse à la note de M. Léon Dufour sur la composition segmentaire de quelques larves de Coléoptères.

— M. Pierret fait connaître un travail de M. Edouard Doubleday, intitulé : Description de deux nouvelles espèces de *Charaxes* des Indes orientales, de la collection de M. Henri Doubleday. L'auteur offre en même temps à la Société deux cuivres gravés, représentant les deux nouvelles espèces de *Charaxes*.

Rapport. M. le Secrétaire lit un rapport de la commission de publication, qui s'est réunie avant la séance de la Société pour régler la composition du troisième numéro des *Annales* pour l'année 1843. — La Société adopte la composition de ce numéro telle qu'elle est proposée par la Commission et elle y ajoute tous les mémoires lus dans cette séance.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1843.

QUATRIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 8 Octobre 1843.)

Présidence de M. le Marquis de BRÈME, vice-président.

M. le Président lit une lettre de M. Eugène Desmarest, Secrétaire, par laquelle il annonce que ne pouvant assister à la réunion de ce jour, ainsi que M. Pierret, Secrétaire-adjoint, il a remis les papiers nécessaires à la séance entre les mains de M. Paul de Saint Martin, l'un des membres de la Société.

Après avoir consulté la Société, M. le Président charge M. Paul de Saint Martin de vouloir bien remplir les fonctions de Secrétaire.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels, tom. XVII (2^e semestre de 1843), n^{os} VIII à XXII; br. in-4^o: offert par l'Institut de France.

— Magasin de Zoologie. Année 1843, n. 118. Genre *Heteropalpus*. (*H. pretiosus*, Lucien Buquet.) br. in-8. avec fig. col. : offert par l'auteur.

— Description de quelques nouvelles espèces de Coléoptères de Finlande, par M. le comte Mannerheim; br. in-8. : offert par l'auteur.

— Notice sur la collection de Coléoptères de M. le comte Dejean, par M. le comte Mannerheim; br. in-8. : offert par l'auteur.

— Mémoire sur la récolte d'insectes Coléoptères faite en 1842 par M. le comte Mannerheim; br. in-8. : offert par l'auteur.

— Beitrag zur Käfer-Fauna der aleutischen Inseln, der Insel Sitkna und Neu-Californiens, par M. le comte Mannerheim; br. in-8. : offert par l'auteur.

— Osservazioni sulle larve, ninfe e abitudini della *Scolia flavifrons*, del dottore Carlo Passerini; br. in-4. avec pl., Pise, 1840 : offert par l'auteur.

— Continuazione delle osservazioni nell' anno 1841 sulle larve di *Scolia flavifrons*, lette in Firenze, il 23 settembre 1841, alla sezione di Zoologico del terzo congresso degli scienziati Italiani, da Carlo Passerini; br. in-4. avec pl., Florence, 1841 : offert par l'auteur.

— Notizie sulla moltiplicazione in Firenze degli anni 1837, 1838, 1839, dell' Uccello americano, *Paccaria cucullata*, chiamato volgarmente Cardinale, lette in Pisa, alla sezione di Zoologia della prima riunione degli scienziati Italiani, il 7 ottobre 1839, dal dottor Carlo Passerini; br. in-4. avec pl. Florence, 1841 : offert par l'auteur.

Correspondance. Il est donné communication d'une lettre adressée par M. Francis Walker à M. Pierret. M. Walker remercie la Société de ce qu'elle a bien voulu commencer la publication de son mémoires sur les Chalcidites et il annonce

que depuis longtemps il ne se regarde plus comme membre de la Société. — Il est décidé que M. Walker sera rayé de la liste des membres et que la Commission de publication sera appelée à juger sur l'opportunité de l'impression de son travail sur les Chalcidites.

— M. Lucien Buquet lit une lettre de M. Crépu de Grenoble, dans laquelle cet entomologiste annonce sa résolution de ne plus faire partie de la Société. — La Société décide que M. Crépu ayant payé sa cotisation de l'année courante, ne sera rayé de la liste des membres qu'en 1844.

Communications. M. Guérin-Ménéville donne quelques détails sur une nouvelle espèce de Coléoptère du genre *Adesmia*, découverte par le docteur Lang, au cap Negro, sur la côte occidentale de l'Afrique. Cette espèce qui vient se placer à côté des *Adesmia candidipennis* et *marginipennis*, de M. le marquis de Brème, a reçu le nom d'*Adesmia Langii* et elle est ainsi caractérisée par M. Guérin-Ménéville : *Nigra, subnitida, ovato-oblonga; capite cæ lato; thorace sublævigato, dispersè punctato, anticè albido ciliato; elytris albidis, sutura, carina laterali vittisque duabus in singulo luteis nigro aut fusco marginatis. Mas. long. 16 mill, lat. 8 1/2 mil.*

— Le même membre communique une lettre qu'il a reçue de M. Recluz, pharmacien à Vaugirard. M. Recluz donne des détails sur les effets produits par la pique d'une araignée. La Société décide que cette lettre sera insérée dans le Bulletin entomologique.

On sait que lorsque deux araignées de sexe différent veulent s'accoupler et qu'elles habitent l'embrasure d'une croisée, elles descendent graduellement et s'observent avec méfiance, jusqu'à ce que s'entendant, elles finissent par s'accoupler. On sait aussi que lorsque le mâle hésite par trop, et que les désirs de la femelle sont très-grands, elle se jette quelquefois vivement sur lui et le dévore.

Mais peut-être ignore-t-on le fait suivant : Un jeune homme est venu cette semaine me demander du soulagement contre une blessure faite par une araignée dont il avait contrarié l'industrie. Voici ce qu'il m'a raconté. Il avait contracté l'habitude, pendant plusieurs jours, de détruire la toile qu'un de ces animaux fabriquait au sommet d'une petite lucarne suspendue au dessus d'un réduit étroit et peu élevé où les mouches se rendent fort souvent. Un de ces jours, fidèle à ses habitudes, il détruit l'ouvrage d'une journée de travail, sans doute, de la même araignée ; tout à coup celle-ci se laisse tomber sur le front de l'imprudent et lui fait une petite blessure qui tuméfie fortement toute la région environnante, dont le volume peut être comparé à celui d'une pomme moyenne. Les élancements continuels, la raideur du front et l'enflure qui gagnait les paupières, l'amènèrent dans mon officine. Des applications d'eau fortement salée et aiguisée légèrement d'ammoniaque liquide, puis d'eau saturée, dissipèrent en trois jours les accidents produits par la vengeance de l'araignée irritée.

— M. Lucien Buquet fait connaître à la Société les démarches faites par M. Amyot, au nom d'une commission composée de MM. Amyot, Duponchel et Reiche, auprès des héritiers de M. Pitois, ancien éditeur des Annales, pour obtenir le quatrième numéro de 1842. Un arrangement a enfin été pris avec le liquidateur de la succession ; le numéro en retard a été livré à M. Lucien Buquet, et il sera distribué dans la prochaine séance.

Lectures. M. Paul de Saint Martin lit deux notices de M. Robineau-Desvoidy intitulées : 1° Etudes sur les Myodaires des environs de Paris et 2° : Description d'une nouvelle espèce du genre *Brachyopa* (*Br. scutellaris*, R. D.).

— M. H. Lucas donne lecture de trois notes qui ont pour titres : 1° : Notice monographique sur le genre *Tegenaria* de M. Walckenaër. 2° : Notice sur une nouvelle espèce d'Aranéide, appartenant au genre *Actinopus* de M. Perty ;

et 3° : Notice sur quelques monstruosités observées dans les Crustacés appartenant aux genres *Carcinus*, *Lupa*, *Homarus* et *Astacus*.

Membre reçu. M. José Cayetano de Iradi, à la Havanne, présenté par M. E. Desmarest, au nom de M. Poey, de la Havanne. — Commissaires-rapporteurs, MM. Pierret et de Saint-Martin.

La Société décide que la séance qui était indiquée pour le 1^{er} novembre (jour de la Toussaint) aura lieu le 25 Octobre.

(Séance du 25 Octobre 1843.)

Présidence de M. MILNE EDWARDS.

Ouvrages offerts. Annales de la Société entomologique de France. Tome onzième. Quatrième trimestre de 1842; 1 vol. in-8. avec figures coloriées (2 exemplaires).

— Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels, t. XVII (2^e semestre de 1843), n^{os} XIII, XIV et XV; br. in-4^o: offert par l'Institut de France.

— Mémoires et Comptes-rendus de la Société libre d'Emulation du Doubs. Tom. III, décembre 1842 à juillet 1843; 1 vol. in-8, avec pl. lith; Besançon, 1843: offert par M. Théophile Bruand

— Memoria sobre la influencia de una temperatura baya et las metamorfosis de las Insetas y par consiguiente, en su aparicion, publicada por la Academia de Ciencias naturales de Barcelona, por su socio de numero D. Mariano de la Paz Graells; br. in-8: Barcelone, 1841: offert par l'auteur.

— Elogio de D. Mariano La Gasca y Segura, por el D. Augustin Yanez y Girona; br. in-8; Barcelone, 1842 : offert par M. Graëlls.

Communications. M. Pierret donne communication du passage suivant d'une lettre qu'il a reçue de notre confrère M. Abicot, notaire à Gien, relatif à la stridulation du *Sphinx atropos*.

Ayant essayé quelques expériences sur le *Sphinx atropos*, j'ai remarqué, dit M. Abicot, que la trompe une fois coupée à sa naissance, l'insecte ne faisait plus aucun bruit. L'opinion émise par notre savant collègue M. Goureau, (Ann. de la Soc. ent. de Fr., t. IX, 1840, p. 125.), que les épaulettes contribuent à la production du son en frottant contre le mésothorax, tombe il me semble, puisque aucun bruit n'est produit par le *Sphinx*, aussitôt la section de la trompe.

— M. Pierret annonce une découverte fort intéressante au point de vue de la géographie entomologique. C'est celle que M. Victor Ghiliani, vient de faire aux environs de Turin, de la *Timia margarita*, rare et charmant Lépidoptère de la tribu des Noctuo-Phalénides. Cette découverte est d'autant plus remarquable, ajoute M. Pierret, que la *Timia margarita*, par sa nature frêle et élégante, par l'éclat et la distinction de ses couleurs, semblait devoir appartenir exclusivement aux régions les plus méridionales de l'Europe, et même au bassin de la Méditerranée, contrées si différentes sous le rapport du climat, de la partie centrale du Piémont, où les transitions de la température sont brusques et extrêmes.

Lectures. Il est donné lecture d'une notice de M. Léon Dufour ayant pour titre : Histoire des métamorphoses du *Choragus Sheppardi* et du *Xyletinus hederæ*.

— M. Pierret fait connaître un mémoire de M. Rambur intitulé : Monographie du genre *Elaphocera*.

— On lit un travail de M. Graëlls portant le titre de : Notice sur les métamorphoses de la *Chelonia Latreilli*.

Membre reçu. M. Nyst, inspecteur des bureaux de garantie à Bruxelles, présenté par M. Lucien Buquet. — Commissaires rapporteurs, MM. Guérin-Méneville et Reiche.

(Séance du 15 Novembre 1845.)

Présidence de M. le Marquis de BRÈME, vice-président.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels, tom. xvii (2^e semestre de 1843), n^{os} xvi, xvii et xviii; br. in-4^o : offert par l'Institut de France.

— *Genera et species Curculionidum cum synonymia hujus familiae* a C. J. Schoenherr. Tomus septimus. Pars secunda. Supplementum continens. 1 vol. in-8; Paris, 1843 : offert par M. Roret, éditeur, au nom de l'auteur.

— Excursion entomologique dans les montagnes de la vallée d'Ossau, par M. Léon Dufour; 1 vol. in-8; Pau, 1843 : offert par l'auteur.

Correspondance. M. Nyst, inspecteur des bureaux de garantie à Bruxelles, écrit pour remercier la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en l'admettant au nombre de ses membres.

Communication. M. Lucien Buquet fait passer sous les yeux de la Société une espèce nouvelle de Lucanide de la Colombie, dont il donne la description suivante :

Dorcus? Luxerii, Buq. Cet insecte remarquable, qui par sa singulière conformation, semble devoir servir un jour de

type à un nouveau genre dans cette intéressante famille, est d'un beau noir et luisant, particulièrement en dessus. Les mandibules, de près d'un tiers plus longues que la tête et le corselet réunis, sont larges et aplaties; près de leur extrémité on voit une échancrure large et profonde à la base de laquelle est une forte dent, puis elles se terminent par une bifurcation qui elle-même est précédée d'une légère échancrure. La tête, triangulaire, aplatie et pointillée, est très-large antérieurement, et rétrécie en arrière. Les angles sont tronqués obliquement et l'on voit au-dessus, une impression triangulaire qui règne sur presque toute sa surface. Les antennes, de la longueur des mandibules, sont aplaties ou comprimées à partir du deuxième article; le sixième est beaucoup plus dilaté que les autres, tandis que les quatre derniers articles, ceux qui forment la massue, sont très-courts et dentés en scie; le dernier seulement est arrondi au bout. Le corselet convexe, rétréci antérieurement, élargi à la base, finement ponctué en dessus, et rugueux en dessous, a les angles postérieurs fortement échancrés et de manière à le faire saillir en pointe; il est divisé dans le milieu par une ligne longitudinale enfoncée. L'écusson est triangulaire et ponctué. Les élytres, en ovale allongé, sont arrondies à l'extrémité ainsi qu'aux angles huméraux, elles sont lisses et rebordées. Longueur, mandibules comprises, cinquante-deux, millimètres; largeur douze millimètres.

Lectures. M. Goureau lit une notice intitulée : Note pour servir à l'histoire du *Phytonomus rumicis*.

— Il est donné communication d'un travail de M. Camillo Rondani, portant le titre de : *Species italicae generis Callicerae ex insectis Dipteris: fragmentum octavum ad inserviendum dipterologiae italicae*.

Délibération. Sur la proposition de M. Reiche et après avoir entendu le rapport d'une commission à ce sujet, la

Société décide que l'article huit de son règlement sera modifié de nouveau. Cet article portait que : *Le nombre des membres honoraires ne pourra jamais dépasser celui de douze, dont moitié français et moitié étrangers* (1); à l'avenir la proportion établie entre le nombre des membres honoraires français et celui des membres honoraires étrangers n'existe plus et le deuxième paragraphe de l'article huit est ainsi rédigé : *Le nombre des membres honoraires est fixé à douze.*

Nomination. M. E. Desmarest rappelle à la Société que, dans sa séance du 2 août (2), il avait été procédé à un premier tour de scrutin pour la nomination d'un membre honoraire étranger, mais qu'aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité des suffrages la nomination avait été renvoyée à une autre séance; il demande s'il ne serait pas maintenant convenable de procéder à cette élection.

Après une discussion assez longue, la Société décide qu'elle nommera immédiatement un membre honoraire. — M. Schoenherr ayant réuni la majorité absolue des suffrages est proclamé, par le Président, membre honoraire.

(Séance du 6 Décembre 1843.)

Présidence de M. MILNE EDWARDS.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires perpétuels, t. XVI (1^{er} semestre 1843). Table des matières et t. XVII (2^e semestre 1843), n^{os} XIX à XXII; br. in-4^o : offert par l'Institut de France.

(1) Cette rédaction proposée par M. Milne Edwards, avait été adoptée par la Société dans sa séance du 2 août 1843.

(2) Voir le Bulletin entomologique, 1843 : pages XXXVI et XXXIX.

— Abhandlungen der Königlichen, Academie der Wissenschaften zu Berlin. Aus dem Jahre 1841; Erster Zweiter et Dritter Theil. Berlin, 1843; 3 vol. in-4° avec planches; offert par l'académie de Berlin.

— Bericht über die zur Bekantmachung geeigneten Verhandlungen der Königl. Preus. Akademie der Wissenschaften zu Berlin. De juillet 1842 à juin 1843; Berlin, 1843; br. in-8°: offert par l'académie de Berlin.

Communications. M. Milne Edwards donne quelques détails sur la discussion qui a eu lieu à l'Académie des sciences entre M. Léon Dufour et lui, relativement à l'existence des glandes cirières des abeilles à miel.

— M. Lucien Buquet fait part à la Société de la perte douloureuse qu'il a faite tout récemment en la personne de M. de Luxer, son oncle, Président du tribunal civil de Nancy, enlevé, le 11 novembre dernier, à sa famille et à ses nombreux amis.

M. de Luxer s'occupait d'entomologie depuis longues années, particulièrement de l'ordre des Lépidoptères dont il possédait une des plus riches collections connues, classée avec un soin remarquable et d'après les méthodes combinées de MM. Godart, Duponchel et Boisduval, avec les lesquels il a été longtemps en relations. M. Buquet ajoute que M. de Luxer ne voulant pas que sa collection, fruit de tant de recherches, fût démembrée après sa mort, l'a léguée à son gendre, M. Edouard Le Petit, lépidoptériste distingué.

Rapport. M. le Secrétaire donne lecture d'un rapport de la commission de publication qui s'est réunie avant la séance de la Société pour régler la composition du quatrième et dernier numéro des Annales, pour l'année 1843. — La Société adopte la composition du quatrième numéro de 1843, telle qu'elle est proposée par la commission.

(Séance du 20 Décembre 1845.)

Présidence de M. MILNE EDWARDS.

Ouvrages offerts. Annales de la Société entomologique de France. Deuxième série, tome premier, troisième trimestre de 1843. 1 vol. in-8, avec fig. col. (2 exemplaires).

— Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires perpétuels, tome XVII, (2^e semestre de 1843); n. XXIII et XXIV; br. in-4. : offert par l'Institut de France.

— Species et Iconographie des animaux articulés, etc.; par M. Guérin-Méneville, première partie, Coléoptères, troisième livraison. : comprenant les genres *Elodes*, *Bradytoma*, *Octoglossa* et *Clasotoma* : br. in-8. avec fig.; Paris, 1843 : offert par l'auteur.

Communications. M. le Secrétaire, sur l'observation qui lui en est faite par M. Lucien Buquet, annonce à la Société que c'est par suite d'une erreur qu'il regrette vivement que, dans le Bulletin du 3^e trimestre de cette année (page XL), M. Bernard-Deschamps a été indiqué comme démissionnaire. C'est avec plaisir qu'il fait savoir que cet entomologiste distingué compte toujours au nombre des membres de la Société.

— Sur la demande de MM. Lucien Buquet et E. Desmarest, la Société décide que MM. Anatole Broussais, Le Guillou, Kunze et Mare, seront rayés de la liste des membres de la Société.

Lecture. M. le docteur Aubé donne communication d'un mémoire ayant pour titre : *Révision de la famille des Psélaphiens*, dans lequel il expose les motifs qui l'ont déterminé à composer ce travail, destiné à servir de rectification à sa monographie publiée en 1834. Dans ce mémoire, M. Aubé reproduit sa classification, il donne seulement des phrases

synoptiques pour les espèces déjà publiées par lui et par d'autres entomologistes; il s'étend plus longuement dans les descriptions des espèces nouvelles, dont le nombre s'élève à plus de vingt, et parmi lesquelles il y en a une qui doit servir de type à une nouvelle coupe générique. M. Aubé annonce qu'il donnera bientôt à la Société un cuivre gravé représentant les caractères principaux des Psélaphiens : cette planche est due à l'habile burin de notre collègue M. Cordier.

Membre reçu. M. le Vicomte de Bar, à Riom (Puy-de-Dôme), présenté par M. Lucien Buquet. — Commissaires-rapporteurs, MM. Léon Fairmaire et Victor Signoret.

Nominations. Il est donné lecture des articles quatorze et quinze du règlement, d'après lesquels le renouvellement des membres du bureau doit avoir lieu à la deuxième séance du mois de décembre. En conséquence la Société procède, par la voie du scrutin, à l'élection des membres de son bureau. Ont été nommés pour l'année 1844 :

Président. M. le MARQUIS DE BRÊME.

Vice-président. M. le colonel GOUREAU.

Secrétaire. M. EUGÈNE DESMAREST.

Secrétaire-adjoint. M. ALEXANDRE PIERRET.

Trésorier. M. LUCIEN BUQUET.

Trésorier-adjoint. M. LÉON FAIRMAIRE.

Archiviste. M. DUPONCHEL.

RAPPORT SUR LES COMPTES PRÉSENTÉS PAR M. LUCIEN
BUQUET, TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ, POUR L'ANNÉE
1843 (1).

Commissaires : MM. Douë, Reiche et Goureau rappor-
teur.

Messieurs.

Il résulte de l'examen que nous avons fait des comptes
de M. Lucien Buquet, pour l'année 1843, que :

Le solde en caisse à l'époque du 31 décem-
bre 1842, est de. 2 f. 44 c.

Les cotisations perçues sur 1842 et années
antérieures, sont de. 1,530 00

Idem. 1843. 2,610 00

Les sommes perçues pour affranchisse-
ments, de. 74 00

Id. pour tirage à part
de mémoires. de. 72 25

Total. 4,288 f. 69 c.

De cette somme il faut déduire 168 fr. 44 c.

reçus par feu M. Pitois, votre ancien Trésorier-
éditeur, et appliquées par lui à acquitter des
engagements de la Société, ci. 168 44

Reste. 4,120 f. 25 c.

(1) La Société dans sa séance du 17 Janvier 1844, a décidé que
ce rapport serait imprimé dans le quatrième numéro des Annales
pour 1843.

Report d'autre part.	4,120 f. 25 c.
Les dépenses appuyées sur vingt-neuf pièces justificatives, parfaitement en règle, s'élèvent à la somme de.	3,362 30
Dans laquelle est comprise celle de 1,124 fr. 35 c. employée à solder ce qui restait dû par la Société à la succession de feu M. Pitois.	
Le solde en caisse, au 31 décembre 1843, est donc de.	757 f. 95 c.

Cette dernière somme est suffisante pour acquitter les dépenses du loyer de la salle de vos séances, pendant l'année qui vient de s'écouler, et les frais du 4^e trimestre des Annales de 1843; en sorte que la Société peut se regarder comme totalement libérée au 1^{er} janvier 1844, avec l'espérance de voir rentrer une partie de ce qui lui est dû pour les cotisations arriérées qui s'élèvent, savoir : pour les cotisations antérieures à 1843, à. 3,338 f. 00 c.

Et pour celles de 1843, à. 1,710 00

Total. 5,048 f. 00 c.

Vous devez peu compter sur la rentrée des dettes antérieures à 1843, comme on va le dire plus bas; mais vous devez espérer qu'une grande partie de l'arriéré de 1843 viendra augmenter les ressources de la Société.

Cet heureux état, Messieurs, est dû : 1^o à la sage résolution que vous avez prise de diminuer le volume de vos publications, ce qui a diminué le chiffre de votre dépense et 2^o au parti que vous avez adopté d'éditer vous-même les Annales. Par ce dernier moyen vous avez détruit un abus qui a mis la Société à deux doigts de sa perte, et qui ne peut plus se renouveler. Voici comment : le marché avec votre éditeur permettait à ce dernier de vendre les Annales à des

personnes étrangères à la Société. Plusieurs membres, non résidants, prenaient le parti de faire venir les Annales par la voie d'un libraire ou d'un commissionnaire à qui ils remettaient le montant de leur cotisation. Ce dernier achetait les Annales sans déclarer le nom du demandeur et sans verser le prix dans la caisse du Trésorier ; en sorte que ces membres, qui avaient payé leur cotisation et reçu les Annales, restaient cependant sur le rôle du Trésorier comme débiteurs envers la Société. C'est ce qui a obligé ce dernier à écrire à un grand nombre de membres pour leur réclamer les cotisations en retard de plusieurs années. Nous devons espérer que nos collègues qui ont reçu de semblables lettres et qui s'étaient fidèlement acquittés de leurs engagements, voudront bien ne pas se formaliser d'une démarche qui était indispensable.

Votre commission pense que vous devez encore persévérer, pendant quelque temps, dans le système de sage économie que vous avez adopté jusqu'à ce que vous ayez en caisse un fond suffisant pour faire face aux retards qui pourraient survenir dans l'acquittement des cotisations, et ensuite que vous devez augmenter le volume de vos publications en proportion de vos ressources, de manière à ne pas contracter de dettes.

Nous ne devons pas terminer ce rapport sans vous signaler l'ordre, la régularité, la clarté des comptes de M. Lucien Buquet, appuyés sur des pièces parfaitement en règle ; son zèle est digne des plus grands éloges et mérite les remerciements de la Société.

Paris, 17 janvier 1844.

REICHE. GOUREAU. DOUE.

La Société adopte les conclusions de ce rapport et décide

à l'unanimité que des remerciements seront adressés à M. Lucien Buquet, pour l'activité soutenue et le zèle à toute épreuve qu'il a montrés dans l'exercice de ses fonctions de Trésorier.

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

ANNÉE 1843. — DOUZIÈME DE SA FONDATION.

Nota. * indique les Membres fondateurs. Les noms en majuscules sont ceux des Membres honoraires.

MM.

1841. **ABICOT**, notaire; à Gien (Loiret).
 1834. **AMYOT**, avocat à la Cour royale; rue Neuve-Saint-Roch, 24.
 1835. **ASMUSS**, docteur en philosophie, professeur-adjoint à l'Université de Dorpat (Livonie).
 * **AUBÉ**, docteur en médecine, etc.; rue de Tournon, 8.
 1843. **BAR** (le vicomte de); à Riom (Puy-de-Dôme).
 1833. **BASSY**, (le chevalier); à Milan.
 1843. **BAYLE** (Emile), ingénieur au corps royal des mines; rue de Madame, 24.
 1835. **BECKER**, naturaliste; à Wiesbaden.
 1835. **BERCE**, graveur; place de Laborde, 10.
 1835. **BERNARD-DESCHAMPS**; à Auxerre, (Yonne).
 1832. **BLAINVILLE** (DUCROTAY DE), membre de l'Institut, de la Société royale de Londres, professeur au Muséum d'histoire naturelle et à la Faculté des sciences, etc.; au Muséum.

1837. BLANCHARD, aide naturaliste d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, etc.; rue Saint-Jacques, 161.
1838. BLISSON, professeur d'histoire naturelle; au Mans (Sarthe).
1841. BLONDEAU (l'abbé); rue du Temple, 101.
1833. BLUTEL, directeur des douanes; à la Rochelle (Charente Inférieure).
1832. BOHEMANN, professeur et conservateur du Musée entomologique de l'Académie royale des sciences de Suède, etc.; à Stockholm.
- * BOISDUVAL, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur, membre de plusieurs Sociétés savantes, etc.; rue de la Vielle-Estrapade, 15.
1842. BOISGRAUD, doyen de la Faculté des sciences de Toulouse (Haute-Garonne).
1842. BONARD, chirurgien en chef de l'hôpital de Calais, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Calais (Pas-de-Calais).
1839. BOULARD (Désiré), employé au laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle, rue Neuve-Saint-Etienne, 17.
1835. BOURASSÉ, professeur d'histoire naturelle au petit Séminaire de Tours (Indre-et-Loire).
1840. BOURLET (l'abbé), membre de la Société royale et centrale d'agriculture, sciences et arts du département du nord, séant à Douai, etc.; à Douai (Nord).
1843. BOUVIN, ancien employé du laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle, etc.; rue Saint-Louis, 37.
1838. BRÈME (le marquis de), membre de l'Académie des sciences de Turin, de la Société impériale des naturalistes de Moscou, de la Société entomologique de Londres, etc.; rue de Beaune, 2.
1832. BRONGNIART (ALEXANDRE), membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, professeur au Muséum d'histoire naturelle, directeur de la manufacture de porcelaines de Sèvres, etc.; rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, 71.

1841. BRUAND (Théophile), membre de la Société libre d'émulation du Doubs, etc.; à Besançon (Doubs).
- * BRULLÉ, professeur de zoologie à la Faculté des sciences de Dijon, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre grec du Sauveur, etc.; à Dijon (Côte-d'Or).
1843. BRUYAT (Joanny); à Nice.
1832. BUGNION, membre de la Société helvétique des sciences naturelles, etc.; à Lausanne.
1833. BUQUET (Lucien), naturaliste, attaché au ministère de la marine, etc.; rue Dauphine, 35.
1841. BURMEISTER, professeur de zoologie à l'Université de Halle, etc.; à Halle (Saxe).
1838. GAILLOIT, pharmacien; à Châteaudun (Eure-et-Loire).
1833. CARTIER (Ali), propriétaire; à Morteau (Doubs).
1834. CHAUDOIR (le baron Maximilien de), candidat en droit et conseiller honoraire au service de Russie; à Kiew.
- * CHEVROLAT, rédacteur à l'administration de l'octroi de Paris, membre de plusieurs sociétés savantes; rue Fontaine-Saint-Georges, 25.
1838. CHILDREN, secrétaire de la Société royale et membre de la Société entomologique de Londres; à Londres.
1839. COLIN, avocat, directeur du Muséum d'histoire naturelle d'Arras (Pas-de-Calais).
1840. COPPIER, professeur d'histoire naturelle au collège de Bonneville (Savoie).
1842. COQUEREL (J. C.); rue Saint-Lazare, 79
1842. CORDIER, employé au ministère de la guerre, quai d'Orsay, 65.
1841. COSTA (Achille), membre de l'Académie des aspirants naturalistes de Naples; à Naples.
1843. COURTILOLLES D'ANGLEVILLE (madame de); rue Basse-du-rempart, passage Sandrié, 2.
1839. CRÉPU, docteur en médecine, professeur de botanique à la Faculté des sciences de Grenoble (Isère).

1833. DAHLBOM, docteur en philosophie et conservateur du Musée entomologique de l'Université de Lund (Suède).
1836. DARDOUIN, peseur du commerce; à Marseille (Bouches-du-Rhône).
1832. DAUBE, propriétaire; à Montpellier (Hérault).
1837. DEJEAN (le comte), lieutenant général, pair de France, commandeur de la Légion d'honneur, membre de la Société philomatique, etc.; rue de l'Université, 17.
1839. DELACOUR, juge d'instruction; à Beauvais (Oise).
1837. DÉMARY, docteur en médecine; rue Saint-Nicolas-d'Antin, 59.
1838. DESMAREST (Eugène), employé au laboratoire d'anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, etc.; rue de la Harpe, 45.
1842. DEYROLLE, naturaliste; rue de l'Odéon, 38.
1833. DONZEL (Hugues), propriétaire; à Lyon (Rhône).
1834. DOUBLEDAY (Edouard), membre de la Société entomologique de Londres, etc.; à Londres.
1833. DOUE, chef de bureau au ministère de la guerre, chevalier de la Légion d'honneur; rue de l'Ancienne-Comédie, 13.
1838. DREER (le chevalier), docteur en médecine; à Trieste.
1834. DREWSEN, négociant; à Strendsmollen, près Copenhague.
1832. DUFOUR (Léon), correspondant de l'Académie des sciences et de l'Académie royale de médecine, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Saint-Sever (Landes).
1832. DUMÉRIL, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle et à la Faculté de médecine, officier de la Légion d'honneur, etc.; au Muséum.
1843. DUMONTIER, ex-chirurgien de la marine royale, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; rue Saintonge, 38.
- * DUPONCHEL, membre de la Société des Georgofili de Florence, membre honoraire de la Société libre d'émulation du Doubs, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; rue d'Assas, 2.

1832. DUPONT, naturaliste; quai Saint-Michel, 25.
- * EDWARDS (MILNE), membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, docteur en médecine, professeur d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, etc.; rue Neuve-Saint-Etienne, 19.
1836. ELIZALDE, docteur en médecine; à Cadix.
1842. FAIRMAIRE (Léon); rue de Grenelle-Saint-Honoré, 37.
1833. FARHOEUS, membre du conseil d'État et chef du département de l'intérieur en Suède, grand'croix de l'Étoile polaire; à Stockholm.
- * FEISTHAMEL (le baron), maréchal-de-camp, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, membre correspondant de l'Académie royale des sciences et arts de Barcelone, etc.; à Amiens (Somme).
1836. FISCHER DE WALDHEIM, vice-président de la Société impériale des naturalistes de Moscou, conseiller d'État actuel, grand'croix des ordres de Sainte-Anne et de Saint-Stanislas, chevalier de Saint-Wladimir, etc.; à Moscou.
1837. FOL, négociant; rue de Cléry, 15.
1840. FOL, docteur en médecine; à Vandœuvre, près Genève.
1832. FONSCOLOMBE (BOYER DE), propriétaire; à Aix (Bouches-du-Rhône).
1838. FRIDWALDJSKY, docteur en médecine; à Pesth.
1839. GARNIER, bibliothécaire et conservateur du Muséum d'histoire naturelle d'Amiens (Somme).
1833. GAY; rue Guy-Labrosse, 9.
1842. GEHIN, pharmacien; à Metz (Moselle).
1833. GÉNÉ, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Turin.
1832. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE (Étienne), membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, professeur à la Faculté des sciences, etc.; au Muséum.
1840. GÉRARD, adjudant auxiliaire du service des hopitaux; à A'ger.
1833. GERMAR, professeur d'histoire naturelle; à Halle (Saxe).

- * GORY, chevalier de l'ordre royal de Saint-Ferdinand, capitaine de cavalerie, etc.; rue Castellane, 15.
1835. GOREAU, lieutenant-colonel du génie, membre de la Légion d'honneur; rue Jacob, 12.
1833. GRAELLS, professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle de Madrid.
1832. GRASLIN (de), membre correspondant de l'Académie royale des sciences et arts de Barcelone, etc.; à Château-du-Loir (Sarthe).
1833. GRAVENHORST, docteur en philosophie, conseiller privé de la cour de Prusse, professeur de zoologie et directeur du Musée zoologique de Breslau.
1837. GREVILLE, botaniste; à Édimbourg.
1833. GREY, attaché au Jardin d'horticulture de l'empereur de Russie; à Ropska, près Saint-Pétersbourg.
1836. GUÉNEAU D'AUMONT, capitaine adjudant-major, au 9^e régiment d'infanterie; à Colmar (Bas-Rhin).
1832. GUÉNÉE (Achille), avocat; à Châteaudun (Eure-et-Loir).
- * GUÉRIN-MÉNEVILLE, membre de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris, directeur fondateur de la Société Cuvérienne, etc.; rue des Beaux-Arts, 4.
1835. GUTCH, docteur en médecine; à Londres.
1833. HAAN (de), docteur en philosophie, conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Leyde.
1840. HAEFELI, docteur en médecine; à Baltimore.
1833. HANSON; à Londres.
1835. HEEGER; à Mœdling, près de Vienne.
1834. HÉRÉTIÉ, contrôleur des contributions directes, membre du conseil général du département du Lot; à Cahors (Lot).
1839. HOMBRES-FIRMAS (le baron d'), correspondant de l'Institut, etc.; à Alais (Gard).
1833. HOPE, membre de la Société entomologique de Londres, etc.; à Londres.

1838. HOREAU, docteur en médecine et pharmacien principal; à Alger.
1832. HUMBOLDT (le baron de), membre des Académies des sciences de Paris et de Berlin, grand'croix de la Légion d'honneur, etc.; à Berlin,
1843. IRADI (don José Cayetano de); à la Havane.
1843. JEKEL; rue du Hasard-Richelieu, 9.
1834. JURINE; à Genève.
1838. KAY (James); à Redwales (Angleterre).
1832. KIRBY, président-honoraire de la Société entomologique et membre de la Société Linnéenne de Londres, recteur de Barham, etc.; à Barham.
1832. KLUG, docteur en médecine, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Berlin.
1835. KOLLAR, conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Vienne.
1832. LACORDAIRE, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'université de Liège.
1837. LAFERTÉ-SÉNECTÈRE (le marquis de), propriétaire; à Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire).
1843. LECOUTEUX, employé au ministère de la guerre, etc.; avenue de Saxe, 24.
1833. LEFEBURE DE CÉRISY, ingénieur de la marine, ancien amiral de la flotte égyptienne, officier de la Légion d'honneur, etc.; à Toulon (Var).
- * LEFEBVRE (Alexandre), ancien correspondant du Muséum d'histoire naturelle de Paris, des Académies et Sociétés savantes de Lille, Catane, Moscou, Barcelone, Madrid; membre honoraire de la Société entomologique de Londres, etc.; au presbytère de Bouchevilliers près Gisors (Eure), et rue du Faubourg-Poissonnière, 30.
1842. LENOIR; rue Notre-Dame-des-Champs, 20.
- * LEPELLETIER DE SAINT-FARGEAU (le comte), membre des

- Académies de Moscou et de Dijon, etc ; à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
1837. LEPRIEUR jeune, chirurgien aide-major; à Dieuze (Meurthe).
1843. LÉSÉLEUC (de), chirurgien de la marine royale; à Brest, détaché aux mines de Poullaouen (Finistère).
1836. LOCHES (le comte de), membre des Académies royales des sciences et des beaux-arts de Savoie, président de la Société académique de Savoie; à Chambéry.
1843. LOSS, libraire éditeur; rue Hautefeuille, 20.
1832. LUCAS, membre de la commission scientifique de l'Algérie, employé au laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle, etc.; au Muséum.
1837. LUCCIANI, pharmacien; à Castel-Nuovo (Toscane).
1832. MACQUART, membre de plusieurs Sociétés savantes; à Lille (Nord).
1833. MANNERHEIM (le comte), président de la haute cour de justice de Wibourg. grand'croix de l'ordre de Saint-Stanislas, chevalier de l'ordre de Saint-Wladimir, etc.; à Wibourg.
1832. MARCHAND, propriétaire; à Chartres (Eure-et-Loir).
1833. MARSEUL (de), chef d'institution; à Laval (Mayenne.)
1841. MAYMAC, capitaine au 2^e de hussards; à Clermont (Puy-de-Dôme).
1832. MELLY, négociant; à Liverpool.
1832. MERCK, membre de la Société Linnéenne du département du Rhône, etc.; à Lyon (Rhône).
1834. MICHEL, capitaine en retraite; à Toulon (Var).
1838. MONTANDON, employé supérieur des postes, membre de la Légion d'honneur, etc.
1835. MORISSE, membre de la Société géologique de France, etc.; au Havre (Seine-Inférieure).
1842. NEUWYLER (DE DISSENHOFEN) docteur ès-sciences et professeur d'histoire naturelle et de mathématiques spéciales au collège cantonal de Glaris.

1833. NEWMAN; à Londres.
1833. NODIER (Charles), membre de l'Académie française, bibliothécaire de l' Arsenal, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; rue de Sully.
1843. NYST, inspecteur des bureaux de garantie; à Bruxelles.
1835. OCSKAY (baron de OCSKO), chambellan de l'empereur d'Autriche, membre de l'Académie des naturalistes de Bonn, de la Société impériale des naturalistes de Moscou, de la Société entomologique de Londres, etc.; à OEdembourg (Hongrie).
1837. OLNHAUSEN, professeur de chimie; à Augsburg.
1834. PARIS, avoué; à Épernay (Marne).
1833. PASSERINI, agrégé du professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle de Florence.
1837. PECCHIOLI; à Pise.
1833. PEIROLERI (le baron), maître-auditeur à la Cour des comptes de Turin.
1838. PERRIS, chef de division à la préfecture de Mont-de-Marsan, etc. (Landes).
1833. PICTET, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université de Genève.
1833. PIERRET (Alexandre); rue Corbeille, 3.
- * POEY, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université royale de la Havane, etc.; à la Havane.
- † RAMBUR, docteur en médecine; à Seiches (Maine-et-Loire).
1834. RAMON DE LA SAGRA; à Madrid.
1841. RASCH, docteur en médecine, conservateur du Muséum de Christiana.
1835. REICH, docteur en médecine, professeur à l'Université et à l'Académie militaire de Berlin, chevalier des ordres de la Croix-de-fer, de Saint-Wladimir et de la Légion d'honneur, etc.; à Berlin.

- * REICHE, négociant, membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou etc.; rue du Marché-Saint-Honoré, 4.
1835. REICHENBACH, professeur et directeur du Muséum d'histoire naturelle du roi de Saxe, docteur en philosophie et en médecine, etc.; à Dresde.
1833. ROBINEAU-DESVOIDY, docteur en médecine, etc.; à Saint-Sauveur (Yonne).
1833. ROBYNS, banquier; à Bruxelles.
- * ROMAND (de), chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Vouvray (Indre-et-Loire).
1840. RONDANI (Camillo), négociant; à Parme.
1841. ROUGET; à Dijon (Côte-d'Or).
1833. SAHLBERG, docteur en médecine, professeur de l'Académie impériale d'Alexandre, chevalier de l'ordre de Saint-Wladimir, etc.; à Helsingfors (Suède).
1843. SAINT-MARTIN (Paul de), employé au laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle; rue Neuve-Saint-Denis, 13.
1834. SANS (Mariano de), secrétaire de la section d'histoire naturelle de l'Académie royale des sciences et arts de Barcelone, etc.; à Barcelone.
1842. SAUNDERS DE VANDSWORTH (Williams Wilson), membre des Sociétés linnéenne et entomologique de Londres, etc.; à Londres.
1835. SAUNDERS (Sydney-Smith); à Londres.
1832. SAVIGNY, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, etc.; à la ferme de Galy, près Versailles (Seine-et-Oise).
1843. SCHAUM, docteur en médecine, etc.; à Halle (Saxe).
1841. SCHMID (le chevalier Louis de); à Florence.
1837. SCHMIDT, docteur en médecine; à Brême.
1835. SCHOEFFER, docteur en médecine et en chirurgie; à Ratisbonne.
1832. SCHOENHERR, conseiller du commerce, chevalier de l'étoile polaire, etc.; à Sparresøeter près Scara (Suède).

1834. SELYS-LONGCHAMPS (de), membre de la Société des sciences naturelles de Liège, etc.; à Liège.
- * SERVILLE (AUDINET), membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc.; avenue Trudaine, 4.
1843. SIGNORET (Victor); rue de Seine, 49.
1832. SILBERMANN, avocat, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Strasbourg (Bas-Rhin).
1834. SOMMER, membre de plusieurs sociétés savantes; à Altona.
1833. SPENCE (Williams), ancien secrétaire pour l'étranger de la Société entomologique de Londres, etc.; à Florence.
1834. SPENCE (Henry), membre de la Société entomologique de Londres, etc.; à Florence.
1835. SPINOLA (le marquis Maximilien de); à Gènes.
1842. TEISSÈRE; à Nice.
- * THEIS (le baron de), consul de France à Varsovie, membre de la Société des sciences et Arts de Saint-Quentin, etc.; à Varsovie.
1842. TOPART (Edouard), docteur en médecine, membre de la Société linnéenne du nord de la France, etc.; au Mesnil-en-Arronaise, près Péronne (Somme).
1838. TROBERT, docteur en médecine, chirurgien de première classe, entretenu de la marine, membre correspondant de la Société anatomique et du cercle médical de Montpellier, etc.; à Brest (Finistère).
1832. VILLIERS (de), chef de bataillon au 4^e de ligne, etc; à Belle-en-mer (Morbihan).
1840. VUILLEFROY (Léon de), employé au ministère de l'intérieur, etc.; rue de la Michaudière, 6.
1836. WAGA (de), professeur d'histoire naturelle, etc; à Varsovie.
- * WALCKENAER (le baron), secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, membre de la Légion d'honneur, etc.; rue Laffitte, 45.
1838. WEIDENEACH (de), docteur en médecine, etc., à Augsbourg

1838. WELLENBERG, docteur en médecine; à Leyde.
 1834. WESTERMANN, négociant; à Copenhague.
 1840. WESTRING, employé des douanes; à Gothembourg.
 1833. WESTWOOD, membre des Sociétés linnéennes et entomologique de Londres, etc.; à Londres.
 1841. WHITE (Adam), aide naturaliste au Musée britannique, membre de la Société entomologique de Londres, etc.; à Londres.
 1834. WILSON; à Edimbourg.
 1834. ZANELLA; à Milan.
 1833. ZETTERSTEDT, professeur de zoologie; à Lund (Suède).

MEMBRE DÉCÉDÉ

Pendant l'année 1843.

M.

1840. PITOIS; à Paris.

MEMBRES DÉMISSIONNAIRES

Pendant l'année 1843

MM.

1841. BROUSSAIS (Anatole); à Passy.
 1832. EMY; à Rouvray (Côte-d'Or).
 1836. KUNZE; à Leipsig.
 1836. LAMOTTE-BARACÉ (de); au Coudray (Indre-et-Loire).
 1841. LE GUILLOU; à Paris.
 1835. MARC; au Havre (Seine-Inférieure).
 1833. MONTET LAROCHE; à Crucheray-la-Vendôme (Loir-et-Cher).
 1837. PERRÔCHEL (le comte de); à Paris.
 1834. VILLA (Antonio); à Milan.
-

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

<i>Abræus rhombophorus</i> , Col., appartenant à la faune parisienne ; par M. Aubé.	75
<i>Achorutes</i> (liste des espèces du G.) ; par H. Lucas.	294
<i>Adesmia Langüi</i> ; par M. Guérin-Méneville.	XLVII
<i>Agathis boëtica</i> ; par M. Spinola.	127
<i>Agrilus biguttatus</i> (note pour servir à l'hist. de l') ; par M. Gou- reau.	23
Ailes des insectes (mém. sur l'irisation des) ; par M. Goureau.	201
Altération des couleurs chez les insectes ; par M. de la Ferté- Sénéctère.	XVIII
<i>Altica erucæ, hippophaes, lythri et oleracea</i> ; par M. Aubé.	5
<i>Ammobates muticus</i> ; par M. Spinola.	141
<i>Anchomenus (Ctenognathus) Novæ-Zelandiæ</i> ; par M. L. Fair- maire.	12
<i>Andrena lanuginosa</i> ; par M. Spinola.	137
<i>Anthrenus musæorum</i> (note sur l') ; par M. Reiche.	XXVIII
<i>Apate humeralis, nigriventris, rufiventris</i> ; par M. Lucas.	XXV
<i>Apion apricans</i> , note sur les métam. et sur les parasites de ce coléop. ; par M. Guérin-Méneville.	65
<i>Araigné</i> (note sur la morsure d'une) ; par M. Récluz.	XLVII
<i>Artia cartaginensis</i> ; par M. Rambur.	332
Articles réglementaires ; XII et LII.	
Balanciers des Diptères, mém. ; par M. Goureau.	299
<i>Bassus hispanicus</i> ; par M. Spinola.	118
<i>Bledius tristis</i> ; par M. Aubé.	92
<i>Blepharicera</i> . G. nouv. de Diptères, ayant pour type le <i>Bl. lim- bipennis</i> ; par M. Macquart.	59
<i>Brachélytres</i> (deux nouv. esp. de) ; par M. Aubé.	89

- Brachycaulus*, G. nouv. de Col. ayant pour type le *Br ferrugineus*; par M. L. Fairmaire. 13
- Bracon boeticus* et *bicolorator*; par M. Spinola. 125
- Bulletin entomologique. Premier trimestre, p. III. Deuxième trim., p. XVII. Troisième trim., p. XXXIII, et Quatrième trim., p. XLV
- Buprestides* (rem. sur les métamorphoses des); par M. E. Blanchard. 221
- Callidema*, G. nouv. de Cicindélètes; par M. Guérin-Ménéville. IX
- Callidium sanguineum* (métamorphoses du); par M. E. Desmarest. XXI
- Callidium sanguineum* (note pour servir à l'histoire du); par M. Goureau. 99
- Callimome lissus* et *theon*; par M. Walker. 149
- Calyptobium* (note sur le G.) Esp. *C. caularum*, *Kunzei*, *nigrum* et *Villæ*; par M. Aubé. 241
- Calyptocerus*, G. nouv.; par M. Guérin-Ménéville. 177
- Camptopæum interruptum*; par M. Spinola. 139
- Carpocapsa amplana*, (obs. sur la); par M. Guénée. XLIII
- Cephus Parreyssii*; par M. Spinola. 116
- Chalcidites trouvées au Bluff de Saint Jean, dans la Floride orientale par MM. E. Doubleday et Forster, décrits par M. F. Walker. 145
- Chalcophora mariana* (métamorp. du); par M. Pecchioli. IX
- Charaxes delphis* et *eudamippus*, nouv. lépid. des Indes orientales, de la collection de M. H. Doubleday; décrits par M. Ed. Doubleday. 217
- Chelonia Latreillii* (notice sur les métamorphoses de la); par M. Graëlls. 359
- Chenilles attaquées par des Ichneumons; par M. Bruaud. XXXVII
- Chlænius ophonoïdes*, Esp. nouv.; par M. L. Fairmaire. 41
- Choragus Sheppardi* (hist. des métamorphoses du); par M. Léon Dufour. 313

<i>Chrysis crassimargo</i> ; par M. Spinola.	127
Cicindèles (obs. critiques sur les); par M. Guérin-Méneville.	ix et xiv
<i>Cladiscus strangulatus</i> ; par M. Chevrolat.	33
<i>Clerus (Thanasinus) cinctiventris, marginicollis et obliquefasciatus</i> ; par M. Chevrolat.	31
Coléoptères d'Algérie; par M. H. Lucas.	xxiv
<i>Colymbetes coriaceus</i> (monstruosité observée dans une antenne droite d'un); par M. H. Lucas	55
Communications iv, v, vii, x, xiii, xviii, xx, xxiii, xxviii, xxxiv, xxxviii, xl, xlvii, l, li, liv et lv.	
Composition segmentaire de quelques larves de Coléoptères (note sur la); par M. Léon Dufour.	253
Composition segmentaire de quelques larves de coleoptères (réponse à la note intitulée); par M. Goureau.	257
Comptes des trésoriers. Rapports pour 1843, p. xxvi. — Pour 1844, p. lvii.	
<i>Cordulegaster annulatus et bidentatus</i> ; par M. de Selys Longchamps.	108
Correspondance, iv, xvi, xxiii, xxxiv, xxxvii, xl, xlvi et li.	
<i>Corynetes marginellus</i> ; par M. Chevrolat.	42
<i>Crambus pedriolellus</i> (obs. sur le); par M. Guénée.	xli
<i>Cryptus andalusiacus</i> ; par M. Spinola.	120
<i>Ctenoscelis</i> (notice monog. sur ce genre de la tribu des Prioniens). Esp. <i>Ct. acanthopus, ater, dyrrachus et nausithous</i> ; par M. Lucien Buquet.	231
<i>Cylidrus agilis</i> ; par M. H. Lucas.	xxv
<i>Cyphoderus</i> (liste des esp. du G.); par M. H. Lucas.	293
<i>Dasypoda bætica</i> ; par M. Spinola.	129
<i>Dasysterna barbara, canariensis, Reichii</i> ; par M. Rambur.	331
<i>Degeeria</i> (liste des esp. du G.); par M. H. Lucas.	293
Délibérations, xxxii, xxxvi et lii.	
<i>Desoria</i> (liste des esp. du G.); par M. H. Lucas.	292
<i>Dicyrtoma</i> (liste des esp. du G.); par M. H. Lucas.	298
<i>Diptera cænobita</i> (hermaphr. d'une); par M. Pierret.	vii

Diptères (mem. sur les balanciers des) ; par M. Goureau.	299
<i>Dorcus? Luxerii</i> , nouv. espèce décrite par M. L. Buquet.	11
<i>Dryudella Ghiliani</i> ; par M. Spinola.	135
<i>Elaphocera</i> (monog. du G.). Esp. <i>El. barbara</i> , <i>Bedeau</i> , <i>by-santica</i> , <i>Cartensis</i> , <i>churianensis</i> , <i>dilatata</i> , <i>gracilis</i> , <i>granatensis</i> , <i>hiemalis</i> , <i>hispanensis</i> , <i>longitarsis</i> , <i>malaccensis</i> , <i>mauritanica</i> , <i>numidica</i> , <i>obscura</i> , et <i>sardoa</i> ; par M. Rambur.	329
<i>Emathion</i> (obs. sur le G.); par M. Guérin-Méneville.	178
<i>Enoplium fimbriolatum</i> , <i>nivcum</i> , <i>punctatissimum</i> , <i>seminigrum</i> ; par M. Chevrolat.	34
<i>Enoplium (Epiphlaeus) balteatum et pantherinum</i> ; par M. Chevrolat.	35
<i>Enoplium (Ichnea) calceata et divisum</i> ; par M. Chevrolat.	37
<i>Epipona tatus</i> (note sur le nid de l'); par M. Milne Edwards.	xxxiv
<i>Eucasoloma versicolor</i> ; par M. Guérin-Méneville.	185
Eucnémides (revue critique de la tribu des); par M. Guérin-Méneville.	163
<i>Eucnemis foveolatus</i> , <i>fulvicornis</i> , etc., esp. décrites par M. Guérin-Méneville.	186
<i>Eurytoma abatos</i> , <i>cretheis</i> , <i>hecale</i> , <i>pytheis</i> et <i>teredon</i> ; par M. Walcker.	150
<i>Fornax Chevrolatii</i> , <i>grandis</i> , <i>madagascariensis</i> , <i>obrutus</i> , <i>opifex</i> , <i>Petitii</i> et <i>sanguineo-signatus</i> , etc., esp. décrites par M. Guérin-Méneville.	181
<i>Galba bombycina</i> , <i>flavicornis</i> , etc., esp. décrites; par M. Guérin-Méneville.	190
<i>Galbodema</i> (obs. sur le G.); par M. Guérin-Méneville.	189
<i>Gastraulacus atratus</i> et <i>Leprieurii</i> , esp. décrite; par M. Guérin-Méneville.	188
<i>Gnophos variegata</i> (desc. de la chenille); par M. Bruand.	249
<i>Hebotomi (species italicæ generis)</i> , sp. <i>Heb. minutus</i> , <i>molestus</i> , et <i>papatasii</i> ; auctore Camillo Rondani.	263
<i>Hedichrum aulicum</i> ; par M. Spinola.	129

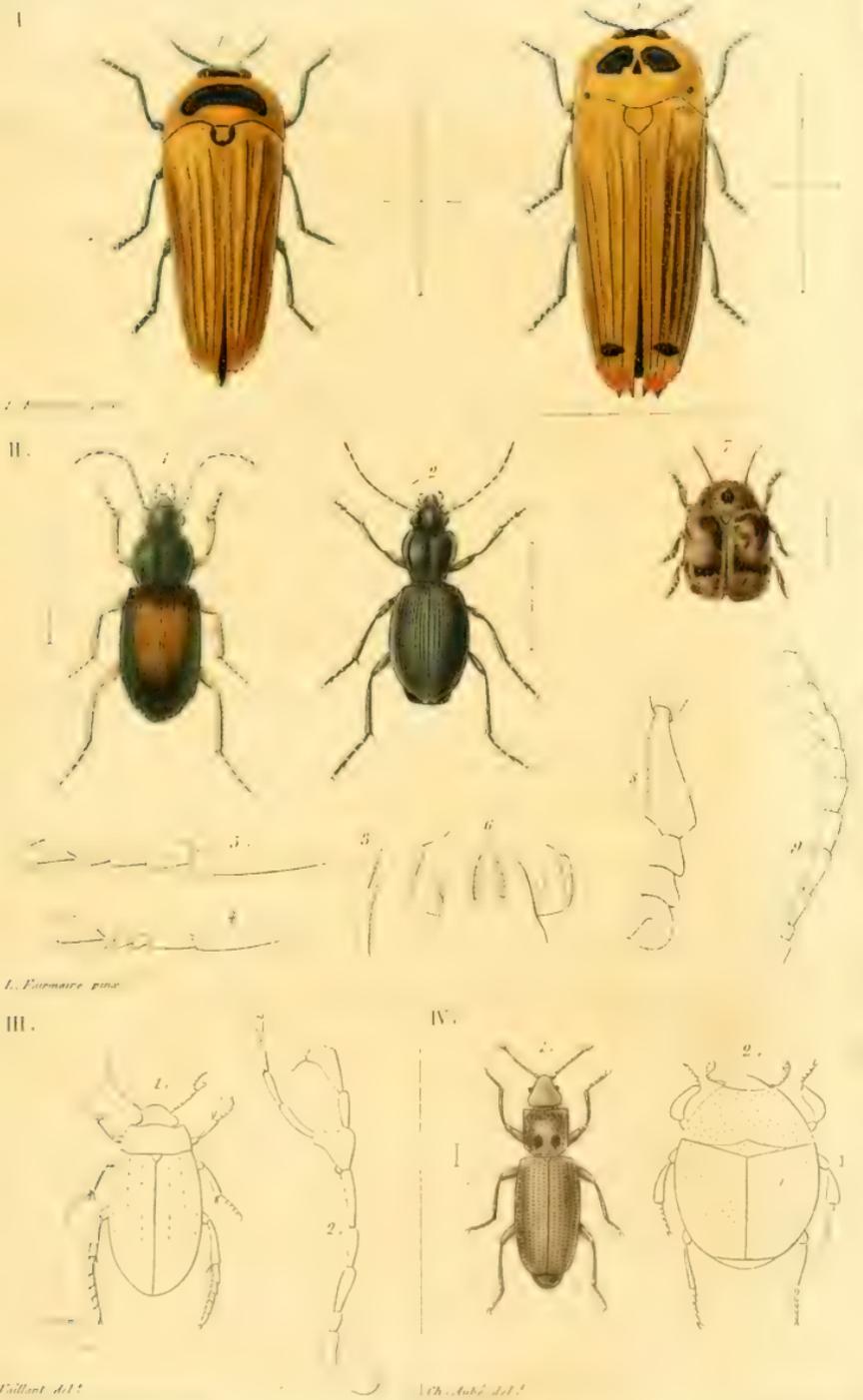
<i>Hockeria onatas</i> et <i>xanticles</i> ; par M. Walker.	146
<i>Hylochares</i> et <i>Hypocælus</i> (obs. sur les G.); par M. Guérin-Ménéville.	175
Hyménoptères nouveaux ou peu connus, recueillis en Espagne, en 1842, par M. V. Ghiliani; décrits par M. Spinola.	111
<i>Hyperantha stigmaticollis</i> et <i>vittaticollis</i> , nouv. esp. décrites par M. E. Desmarest.	17
<i>Ichneumon melanopterus</i> et <i>nigricornis</i> ; par M. Spinola.	120
Ichneumon trouvé dans la larve du <i>Caliidium sanguinum</i> ; par M. Goureau.	104
Irisation des ailes des insectes (mém. sur l'); par M. Goureau.	201
Irisation des ailes des insectes; par MM. Amyot et Milne Edwards.	XXI
<i>Jalodis Clouei</i> (monstruosité observée dans l'antenne droite d'un); par M. L. Buquet.	97 et x
<i>Lampretatus cyrnus</i> , <i>habis</i> , <i>salemus</i> et <i>trypherus</i> ; par M. Walker.	155
<i>Latrodectus malmignatus</i> (obs. sur le); par MM. H. Lucas et Pierret.	VIII
Lectures IV, V, IX, XI, XXI, XXVII, XXXI, XXXV, XXXVIII, XLIV, XLVIII, L, LII et LV.	
<i>Lepidocyrtus</i> (liste des esp. du G.); par M. H. Lucas.	287
Libellules d'Europe (note sur quelques); par M. de Selys Longchamps.	107
<i>Ligia opacaria</i> (note sur la chenille de la), par M. Pierret.	xi
<i>Lindenia tetraphylla</i> ; par M. de Selys Longchamps.	107
<i>Lipura</i> (liste des esp. du G.); par M. H. Lucas.	296
<i>Macromia splendens</i> ; par M. de Selys Longchamps.	108
<i>Mecosarthron tuberculatus</i> ; par M. L. Buquet.	239
<i>Megachile Ghiliani</i> ; par M. Spinola.	142
<i>Melanophora helicivora</i> , nouv. esp. de Diptères dont la larve vit dans l' <i>Helix conspurcata</i> ; par M. Goureau.	7
<i>Melasis flabellicornis</i> (larve du); par M. Guérin-Ménéville.	172

Membres démissionnaires, IV, XXIII, XXXIV, XL, XLVI, LV, LXXII.	
Membres du bureau, 1843, p. I.—1844, p. LVI.	
Membres en 1843 (liste des) LXI.	
Membres reçus, V, VI, X, XV, XVI, XIX, XXII, XXXII, XLIX, LI, et LVI.	
<i>Metopon deiphon</i> ; par M. Walker.	161
<i>Micromelus cyrene</i> ; par M. Walcker.	154
<i>Monotoma punctaticollis</i> , Col. appartenant à la faune parisienne; par M. Aubé.	73
<i>Monotoma quadrioveolata</i> (obs. sur le); par M. Aubé.	xx
Monstruosité observée dans l'antenne droite d'un Buprestide (<i>Jalodis Clouei</i>); par M. L. Buquet.	97 et x
Monstruosité observée dans une antenne droite d'un <i>Colymbe-tes coriaceus</i> ; par M. H. Lucas.	55
<i>Mutilla angusticollis, fasciaticollis, Ghilianii et octomaculata</i> ; par M. Spinola.	129
<i>Myrmechixenus vaporariorum</i> , nouv. coléop.; par M. Guérin-Méneville.	69
<i>Myzina hispanica</i> ; par M. Spinola.	134
Nécrologie. Mort de M. E. Langeland; par M. E. Desmarest, iv.	
—Mort de M. le Président Luxer; par M. L. Buquet, LIV. — Mort de M. Pitois; par M. E. Desmarest, XXIII. — Mort de M. Sudan; par M. Pierret XXXVIII.	
<i>Nematodes</i> (obs. sur le G.); par M. Guérin-Méneville.	174
Nominations, XIX, XXXVI, LIII et LVI.	
<i>Norbanus dysaules et pisius</i> ; par M. Walcker.	159
Note sur le monument élevé à la mémoire de Careno; par M. Amyot.	XIII
<i>Nyssia zonaria</i> (obs. sur la); par M. Pierret.	XVIII
<i>Ocypus alpicola</i> ; par M. Chevrolat.	XL
<i>OEdichirus unicolor</i> ; par M. Aubé.	91
<i>Opilus dorsalis</i> ; par M. H. Lucas.	XXIV
<i>Opilus germanus</i> ; par M. Chevrolat.	37
<i>Orchesella</i> (liste des esp. du G.); par M. H. Lucas.	288
<i>Ormyrus labotus</i> ; par M. Walcker.	148

<i>Osmia bætica</i> ; par M. Spinola.	142
Ouvrages offerts, III, V, VI, X, XIII, XV, XVII, XIX, XXI, XXVIII, XXXIII, XXXVI, XXXIX, XLV, XLIX, LI, LIII et LV.	
<i>Oxybelus andalusiæcus</i> ; par M. Spinola.	126
<i>Pachynevron albatius</i> ; par M. Walcker.	158
<i>Philothermus</i> , G. nouv. de Col., Tétramère, esp. typ. <i>Ph. Montandonii</i> ; par M. Aubé.	93
<i>Pimpla Ghilianii</i> ; par M. Spinola.	119
Plaques (expl. des) : I, p. 15, 20, 22, 58, 73 et 75. — II, p. 30, 68, 71 et 80. — III, p. 53 et 63. — IV, p. 87, 95, 98 et 105. — V, p. 197. — VI, p. 198. — VII et VIII, p. 220. — IX, p. 240. — X, p. 247, 251, 262 et 267. — XI, p. 326 et XII, p. 358 et 366.	
<i>Polydesmus</i> , G. nouv. de la cl. des Myriapodes, fam. des Lulites, esp. typ. <i>P. polydesmoïdes</i> ; par M. H. Lucas.	43
<i>Podura</i> (liste des esp. du G.) ; par M. H. Lucas.	290
Podurelles (obs. sur les travaux qui, depuis Latreille, ont été publiés sur les) ; par M. H. Lucas.	269
<i>Pæcilonotastigmaticollis</i> et <i>vittaticollis</i> ; par M. E. Desmarest.	17
<i>Pterotarsus histrio</i> , <i>rugosus</i> , <i>testaceus</i> , <i>tuberculatus</i> , <i>Walckenaeri</i> ; esp. décrites par M. Guérin-Méneville.	194
Psélaphiens (révision de la famille des) ; par M. Aubé.	LV
<i>Psyche albida</i> (mém. sur la) ; par M. Merck.	81
Rapports, IV, XII, XXVI, XXXII, XXXV, XXXIX, XLIV et LIV.	
<i>Sandalus</i> (monogr. du G.) ; par M. Guérin-Méneville.	IX
Séances de 1843. 1 ^{re} (4 janvier) III. — 2 ^e (18 janvier) V. — 3 ^e (1 février) VI. — 4 ^e (15 février) X. — 5 ^e (1 mars) XIII. — 6 ^e (15 mars) XV. — 7 ^e (5 avril) XVII. — 8 ^e (19 avril) XIX. — 9 ^e (3 mai) XXI. — 10 ^e (7 juin) XXVIII. — 11 ^e (15 juillet) XXXIII. — 12 ^e (2 août) XXXVI. — 13 ^e (6 septembre) XXXIX. — 14 ^e (6 octobre) XLV. — 15 ^e (25 octobre) XLIX. — 16 ^e (15 novembre) LI. — 17 ^e (6 décembre) LIII. — et 18 ^e (20 décembre) LV.	
<i>Serropalpus Vaudoueri</i> ; par M. Chevrolat.	XL
<i>Smiera side</i> ; par M. Walker.	145
<i>Smynthurus</i> (liste des esp. du G.) ; par M. H. Lucas.	296

LXXX ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE.

<i>Sphécodes collaris</i> ; par M. Spinola.	137
<i>Sphinx atropos</i> (note sur la stridulation du) ; par M. Abicot.	1
<i>Staphylinus (Ocypus) alpicola</i> ; par M. Chevrolat.	XL
<i>Tentredo bætica, erythrogaster, limbalis, rufimana</i> et <i>xanthopus</i> ; par M. Spinola.	112
Terediles (desc. de 24 nouv. esp. de) ; par M. Chevrolat.	173
<i>Tharops</i> (obs. sur le G.) ; par M. Guérin-Méneville.	174
<i>Theano cruciatus</i> ; par M. Chevrolat.	33
Thysanures (observ. sur les travaux qui, depuis Latreille, ont été publiés sur l'ordre des) ; par M. H. Lucas.	269
<i>Tillus (Cymatodera) Boscü</i> ; par M. Chevrolat.	31
<i>Timia margarita</i> (obs. sur la) ; par M. Pierret.	1
<i>Tomocerus</i> (liste des esp. du G.) ; par M. H. Lucas.	286
<i>Trichodes affinis, Carcellei, Lafertei, Olivieri</i> et <i>viridifasciatus</i> ; par M. Chevrolat.	38
<i>Trichodes (Pachyscelis) angustus et laminatus</i> ; par M. Chevrolat.	40
<i>Trichodes? (Zeniticola?) fulgens</i> ; par M. Chevrolat.	41
<i>Tarpa hispanica</i> ; par M. Spinola.	117
<i>Xyletinus hederæ</i> (hist. des métamorphoses du) ; par M. Léon Dufour.	313 et 321
<i>Xylocopa simatifrons</i> ; par M. Spinola.	143
<i>Zygæna achilleæ</i> (obs. sur la) ; par M. Pierret.	XXXI
<i>Zygæna balearica</i> (obs. sur la) ; par MM. Guénée et Chevrolat.	XLI et XLIII



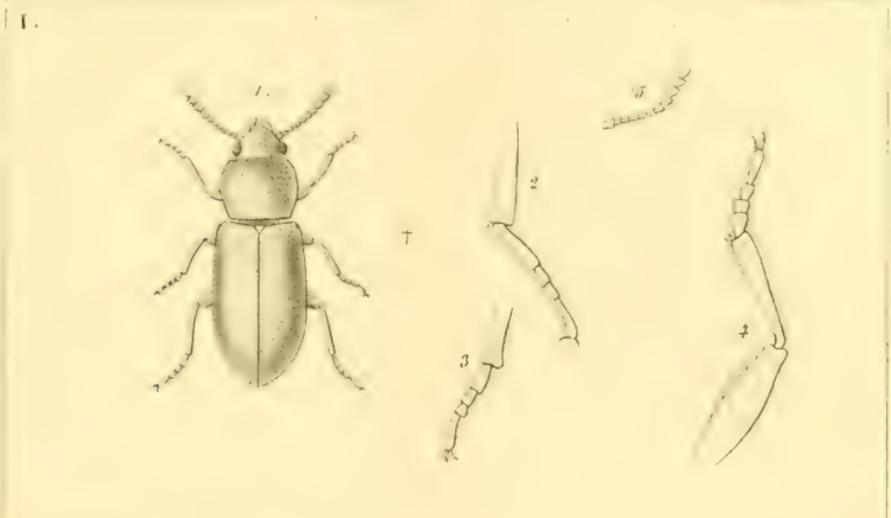
L. Fairmaire pinx.

Guilant del.

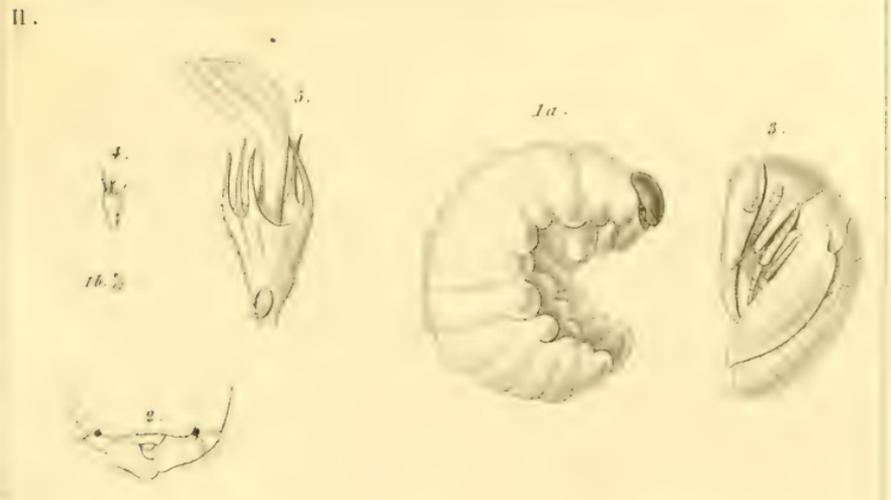
Ch. Aubé del.

Aug. Dumont sculp.

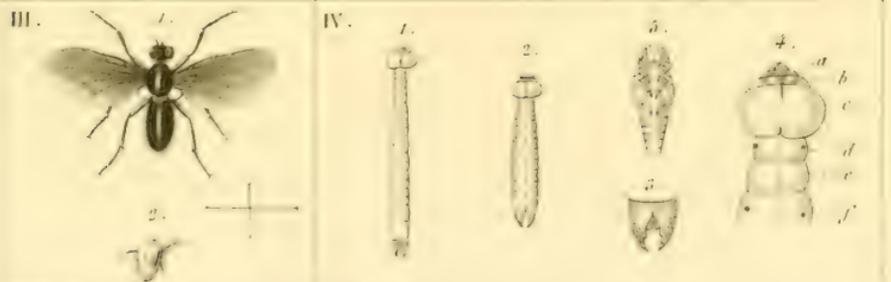
- I. 1. *Hyperantha vittaticollis* E. Deconnest. 2. *Hyp. stigmaticollis* E. Deconnest.
 II. 1. *Chlenius ophonoides* L. Fairmaire. 2 à 6. *Anchomenus* (*Ctenognathus*)
Novae Zelandiae, L. Fairmaire. 7 à 9. *Brachycaulus ferrugineus*, L. Fairmaire.
 III. 1. *Colymbetes ceriaceus* Hoffm. 2. Antenne d'une forme très grossière.
 IV. 1. *Monotonia punctaticollis* Ch. Aubé. 2. *Ibrius rhombophorus* Ch. Aubé.



Guérin-Ménéville del.



Guérin-Ménéville del.

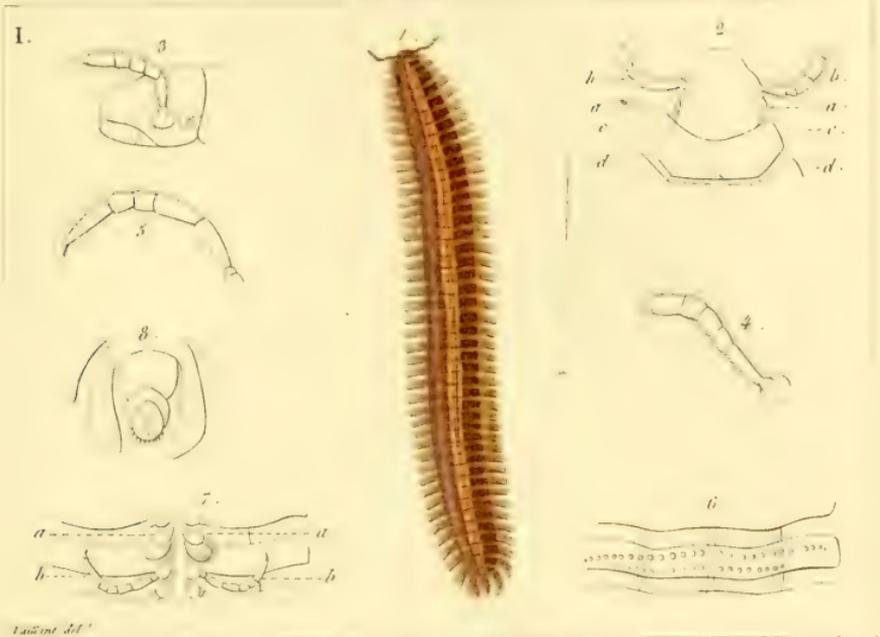


Guérin del.

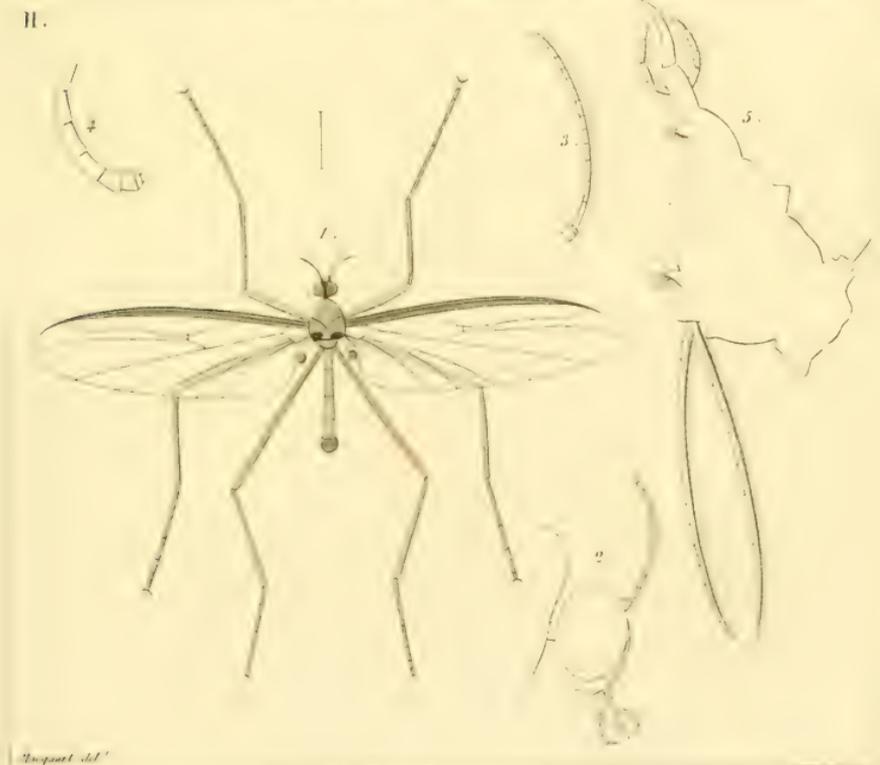
Guérin del.

Aug. Dumeril sculp.

- I. 1 à 5. *Myrmecichneus vaporariorum*. Guérin-Ménéville.
- II. *Apion apricans* Schönh. 1. Larve. 2. Tête de la larve. 3. Nymphe. 4 et 5. Cruraux de trégle percés par la larve.
- III. *Diptère* dont la larve vit dans l'*Helix conspurcata*.
- IV. *Agrilus biguttatus*. 1. Larve. 2. Larve contractée. 3. Dernier anneau de l'abdomen grossi. 4. Tête grossie. 5. Nymphe.



Vauvart del.



Macquart del.

Lucas dessin. occip.

- I. 1. *Platydesmus polydesmoides* H. Lucas. 2. Tête grossie. 3. Tête vue de profil.
 4. Antenne. 5. Palle. 6. Segment vu en dessous. 7. Segment vu en dessous. 8. Segment anal vu en dessous.
- II. 1. *Blepharicera limbipennis* Macquart. 2. Tête vue à la loupe. 3. Antenne.
 4. Abdomen. 5. Tête vue au microscope.



I



Mench. del.

II



J. Aubé del.

III.



E. de Longemare del.

IV.



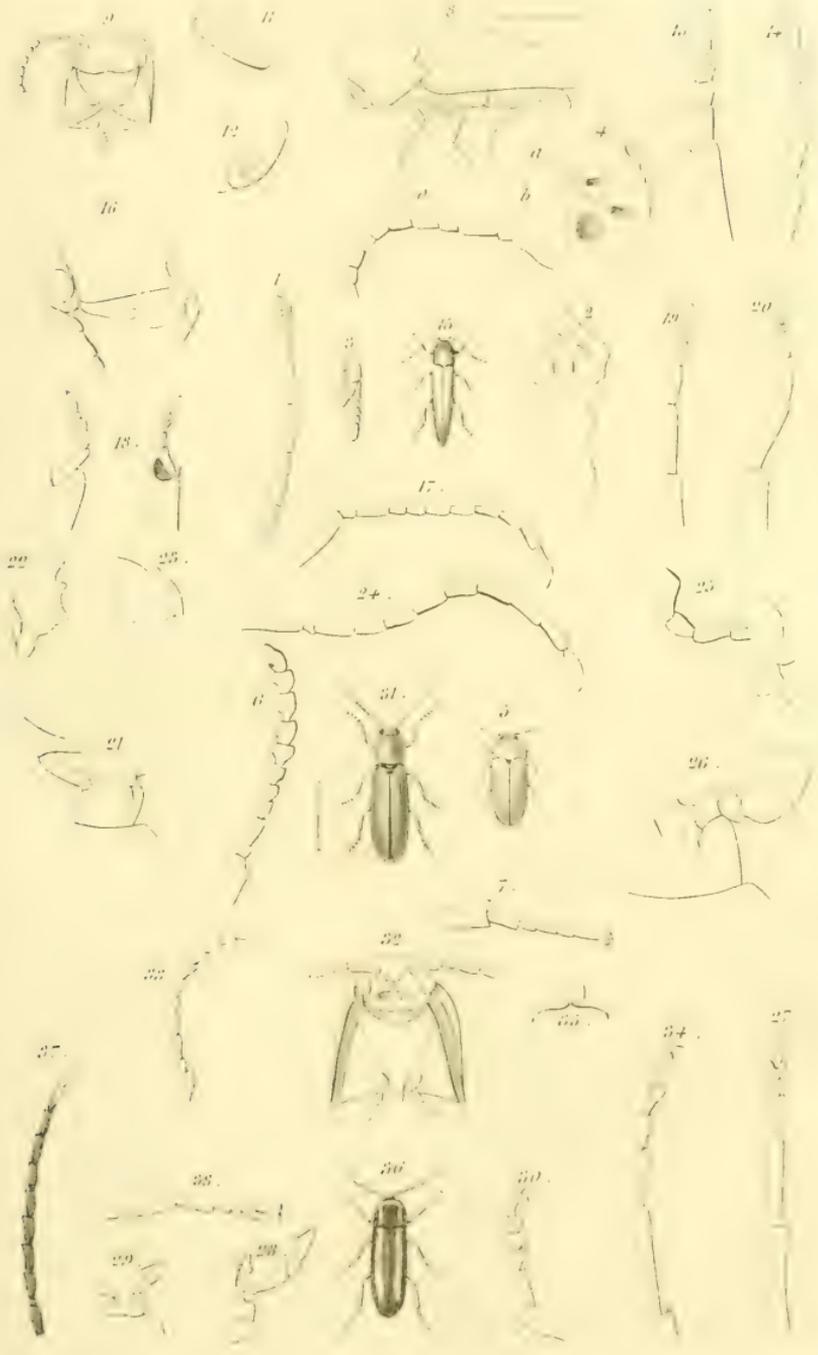
Eschsch. del.

I. Chenille de la *Psyché albida*.

II. *Philothermus Montandoni* Aubé.

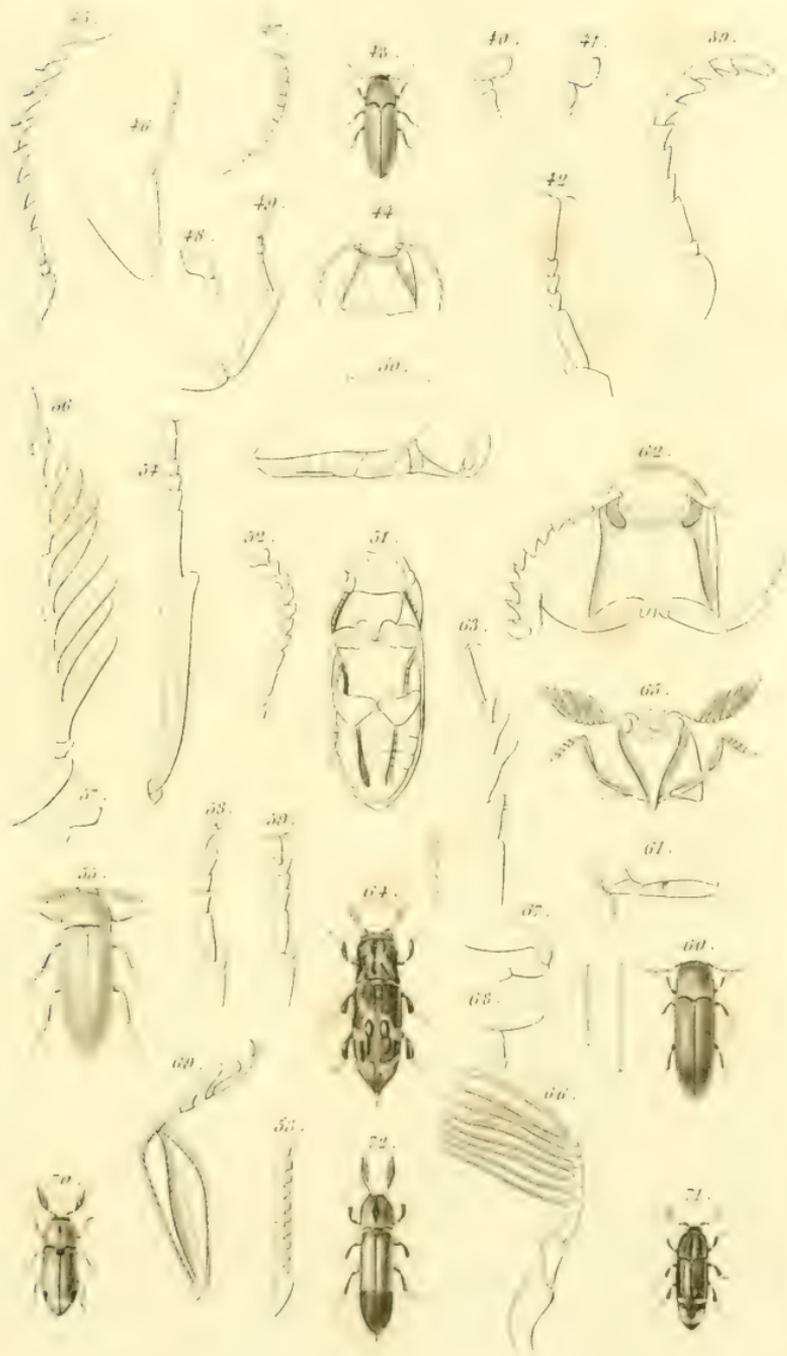
III. *Selodius Clouei* Bugnet.

IV. 1 à 3. Larve et Nymphe du *Callidium sanguineum*. 4. Galeries creusées par la larve.
5 à 7. Schemmes dont les larves dévorent la cellulose.



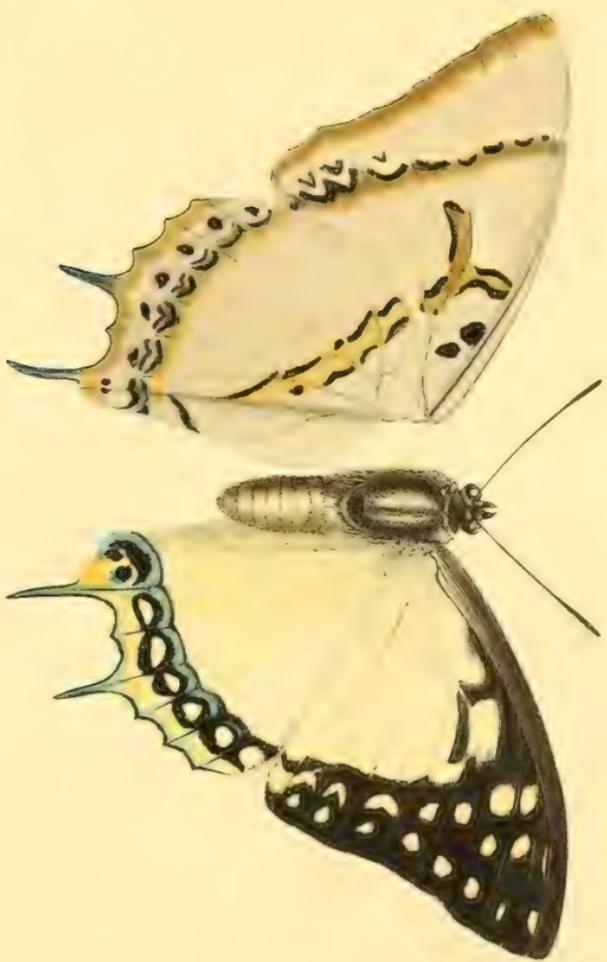
F. C. V. del.

Eucnemides.





Charaxes *Delphis/bontidius*

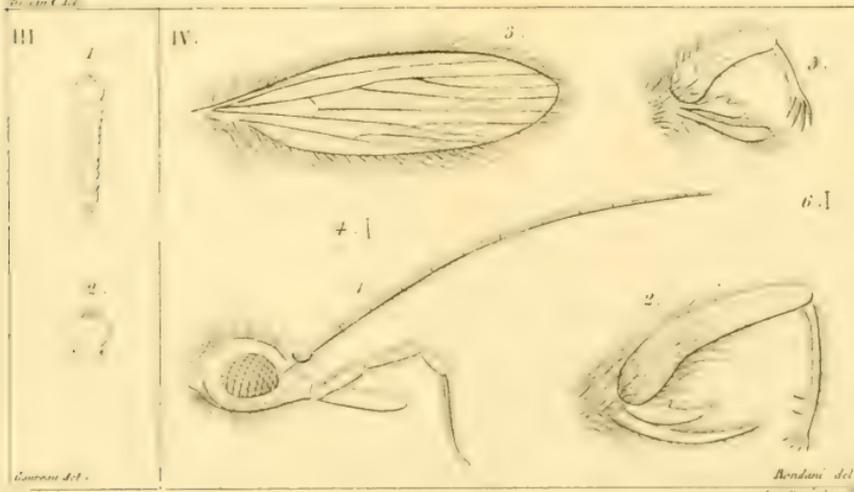
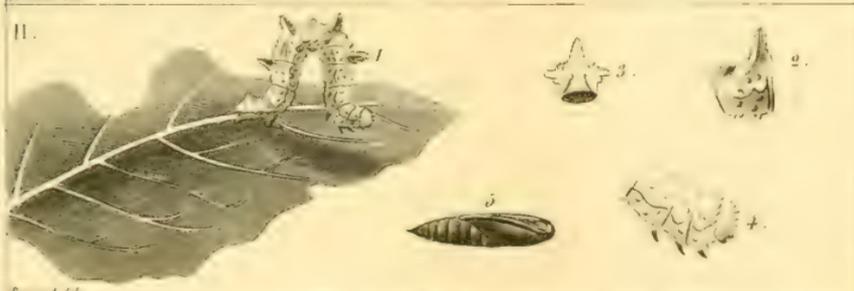
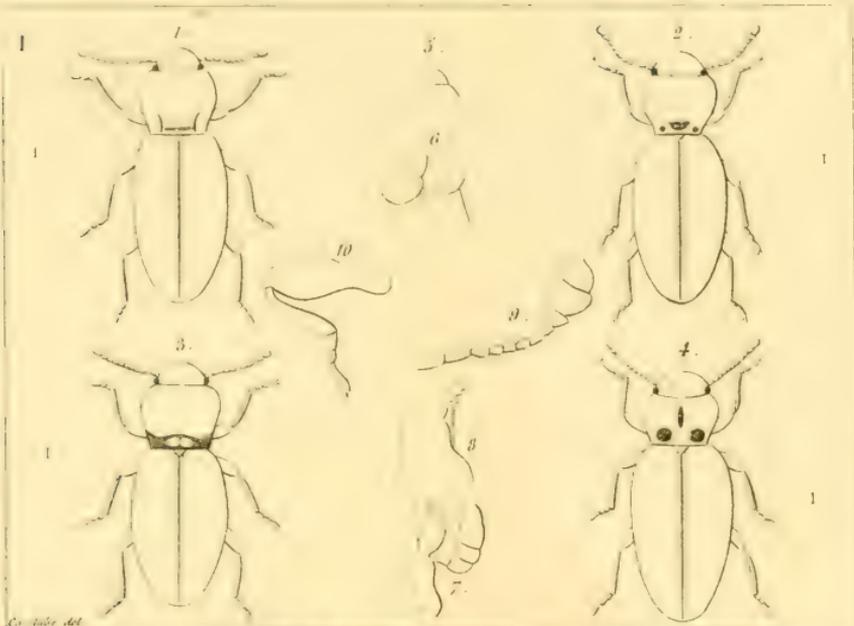




L. Lacmairé del. et pinx.

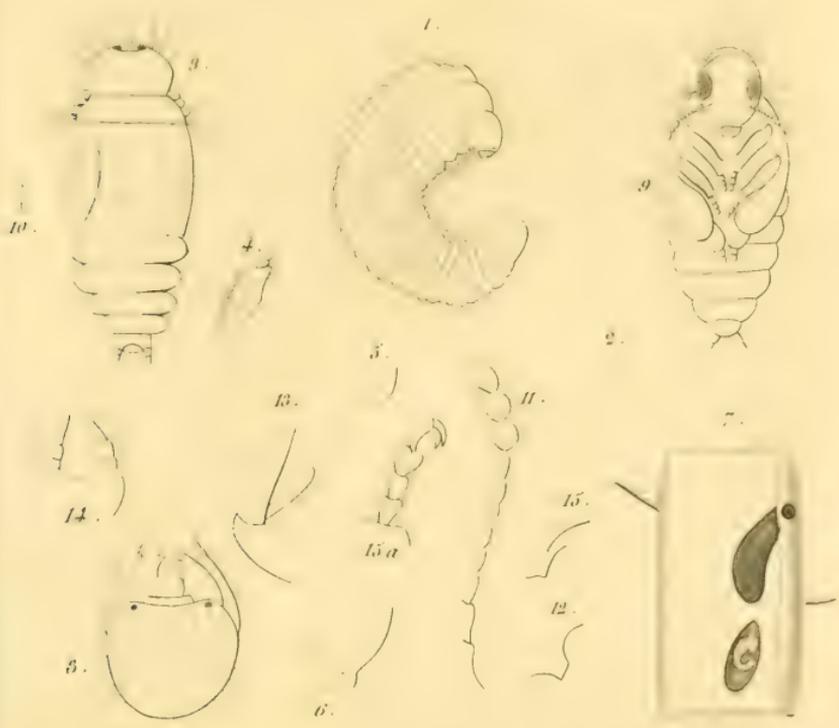
1. *Ctenoscelis dyrrachus* L. Buquet.

2. *Ctenoscelis nausithottis* L. Buquet.

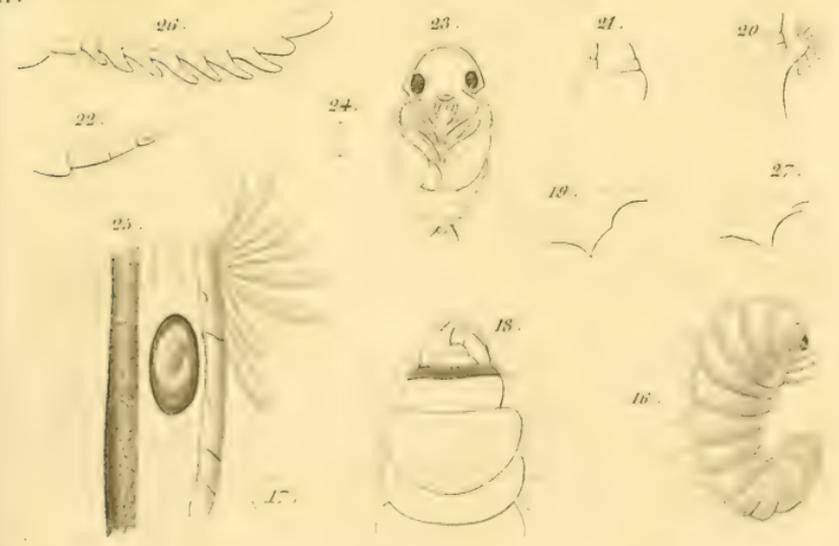


I. 1. *Calyptobium Villa arce grossi*. 2. *C. caularum*. 3. *C. nigrum*. 4. *C. Kunzei*.
 5 à 10 Détails de *C. caularum*.
 II. 1. Chenille de la *Enophos variegata*. 2 à 4 Anneaux grossie. 5 Chrysalide.
 III 1. Larve de l'*Agrilus biguttatus*. 2. Tête de la larve.
 IV. 1 à 4, *Hebolomus papatasii*. 5 et 6. *Hebolomus minutus*.

I.



II.



L. DuFour del.

A. Domicil sculp.

I. *Choragus Sheppardi* Kirby.
II. *Ochina hederæ* Germar.



Roubaux del.



Darhen del.

A. Darnal sculp.

I. 1. a-c. *Elaphocera Bedeauii* Erichson mâle : 2. f. *El. Bedeauii* femelle .

3. *El. obscura* Gué.

II. 1. Chenille de la *Chelonia Latreillei* Costant. 2. *Clupeolite*. 3. Cocon .

8108 (63)

Schwartz

7417 / 843

ance vol. 1

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 00843 4169